LE TEMPS QU'IL FERA
Trois-Rivieres et Mauricie: Ensoleillé. Un peu moins froid. Vents légers. Maximum, ici, 15. La Tuque, 10.

COURTOISIE DE LA
Charbonnerie St-Laurent, Ltée
Rue Du Fleuve Téléphone: 437

Le Nouvelliste

Charbonnerie St-Laurent, Ltée
Rue Du Fleuve Téléphone: 437
Qualité Quantité
SERVICE
APPELEZ 437

31e ANNEE — No. 76 TROIS-RIVIERES, MERCREDI 31 JANVIER 1951 ★ ★ CINQ CENTS

LE PONT DUPLESSIS S'ECROULE

TROIS CADAVRES RETIRES DU ST-MAURICE

Les victimes sont Henri-Paul Gendron et un nommé Beaumier du Cap, ainsi que M. P. Fiset, de Montréal. — M. Noël Doucet

(Par Rosario Blanchet)

A six heures et 25 cet avant-midi, on avait retiré des eaux glacées du Saint-Maurice trois cadavres dont deux furent identifiés positivement. Il s'agit dans le premier cas de Henri-Paul Gendron, 18 rue St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine, conducteur de taxi à l'emploi de Queen Taxi.

Le deuxième est un nommé Beaumier, du Cap, dont le premier nom est encore inconnu et qui aurait voyagé dans le taxi de Gendron.

Le troisième que l'on vient de sortir du fleuve est M. P. Fiset, 288, rue St-Germain, Montréal. On recherche aussi celui de M. Noël Doucet, du Cap-de-la-Madeleine, un employé de la Canada Iron Foundries dont on a trouvé l'auto dans la rivière. On avait d'abord cru que le deuxième cadavre retrouvé vers huit heures et demie était celui de Doucet, mais il fut ensuite identifié comme un nommé Beaumier du Cap.

On croit aussi qu'un nommé Lemay de Trois-Rivières serait au nombre des victimes.

Les autorités croient qu'il y aurait encore plusieurs cadavres dans les eaux du Saint-Maurice, peut-être cinq, mais il est encore impossible de le déclarer positivement.

Un voyageur de commerce de Toronto serait au nombre des victimes. On prévoit avoir beaucoup de difficultés pour le sortir de son auto tordu parce que la voiture est tombée sur un des piliers et il se trouve coincé à l'intérieur.

L'équipe de secours est dirigée par le sous-chef Antonio Roy et M. Eugène Meunier, de l'Association ambulancière St-Jean. Plusieurs constables et les ambulanciers de la maison J.-L. Brault participent également aux opérations.

Le Club Radisson où ont été établis les quartiers-généraux de l'équipe de secours est envahi depuis le matin par une foule considérable. Encore plus nombreux se trouvent les curieux qui se tiennent sur le St-Maurice glacé ou sur les abords du pont pour observer les développements.

L'équipe de secours a travaillé dans des circonstances accablantes. Les opérations des volontaires sont entravées par un froid de pas moins de vingt degrés sous zéro. Au moment où ces lignes sont lues, on est probablement à travailler pour tenter de sortir la troisième victime de son automobile en ruines.

Des scènes pathétiques se sont déroulées au Club Radisson où des parents des victimes sont venus reclamer les cadavres.

Toutes les forces policières de la ville sont en alerte sur les lieux. La police municipale, la sûreté provinciale et la Circulation provinciale y ont délégué des représentants qui accomplissent un travail exceptionnel dans les circonstances. Mais la plus grande mention revient encore aux constables municipaux dirigés par le sous-chef Roy avec l'aide de M. Meunier.

Son honneur le maire J.-A. Mongrain est aussi sur les lieux depuis peu de temps après l'effroyable catastrophe. Il a aidé aux opérations de secours et s'est efforcé de consoler les parents des pauvres victimes.

Le sous-chef Roy et ses bénévoles ont souffert d'engelures sérieuses. Mais rien ne peut arrêter leur travail. Après quelques minutes de répit entre chaque voyage sur le Saint-Maurice, ils se sont remis courageusement à la tâche. Les difficultés seront grandes pour tirer la troisième victime. Il est possible qu'on soit obligé de scier la carrosserie de la voiture pour en sortir l'occupant. Le travail commence au moment de mettre sous presse. L'orgueil de Trois-Rivières a été réduit en ruines entraînant dans sa chute la mort de trois personnes au moins. Il est possible que d'autres personnes aient été englouties mais ce n'est qu'à l'état de conjecture. Et on craint qu'une quatrième arche s'écroule aujourd'hui.

Une des plus grandes catastrophes de l'histoire des Trois-Rivières s'est produite ce matin. Quatre arches du pont Duplessis ont croulé dans la rivière Saint-Maurice.

La tragédie s'est produite à 3 h. moins 5 et le fracas a été tel que plusieurs citoyens des environs ont cru à un violent tremblement de terre.

720 pieds de béton et d'acier se sont détachés soudain d'un des ponts les plus magnifiques de la province de Québec – un pont neuf datant de 1948 – et ont entraîné dans leur chute, en plus d'une immense perte matérielle, la vie de plusieurs personnes dont on ignore encore le nombre et les noms.

Quatre autos tombent avec le pont

Quatre automobiles au moins sont tombées dans le Saint-Maurice avec le pont. On ne connait les survivants que d'un seul de ces automobiles, trois blessés qui ont été transportés à l'hôpital Saint-Joseph immédiatement après l'accident. Depuis on a retrouvé deux cadavres.

Les trois autres voitures reposent dans quelques pieds d'eau, mais, la chute du pont ayant fracassé la glace de la rivière, il a été impossible de les approcher avant le lever du jour. Les trois conducteurs au moins auraient perdu la vie.

Le maire dirige les recherches

Son honneur le maire J.-A. Mongrain et le sous-chef Antonio Roy, de la police municipale, ont dirigé les recherches sur la rivière entre 3 h. 30 et 6 h. ce matin par un froid de 26 sous zéro. Une équipe d'une quinzaine d'hommes –policiers municipaux, ambulanciers Saint-Jean et employés de la Canada Iron – sont partis du Club de canotage Radisson, quelques centaines de pieds en aval du pont Duplessis et ont tenté, même avec l'aide d'une chaloupe, d'approcher les automobiles, dont une partie apparait au-dessus du niveau de l'eau, mais peine perdue, le risque de leurs vies aurait été inutile dans pareil cas.

La chute de ce pont évalué à trois millions de dollars et qui faisait l'orgueil des Trois-Rivières aura des conséquences considérables qu'il est impossible encore d'évaluer.

Elle a interrompu tout trafic sur la route no 2 qui relie Trois-Rivières à Montréal et à Québec. Elle a isolé l'une de l'autre les villes-soeurs des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine qui constituent une entité économique inséparable à l'embouchure du Saint-Maurice. Elle a aussi interrompu les services de la Compagnie de téléphone Bell entre les deux villes, en plus de couper le service téléphonique interurbain entre Trois-Rivières et l'est de la province.

Depuis la tragédie, le trafic routier doit, pour passer d'une rive à l'autre du Saint-Maurice, faire un détour de quarante milles par Shawinigan.

Appel à M. Duplessis

Le maire Mongrain est arrivé sur les lieux quelques minutes seulement après l'écroulement du pont. Il a aussitôt tenté de rejoindre au téléphone l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre, mais, les communications étant interrompues, il s'est avéré impossible de compléter l'appel immédiatement.

La police est alertée

Dès après l'écroulement du pont, un grand nombre de Trifluviens ont téléphoné à la police et au Nouvelliste pour savoir quel drame étrange venait de se produire. Eveillés soudainement en pleine nuit, les citoyens ont cru à une très violente secousse sismique, accompagnée d'un bruit sourd.

La triste vérité a bientôt éclaté toutefois.

Il semble que le poste de radio à ondes courtes de Service Taxi ait été le premier à transmettre la nouvelle. De toute façon, deux conducteurs de cette agence de transport en commun sont, avec la police, arrivés les premiers sur les lieux pour diriger le trafic et empêcher la multiplication d'accidents à l'extrémité est du pont Duplessis.

Nous avons appris que, du côté du Cap-de-la-Madeleine, la police municipale avait aussi monté bonne garde dès après l'accident, interdisant même l'accès à la partie du pont Duplessis qui enjambe la bouche du Saint-Maurice, entre le Cap et l'Ile Saint-Christophe.

Rupture en ligne droite

La rupture de cette architecture immense s'est produite à l'endroit précis où le pont rejoignait la terre ferme du côté des Trois-Rivières, près des pylones de granit monumentaux où le baptême du pont est raconté brièvement sur une plaque de cuivre.

Selon toute apparence, c'est le froid très vif qui a provoqué l'effondrement du pont à cause d'une contraction trop prononcée de la superstructure d'acier.

Les trois travées sont tombées à plat dans le Saint-Maurice entre les piliers. Le pont était abondamment illuminé. Il était une des merveilles de notre génie civil. Mais, après l'effondrement, tout l'ouvrage a été plongé dans le mystère profond de la nuit et les premiers témoins arrivés sur les lieux ont dû écarquiller les yeux durant plusieurs minutes pour connaître en partie l'étendue des dégâts.

Les secouristes ont dû s'attacher les uns aux autres avec des câbles, car leurs efforts dans l'obscurité, sous la conduite du sous-chef Antonio Roy, comportaient tous les risques. La chute du pont avant brisé la place du Saint-Maurice, l'eau n'a cessé d'y monter depuis.

Blessés à l'hôpital

Benoit Lefebvre, 10, rue Dumas, Cap-de-la-Madeleine, conducteur d'un taxi Corona, et deux passagers de sa voiture, Roger Landry, 1092, de Nivervville, Trois-Rivières, et Maurice Surprenant, 6380, rue Décarie, Montréal, ont échappé à la mort de justesse.

L'auto qu'ils occupaient est tombé dans la rivière avec le pont. Heureusement, ils se sont trouvés tout près de la rive là où la glace tenait encore bon.

(Suite à la page 9)

L'écroulement du pont Duplessis

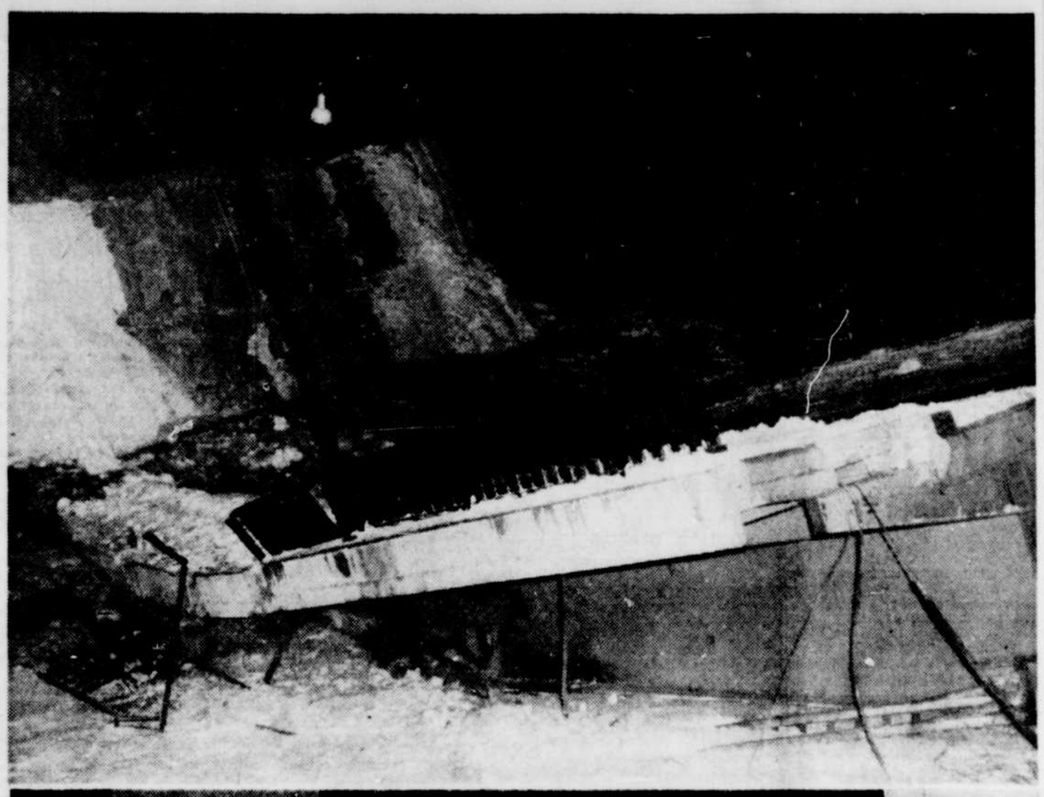

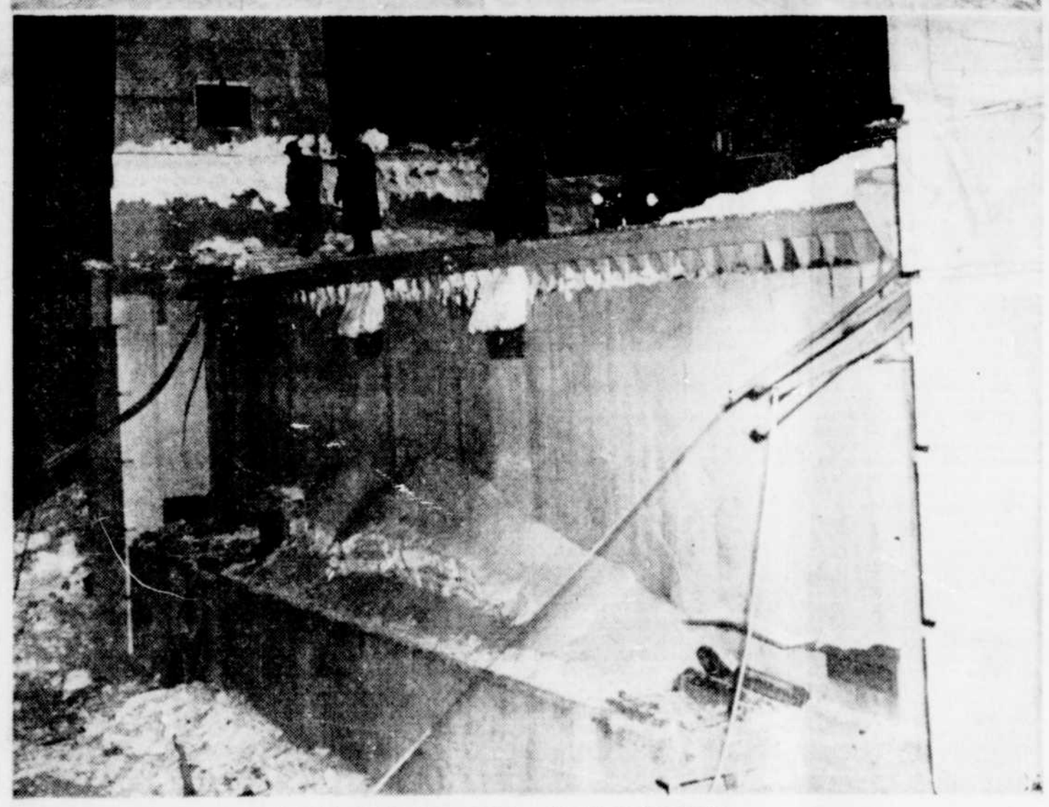

Ces deux photos donnent une excellente idée du désastre provoqué au cours de la nuit dernière par l'écroulement de trois travées du pont Duplessis à la sortie est de la cité des Trois-Rivières.
La photo supérieure montre l'aspect que présente l'extrémité de la rue St-Maurice, à l'endroit même où commence le pont. C'est là que la rupture se produisit entraînant la chute de la première et des deux travées voisines.
La photo inférieure montre un aspect d'une des travées reposant dans les eaux du Saint-Maurice.
Le pont a entraîné quatre autos dans sa chute et a fait plusieurs victimes. Leur nombre et leur identité sont encore inconnus.
(Photos Roland Lemire, Le Nouvelliste)

(Autres photos en page 13)

Mort de Sir C.-B. Cochran

Londres, 31 (P.A.) — Sir Charles B. Cochran, l'un des plus grands rommes de théâtre de Grande-Bretagne, est décédé ce matin, à l'âge de 78 ans.

Ce célèbre gérant théâtral, qui avait lancé Sarah Bernhardt, la Duse, Sacha Guitry et Chaliapin, avait été submergé dans sa baignoire mercredi dernier. Il n'avait pu tourner le robinet, et on l'avait trouvé à demi-mort. Transporté d'urgence à l'hôpital de Westminster, son état avait constamment empiré.

C'est à New-York en 1892 que Cochran avait fait ses débuts, dans un rôle secondaire de la fameuse pièce tirée du roman de Jules Verne "Le tour du monde en quatre-vingt jours". Durant trois ans, il avait parcouru les Etats-Unis avec diverses troupes. Il avait créé le rôle de John Gabriel Borkman, d'Ibsen, en 1895, avant de rentrer dans son pays.

Après de nombreux succès, il décida soudain d'abandonner le théâtre, sous prétexte qu'il était un mauvais acteur. Il préférait le métier d'impressario. Il a lancé des centaines d'étoiles dans tous les domaines artistiques. On estime qu'il avait dû gagner dans sa vie plus de trois millions de dollars, ce qui ne l'a pas empêché de faire banqueroute au moins une fois.

Il était très particulier pour les moindres détails de mise en scène, mais choisissait les artistes qui lui plaisaient, sans tenir compte des goûts du public. C'est ainsi qu'un de ses spectacles "Bless the Bride" connu 886 représentations, tandis qu'un autre "Mayfair and Montmartre", lui a coûté $120,000.00.

Collège rasé par un incendie à Rockingham

Halifax, 31. (P.C.) — L'édifice central du collège Mont St-Vincent, à Rockingham, à trois milles de Halifax, a été détruit complètement ce matin. Les 400 étudiantes et religieuses du couvent ont été évacuées en dedans de cinq minutes sans blessures.

Malgré le travail ardu des pompiers, le froid intense de 10 en bas de zéro et le manque d'eau ont rendu inutiles les efforts pour enrayer les flammes. A cinq heures ce matin, il ne restait plus que les murs de briques de l'édifice.

Des centaines de peintures à l'huile de grande valeur, des tapisseries et plus de 60,000 volumes de ce collège, le seul collège independant pour jeunes filles, ont été détruits.

On croit que le feu a éclaté peu après une heure ce matin dans les cuisines du collège situées dans le sous-sassement de l'aile ouest. Deux heures après le début de l'incendie, l'aile entière avait été détruite et le feu se communiquait à la partie centrale.

On n'a pu estimer les dommages immédiatement. Les étudiantes et les religieuses ont été évacuées des dortoirs quand la fumée a éveillé quelques religieuses qui dormaient dans l'aile-ouest. On est à s'organiser aujourd'hui pour envoyer les étudiantes et les religieuses dans d'autres institutions catholiques de la région.

Laboratoire incendié à Charlottetown

Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard, 31 (P.C.) — Le feu a détruit aujourd'hui le laboratoire du service scientifique de la station expérimentale de Charlottetown. Des rapports relevant jusqu'à 35 ans en arrière ont été perdus dans l'incendie. M. R. C. Parent, surintendant de la station, a dit que les dommages s'élevaient à plus de $100,000. L'incendie s'est déclaré à 2 heures ce matin par un froid de 13 en bas de zéro.

Les pompiers ont combattu les flammes pendant une heure et demie dans cet édifice de deux étages en bois avant de constater que tout était peine perdue. On n'a pu déterminer immédiatement la cause de ce désastre, mais il semble que le feu a origine dans le sous-bassement près des fournaises.

Mgr Skinner nommé archevêque de St-Jean, Terre-Neuve

Ottawa, 31. —(P.C.)— Son Excellence Mgr J. Patrick Skinner, O.M.I., vicaire capitulaire de St-Jean, Terre-Neuve, a été nommé archevêque du siège metropolitain de St-Jean, a annoncé aujourd'hui Son Excellence Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada.

Agé de 46 ans et natif de St-Jean, il avait été nommé évêque auxiliaire de feu Mgr Roche, le 17 mars dernier. Jusque là il était recteur du séminaire du Sacré-Coeur à Halifax.

Une hausse de salaire dans les journaux de Toronto

Toronto, 31 (PC) — Une augmentation de $5. par semaine, rétroactive au 1er janvier, a été accordée à 750 employés du Telegram, Du Globe and Mail et du Star.

L'entente a été acceptée par les membres des unions de typographes et de clicheurs et attend la ratification du groupe des pressiers et des employés de la circulation.

Les journaux ont accepté de donner une augmentation additionnelle de trois pour cent du salaire minimum pour chaque augmentation de cinq points de l'indice du coût de la vie au-dessus du niveau de juillet dernier. D'autres clauses de l'entente prévoient des vacances de trois semaines après vingt ans de travail et le paiement par la direction d'une somme de 50 cents en vertu d'un plan d'hospitalisation couvrant chaque ouvrier et ses dépendants.

Comme résultat de négociations antérieures, la semaine de travail a été réduite de 40 heures à 37½ heures.

L'augmentation de $5. porte à $84. par semaine le salaire de base de tous les typographes, clicheurs, pressiers et employés de la circulation.

Vingt personnes meurent dans un incendie aux Etats-Unis

Hoquiam, Washington, 31 (PA)— Un incendie au cours de la journée d'hier qui a fait rage dans une maison de repos pour vieillards a causé la mort de 20 personnes, la plupart surprises au lit par les flammes. L'institution était une construction de bois.

L'incendie éclata dans la chambre des fournaises un peu avant midi, puis se communiqua très rapidement aux chambres où nombre de patients étaient trop malades ou faibles pour fuir.

Les pompiers ont réussi à sauver 9 des pensionnaires de l'institution, mais au moins cinq autres furent brûlés de façon critique. Une femme de 8 9ans, Mme Adie Dean, réussit à échapper sans aide aux flammes, mais succomba presque immédiatement à une crise cardiaque.

C'est la pire tragédie dans l'histoire de cette ville de 11,000 âmes, située sur la Côte du Pacifique, à 130 milles au sud-ouest de Seattle.

Mme Harriett McClary, directrice de cette maison de repos pour vieillards, dit qu'elle se trouvait dans une chambre à l'avant "quand tout à coup il sembla se produire une explosion à l'arrière de la bâtisse et toute la partie arrière de la bâtisse se trouva bientôt enveloppée d'une fumée noire.".

"J'entendis tousser les gens à l'étage supérieur . . . et demander de l'aide. Il y avait des civières et des extincteurs chimiques dans la maison, mais les flammes se répandirent si rapidement qu'il n'y avait pratiquement rien à faire.

"Peut-être la fournise a-t-elle explosé. Je ne sais pas.".

Joe Cyr, policier qui n'était pas de faction à ce moment, aida à sauver un vieil homme accroché à une fenêtre. Mais il était trop tard pour sauver un autre vieillard qui se montra à une autre fenêtre.

"Nous l'entendîmes crier", dit Cyr. "Mais nous ne pûmes pas l'atteindre et nous ne l'entendîmes pas appeler de nouveau.".

Le vieillard sauvé avec l'aide de Cyr se nommait Henry Heywood, 70 ans.

". . . La fumée et la chaleur étaient telles que je sortis par la fenêtre d'arrière et me tins sur la corniche. Je m'accrochai à la gout-

(suite à la page 9)

Le meurtrier est jugé fou

Toronto, 31 (P.C.)—Deux médecins ont déclaré, hier, que John Pica, 51 ans, de naissance russe, accusé du meurtre d'un homme qu'il croyait être l'intercepteur de sa correspondance, ne peut pas subir de procès à cause de folie. Le juge A. M. Lebel et un jury de la Cour d'Assise sont tombés d'accord sur ce sujet.

Pica s'est livré à la police le 27 octobre dernier, quelques minutes après avoir tiré M. Mike Bortnick, 52 ans, dans le dos, après une discussion au coin d'une rue. Il lui a aussi remis un revolver de calibre .38. M. Bortnick est mort à l'hôpital le même jour.

Me A. O. Klein, avocat de la Couronne a déclaré, hier, qu'il n'y avait pas de raison de croire que Pica croyait que M. Bortnick interceptait la correspondance qu'il recevait de sa fille qui est encore en Russie.

M. Bortnick, membre de plusieurs organisations communistes, gardait une photo de Staline au-dessus de son lit et fréquemment entrait en discussions avec Pica. M. Bortnick, de naissance étrangère lui aussi, n'avait pas de difficulté à recevoir la correspondance qui lui venait de derrière le rideau de fer, a dit la police.

Le Nouvelliste

FONDE EN 1920
Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par
La Cie de Publication du Nouvelliste Limitée,
365 RUE SAINTE-MARGUERITE
Téléphone Echange privé No 3000
EMILE JEAN, directeur-gérant

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, sur l'impression de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press à l'Associated Press, ou à l'agence Reuter ainsi que de toutes informations locales que Le Nouvelliste publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du NOUVELLISTE sont également réservés.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes Ottawa).

ABONNEMENTS

	12 mois	6 mois	3 mois	1 mois
Trois-Rivières (par malle)	$13.00	$6.75	$1.75	$1.25
Canada (par malle)	7.50	4.00	2.25	1.00
Cap-de-la-Madeleine (domicile)	8.50	4.50	2.50	1.00
Etats-Unis	10.00	5.25	3.00	1.25
Autres pays	13.00	6.75		

Trois-Rivières, mercredi 31 janvier 1951

Un premier pas vers l'élargissement de la rue Sainte-Marie

Une des meilleures nouvelles pour les automobilistes des Trois-Rivières depuis plusieurs années a été la récente déclaration du maire à l'effet que la ville avait fait l'acquisition de deux lisières de terrain pour assurer dès le printemps prochain l'élargissement du coin des rues Ste-Marie et Champflour.

Pour la somme de $14,000, la cité a acquis une lisière de dix pieds de largeur sur la rue Champflour, entre Ste-Marie et St-Thomas et une lisière de 20 pieds de largeur sur une longueur de 80 pieds, rue Ste-Marie.

C'est un cauchemar qui prend fin pour tous les automobilistes, les conducteurs de camions et d'autobus qui devaient faire des prodiges d'adresse pour s'engager sur la rue Ste-Marie ou en sortir.

Espérons que ce n'est là qu'un commencement et que la corporation prendra le plus rapidement possible les moyens pour assurer l'élargissement de la rue Ste-Marie jusqu'à la rue Niverville. On a parlé de procéder à l'homologation de la rue Ste-Marie. C'est excellent. C'est une mesure nécessaire. Mais on ne devrait pas s'arrêter là et si l'on veut que les travaux que l'on fera au printemps signifient réellement une amélioration de la situation actuelle, on ne devrait pas tarder à prendre des mesures pour que cet élargissement se continue le plus rapidement possible sur toute la longueur de cette artère qui devient de plus en plus la route du trafic lourd.

On pourrait prévoir au budget des prochaines années un certain montant pour l'expropriation qu'il faudra acquérir afin que dans quatre ou cinq ans tout au plus, la rue Ste-Marie devienne, de Champflour à St-Roch, un vaste boulevard qui déboucherait à la rue Belleteuille. Il faudra certes approcher les autorités du Pacifique Canadien pour savoir s'il n'y aurait pas moyen d'obtenir une lisière de terrain le long de la voie ferrée. Ce sera le temps d'aborder la question dès le début du mois prochain, lorsque le surintendant M. Frank A. Pouliot, viendra rencontrer la Chambre de Commerce des Trois-Rivières. Reparti sur une période de quelques années ce projet ne constituerait pas une charge très onéreuse pour la corporation et améliorerait une situation qui ira sans cesse en empirant.

Le rapport Hope est condamné par les libéraux de l'Ontario

Le parti libéral ontarien, récemment réorganisé, n'a pas tardé à prendre position sur le trop célèbre rapport de la commission Hope, suggérant une réforme radicale du système d'éducation de la province voisine.

Lors d'un récent caucus à Toronto, auquel assistaient tous les députés libéraux, non seulement le parti a-t-il pris l'engagement de ne pas mettre en vigueur les recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'éducation en Ontario, mais il a de plus réclamé l'adoption de la politique libérale en matière d'éducation définie par résolution au dernier congrès du parti pour se donner un chef.

Le rapport de la Commission Hope a mauvaise presse. On en chercherait en vain une approbation dans la presse ontarienne, même celle qui n'a jamais manifesté beaucoup de sympathie aux écoles séparées. On n'hésite même pas à le condamner du simple point de vue pédagogique. Ce serait forcer la note d'affirmer que les conclusions de la Commission ont constitué une surprise. Si l'on en ignorait la nature précise, on en connaissait au moins l'esprit. Les dissidents avaient dû en causer avec leurs amis et cela explique les dénonciations qui l'atteignirent longtemps avant que le gouvernement vînt prendre connaissance du rapport.

M. Frost, le premier ministre actuel de l'Ontario, n'est pas le parrain officiel de cette enquête. Elle est un legs de son prédécesseur M. Drew. Et celui-ci a fort bien pu ordonner la tenue de cette enquête sans en prévoir les aboutissants possibles. Ce n'aura pas été la première fois qu'un gouvernement est victime des bureaucrates qui le servent et qui trop souvent préparent son programme administratif.

Quoi qu'il en soit, le rapport Hope a été froidement accueilli par le premier ministre Frost. Son premier souci a été de dégager sa responsabilité et plus encore — il se le devait à titre de chef du gouvernement — d'affirmer que la Législature déciderait des réformes à faire en matière d'éducation. Le rapport Hope n'était qu'un rapport et rien de plus: ses auteurs ne pouvaient parler au nom de la province.

Les problèmes d'éducation ne sauraient en Ontario se séparer de ceux de la politique. De tout temps, ils y furent mêlés de près. Et le cours des années a vu s'affaiblir de plus en plus l'influence des groupes hostiles à l'enseignement catholique et à l'enseignement français. Tout parti sait qu'il ne peut se mettre à dos les éléments catholiques et de langue française . . . s'il tient à ne pas perdre le pouvoir.

Un bref examen du scrutin aux dernières élections générales en Ontario suffit à démontrer que le gouvernement conservateur n'aurait pas eu de majorité à la législature sans son succès dans les comtés franco-ontariens. C'est en jouant de sa générosité envers les écoles séparées — plus particulièrement en multipliant les promesses de générosité à venir — qu'il a pu gagner à peu près tous ces comtés. M. Frost a assez d'expérience politique pour se rendre compte que le moindre impair ne tarderait pas à le priver de tous ces sièges.

Les libéraux ontariens, qui y étaient solidement établis jusqu'aux dernières élections et qui le demeurent encore dans le domaine fédéral, guettent leur chance. Et même si M. Frost fait grise mine au rapport Hope, le rejette pour bien dire aux oubliettes, il n'est pas certain qu'il n'écopera pas durement du seul fait que l'idée de l'enquête sortit officiellement du cerveau de son prédécesseur au pouvoir.

La session d'Ottawa sera vouée aux préparatifs de défense de notre pays

L'état d'urgence qui règne dans tous les pays libres était manifeste à la lecture du discours du Trône, hier après-midi, au Parlement d'Ottawa. Le gouvernement canadien a admis sans joie, mais avec détermination, que les citoyens de ce pays peuvent s'attendre à d'autres sacrifices en vue de la paix, si menacée par l'intervention de la Chine communiste dans la guerre de Corée.

Ainsi, les députés seront-ils priés, à la présente session, d'investir le gouvernement de pouvoirs nouveaux et spéciaux qui permettront au Canada d'organiser sa défense et d'éviter en même temps le désarroi économique pouvant résulter de ces préparatifs. Ce qui donne à entendre que la résurrection des régies est très probable.

Notre pays consacrera un tel effort à s'armer que le gouvernement devra nommer un ministre affecté à la Production de la Défense. Le nouveau ministère devra veiller à ce que les forces armées aient tout l'équipement voulu pour participer à la victoire avec ou sans guerre.

M. Saint-Laurent confiera à la représentation parlementaire le soin d'approuver l'envoi par le Canada de troupes des trois armes outre-mer et notre participation à l'armée collective du Pacte de l'Atlantique.

Toutes ces mesures qui seront adoptées prochainement par les Chambres indiquent que le Canada n'entend pas tirer de l'arrière dans le camp des démocraties et s'acquittera honorablement de son rôle dans la résistance universelle contre le communisme. Les Canadiens seront placés sur un pied de guerre et leur gouvernement ne leur imposera pas cette situation de coeur gai; il y est forcé par les circonstances diaboliquement machinées à Moscou.

Il faudra aussi protéger notre front intérieur contre les prédicants communistes. C'est pourquoi Ottawa entend débarrasser de leur citoyenneté canadienne les citoyens qui prêcheront l'allégeance à la Russie communiste et manifesteront leur déloyauté envers le Canada. Là-dessus aussi, une mesure sera soumise au parlement.

En même temps, notre pays aidera certains pays arriérés du sud de l'Asie en leur procurant une assistance technique. Il contribuera ainsi à la puissance de ceux qui ont conjugé leurs forces pour résister aux hordes du Kremlin.

Le discours du Trône rappelle aussi l'urgence de la canalisation du Saint-Laurent comVient de s'ouvrir en somme, une des sesme partie à l'effort de guerre du Canada.
sions les plus graves dans l'histoire du Parlement d'Ottawa.

Traits de plume

Ce qu'est le fardeau du militarisme — même d'un militarisme mitigé — les Canadiens sont en voie de l'apprendre.

—oOo—

Attlee n'a pas caché la vérité aux Anglais: se réarmer c'est se vouer encore nombre d'années à vivre sous un régime d'austérité. Mais la possession de la liberté a toujours exigé un prix élevé.

—oOo—

On parle d'une grave scission au sein du parti communiste italien. C'est possible. Les Latins ont une tendance très naturelle à vouloir examiner les idées et à penser par eux-mêmes. Ceci s'oppose radicalement à la technique communiste.

—oOo—

Moscou offrirait à la France et à l'Italie un pacte de "non-agression". Ce sont les chefs communistes Thorez — un déserteur au front lors de la seconde guerre mondiale — et Palmiro Togliatti qui se feraient les porte-parole de Moscou. Mais qui pourra jamais croire à la signature de Moscou?

—oOo—

La C.C.F. reproche au gouvernement canadien de ne pas avoir encore reconnu le régime communiste de Pékin. Mais quand la C.C.F. a-t-elle réclamé la fin du boycotttage diplomatique des Nations Unies contre l'Espagne anticommuniste?

—oOo—

Ce qui complique le problème de la lutte en Indo-Chine, c'est la possibilité d'une intervention de "volontaires" communistes chinois. Mais la première expérience du genre — celle de la Corée — s'avère pour Pékin plus difficile que prévue au début. A cette guerre d'usure, la Chine communiste pourra-t-elle tenir indéfiniment?

—oOo—

Un confrère déplore le semi-secret dont on entoure maintenant les exécutions capitales au Canada. Un bref communiqué de l'autorité se borne à déclarer que le coupable a payé sa dette envers la société et expié son crime conformément à la justice des hommes. Nous croyons bonne la pratique actuelle. Elle a mis fin à la sensation et celui qui expie n'est plus servi jusqu'à ses dernières heures et même après en pâture à la curiosité morbide du public. Pourquoi ceux qui ont condamné à mort un être humain ne lui accorderaient-ils pas l'aumône du silence sur ses dernières heures de vie? Et chaque fois que se pose le désir d'étaler une telle misère, pourquoi ne pas se demander si, frappé directement par un tel drame de la vie, on ne préférerait pas le voir se terminer dans le silence de la prison ou lieu de le voir offrir en spectacle au grand public?

—oOo—

Attlee dit que l'impérialisme russe met en péril le mode de vie actuel de la Grande-Bretagne. Il appartient aux Anglais de le défendre en ne se refusant à aucun des sacrifices nécessaires. C'est le propre d'un peu tous les impérialismes de porter atteinte au mode de vie des peuples et l'impérialisme britannique n'a jamais échappé à ce reproche. L'impérialisme a toujours été l'asservissement sous une forme plus ou moins élégante, plus ou moins cruelle et barbare, des faibles à un fort et toujours au profit de ce dernier. Si l'on en doute, il suffit de relire l'histoire de l'impérialisme britannique pour s'en convaincre. L'impérialisme est toujours une manifestation de l'esprit de gain du genre humain et celui-ci se colore rarement de charité.

Villes et villages du Canada

Stellarton

Ville du comté de Pictou, en Nouvelle-Ecosse, située sur la rivière de l'Est, à environ 3 milles de New-Glasgow, sur le réseau des chemins de fer de l'état. C'est un centre ferroviaire important et la compagnie y opère un atelier de réparation pour les locomotives et les wagons.

A la suite de la découverte de gisements houillers, la ville prit le nom d'Albion Mines celui-là même de la compagnie qui exploite ces mines. Ce nom subsista de 1798 à 1889. Incorporée en 1889, la ville prit alors le nom actuel de Stellarton, donné en l'honneur des mines de charbon Stellar, qui s'étendent sous la ville.

Entre Canadiens de bonne volonté

La francisation des Cantons de l'Est

(par Eugène L'Heureux)

A l'occasion du quarantième anniversaire de sa fondation la "Tribune", de Sherbrooke, a publié un magnifique supplément, qui fait honneur non seulement à ce journal, mais à la Cité de Sherbrooke et à toute la région des Cantons de l'Est.

Nous profitons de la circonstance pour féliciter notre confrère sherbrookois de l'excellent travail qu'il accomplit en cette belle région, où la race canadienne-française a peut-être montré mieux encore que partout ailleurs son aptitude exceptionnelle aux conquêtes justes, pacifiques et durables.

Certes, la montée canadienne-française dans les Cantons de l'Est était commencée avant la fondation de la "Tribune". Mais il n'est pas téméraire d'affirmer que l'esprit large et généreux de ce journal, effet lui-même de la belle mentalité qui règne autour de lui, fut à son tour la cause de ce que l'esprit d'initiative et la bonne humeur se développent sans cesse dans toute cette région agricole, industrielle et culturelle où Sherbrooke prend figure de métropole.

La comme ailleurs, un journal comprenant sa mission d'organe régional s'est fait l'éveilleur du peuple, l'entraîneur de toutes les énergies, le coordonnateur de la pensée populaire, en collaboration constante avec les élites, à la hauteur elles aussi de leurs tâches constructives.

C'est comme ça que se bâtissent les pays.

x x x

Le Supplément du Quarantième Anniversaire débute par un substantiel article intitulé "La francisation des Cantons de l'Est" et rédigé par le rédacteur en chef de la "Tribune", notre sympathique confrère Louis-Philippe Robidoux.

Deux paragraphes résument l'histoire des relations entre les deux éléments ethniques durant la lutte pacifique pour la possession du sol et la suprématie politique dans les Cantons de l'Est. Les voici:

"Si ce ne fut pas toujours la grande harmonie entre l'élément de langue anglaise et l'élément de langue française ce fut, du moins, l'acceptation du fait dans la tolérance, qui devait se changer avec les années en pleine conciliation en pleine manifestation de bonne entente. Phénomène qui très certainement, n'a pas dû se produire en beaucoup d'autres endroits de l'Amérique du Nord avec autant de souplesse dans les moyens et résultats, et avec autant de saine et juste philosophie dans les esprits.

"Aujourd'hui, c'est avec le sourire que les gens d'un certain âge se rappellent l'humeur quelque peu belliqueuse que manifestaient, jadis, tous ceux à qui Carlton et Haldimand avaient concédé de larges portions de terre, lorsque venaient s'établir, dans ces mêmes parages, des Canadiens de langue française. Cette mauvaise humeur, à base de méfiance plus que toute autre chose, n'est plus qu'un souvenir. La confiance mutuelle a succédé à la méfiance et l'esprit de coopération a, depuis longtemps et à peu près partout, pris le pas sur ce qui n'avait été, en somme, chez quelques-uns, que de l'hostilité née d'un trop vif désir d'avoir à soi un fief impénétrable, exclusif. Nos concitoyens de langue anglaise ont compris — et ceci est à leur honneur — qu'à côté de la leur, une autre race forte avait des droits imprescriptibles et que l'affluence des colons d'extraction française, loin d'être incompatible avec le progrès et avec la prospérité d'une région aussi attrayante et riche que la nôtre, était un facteur précieux d'un brillant avenir."

Notre confrère utilise le texte d'un Anglo-Ontarien pour démontrer que les Anglo-Canadiens envisagent avec un judicieux réalisme la francisation d'une partie du pays destinée par les gouvernants d'il y a un siècle à demeurer une région anglaise. Voici ce qu'écrivait M. Fred Williams:

"Quand je connus Sherbrooke pour la première fois, il fallait qu'on parlât anglais pour y obtenir un emploi; aujourd'hui, il est presque impossible de se tirer d'affaires, si l'on n'est pas bilingue. Je ne me plains pas du changement; j'admets que les deux races y vivent en complète amitié, bien que les Canadiens français, étant l'immense majorité, y conduisent les affaires. La majorité gouverne et nul ne s'y objecte.

Et, sur ce point, M. Robidoux conclut:

"On aura noté cette phrase de M. Williams: "Je ne me plains pas du changement", qui démontre bien, comme nous le disions tout à l'heure, que, chez nos compatriotes de langue anglaise qui vivent à nos côtés, on n'entretien aucun ressentiment, aucune aigreur de ce que les Cantons de l'Est offrent aujourd'hui une tout autre physionomie que celle qu'ils présentaient il y a trois quarts de siècle.

"Et pourquoi se plaindrait-on du changement? Les Canadiens français, encore que profondément attachés à leurs croyances religieuses, à leur langue, à leurs coutumes et traditions, n'ont-ils pas, en maintes circonstances, donné les meilleures garanties de soumission et de déférence à la Couronne britannique? Les Canadiens français n'ont-ils pas toujours généreusement collaboré à toutes les entreprises susceptibles d'accroître le prestige du Canada sur la scène internationale?"

Avant longtemps, nous commenterons la deuxième partie de cet excellent article ,dont nos compatriotes peuvent tirer les leçons les plus profitables.

Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'"Opinion Libre", service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, Adresse postale: 2 de Calières, Québec.

Réception offerte par Mgr Martin aux marguilliers de Nicolet

Nicolet, 31 (D.N.C.)—Son Excellence Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, vient de rétablir une ancienne coutume qui avait été abandonnée depuis un certain nombre d'années, consistant à recevoir les marguilliers de la cathédrale à un souper au Palais épiscopal, au commencement de chaque année. Ainsi donc, MM. les marguilliers MM. Oswald Pinard, Jean-Baptiste Métivier, nouveau maire, Maurice René et Ladislas Beaulac, accompagnés de M. Jean-Baptiste Duguay, marguilliers sortant, de MM. Arthur Marlin, père de Son Excellence Mgr Albertus Martin et Harry Martin, onde de Son Excellence ont été les invités d'honneur de l'évêque de Nicolet il y a quelques jours.

L'énergie électrique en France

Paris, (S.I.F.)— L'électricité de France publie le premier rapport de gestion établi depuis sa création en 1946.

Dans la première partie de ce document, il est relevé notamment qu'en 1948, malgré les restrictions imposées par la sécheresse, la France a consommé 30,800 millions de kwh., soit 45% de plus qu'en 1938.

En ce qui concerne l'équipement, 32 usines ou groupes nouveaux hydroélectriques, représentant une production annuelle de 2 milliards de kwh., ont été mis en service de 1946 à 1948. Durant la même période 3.549 kilomètres de lignes ont été installés.

Dans les territoires français d'outre-mer, des travaux énergétiques sont actuellement en cours pour un montant de l'ordre de 15 milliards de francs.

Dans sa seconde partie, le rapport commente les problèmes financiers, auxquels l'E.D.F. a dû faire face, en se substituant à 1,300 sociétés électriques diverses.

Les résultats bruts d'exploitation ont été les suivants:

1946-1947 (19 mois) recettes: 65.8 milliards; dépenses 59.7;

1948: recettes: 96.7 milliards; dépenses 68.1;

1949: recettes 121.6 8 billards dépenses 100.3.

Le rapport indique également que le prix de l'énergie s'établit aujourd'hui en moyenne pondérée à un coefficient de 12 par rapport 1938, l'indice des prix de gros des produits industriels étant de 25.94 (Août 1950). Il estime que l'E.D.F. pourrait sur la base des conditions économiques du premier semestre 1950, assurer son équilibre financier autour du coefficient 15.

Une mesure de cette nature conclut le rapport, contribuerait à l'auto-financement des travaux neufs et faciliterait la poursuite d'une saine politique commerciale, en vue de favoriser l'essor des applications de l'électricité.

Diner-causerie du J. Commerce

Un diner-causerie de la Chambre de Commerce des Jeunes aura lieu ce soir, à six heures et trente, à l'hôtel St-Maurice.

Le conférencier invité pour la circonstance sera M. Paul Martin, secrétaire-administrateur de la Commission de l'Exposition qui parlera de la Foire internationale de Toronto. Il sera présenté par Jean-Marie Derome et remercié par Fernand Beaudoin.

M. Martin présentera également un film sur la foire torontoise. Des certificats seront remis aux nouveaux membres.

Il y aura enfin rapport des activités depuis le début de l'année fait par le président Maurice Faucher.

Les membres sont invités d'assister en grand nombre.

La vieillesse, votre problème à vous

La vieillesse vous atteindra, mais elle n'entraîne pas nécessairement l'incapacité totale, déclare le docteur Max Jacobson.

Dans SÉLECTION du Reader's Digest de février, il démontre comment la science aide les personnes vieillissantes à prévenir une dégénérescence prématurée, et explique comment l'application d'idées fausses sur ce sujet peut vraiment accélérer le déréglement physique. Ne manquez pas de lire des conseils pratiques d'un spécialiste qui a consacré des années au traitement des vieillards. Sélection du Reader's Digest de février contient 24 autres articles passionnants tirés des meilleures publications de l'heure.

Concours de sciage à la Baie Trinité

On aperçoit sur cette photo les douze concurrents qui ont participé au concours organisé par la St-Lawrence Paper Mills Co. Ltd dans ses chantiers de la Baie Trinité. De gauche à droite, première rangée, à l'extrême droite, MM. Emmanuel Proulx et Gérard Deschênes; deuxième rangée, devant la buche, MM. Emilien Roussel, Antonio Gauthier, Ernest Simard et Lorenzo Audet; troisième rangée, derrière la buche, Roland Perron, le champion, Dieudonné Heppel, Hermel Huard, Robert Beaudoin, derrière Roussel, André Morin et Solomon Côté.

But légal du recensement au Canada

Ottawa, 31— Le neuvième recensement du Canada, qui sera effectué en juin, cette année, repose sur des exigences fondamentales qui remontent à la Confédération. Subordonnément à l'article 51 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1871, il fut décrété qu'après le recensement de 1871 et après chacun des recensements décennaux subséquents, la représentation des provinces serait répartie de nouveau par l'autorité de la manière et à compter de l'époque que le Parlement du Canada pourra prescrire. Cette répartition devait se faire conformément à certaines règles, dont la principale voulait que la province de Québec eût un nombre fixe de députés (65) et qu'aux autres provinces fût attribué un nombre de députés proportionnel au chiffre de leur population respective "comme le sera le nombre soixante-cinq au chiffre de la population constatée de Québec."

En 1946, l'article 51 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique a été abrogé et remplacé par un nouveau qui se lit comme il suit::

"Le nombre des membres de la Chambre des communes est de 255 et la représentation des provinces à ladite Chambre doit, dès l'entrée en vigueur du présent article et, dans la suite, sur l'achèvement de chaque recensement décennal, être rajustée... sous réserve et en conformité des règles suivantes — lo sous réserve des dispositions ci-après, il est attribué à chacune des provinces un nombre de députés calculé en divisant la population totale des provinces par 254 et en divisant la population de chaque province par le quotient ainsi obtenu."

Ce nouvel article abolit donc l'ancienne disposition de l'Acte, en vertu de laquelle le Québec recevait une représentation fixe d'après laquelle celle des autres provinces était calculée. En conséquence, le nombre de députés à la Chambre des Communes a été augmenté de 245 à 255 (y compris un représentant du Yukon).

En vertu de la modification de 1947, la représentation de la province de Québec a été portée de 65 à 73; celle de l'Ontario, de 82 à 83; de la Nouvelle-Ecosse, de 12 à 13; et de la Colombie-Britannique de 16 à 17. Le Manitoba et la Saskatchewan ont perdu chacune un siège, la nouvelle représentation du Manitoba étant de 16 et celle de la Saskatchewan, de 20. La représentation des trois autres provinces est demeurée la même, soit: Nouveau-Brunswick, 10; Ile du Prince-Edouard, 4; et Alberta, 17. Lors de son entrée dans la Confédération, à minuit le 31 mars 1949, Terre-Neuve a obtenu sept sièges, ce qui porte la représentation totale à la Chambre des Communes à 262.

Depuis 1941, certains déplacements importants de la population se sont produits entre les provinces et l'on peut compter que, à la suite du recensement de 1951, lors du prochain remaniement de la carte électorale, il se produira de nouveaux changements dans la représentation des provinces.

Concours gagné par un bûcheron du bas St-Laurent

La St-Lawrence Paper Mills Co. Ltd, a tenu son premier concours annuel de sciage sur ses chantiers de la Baie Trinité. Dans ce concours, chaque camp était représenté de même que la compagnie par un homme, d'après un premier concours éliminatoire qui avaient eu lieu dans chaque camp la semaine précédante. Voici la liste des concurrents suivant l'ordre du résultat du concours.

Roland Perron, 19 ans, 175 lbs, de Matane, Qué. du camp Jos. Perron; Dieudonné Heppel, 28 ans, 170 lbs, Ste-Blandine, Qué., du camp Alex. Tardif; Hermel Huard, 26 ans, 190 lbs, de la Baie Trinité, Qué., représentant la compagnie; Emilien Roussel, 20 ans, 135 lbs, de St-Joseph-de-Lepage, Qué., camp Philippe Thibault; Robert Beaudoin, 27 ans, 185 lbs, Matane, Qué., camp MCaurice Langlois; Ernest Simard, 40 ans, 175 lbs, St-Luc-de-Matane, Qué., camp Louis Caron; André Morin, 23 ans, 180 lbs, Lac Amqui, Qué., camp Georges Therrien; Antonio Gauthier, 27 ans, 155 lbs, St-Anselme, Qué., camp Georges Otis, Lorenzo Audet, 23 ans, 142 lbs, Val Briant, Qué., camp Léopold Perron; Solomon Côté, 30 ans, 143 lbs, Pointe-Jaune, Gaspé, Qué., camp Hector Côté; Emmanuel Proulx, 26 ans, 170 lbs, St-Narcisse de Rimouski, Qué., camp Albert Lepage; Gérard Deschesnes, 27 ans, 150 lbs, St-Marcellin, Qué., camp Jimmy Forbes.

La coupe a été pratiquée sur des pièces d'épinettes dégelées de 10 pouces de diamètre. Ce concours a attiré une foule considérable qui a démontré un grand intérêt et a applaudi le champion local, Roland Perron, qui a aussi reçu des félicitations des directeurs de ce magnifique concours, MM. T.K. Stephens, L. Deroy, H. Durette agissaient comme juges; M. H. Caron représentait la Shufly-Dietrich-Atkins Co. Ltd; MM. R. Poulin et L.P. Chouinard étaient chronométreurs. L'abbé Gamache, curé de la paroisse, assistait aussi au concours. Il est resté de ce concours que le champion Perron fera un solide concurrent pour représenter la compagnie au concours de sciage à la convention Woods, en mars prochain.

Ils paient l'amende

Deux accusés se sont avoués coupables hier matin devant son honneur le juge Edouard Langlois, de la Cour des sessions de la paix, et ont payé $5. d'amende pour ne s'être pas munis de licences de radio.

La grippe vous a-t-elle abattu?

Si oui, il serait peut-être bon que vous preniez des pilules "Milburn's Health and Nerve Pills" pour vous aider à vous remettre d'aplomb. Les pilules "Milburn's Health and Nerve Pills" contiennent du fer et d'autres reconstituants. Elles aiguisent l'appétit et favorisent un sommeil réparateur. Les pilules "Milburn's Health and Nerve Pills" ont aidé des milliers de gens à se débarrasser des suites de la grippe plus rapidement. 65c à toutes les pharmacies.

ESSAYEZ

MILBURN'S HEALTH and NERVE PILLS

De $50 à $1000
Sans endosseurs ni garanties négociables!

Service rapide. Household Finance vous prête rapidement l'argent qu'il vous faut.

Sans endosseur. Empruntez jusqu'à $1000 pour *toute* raison valable. Prêts accordés sur votre seule signature.

Sage mode de remboursement. HFC, une maison amicale et sûre, offre des modes de remboursement qui conviennent à vos besoins. Vous avez jusqu'à 24 mois pour rembourser. On préfère le service rapide, courtois et sûr de la HFC. Adressez-vous à la HFC aujourd'hui même!

De l'argent quand vous en avez besoin!

HOUSEHOLD FINANCE

J. E. Levesque, gérant
1401 rue Royale
Tél. 5103 TROIS-RIVIÈRES, P.Q.

J. R. Vaillancourt, gérant
SHAWINIGAN FALLS. 48b, 3e rue, 3e étage de l'édifice Carrier. Tel. 4414
Heures de bureau: 9 à 5 ou sur rendez-vous

La Cie de Bois St-Laurent Limitée
BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
12, rue Fusey Cap-de-la-Madeleine
Tél.: 1461

Le Nouvelliste
TROIS-RIVIERES, 31 JANVIER 1951

COMMANDEZ VOTRE
HUILE à CHAUFFAGE 5500
PENN - MASS

Synode diocésain convoqué à Nicolet pour le mois de juin

Mère Marie Pélagie assistante générale des Filles de Jésus

Le Conseil Général des Filles de Jésus, de Kermaria (France) vient de promouvoir au poste

d'Assistante Générale, la Révérende Mère Marie-Pélagie Assistante Provinciale depuis un an à Kermaria des Trois-Rivières.

Pour la première fois dans l'Histoire de la Congrégation une Canadienne est appelée à remplir une fonction aussi importante; c'est une preuve manifeste que l'Autorité majeure reconnait en Mère Marie-Pélagie, des qualités éminemment supérieures qui la rendent compétente dans l'administration générale de l'Institut.

Saint-Prosper, (sa paroisse natale) ses anciennes élèves et toute la région s'honorent de cette heureuse nomination et forment des vœux pour que soient accordées à la Rév. Mère Assistante Générale, qui assume de nouvelles et lourdes responsabilités, une santé prospère, tous ceux qui contribuent au développement de l'oeuvre si florissante des Filles de Jésus.

Prochain dîner-causerie de notre Chambre de Commerce

Le prochain dîner-causerie de la Chambre de commerce aura lieu lundi, le 12 février, à 6 h. 30 du soir, à l'hôtel Saint-Maurice, sous la présidence de M. Crammond-O. Baptist.

M. Frank-A. Pouliot

Il sera suivi d'une assemblée régulière de la Chambre.

L'hôte d'honneur sera M. Frank A. Pouliot, surintendant-général du Pacifique Canadien pour le district de Québec et ancien député provincial de Missisquoi.

Au même dîner, son honneur le maire J.-A. Mongrain distribuera aux gagnants les trois trophées donnés par la Chambre de commerce pour stimuler le concours d'illumination du temps des fêtes. Les maisons qui ont mérité ces trophées sont J.-L. Fortin Ltée, le magasin Gérard Fortier et la bijouterie J.-D. Vallière.

Plusieurs invités des autres villes de la région seront présents, notamment des citoyens très distingués de Shawinigan ville-soeur, dont l'émulation a tant aidé les organisateurs de notre campagne d'illumination, organisateurs formés en comité sous la présidence de M. Marcel Descôteaux.

M. Claude Gauthier, représentant du Québec à la Chambre de commerce du Canada, dira probablement quelques mots aux membres de la Chambre locale.

Un item a été porté à l'ordre du jour de l'assemblée générale. Il annonce une résolution qui doit porter de trois à six membres l'effectif du comité d'élection. Un avis de motion a été présenté à cet effet à l'assemblée générale du 28 novembre.

Le prix du couvert sera de $1.50.

Même s'ils ne sont pas membres de la Chambre, les citoyens, qui ne sont intéressés au concours d'illumination, y sont cordialement invités.

Pointe-du-Lac s'oppose à la majoration du taux d'autobus

Pointe-du-Lac, 31 (Spécial) — Le Conseil de la corporation de la Pointe-du-Lac, lors d'une assemblée spéciale tenue lundi soir dernier, a approuvé une longue contre-requête qui a été envoyée à la Régie des Transports, relativement à la majoration des tarifs de la compagnie d'autobus Carrier et Frères.

Cette compagnie, en date du 15 décembre 1950, avait adressé à la Régie des Transports une requête pour augmenter ses tarifs, sur les lignes de Trois-Rivières, de Shawinigan et de Grand'Mère. Cette demande, qui représente une hausse de sept pour cent, repose sur l'application du système Fournier, une échelle de tarif reconnue dans ce genre d'industrie.

La contre-requête de la municipalité de la Pointe-du-Lac se lit comme suit:

Requête à la Régie des Transports

Copie d'une requête passée à une assemblée spéciale du conseil de la corporation municipale de la visitation de la Pointe-du-Lac, en date du 29 janvier 1951.

Attendu que la Régie des Transports a émis une ordonnance portant le No 4329 en date du 15 décembre 1950, permettant à la Cie d'autobus Carrier & Frère Ltée d'opérer des rajustements et augmentations de taux sur leurs services d'autobus.

Attendu que sur certaines catégories de billets, l'augmentation serait jusqu'à 33⅓%.

Attendu que l'augmentation moyenne adulte est de 19%.

Attendu que sur les billets de voyageurs journaliers ou écoliers une clause indique que les dits livrets doivent être employés dans les dix jours de leur vente au client, sans tenir compte du fait qu'un écolier ou un journalier peut-être malade 3 ou 4 jours ou cesser de travailler, changeant ainsi de tarif des billets qu'il aura dépensé, lors du remboursement de ses billets non usagés, si remboursement il y a.

Attendu que la requête de la Cie Carrier et Frère Ltée spécifie que le tarif actuel comporte une réduction d'environ 20% de tous les prix du passage simple ou de base jusqu'à $1.45 une réduction pour l'aller et retour de 10% du prix de base quand celui-ci est de $1.50 ou plus, une réduction de 30 à 40% pour les séries de billets en coupures de 10 et 25 respectivement et pour les enfants et les écoliers, une réduction de 50% du prix de passage simple pour adultes, en ignorant que la clause obligeant certaines catégories de passagers à dépenser leurs billets dans les 10 jours, chose qui s'évalue et qui doit entrer en ligne de compte.

Attendu que l'augmentation de 7% tel qu'indiqué dans la requête est dépassée de 12% pour les catégories de billets qui se vendent le plus et de 26⅔% pour les catégories de billets de famille, quoiqu'il y ait une diminution de 14% sur les billets d'écoliers, le trajet Pointe-du-Lac Trois-Rivières est de beaucoup trop affecté par la dite augmentation.

(Suite à la page 8)

LAVAGE DE COUCHES
TROIS-RIVIERES DIAPERS
Service de Couches
ENRG. Tél.: 1611

Ce soir à 7.30 heures à l'Académie de La Salle

Tous les membres de l'Adoration Nocturne sont convoqués à une heure d'adoration qui aura lieu ce soir à la chapelle de l'Académie De La Salle, à 7.30 heures, à l'occasion des Quarante-Heures dans cette institution. Entrée par la porte de l'Auditorium, rue Laviolette.

Médéric Dufresne,
Président

A VENDRE
Austin sedan 1949
endommagé
S'adresser à Tél.: 803

EN VENTE
FIXTURES ET COMPTOIRS
de biscuits et bonbons
à la
BONBONNERIE ROYALE
1628, rue Royale
Il faut absolument libérer ce local aujourd'hui... Aucune offre raisonnable refusée.

Un quart de siècle de syndicalisme agricole

La paroisse d'Yamachiche célèbrera, au cours de l'été, ses vingt-cinq ans de syndicalisme agricole. En effet, c'est en 1926 qu'était fondé dans cette paroisse le premier syndicat de l'Union catholique des cultivateurs dans le diocèse des Trois-Rivières. Les trois pionniers du mouvement vivent encore, et continuent à se dépenser pour l'avancement de leurs frères paysans. On reconnait, sur la photographie du haut, les premiers président, aumônier et secrétaire de ce syndicat: M. le commandeur Omer E. Milot, M. le chanoine Elzéar de Carufel et M. l'abbé Ernest Jacob. Plus bas, on aperçoit les principaux animateurs de l'assemblée annuelle d'hier: près de la table, M. le commandeur Omer E. Milot, M. Clovis Héroux, maire de la paroisse et secrétaire de l'U. C. C., M. Jules Montour, maire de la banlieue, M. le chanoine Elzéar de Carufel, M. l'abbé Ernest Jacob, aumônier diocésain de l'U. C. C., MM. A. Bourassa et L. Girardin.

La Commission scolaire aura un surplus, mais celui-ci ne pourra absorber tout le déficit de l'année fiscale de six mois

Les premiers six mois de son année budgétaire 1950-51 indiquent que la Commission des Ecoles catholiques aura un surplus appréciable au 30 juin et qu'elle pourra ainsi combler en partie un déficit alors lourd du passé.

Son budget actuel juillet-juin comporte des revenus et dépenses prévus équilibrés à $784,489.90.

Jusqu'au 31 décembre, le total des dépenses a été de $313,704.57. Le solde disponible pour payer les dépenses des six derniers mois est donc de $470,785.33.

A leur dernière séance, les commissaires d'écoles ont étudié à ce sujet un rapport soumis par leurs vérificateurs du bureau René de Cotret, Ferron, Nobert et Compagnie.

Leurs dépenses des six derniers mois de l'année budgétaire seront plus élevées en raison des salaires payés aux instituteurs et institutrices. Chez les laïcs, les salaires distribués à la fin de l'année scolaire, soit en juin, comportent les paiements des vacances pour juillet et août. Chez les professeurs religieux, les paiements sont distribués d'après la période de dix mois de l'année scolaire. Quatre mois de leurs salaires reposent ainsi sur première moitié du budget et les six autres mois sur la deuxième moitié du budget.

La Commission Scolaire, dont les dépenses sont sujettes à l'inflation comme celles de tous les corps publics, croit, cependant, devoir finir son année financière avec un surplus assez édifiant.

Elle répondra là-dessus au désir de la Commission municipale, en même temps qu'à son désir à elle d'administration rationnelle, car il reste à combler des vides dans son trésor.

Elle a connu, l'an dernier, une année financière de six mois — janvier - juillet - une année qui faisait le pont entre les budgets janvier-décembre du passé et les nouveaux budgets juillet-juin. Comme elle n'a retiré aucune taxe des contribuables durant cette première moitié de 1950, elle a accusé, au 30 juin, un déficit de $376,816.89.

Heureusement, elle possédait, à ce moment-là, des surplus accumulés au total de $216,000. Le déficit de l'année fiscale janvier-juin 1950 a complètement absorbé ces surplus et laissé, de plus, un total de $168,900.96 dans la colonne rouge comme déficit à absorber par des surplus subséquents.

Le prochain surplus, celui du mois de juin, ne pourra éteindre ce déficit que dans la proportion de la moitié tout au plus.

La situation financière de la Commission des Ecoles catholiques est saine, sans doute, mais MM. les commissaires ont dû emprunter déjà pour construire et agrandir des écoles, ils devront bientôt emprunter encore pour les mêmes fins, aussi pour l'acquisition de terrains des écoles futures des quartiers neufs, Spémont et de Normanville.

Son service de la dette s'en trouvera grandi d'autant durant les années fiscales à venir.

Le taux de la taxe scolaire est de $1.70. Cette taxe est censée rapporter $715,600 au budget scolaire de 1950-51. Pendant les premiers six mois, la Commission Scolaire a retiré $69,489.90 d'autres sources, y compris $65,628.39 de la taxe de vente et $3,075 de rétributions mensuelles.

Les frais d'enseignement et d'entretien des écoles ont été de $266,249.65 de juillet à décembre, les frais d'administration, de $13,221.33; ceux des services auxiliaires, de $17,929.05; ceux du service de la dette, de $3,546.29; et les autres dépenses, de $12,757.75.

"Il y a place pour tous où grandir partout au Canada"

M. J.-H. MacKey, gérant des relations extérieures de l'Industrial Acceptance Corporation of Canada, hôte d'honneur du Rotary-Club des Trois-Rivières, hier midi, a dédié sa causerie au Canada illimité. "Il y a place pour tous où grandir partout au Canada", a-t-il déclaré et, après sa vibrante conclusion, les Canadiens de toutes les origines qui assistaient au déjeuner auraient chanté avec plus d'enthousiasme que jamais notre hymne national "O Canada".

Plusieurs convives y sont allés de leurs suppositions sur les origines de M. MacKey. "C'est un Ecossais", ont dit les uns. "Non, ce doit être plutôt un Irlandais", ont répondu les autres. Canadien tout court, est-il mieux de dire pour qualifier ce citoyen dont les ancêtres sont venus de la verte Erin partager le bonheur de vivre dans l'abondance du Canada.

Le déjeuner, servi à la salle Jacques-Cartier du Château de Blois, a été présidé par M. Gaston Baribeau. L'hôte d'honneur fut présenté par M. Georges Clair, rotarien, et remercié par M. Donat Bisson, également rotarien.

M. MacKey s'est dit heureux et chanceux de posséder un emploi qui l'a transporté à plusieurs reprises d'une côte à l'autre et d'avoir pu observer l'épuisable versatilité du territoire canadien. Il a d'abord rendu un hommage filial à la démocratie canadienne qui offre à l'individu un maximum de liberté en même temps que l'occasion supérieure de prospérer avec sa famille. Un trop grand nombre de Canadiens, a-t-il déploré, ne goûtent pas assez leur bonheur de vivre au Canada, parce qu'ils ignorent les possibilités dont ils sont comme enveloppés de toutes parts.

M. MacKey, patriote dans le vrai sens du mot, n'entend pas être un Canadien d'Europe et il a salué avec ferveur la loi de la citoyenneté canadienne adoptée en 1947, loi par laquelle notre patrie a été enfin reconnue dans le monde comme pays authentique, comme patrie de citoyens de toutes les origines fiers d'exhiber leurs qualités de Canadiens.

(Suite à la page 8)

La bibliothèque possède actuellement 23,000 livres

La Bibliothèque des Trois-Rivières possède actuellement 23,000 volumes et met à la disposition du public par son service de la cinémathèque 225 films. Au cours de l'année écoulée, elle a prêté à ses comptoirs 61,727 volumes et 1,583 films. C'est ce que révèle la lecture du rapport annuel de Mlle Claire Godbout, bibliothécaire en chef, qui a été remis aux membres du conseil lors de la dernière séance.

La Bibliothèque publique des adultes possède une collection de 12,000 volumes. Au 31 décembre dernier, elle comptait 2,065 abonnés inscrits. La filiale St-Maurice, ouverte en novembre 1949, compte 1,200 volumes et 600 abonnés inscrits au 31 décembre. Les livres prêtés durant l'année ont été de 21,927 au premier endroit et de 11,272 au second.

La bibliothèque des jeunes a une collection de 10,000 volumes et 4,678 abonnés. De janvier à décembre 1950, elle a prêté 28,528 livres. Elle pourvoit en outre à trois services extérieurs sont: les dépôts annuels en huit écoles; les collections aux classes et un dépôt à l'hôpital St-Joseph pour les enfants. Il est à noter que les chiffres pour les abonnés inscrits et les livres prêtés ne tiennent pas compte de ces services extérieurs.

Le nombre d'abonnés à la bibliothèque des adultes n'a cessé d'augmenter depuis trois ans. Le même phénomène s'est automatiquement manifesté chez le nombre des visiteurs et des livres prêtés. En 1948, 864 abonnés ont rendu 7,045 visites à la bibliothèque pour emprunter 11,535 livres. En 1949, le nombre des abonnés était passé à 1505, celui des visiteurs à 11,061 et celui des livres prêtés à 17,027. Enfin en 1950, on enregistra 2,065 abonnés, 12,552 visiteurs et 21,927 livres prêtés.

La moyenne des volumes prêtés a été de 961 par mois en 1949, 72 par jour en 1949 et 97 par jour en 1950.

Ce rapport a été soumis à l'occasion de la demande d'octroi annuel. La demande a été reportée au prochain budget actuellement en étude.

Whist de la L.O.C. au parc Lemire

Le whist hebdomadaire organisé au profit de la Villa des Loisirs de la paroisse Ste-Cécile aura lieu ce soir, à huit heures, au lieu de jeudi. Comme d'habitude il se tiendra au Parc Lemire.

Les prix pour les gagnants sont toujours aussi nombreux et de grande valeur. Tous sont cordialement invités à se rendre en foule.

Condamnés pour avoir possédé illégalement des liqueurs alcooliques

Deux citoyens des environs de la ville, ont été condamnés chacun à $50. d'amende ou à un mois de prison par son honneur le juge Edouard Langlois, de la Cour des sessions de la paix, après avoir plaidé coupables à l'accusation d'avoir possédé illégalement des liqueurs alcooliques.

Les plaintes ont été portées contre eux par la Régie des Liqueurs de Québec, représentée à la Cour par Me Jean de Celles.

Un décret de Mgr Martin est lu à cet effet dans les églises de son diocèse — Officiers

Nicolet, 31 (D.N.C.) — Un décret lu dans toutes les églises du diocèse de Nicolet, nous apprend que Son Exc. Mgr Albertus Martin vient d'annoncer la tenue d'un synode diocésain dans sa ville épiscopale les 25, 26 et 27 juin.

Il est du devoir de l'Evêque de promouvoir chez le clergé et les fidèles de son diocèse la foi catholique, la saine doctrine et le progrès dans les vertus chrétiennes. Les usages ecclésiastiques, les prescriptions du saint Concile de Trente et le Code de Droit canonique lui imposent l'obligation de tenir, au moins tous les 10 ans, dans son diocèse, les assises d'un synode diocésain.

Jusqu'à ce jour les prédécesseurs de l'évêque actuel n'ont pu répondre, comme ils le désiraient, à cette légitime exigence de la discipline ecclésiastique. Ils se contentèrent, en raison des circonstances, de promulguer les lois diocésaines dans des Mandements ou Circulaires, ou encore à l'occasion des retraites pastorales, de donner les directives nécessaires ou utiles au clergé et au fidèles. Mgr Albertus Martin, a pensé que l'heure était venue de codifier les lois diocésaines, de constater, à l'occasion de ces assises, le abus qui auraient pu s'introduire insensiblement dans son diocèse et de donner au ministère pastoral les impulsions qu'exigent les temps difficiles que nous traversons.

Son Excellence a ordonné à tous les prêtres synodaux de ce diocèse de prendre part à ces réunions solennelles qui s'ouvriront à la Cathédrale, le 25 juin, à 9.30 heures du matin.

Au dit Synode, Son Excellence invite tous ceux qui sont tenus d'y assister, conformément au canon 358 paragraphe 1. Il invoque aussi quelques autres clercs, les uns et les autres étant tous contenus dans la liste suivante: Mgr le Vicaire général, Messieurs les Chanoines titulaires et honoraires du Chapitre de l'Eglise Cathédrale; Messieurs les Vicaires forains; Messieurs les Supérieurs du Grand et du Petit Séminaire; Monsieur le curé de la Cathédrale; Messieurs les curés et desservants de toutes les paroisses et dessertes du diocèse ou les Rév. Pères Supérieurs des maisons religieuses du diocèse; Messieurs les membres de la Curie diocésaine; Messieurs les Membres du Conseil du Petit Seminaire; Messieurs les Aumôniers des Maisons religieuses ou pieuses du diocèse; Messieurs les Aumôniers diocésains des mouvetion Catholique ou sociale et des aumônes, ocuvres diocésaines; d'Ac-

(Suite à la page 8)

L'U. C. C. diocésaine songe à rendre hommage à trois de ses membres fondateurs

Yamachiche, 31 (De notre envoyé spécial) — Le syndicat de l'Union catholique des cultivateurs célèbrera, au cours de l'été, le premier quart de siècle de son existence et honorera trois de ses fondateurs, M. le chanoine Elzéar de Carufel, aumônier-fondateur, M. l'abbé Ernest Jacob, secrétaire-fondateur et aumônier actuel de l'U.C.C. du diocèse, et M. le commandeur Omer Milot, premier président.

C'est ce qui a été annoncé officiellement, hier après-midi, à l'issue du congrès annuel du syndicat local de l'U.C.C. Les quelque cent trente membres de cet actif syndical, le premier du diocèse, assistaient à cette assemblée tenue en la salle des Chevaliers de Colomb. Les plans des fêtes du vingt-cinquième anniversaire du syndicat ont été brièvement esquissés, et ont reçu l'approbation enthousiaste de l'assistance.

L'assemblée annuelle comportait la présentation de quelques films éducatifs, la lecture de rapports des différents comités de l'U.C.C.

M. Gérard Champoux, agronome et propagandiste de la fédération des Trois-Rivières a tenu la vedette au cours de l'après-midi, en résumant les progrès accomplis au cours de l'année dans l'organisation des bûcherons et dans le domaine de l'assurance agricole. Il a également montré quelques exemples de l'intelligente publicité qui se fait aujourd'hui à travers tout le pays sur la valeur des produits laitiers. Il a remercié les cultivateurs pour avoir permis cette publicité qui contribue à l'amélioration de la Nation tout en propageant la vente des produits de la ferme.

Une paroisse prospère

De l'ensemble des travaux soumis à l'attention des membres du syndicat de l'U.C.C., il se dégage l'impression que la paroisse d'Yamachiche est sur la voie qui mène à la prospérité.

C'est d'abord M. le maire Omer St-Louis qui rappelle la nécessité, pour tous les cultivateurs, d'unir leurs forces. "C'est un droit et un devoir pour chaque cultivateur, dit-il, d'unir sa destinée à celle de son voisin, afin de continuer, pour la classe qu'il représente, un sentiment de fierté et de fraternité.

"Le village d'Yamachiche ne peut que ressentir avantageusement l'activité déployée par le travailleur du sol, car nous n'oublions pas que Yamachiche est une paroisse profondément agricole, et que notre grande industrie est la culture des terres grasses du lac St-Pierre. Lorsque le cultivateur est prospère, les villageois s'en ressentent grandement, nos marchands en font témoignage. Encore faut-il que nos cultivateurs sentent bien que nous sommes tous solidaires. Nous profitons de la circonstance pour demander qu'à prix et à qualité égaux, on encourage d'abord nos marchands locaux.

"Je souhaite aux présentes assises plein succès. Nous ne doutons pas que les études sérieuses de la journée porteront des fruits, et qu'ainsi on continuera à montrer qu'Yamachiche toujours bat la marche et va de l'avant. Si, pour des raisons administratives, nous comptons deux corporations municipales, il ne faudrait pas croire que nous avons élevé la discorde."

(Suite à la page 8)

La mission Sainte-Thérèse préfère s'annexer à la ville et le reste irait aux Forges

Ces jours derniers, eut lieu à l'école No 5 du Chemin des Forges, l'assemblée du comité de la paroisse de St-Michel des Forges. Cette assemblée, la première du genre, les membres passèrent à l'élection du président et du secrétaire. M. Ferdinand Masse fut élu président et en second lieu M. Jean-Louis de Châteauneuf secrétaire.

Le président élu en profita, dans une courte allocution, pour rappeler le travail immense qu'avait à faire ce comité formé par les contribuables.

Le travail commença par le rapport des représentants de chaque arrondissement. Tous étaient d'accord pour l'accomplissement de la division de la paroisse des Forges de la paroisse des Trois-Rivières, à l'exception des représentants de Ste-Thérèse, qui avaient eu auparavant une assemblée des propriétaires de l'endroit, donnant ordre et aussi autorisation de faire rapport de ses décisions à tous les concernés, ce qui suit:

1o—Que la Mission Ste-Thérèse prenne toutes mesures pour en arriver à une séparation de la Municipalité de la paroisse des Trois-Rivières.

2o—Que cette assemblée supporte le projet présenté à l'assemblée du 21 janvier tenue à l'école du Chemin des Forges, mais avec la restriction que les propriétaires de la Mission Ste-Thérèse continueront leurs efforts pour l'annexion à la Cité des Trois-Rivières en reconnaissant que l'intérêt de la Mission Ste-Thérèse est plutôt dans l'annexion à la Cité des Trois-Rivières.

A la suite de ce rapport, qui amena de longues discussions, le comité décida, qu'il était plus favorable pour la Mission Ste-Thérèse de s'annexer à la ville des Trois-Rivières, et qu'en plus, il y avait dé à une requête des contribuables adressée au département des municipalités à Québec depuis l'an passé.

Ce travail fait, les membres passèrent à la détermination des limites de cette nouvelle paroisse. Une résolution fut à cet effet proposée et secondée par M. Rosaire Gaudet et secondée par M. Donat Boisselle que: Le comité adopte en principe la séparation de la paroisse des Trois-Rivières, et qu'une nouvelle paroisse soit formée sous le nom de la paroisse de St-Michel des Forges, et dont les limites seront:

Du côté sud: à la route du Comté, appelée route du Rochon;

Du côté est: bornée au St-Maurice;

Du côté ouest: les limites de la paroisse de Pointe-du-Lac;

Du côté nord: déterminer par les parties intéressés. Adopté.

D'autres résolutions non moins importantes furent proposées et secondées par les membres du Comité et dont la dernière fut proposée par M. Raoul Boudreau, secondée par M. Dieudonné Brouillette du comité des Forges que: le Conseil de la Paroisse des Trois-Rivières prendra à ses charges les 3e et 4e Avenue, comme elle a procédé pour la 1e et 2e avenue. Adopté à l'unanimité.

Les contribuables sont invités à la prochaine assemblée qui aura lieu le 11 février à l'école No 5 du Chemin des Forges à 2 heures.

NOUVELLE ADRESSE
DOCTEUR
R. VILLEMURE
987 rue St-Prosper
Téléphones:
Bureau 6868 Rés. 2828

Propriété à vendre
Située à
491 rue Bonaventure
A VENDRE
Pour cause de déménagement
S'adresser au
Dr Roch Hébert
Tél. 999

Double accident à Baie-Jolie

Louiseville, 31 (DNC) — Un camion de la Maritime Transport de Sainte-Rose, a donné lundi après-midi, à Baie-Jolie, près de Pointe-du-Lac, contre un camion en panne de Gagnon Transport de Québec. Personne n'a été blessé heureusement, mais les dommages aux véhicules semblent appréciables. L'accident s'est déroulé vis-à-vis la chapelle de Baie-Jolie.

Il s'agit là d'un accident en deux parties. D'abord, le camion de Québec a glissé sur la chaussée et s'est immobilisé sur le bord de la route. Les agents Contré et Juneau, de la police de la route, se sont rendus aussitôt sur les lieux pour empêcher l'embouteillage du trafic. Peine perdue, car, un peu plus tard, le camion de Sainte-Rose, mal retenu par des freins défectueux, est venu donner contre l'autre.

Malgré les efforts des constables de la police de la route, le trafic a été totalement bloqué durant trois heures.

Journées d'études couronnées du plus entier succès

Les journées d'études organisées par la Fédération de l'Union catholique des cultivateurs dans quatre paroisses de la région ont remporté un vif succès.

M. l'agronome Gérard Champoux, propagandiste de la Fédération et animateur de nombreux mouvements ruraux, nous en donnait hier après-midi un bref compte-rendu, en insistant sur le sens éducatif de ces réunions.

A Louiseville, Yamachiche, Batiscan et Saint-Tite, les cultivateurs ont répondu à l'appel de la Fédération, pour étudier les problèmes qui concernent leur profession. C'est à la lumière des principes de la Coopération que les discussions ont jailli. On a étudié d'abord la doctrine coopératrice, avant de passer à ses applications pratiques dans le comté ou se tenaient les délibérations.

Ces journées d'études ont également servi de préparation à la retraite sociale qui se tiendra du 4 au 7 février prochain à la mission Reine-des-Apôtres, du Cap-de-la-Madeleine. Déjà, les inscriptions arrivent nombreuses. Les retardataires et les négligents feraient bien de se hâter s'ils veulent bénéficier des avantages de ces journées consacrées particulièrement à l'étude de la situation de la classe agricole dans notre région.

Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier participera à cette retraite en prononçant le mot de la fin, qui marquera le début d'une nouvelle ère progrès pour nos agriculteurs.

Entente tripartite conclue

La ville en est venue à une entente avec la Commission Scolaire et les RR. SS. Dominicaines du Rosaire et le terrain qui avait été réservé à la première a été cédé aux religieuses en échange pour la lisière qui a servi à l'élargissement du boulevard des Forges.

Cette entente a été conclue à la suite d'une réunion entre les représentants de la ville, des autorités scolaires et des autorités de la commission scolaire un lopin de terre de 200 x 600 pieds sur le champ de tir, à l'ouest de la rue Viger.

L'entente a été ratifiée à la séance de lundi soir. Nos édiles ont préféré donner le lot P. 1119 aux religieuses plutôt que d'avoir à payer pour la lisière de terrain sur laquelle on a empiété pour élargir le boulevard des Forges. La question est ainsi réglée à la satisfaction de chaque partie.

NOUVELLE ADRESSE
DOCTEUR
Marc-André MARCHAND
1005 rue St-Prosper
Téléphones:
Bureau: 7232 Rés. 1053

NOUVELLE ADRESSE DU
DR ROCH HEBERT
1005 rue St-Prosper
Spécialiste pour les yeux, le nez, la gorge.

DEMAIN SOIR
GRAND
WHIST
Annuel
à l'école St-Paul
Prix de présence:
Buffet de cuisine avec service de vaisselle
Admission: 35c

Carnet Social

Gauthier - Dugré

Samedi matin à 10 heures en la Cathédrale des Trois-Rivières, décorée d'une profusion d'oeillets, de mufliers et de giroflées, le Révérend Père Adélard Dugré, s.j., bénissait le mariage de sa petite nièce Suzanne, fille du Dr et de Mme Rodrigue Dugré à M. Henri-Georges Gauthier fils de M. et Mme J.-Antonio Gauthier.

La mariée, conduite à l'autel par son père, portait une robe de tulle blanc neige sur fourreau de taffetas et corsage de dentelle brodé de fils d'argent, création "Juno Doro". La jupe très ample formait courte traîne et le voile de tulle illusion était retenu par une couronne de muguet. Elle tenait un minuscule manchon de tulle et de plumes d'autruche sur lequel étaient piquées trois orchidées blanches.

M. J.-A. Gauthier était le témoin de son fils.

Mademoiselle Angèle Dugré, soeur de la mariée et dame d'honneur, était vêtue d'une robe de tulle vert pastel sur fourreau de taffetas, recouverte d'un boléro de satin même teinte. Une insertion de satin ornait la jupe, laquelle accusait un léger mouvement de traîne. Elle portait un calot de tulle vert pastel orné de feuilles de velours même ton et son bouquet de roses sweetheart et de camélias blancs, formait croissant.

Madame Dugré, mère de la mariée portait une robe de crêpe français bleu atlantique, rehaussée de dentelle perlée au corsage; un feutre gris, des accessoires même teinte, une cape d'écureil de Russie et une orchidée à l'épaule.

Madame Gauthier, mère du marié portait une robe de dentelle Chantilly marine, orchidée au corsage petit chapeau de myosotis accessoires même teinte et manteau de vison.

M. Gérard Gauthier, frère du marié était garçon d'honneur.

MM. Jean-Pierre Gauthier et Fernand Gauthier, frère du marié de même que MM. Jean-Marie et André Dugré, frères de la mariée, agissaient comme placiers. M. Marcel Thomson touchait l'orgue.

Après une réception au Club Radisson, décoré pour la circonstance de jonquilles, d'iris et d'oeillets, M. et Mme H.-G. Gauthier prirent l'avion à Dorval pour un séjour de quelques semaines en Hollande et en France.

Au départ, Mme Gauthier portait un costume tailleur de worsted brun tête de nègre avec col de velours d'un ton plus soutenu, un chapeau de feutre vert pâle et des accessoires bruns; une jaquette de rat musqué garni d'hoqueton brun.

— o —

Déplacements

MM. Georges Marchildon et Raymond Pinard ont passé la fin de semaine à St-Sauveur des Monts en excursion de ski.

Mlle Edouardina Dupont passe actuellement quelques jours à Ottawa pour assister à l'ouverture du Parlement. Elle réside au Château Laurier.

Mlle Mariel Gruninger passe actuellemnt une semaine à New-York. Elle a fait le voyage en avion.

Mlle Liliane Beaudet est récemment revenue d'un séjour d'une semaine aux Etats-Unis. Elle a visité Lowell et Boston.

Mlle Jeanne d'Arc Bellehumeur a assisté à la représentation donnée à Montréal récemment par le Saddler's Wells Ballet.

MM. Roger Beaudet et Paul Robert ont passé la fin de semaine au Lac Beauport à l'Auberge Emond.

Mmes Jos Gouin et W. Whitehead étaient de passage à Montréal pour quelques jours au cours de la semaine dernière.

Mme S. Malone et Mlle Yolande Hamel ont passé quelques jours à Montréal au cours de la semaine dernière.

M. le Dr Jos Dauphinais a passé la fin de semaine à Québec pour assister à la représentation du Ballet Saddler's Wells.

M. André Patry de Montréal a passé la fin de semaine aux Trois-Rivières.

M. Jean Hamel étudiant à Montréal a passé la fin de semaine dans sa famille.

M. et Mme Frank Ritchie, Mlles Doris et Gene Ritchie passent deux mois à Fort Lauderdale Floride.

Mlle Hélène Poliquin de Montréal a passé la fin de semaine dans sa famille.

M. Gaston Jean a passé la journée de mardi à Louiseville.

Mlle Jeannine Arcand de Shawinigan, était de passage dans notre ville lundi.

Mlle Louise Roberge était de passage à Québec pour assister à la représentation du Saddler's Wells Ballet.

Mlle Laura Poliquin a passé quelques jours à Louiseville, récemment.

M. René Gagnon de Québec, a passé quelques jours aux Trois-Rivières pour rendre visite à des parents.

M. Eric Lonquist a passé la semaine dernière à Montréal, en voyage d'affaires.

M. Jean Perron de Montréal a passé la fin de semaine dans sa famille.

M. Henri-Georges Panneton, étudiant à Laval a passé la fin de semaine dans sa famille.

M. et Mme Jean-Baptiste Poliquin étaient de passage à Louiseville dernièrement.

M. et Mme Frédéric Poliquin ont fait un séjour à Louiseville au début de la semaine.

M. et Mme J.-L. Parent et leur fils Pierre de Grand'Mère ont été les invités des parents de Mme Parent M. et Mme Charles Panneton en fin de semaine.

Mlle Monique Vincent a assisté à la représentation de Ballet du Saddler's Wells en fin de semaine à Québec.

M. Jean Belland étudiant à Québec a passé la fin de semaine dans sa famille, aux Trois-Rivières.

Mlle Denise Hébert a passé la fin de semaine à Québec pour assister au Ballet du Saddler's Wells.

— o —

Sleigh Ride

Dimanche, un groupe d'étudiantes de l'école St-Louis de Gonzague organisait un sleight-ride. Y prenaient part: Mlles Claire Panneton, Ursule Mercier, Denise Desfossés, Denise Bourque, Gaby Beaumier, Rita Veilleux, Jacqueline Houde, Monique Gélinas, Lise Beauchesne, Henriette Tanguay, Denise Lamontagne, Claudette Caron, Lorraine Joubert, Pierrette et Anita Cartier.

Il y eut ensuite un succulent goûter servi à la demeure des parents de Mlle Anita Cartier.

Shawinigan Naissance

M. et Mme Jean-Paul Lafrenière (Olivette Lamberti), ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils né le 24 janvier à l'Hôpital Ste-Thérèse et baptisé sous les prénoms de Joseph, Paul, Louis, André.

Marraine: Mme J.-Paul Lafrenière, grand'mère de l'enfant, parrain: M. Raymond Lafrenière, oncle de l'enfant. Porteuse: Mme Hercule Lamberti, grand'mère de l'enfant.

— o —

Va - et - Vient

Shawinigan — M. et Mme Armand Désilets, M. Adrien Bourque ainsi que M. A. Jolivet, étaient de passage aux Trois-Rivières pour assister aux funérailles de Mme Kimball.

Mlle Françoise Paquin, ainsi que Mlles Florida et Denise Boisclair, récemment en visite aux Trois-Rivières.

M. Jean-Gilles Lefebvre étudiant au Séminaire St-Joseph, en promenade chez ses parents pour quelques jours.

M. Paul Bigotaud, du Cap de la Madeleine dans notre ville dernièrement.

M. Jean-Jacques St-Onge des Trois-Rivières était de passage à Shawinigan lundi.

Quand les cheveux sont un peu longs

Jusqu'à ces derniers temps, les cheveux courts, très courts même, étaient au tout premier plan de la Mode. Mais aujourd'hui, parce que les styles des robes se sont quelque peu modifiés, les experts en beauté viennent de décréter que les cheveux devraient être un peu plus longs, de façon à s'harmoniser avec la féminité des derniers décrets de la Mode.

Or, comme il est prouvé que les cheveux ne peuvent allonger d'un pouce ou deux en quelques jours, les stylistes se sont appliqués à imaginer des coiffures exquisement féminines et capables, grâce à des trucs habiles, de créer l'illusion des mèches longues.

On en a la preuve d'ailleurs avec les trois modèles illustrés aujourd'hui dans cette page et qui montrent des têtes dont on jurerait que les cheveux sont assez longs, alors qu'en réalité il n'atteignent même pas la nuque. Dans la coiffure illustrée à gauche, ainsi que dans le modèle ci-dessous, les cheveux sont séparés en deux masses par une raie à gauche, les côtés sont tombants et des crans réalisés en S tournent des oreilles à la nuque pour revenir vers le visage. Sur le front, le départ des cheveux est dégagé tandis que sur la droite, une grosse mèche roulée sur elle-même en grosses boucles plates, vient adoucir la ligne du visage. Par contre, la tête du centre montre des cheveux qui ont été séparés par une raie au centre et qui, légèrement bouclés, dégagent les oreilles pour mettre en relief la pureté de profil du modèle.

Dans un cas comme dans l'autre, ces coiffures, qui n'ont en réalité rien de compliqué ni de sophistiqué, offrent l'immense avantage d'être également seyantes à toutes les heures du jour. Il n'est point besoin d'ajouter que la belle apparence de ces coiffures sera accrue si ont a soin de toujours avoir des cheveux propres et nets. Et si votre cheveu est malade, ne négligez pas de le faire traiter après avoir consulté un bon coiffeur qui sera en mesure d'en déceler la déficience.

Il vous suffira peut-être de quelques bons traitements à l'huile pour que votre chevelure perde son aspect anémique et retrouve son élasticité et sa souplesse. De toute façon, n'oubliez pas que c'est à sa coiffure que l'amoureux juge la femme qui lui est chère et que ce n'est jamais une faute légère pour une fille d'Eve que de négliger cette parure précieuse: ses cheveux.

La chevelure de Bérénice

Ecoute, Sois très sage et ne dérobe pas
Ton méchant petit front dans tes deux petits bras
Pour avoir vu le peigne et la brosse d'ivoire.
Viens. Je vais te conter une très belle histoire.
Mets-toi là sans bouger, droite entre mes genoux,
Et je démêlerai tes cheveux longs et doux;
Mais ne détourne pas la tête que je puisse
Les dérouler plus beaux que ceux de Bérénice,
Elle était reine et toi, seras-tu reine un jour?
Et qui sait si l'été, sous le peigne, à son tour,
A chacun de ses fils, ta nuque étincelante
Ne fera pas briller quelque étoile filante?

GERARD D'HOUVILLE

Une enquête

Galanterie masculine à la baisse

Winnipeg, (PC) — Emily Post et Winnipeg ne semblent pas tout à fait d'accord sur les lois de l'étiquette qui régissent les rapports mondains des hommes.

Le différent a nécessité une enquête dirigée par Jerry A. Brodie, un étudiant de l'Université du Manitoba, qui en consultant l'opinion publique, a constaté une imposante modification dans la conception des bonnes manières.

L'enquête portait sur cinq questions posées à des personnes des deux sexes de vingt à soixante ans. La première soulevait naturellement le problème du siège qu'il faut céder ou pas dans l'autobus ou le tramway; on la lisait comme suit:

Les hommes doivent-ils offrir leur siège aux dames dans les autobus même lorsque ces dames ne sont ni enceintes ni âgées?

Et voici ce qu'on y a répondu:

	OUI	NON
Hommes:	36.6 p.c.	63.4 p.c.
Femmes:	48.3 p.c.	41.7 p.c.
Moyenne:	42.5 p.c.	57.5 p.c.

Deuxième question: Un homme doit-il se décoiffer dans un endroit public:

	OUI	NON
Hommes:	20 p.c.	80 p.c.
Femmes:	43.3 p.c.	56.7 p.c.
Moyenne:	31.6 p.c.	68.4 p.c.

Troisième question: Un homme doit-il se lever pour saluer une dame qui entre dans une pièce où il est assis?

	OUI	NON
Hommes:	46.6 p.c.	53.4 p.c.
Femmes:	56.6 p.c.	43.4 p.c.
Moyenne:	51.6 p.c.	48.4 p.c.

Quatrième question: Lorsqu'un homme marche sur la rue en compagnie d'une dame, doit-il lui laisser le haut du trottoir?

	OUI	NON
Hommes:	50 p.c.	50 p.c.
Femmes:	56.6 p.c.	43.4 p.c.
Moyenne:	53.3 p.c.	46.7 p.c.

Cinquième question: Les hommes doivent-ils ouvrir les portes aux dames?

	OUI	NON
Hommes:	71.6 p.c.	28.4 p.c.
Femmes:	61.6 p.c.	38.4 p.c.
Moyenne:	66.6 p.c.	33.4 p.c.

Et pour résumer tout ceci, un dernier pourquoi: Croyez-vous que les conventions sociales doivent exister encore.

	OUI	NON
Hommes:	45 p.c.	55 p.c.
Femmes:	53.3 p.c.	46.7 p.c.
Moyenne:	49.2 p.c.	50.8 p.c.

M. Brodie se range d'ailleurs du côté des évolués" en prétendant que les règles d'étiquette sont surannées. Il invoque le fait que les filles d'Eve réclamant des droits égaux doivent apprendre à se débrouiller elles-mêmes et à se passer ainsi des petites attentions dont elles jouissaient autrefois, attentions s'adressant au sexe faible dont elles ne veulent plus être.

Mais en dépit de ce raisonnement qui s'efforce en vain d'être logique rien ni personne ne saurait empêcher un gentilhomme d'être courtois et galant envers les dames chez lesquelles il sait voir le visage de sa mère et celui de ses soeurs.

L'argument des droits légitimes que revendiquent les filles d'Eve modernes devant la loi est bien peu probant puisque les femmes voilées de Turquie, d'Egypte ou des Indes en ignorant toutes ces revendications, ne jouissaient pas pour tout cela de plus de respect. Il y a quelques lustres.

Vos recettes préférées

Certains potages ont des garnitures attirées (tranches d'oeufs avec la soupe aux fèves noires, par exemple), mais la présentation et le goût de tous les potages peuvent être améliorés par la présence de certaines garnitures. Il est très facile d'ajouter un peu de paprika, ou de persil, ou de ciboulette coupés fin ou quelques croutons grillés.

Croûtons

Couper du pain rassis en tranches de ¼ pouce d'épaisseur, ôter la croûte et couper en petits cubes réguliers. Sauter dans un peu de beurre fondu, retourner souvent pour dorer les deux côtés. Egoutter sur du papier de soie. Ou bien beurrer légèrement le pain avant de le couper en cubes, disposer dans un plat allant au four et faire dorer au four.

Boulettes aux oeufs

Jaunes de 2 oeufs durs
1 jaune d'oeuf cru
½ cuil. à thé de sel
une pincée de poivre rouge
½ cuil à thé de beurre fondu.

Passer les jaunes au tamis, assaisonner et mumecter avec le jaune d'oeuf cru pour obtenir une pâte qui se tient. En faire des boulettes, passer dans la farine et sauter au beurre.

T 4992

Anne Adams

présente le

PATRON DU JOUR

No T-4992

Attrayante, élégante et très populaire voilà ce que cette robe mérite par sa coupe impeccable et nette. Le style chemisier est agrémenté d'un joli collet ouvert et la jupe s'orne de poches boutonnées.

Le patron T-4992 est offert dans les grandeurs suivantes, 14, 16, 18, 20 ans, buste 32, 34, 35, 38, 40, 42. La grandeur 16 ans requiert 4¼ verges de tissu de 35 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu.

Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez votre commande comme suit:

SERVICE DES PATRONS,
LE NOUVELLISTE,
TROIS-RIVIERES, P. Q.

Le prix d'un patron est de 20c. Seuls les bons de poste seront acceptés ainsi que la monnaie. Ne pas envoyer de timbres-poste.
Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours. S.V.P. Ne faire aucune réclamation avant ce temps.
N.B.: Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

VEUILLEZ COMMANDER VOS PATRONS DANS UN INTERVALLE DE DIX JOURS

A la cuisine

Avec 2 tasses de restes de viande

Pâtes d'agneau

1 oeuf
2 c. à table de jus de citron
1 c. à thé de sel céleri
1 c. à thé de moutarde sèche
1-2 c. à thé de tabasco ou (piment enragé).
1-2 tasse de fromage américain râpé.
2 tasses d'agneau cuit haché
2 brioches

Battre l'oeuf; ajouter citron, sel céleri, moutarde, tabasco, fromage et agneau; bien mélanger; former en 5 pâtés. Couper les brioches en deux, placer un pâté sur chaque moitié de brioche. Déposer sur le gril avec le dessus de la viande à 3" de la pointe de la flamme; griller de 8 à 10 minutes. Servira 4 portions.

— o —

Veau en casserole

Avec - 1-2 tasse de viande hachée
1 4 de tasse de farine
1 1-2 de bouillon de veau
1-2 tasse de céleri haché
1-2 tasse de betteraves tranchées
1 tasse de carottes crues coupées en dés.
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de vinaigre
1 1-2 tasse de veau cuit coupé en dés.
1-2 c. à thé de marpolaine
1 1-2 tasse de pommes de terre pilées — chaudes.

Démêler la farine avec 1-2 tasse de bouillon. Chauffer le reste du bouillon; ajouter le mélange de farine en remuant constamment. Ajouter les légumes crus, le sel, le vinaigre et le veau; couvrir hermétiquement; mijoter de 15 à 20 minutes. Ajouter la marjolaine aux pommes de terre pilées. Verser le mélange de viande dans la casserole; couvrir les pommes de terre. Roussir en dessous du brûleur du gril. Servira 4 portions.

Garniture au topioca pour consommé

Pour 1 pinte de consommé, faire tremper 2 cuil. à soupe de tapioca en grains dans beaucoup d'eau froide pendant la nuit. Egoutter et cuire à l'eau bouillante jusqu'à ce que ce soit transparent. Egoutter encore, rincer à l'eau froide et verser dans la soupe. On peut ajouter, sans aucune préparation, du tapioca à cuisson rapide pendant les 15 dernières minutes de cuisson.

D'UNE SAVEUR SANS ÉGALE
HP VRAIMENT EST IDEALE!

Mains plus Jolies en 24 Heures
...ou votre argent remboursé!

Le traitement Noxzema médicamenté adoucit, blanchit et aide à soulager les mains rouges, rudes et "abusées par le travail" — Aide les mains gercées!

● Des spécialistes de la peau ont établi la preuve! Si vos mains sont rudes, rouges et gercées par suite des travaux quotidiens abusifs qui privent vos mains d'être jolies ... celles-ci peuvent paraître plus belles en 24 heures! Au cours d'essais cliniques, les mains de 9 femmes sur 10 ont montré une réelle amélioration — souvent en moins de 24 heures — à l'aide du traitement Noxzema médicamenté pour les mains. Constatez vous-même comment ce traitement peut aider vos mains à paraître plus douces, plus blanches et plus jolies!

Lisez ce que Noxzema peut faire pour vous

1. Adoucit et blanchit les mains rouges et rudes, "abusées par le travail"!
2. Apporte un soulagement doux à la peau sensible et gercée!
3. Aide à cicatriser les petites coupures et les gercures sur l'épiderme!
4. Important! Procure une pellicule protectrice douce, formée d'huile et de moiteur à la surface de l'épiderme!
5. Et, Noxzema est une crème non-grasse, légère et blanche comme la neige!

Aide les mains "abusées par le travail" à reprendre leur beauté naturelle! Lorsque les travaux quotidiens rendent vos mains rudes et rouges, permettez à la crème douce et délicate Noxzema, de les sauver. Cette crème merveilleuse adoucit, blanchit et rend plus jolies les mains "abusées par le travail" souvent en une seule nuit! Elle est aussi non-grasse et ne rend pas les mains collantes. Elle ne tache pas non plus!

Mlle Barbara Ellis, experte coiffeuse à Toronto, déclare: "Mon travail au salon est très dur pour mes mains, mais elles paraissent toujours très belles grâce à Noxzema que j'emploie depuis des années. Cette crème remarquable non-grasse est le produit que j'emploie régulièrement pour mes mains. Je ne suis jamais inquiète de voir mes mains devenir gercées!"

Mlle Jean Crow, garde-malade diplômée dit: "Brosser mes mains continuellement pour les garder propres à l'hôpital, pourrait facilement les rendre rouges et laides. Mais mes mains ne laissent jamais voir le dur traitement qu'elles subissent. J'emploie toute la journée, Noxzema médicamentée pour conserver mes mains douces et blanches!"

Argent remboursé! Dès ce soir, essayez Noxzema sur vos mains! Si vous ne constatez pas une réelle amélioration en 24 heures, retournez le pot à Noxzema, Toronto, et votre argent sera remboursé! Obtenez Noxzema aujourd'hui à tout comptoir de cosmétiques et de produits pharmaceutiques.

Les mains gercées sont des mains coupées! elles font souffrir! Noxzema médicamentée aide à cicatriser les petites coupures et les gercures en adoucissant l'épiderme rapidement! Vos mains gercées et rudes se sentiront tellement mieux et paraîtront tellement plus douces et plus jolies!

DEUX FOIS AUTANT POUR VOTRE ARGENT
NOXZEMA
Spécial pour Mains Gercées
Gros pot de 10 onces seulement $1.00
Période limitée seulement

TOUT DOIT PARTIR

POUR FAIRE PLACE A LA MARCHANDISE DU PRINTEMPS

ROBES DE NUIT en jersey $1.95
ROBES DE NUIT en crêpe. Reg. $5.95 $2.95
ROBES DE NUIT et pyjamas en flanellette $1.95
BAS de cachemire gris, noir seulement .79
Lot de BRASSIERES désassorties .79
BERETS angora, toutes les couleurs $1.95
ROBES DE NUIT et pyjamas de coton $1.95
CULOTTES (step in) .79
JUPONS de crêpe $1.95
GILETS de lit en crêpe $2.95
SETS de mariée, 3 pces rég. $19.95 $8.95
BLOUSES en crêpe $2.49
GILETS de laine $1.95
BAS imparfaits, teintes neutres .79
PYJAMAS en flanelette rayée, à une et 2 culottes $1.00
SALOPETTES en broadcloth $1.29
CAMISOLES pour bébés, 1, 2 et 3 .49
SACS de lavage et chaussures en plastique .49
ROBES de BEBES en crêpe, 1-2-3 $1.00
LAINE angora 100% .39
ROBES de broadcloth 3 et 6 x 6 $1.00
HABITS en flanelle garçons 3 à 6x $3.95
HABITS 2 pièces en jersey de coton 2-3-4 $1.00
GILETS de laine $1.00
ROBES flanelle, taffetas, corduroy 3 à 6x
UN lot à $2.95
Autre lot à $3.95
MANTEAUX d'hiver, 3 pièces, au prix coûtant

P. G. PRATTE

LINGERIE POUR DAMES ET ENFANTS

1621 rue ROYALE Tél: 5803-J

Méthode facile et agreable d'aider à
PRÉVENIR les RHUMES

Aux premiers symptômes Détendez-vous dans un
Bain chaud à la moutarde

Faites dissoudre 2 ou 3 cuillerées à soupe de moutarde dans un peu d'eau froide et versez dans un bain chaud. Après le bain, frictionnez-vous vivement . . . puis, au lit pour une bonne nuit de sommeil, les muscles bien détendus!

MOUTARDE Keen's

"Encore bouché!"
s'écrie Adèle
En regardant l'évier rebelle.
Mais Jos Gillett,
en un clin d'oeil,
Renversera tous les écueils!

Suivez les conseils de Jos Gillett — vous verrez comme le nettoyeur à tuyaux Gillett dégage rapidement et facilement les tuyaux. Quelle merveille! Quelle rapidité! Il dégage entièrement les conduites où l'eau même ne peut filtrer. Deux cuillerées à soupe par semaine maintiennent les conduites libres.

Roméo et Juliette sur la scène du Capitol, ce soir

C'est ce soir, en effet, que l'Opéra National présentera au public trifluvien sa troisième oeuvre lyrique depuis la formation de la section trifluvienne, à l'automne 1949. Déjà, en avril et en octobre 1950, M. Edouard Woolley, son directeur, avait l'occasion de présenter "Faust", de Gounod et "Carmen", de Bizet.

Ce soir, il s'agit de "Roméo et Juliette", le second sur la liste des opéras de Counod. C'est une tragédie qui avait tenté beaucoup de compositeurs avant son auteur, notamment Dalayrac, Steibelt, Zingarelli, Vaccai, Bellini et Marchetti. Le libretto de J. Barbier et M. Carré, présente les faits saillants de la tragédie de Shakespeare. Toutefois, le rôle de Stephano est surajouté.

Le prélude contient une scène dans laquelle tous les caractères sont groupés sur la scène: on raconte les destinées des Capulet et des Montaigus. Le premier acte se passe dans la maison de ce premier où un bal en l'honneur de Juliette est donné; elle est introduite par son père et elle exprime son bonheur dans une valse. Viennent alors Roméo, Mercutio et quelques-uns de leurs amis. Roméo et Juliette se rencontrent et s'aiment à première vue, mais Tybalt a aperçu le Montaigu qui est contraint à quitter la salle du bal avec ses amis.

Au deuxième acte, nous sommes en présence d'une scène au balcon familière dans les drames shakespeariens. Les deux amoureux sont interrompus par l'arrivée de la nourrice Gertrude et d'un groupe de passants, mais la scène d'amour continue jusqu'à ce que le paysage change et nous transporte dans la cellule de Frère Laurent, qui bénit le mariage de Roméo et de Juliette.

A la troisième reprise, la querelle éclate entre les Montaigus et les Capulets. Stephano se bat avec Tybalt de même que Mercution qui se fait blesser par le cousin de Juliette. Tybalt s'en prend ensuite à Roméo, mais celui-ci le tue. Le Duc intervient et condamne notre héros à l'exil, mais le jeune homme déclare qu'il préfère la mort.

Au quatrième acte, le lever de rideau montre Roméo et Juliette ensemble dans la chambre de cette dernière. Capulet entre et informe sa fille qu'il lui a choisi pour époux le comte Paris. Prise de désespoir, elle demande secours à Frère Laurent qui lui donne un composé qui la fera ressembler à une morte si elle l'absorbe. La dernière scène nous fait voir Juliette dans son tombeau Roméo revient et la croit morte. Il avale un poison, mais Juliette revient à elle et ils chantent tous les deux leur amour désespéré avant d'expirer dans les bras l'un de l'autre.

Les principaux airs de "Roméo et Juliette" sont la valse de "L'Heure s'envole", chantée par le choeur; "Mab, la reine des mensonges" (Mercutio), "Je veux vivre dans le rêve" (Juliette); "Ange adorable" (Roméo et Juliette), "L'amour, oui, son ardeur (Roméo, "O nuit divine, je t'implore" (Roméo et Juliette); trio et quatuor "Dieu qui fis l'homme à ton image" (Roméo, Juliette, Frère Laurent, Gertrude), "Que fais-tu, blanche tourterelle" (Stéphano), et "Nuit d'hyménée" (Roméo et Juliette).

On sait que les rôles de solistes seront tenus par Mlle Marie-Germaine Leblanc (Juliette), M. Alphonse Ledoux (Roméo), M. David Rochette (Frère Laurent), M. Joseph Rouleau (Capulet), M. Fernand Martel (Mercutio), M. Paul DeMeule (Tybalt), M. Jean-Jacques St-Onge (le comte Paris), M. Emilien Trudel (Le Duc), M. Dr André Pelletier (Gregorio), Mlle Eva Gagnier (Stéphano) et Mlle Fleurette Descôteaux (Gertrude).

MADELON
Cap-de-la-Madeleine
Mercredi - Jeudi - - Vendredi

JOHNNY WEISSMULLER
dans
DEUX DE SES MEILLEURS FILMS DE JUNGLE
ET
"TARZAN TRIUMPHS"
EN PLUS COMEDIE
AVEC LES 3 STOOGES
MERCREDI et JEUDI SOIR
AUTOGRAPH-NITE
$250.
Jeudi dernier, Mme Albert Pepin, Cap-de-la-Madeleine a reçu $225.00.

HEUREUSE GAGNANTE DE $225.00 AU MADELON

MME ALBERT PEPIN

327 Loranger, Cap-de-la-Madeleine a été l'heureuse gagnante de la somme de $225.00 jeudi soir dernier lors de la soirée "Autograph-Nite" au théâtre Madelon. Mme Pépin était présente au théâtre lorsque son nom fut choisi.

CAPITOL
MATINEE SEULEMENT
"NIGHT TRAIN"
avec MARGARET LOCKWOOD
en plus au programme
"Farewel to Yesterday"

CHAMPLAIN
AUJOURD'HUI
Peut-on aimer deux fois ?
MICHELINE PRESLE
FERNAND GRAVEY
DANS
"PARADIS PERDU"

Cinéma de PARIS
VENDREDI
UN SUCCÈS SUR TOUTE LA GAMME !
Georges GUÉTARY
dans
AMOUR & COMPAGNIE
avec GABY SYLVIA · TILDA THAMAR · JAQUE CATELAIN
EN PROGRAMME DOUBLE AVEC
L'ENVERS DE TOUTE DESTINÉE
Henri GUISOL
Danièle DELORME
dans
RENDEZ-VOUS avec la CHANCE
avec SUZANNE FLON

MALTO
Mercredi - Jeudi
Vendredi
COLUMBIA PICTURES présente
GENE AUTRY
WORLD'S GREATEST COWBOY
CHAMPION
WORLD'S WONDER HORSE
INDIAN TERRITORY
Cal Davis · Kirby Grant · James Griffith
PAT BUTTRAM
— 2EME GRANDE VUE —
"BETWEEN MIDNIGHT and DAWN"
avec MARK STEVENS — EDMUND O'BRIEN
En plus 3ème Episode "INVISIBLE MONSTER"

Chorégraphe

M. Rascheed Aboud, chorégraphe réputé, vient d'ouvrir, rue St-Georges, un studio où seront enseignées les danses classiques et modernes à tous les trifluviens qui désireront se perfectionner en cet art. M. Aboud a été l'un des principaux danseurs de la Métropole américaine où il a étudié avec Igor Youskevitch, André Eglevki, Jose Limon, Hanya Holm, Ted Shawn, Anthony Indor. Il a dansé à Montréal à plusieurs reprises, notamment dans l'opéra "Le Consul", de Menotti, où il a obtenu un bon succès.

Dividendes

Montréal, 31—A une assemblée tenue aujourd'hui, les administrateurs de la compagnie Shawinigan Water and Power ont déclaré des dividendes sur les deux émissions d'actions privilégiées de la compagnie pour le trimestre se terminant le 31 mars. Un dividende de 50 cents l'action a été déclaré sur les actions privilégiées rachetable, série "A" 4 pour cent cumulatif et un dividende de 56¼ cents l'action sur la série "B" à 4½ pour cent. Ces deux dividendes sont payables le 2 avril aux actionnaires inscrits aux registres le 2 mars.

IMPERIAL THEATRE
MERCREDI - JEUDI - VENDREDI

FOTO-NITE
$500.00

Les Russes dénoncent les préparatifs de la défense de l'Europe Occidentale

(Par W. N. Ewer)

Londres — L'arrivée du général Eisenhower en Europe, et les nouvelles déclarations faites au sujet des programmes de défense de l'Angleterre et des Etats-Unis, sont violemment fletris par tous les propagandistes communistes comme étant "des préparatifs fébriles pour le déchainement d'une nouvelle guerre mondiale".

C'est précisément le contraire de la vérité. Le but des nouvelles mesures de défense est purement défensif. Le Pacte Atlantique est rédigé en termes si exacts et si précis que ses articles d'ordre militaire ne peuvent être mis en vigueur qu'en cas d'attaqué à main armée contre les territoires ou les troupes de ses membres.

Les faits d'ailleurs le démontrent. Les démocraties occidentales ne firent rien pendant trois ans, après la fin des hostilités, pour organiser un système quelconque de défense collective. Elles réduisirent de façon draconienne leurs forces armées et leurs dépenses militaires. Elles partirent du principe qu'elles pouvaient compter sur une période prolongée de paix.

Entretemps l'Union soviétique, — pour citer les termes de la note du 8 janvier adressée par la Grande-Bretagne à Moscou, — "maintenait des forces militaires hors de toute proportion avec celles que gardaient ses alliés du temps de guerre". En outre, les pays d'Europe orientale associés à la Russie formaient une alliance militaire étroitement unie. Parmi ceux-ci se trouvaient des Etats qui étaient des ex-ennemis. Les forces armées de l'ensemble de la coalition étaient également étroitement liées à celles de l'Union soviétique.

Une force militaire formidable était ainsi créée en Europe orientale. A quelle fin? Ce ne pouvait être à des fins de défense, car les autres armées qui existaient encore en Europe étaient si faibles et si dépourvues de matériel que l'idée d'une offensive de leur part contre l'Est semblait tout à fait grotesque.

Les préparatifs de la Russie ne pouvaient avoir que deux buts. Ou bien cette vaste armée était destinée à servir dans une attaque contre l'Ouest ou bien elle était créée dans l'intention d'appuyer la politique soviétique, c'est-à-dire de créer une impression telle que tout pays occidental se verrait obligé d'accéder à toutes les demandes que Moscou jugerait bon de faire.

Il ne pouvait y avoir d'autres explication. Et, au fur et à mesure que la prépondérance militaire de la Russie s'affirmait, la diplomatie soviétique se montra de plus en plus ouvertement hostile à l'Occident. Ce ne fut qu'après un long laps de temps, — et bien à contre-coeur,— que les gouvernements occidentaux se résignèrent à reconnaitre ces faits.

Ce ne fut qu'en 1948 qu'on crût l'Union occidentale, et qu'en 1949 que fut signé le Pacte Atlantique. Il n'y a que quelques mois à peine que les Puissances occidentales ont décidé de prendre les mesures nécessaires pour créer la force militaire indispensable pour donner à l'Organisation du Pacte Atlantique une valeur concrète.

On ne doit pas en conclure que le gouvernement soviétique, je le répète, s'apprête à attaquer l'Europe occidentale. Il semble plus probable que Staline ait poursuivi le second but, c'est-à-dire celui d'appuyer sa politique par un tel étalage de force que cette politique ne pourrait être contrecarrée. Staline est un ohmme qui pense en termes de force. Ses écrits et ses discours en témoignent, comme en ont témoigné également son attitude méprisante envers la France et la sorte de respect qu'il avait pour l'Angleterre et les Etats-Unis en 1945. Cette façon de voir fut démontrée aussi par sa fameuse réflexion au sujet du Pape à la Conférence de Potsdam: "Et le Pape? Combien de divisions possède-t-il?"

Une situation où la Russie, consciente de la supériorité de sa force militaire, chercherait à imposer sa volonté en Europe serait intolérable. Le risque d'une guerre serait présent sans cesse, étant donné que les dictateurs qui ont confiance dans leur force sont toujours portés à être trop sûrs d'eux, de faire la chose qui finalement les oblige, même malgré eux, contre leur propre gré, de faire usage de la force.

"L'équilibre des puissances" est un terme qui est tombé dans le discrédit. Un déséquilibre des puissances, la possession de forces immenses par un pays désireux d'accroître son territoire et son influence, présente cependant un danger plus grand encore. La Russie soviétique a certainement témoigné de telles intentions. Malgré l'engagement pris dans le traité anglo-soviétique de 1943, selon lequel elle ne chercherait pas à agrandir son territoire, elle a insisté en 1945 pour réunir des milliers de milles carrés à l'Union soviétique. Elle a placé 6 Etats européens "indépendants" sous sa domination. Elle a toujours des "aspirations territoriales" non satisfaites au moyen Orient, que Molotov a mises en évidence lors de ses négociations avec Hitler et Ribbentrop en 1940.

Le déséquilibre européen devenait de plus en plus dangereux. Ce que les Puissances occidentales sont en train de faire, c'est justement de rétablir cet équilibre, de créer une situation que Staline comprendra et où il sera disposé à arriver à des accords raisonnables et ne sera pas tenté d'employer la menace de la force armée comme instrument politique.

Il ressort donc que les Puissances occidentales cherchent à rétablir l'équilibre qui avait été si dangereusement altéré. Si il y a une "course aux armements", elle a été commencée par l'Union soviétique.

C'est là un fait historique. On a affirmé, on a avancé comme "une loi de l'Histoire" que les pays pacifiques sont toujours plus lents dans leurs préparatifs militaires que les pays animés de l'esprit d'agression. Celui qui a découvert cette "loi" était Joseph Staline. Cette loi s'applique certainement à la situation telle qu'elle se présente dans le monde aujourd'hui.

L'entrepreneur Phil. Careau perd son épouse

A Trois-Rivières, le 30 janvier 1951, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Philippe Careau, née Marie Dion, demeurant au numéro 37 rue du Sanctuaire Cap de la Madeleine. Outre son époux elle laisse dans le deuil un fils: Louis; une belle-fille: Suzèle. Sa mère: Mme Vve Joseph Dion, de St-Malachie. Ses soeurs: Mlle Bernadette Dion, de Québec, Mme Edouard Jomphe (Juliette), de Québec, Mme Lucien Chabot (Madeleine), de St-Isidore, Mlle Lucienne, de Québec. Ses frères: Almanzor, Roland et Lucien, de St-Malachie. Ses beaux-frères: M. Edouard Jomphe et M. Lucien Chibot. Ses belles-soeurs: Mme Almanzor Dion, Mme Roland Dion. Ses autres beaux-frères et belles-soeurs: Mlle Cécile Careau, M. et Mme Lorenzo Cloutier, La Rév. Sr. Ste-Marguerite de Rome, des soeurs Grises de Québec, M. et Mme Adrien Careau, M. et Mme Maurice Careau, Mme Vve Jean-Paul Gareau, M. et Mme Robert Careau. Elle laisse aussi plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires de la Maison J. D. Garneau, 512 rue Notre-Dame, Cap de la Madeleine. Avis des funérailles, sera mentionné demain.

Cinquante expositions en "tournée de province" aux Etats-Unis

Sous l'égide de la Fédération américaine des Arts, cinquante expositions itinérantes ont été organisées pour permettre aux habitants de petites villes des Etats-Unies, dépourvues de musées, d'admirer des oeuvres d'art provenant des musées des Etats-Unis, du Mexique, d'Angleterre, de Hollande, d'Italie et de Suisse. La Fédération américaine des Arts, organisation bénévole qui groupe notamment 400 musées américains, a annoncé son intention de faire venir en 1951 aux Etats-Unis 29 collections étrangères et en particulier une collection de gravures italiennes et une série d'affiches dues à des artistes français de renommée mondiale. (UNESCO)

Bourse de Montréal

Ventes	Stocks	Haut	Bas	Ferm
2143	Abitibi P. Pap.	49½	48¾	49¼
1015	Abitibi pfd	24¾	24½	24¾
13a	Acadia Atlantic 'A'	26¾	26½	26¾
740	Algoma St. Corp.	31¼	31	31¼
843	Alum. Ltd	1.03	1.02½	1.03
675	Amer. Corn.	11¾	11½	11¾
1350	Asbestos Corp.	48	47¼	48
480	Bathurst 'A'	45	44¼	45
1142	Bell Telephone	43½	40¼	40¾
4885	Brazilian	24¼	23¾	24¼
1390	Brit. Am. Oil	33¾	33	33¾
8865	B. Col. Forest	7¼	7¼	7¼
50	Brit. Col. Pow. 'A'	31	31	31
175	Brit. C. Pow. 'B'	5½	5½	5½
50	Brunk Mills 'A'	20½	20½	20½
200	Brunk Mills 'B'	11¼	11¼	11¼
75	Bulolo Prod.	33	33	33
110a	Can. Vickers	18¾	18	18¾
810	Canada Cement	63¼	63	63¼
280	Can. Iron Ferr	21¼	21¼	21¼
30	Can. Steam.	32½	32	32½
1486	C. Bieuge 5% pfd	50	49¼	50
830	Can. Brew.	18½	18¼	18½
75	Candian Bronze	32	32	32
200	Can. Canners	27	27	27
1955	Can. Car Ferr	15¼	15¼	15¼
85	Can. Car Ferr 'A'	17¾	17¾	17¾
1400	Can. Celanese	66½	58¾	66
1730	Corby's Dist. 'A'	13¾	13¾	13¾
750	Corby's Dist. 'B'	13	13	13
860	Can. Loco.	29¾	27½	30½
180	Canadian Oil	20¼	20¼	20¼
9640	Can. Pac. Rail	26¾	26¼	26¾
695	Corkshutt Plow	29	28½	29
2229	Corp. Fonci.	139½	134¼	139½
2180	Dist. Seag.	31	30¾	30¾
335	Dom. Bridge	65½	65	65½
525	Dom. Coal pfd	93¾	93½	93½
265	Dom. Stores	14	14	14
2	Dom. Tex. pfd	1.75	1.75	1.75
1115	Dom. Tex. Com.	14¼	14¼	14¼
105	Dom. St. Coal 'B'	19¼	19½	19½
5	Dom. Tar	21	21	21
1202	Donohue Bros	33	33½	33
70	Dreden Paper	33	33	33
190	Eddy Paper	21½	21½	21½
475	Electrolyt	14¼	14¼	14¼
810	Famous Play.	18	18	18
50	Foundation Co.	38	38	38
3250	Fraser	40	48	48¾
1095	Gatineau Power	18¾	18¼	18¾
300	Gen. Bakeries	2.60	2.50	2.60
219	Gen. St. Wares	10½	10½	10½
1950	Gypsum	24½	24	24½
150	Hamilton Bridge	16	16	16
370	Howard Smith	77½	74½	77
1215	Hudson Bay M.	61¾	61¼	61¾
8063	Imp. Oil	34¾	33¾	34
595	Imp. Tobacco	13¼	13¾	13¾
460	Indust. Accep	30	29½	29¾
75	Int. Bronze	8¼	8	8¼
2750	Int. Nickel	42¼	42¼	42¾
978	Int. Paper	57	56	57
1835	Int. Petroleum	14¾	14¼	14¾
10	Int. Power	61	61	61
100	Int. Utilities	23½	23½	23½
100	Inelis	17	17	17
25	Lake of the Woods	33½	33½	33½
55	Laura Secord	15	15	15
100	Lewis Brothers	10½	9½	10½
1190	Massey Harris	56½	55¾	56
3445	McColl Front	25½	25¾	25½
100	Mitchell Robert	30	30	30
335	Montreal Loco.	17½	17½	17½
145	Montreal Tramways	85	84	85
460	Nat. Brew	22	21½	22
100	Nat. Brew. pfd	35½	35½	35½
1375	Nat. Steel Car	29	28¾	29
443	Noranda Mines	78¼	78	78½
189	Niagara W. Wring	36	36	36
750	Ogilvie Flour	33	33	33
25	Page Hersey T.	54½	54	54½
55	Powell River	67½	67¼	68¼
555	Power Corp.	24½	24	24½
3100	Price Brothers	29½	29¼	29½
45	Price Brothers 4% pfd	1.00	1.00	1.00
510	Quebec Power	30	30	30
525	Royalite Oil	14¼	14	14¼
250	St. Law. Corp.	39½	37½	39½
105	St. Law. C. 1st pfd	79½	79	79½
275	St. Law. C. 2nd pfd	30	30	30
20	St. Law. Pap. 1st pfd	102¾	103¼	
2435	S. W. P.	35	34	35
150	S. W. P. 4% pfd	46	45¾	46
50	St. Law. Flour	21½	21½	21½
200	Sick's Brew.	19¾	19¾	19¾
1532	Standard Chem.	13¼	13¼	13¾
935	Steel of Can.	35	34¾	35
65	Sheraton Ltd 'A'	30½	30½	30½
50	Sherwin Williams	25	25	25
2500	U. Steel Corp.	9¾	9¼	9¾
150	Wabasso Cotton	23	23	23½
495	Walker-Gooder	57	56¾	56¾
40	Weston George	31	31	31
483	Wes. Elec.	39¼	38¾	39¼
725	Zeller's Ltd	13¾	13½	13¾
25	Zeller's Ltd 4½ pfd	28½	28½	28½
	BANQUES			
25	Can. de Com.	27½	27¼	27¼
220	Montreal	36½	36	36½
255	Royale	30	29¾	30

Ventes: Actions Industrielles 189,200; Actions Minières 382,100

Curb de Montréal

Ventes	Stocks	Haut	Bas	Ferm
26145	Anglo-N. Pfd	12½	12	12¼
1923	Atlas St. Ltd	15¾	15	15¾
252	Bathurst P. 'B'	23	23	23
50	Belgium Glove	9	9	9
6155	Brown Co.	12¾	11¾	12¾
181	Bromm Co. pfd	141½	141	141½
803	Burnett Ltd	6	5½	6
155	Butterfly Hosiery	10½	10½	10½
280	C. and Dom. Sug.	22	22	22
10	Can. Malting	51	51	51
565	Can. Starch Co.	26½	26½	26½
50	Cdn. Dredge	38¾	38¾	38¾
2773	Cdn. Indus.	35½	34	35¼
2425	Cdn. Marconi	4.40	4.25	4.40
100	Cdn. Pow. Pap. vt pfd	30	30	30
4475	Cdn. Western L.	7¾	7¾	7¾
193	Claude Neon 'B'	90	90	90
925	Commer. Alcohol	5¾	5¾	5¾
1373	Comm. Alcohol pfd	71½	71½	71½
1587	Cons. Pap. Corp.	36¾	36¼	36¾
4630	Cons. Tex. Mills	22½	21	22½
160	David Frère 'B'	22	22	22
100	Dom. Eng. W.	80	80	80
10	Dom. Oilcloth	79	79	79
950	Dom. Woollens	12	12	12
187	Donnacona Paper	29	29	29
2100	Fleet Mfg. Ltd.	1.80	1.70	1.80
2687	Ford Motor 'A'	58¼	56¼	51½
510	Great Lakes Pap.	32½	32	32½
500	Hydro Elect. Sec.	4.90	4.90	4.90
50	Inter-City Baking	15	15	15

Bourse de Toronto

Ventes		Haut	Bas	Ferm
225	Acadia A	26¾	26½	26¾
1215	Alcoma	31¼	31	31¼
410	Aluminium	103	102	103½
5500	Am. Yukon	24	24	24
3500	Am. Ykonife	.08	.06½	.07½
6100	Araron	2.75	2.66	2.75
1955	Anglo Cdn	5.60	5.50	5.50
3500	Aquarius	19	18	18
3000	Area	20	19	20
1443	Argus	11¾	11¼	11¾
3000	Astoria	39½	39	39½
19100	Ascot	2.05	2.00	2.02
2853	Atlantic Oil	2.70	2.69	2.69
3500	Aumaque	.30	.28	.29
1500	Aupor	3.60	3.30	3.40
20700	Bagamac	.30½	.27	.28
46913	Bankfield	13	.08	.09
1250	Barnat	1.30	1.18	1.20
17300	Base Metals	.58	.56	.58
620	Beatty	11¾	11¼	11½
2616	Bell	40½	40¼	40¾
110	Bellekeno	6.25	6.25	6.25
4.50	Bralorne	7.75	7.50	7.50
4825	Brazilian	24¼	23¾	24
2645	Ba. Oil	33¾	33	33
8855	Bc. Forest	7¼	7¼	7½
500	Bc. Power	31¼	30¾	31
625	Lc. R.		5¾	5½
700	Buff. Ank.	1.55	1.55	1.55
36800	Buff. Cdn.	.20	.20	.20
2810	Cal et Edm.	11¾	11¼	11¾
80	Can. B.	55	53¼	55
700	Cdn. Brew.	18¾	18½	18¾
1490	Cdn. Car	15¾	15	15¾
680	Cdn. Cel	60½	59¾	60
1085	Cdn. Oil	20½	20¼	20½
11700	Cdr.	28½	26½	28¾
2300	Castle Trefh.	2.50	2.49	2.50
10100	Cent. Leduc	2.56	2.28	2.35
7300	Centremaque	.15	.14½	.15
16600	Cheskirk	.12	.11	.12
2900	Chesterville	.72	.70	.70
700	Corbenour	1.80	1.80	1.80
867	Corkshutt	28¼	28½	28½
261	Cons. Pete	2.05	2.05	2.05
10150	Con. Beattie	.74	.70	.70
2895	Cvn. Smelters	139½	134	139
40	Cvn. Gas	162	161	161
2349	Cynwest	2.50	2.32	2.45
240	Do. B	13¼	12	13¼
17000	Daragon	.18	.17	.17
15800	Decalta	.27	.26½	.27
3500	Delta	.15	.14	.15
5300	Discovery	.39	.38	.39
520	Dome	19	18¾	18¾
9600	Donalda	.61	.60	.60
39000	East Crest	17	.15	14½
3131	E. Malartic	1.58	1.50	1.55
6867	E. Sullivan	9.25	9.05	9.05
32300	Eldona	.32	.29	.29
4489	El. Pen. Rey	14¼	14	14
15770	Falconbridge	11¾	10½	11¾
370	Fameux Play.	17¼	17	17
525	Fanny Farmer	32½	28½	32¾
410	Fed. Pete	6.35	6.15	6.25
4775	Froiisher	3.90	3.75	3.80
625	Gen. Pete	6.40	3.75	6.25
1820	Giant	7.40	7.15	7.15
3260	Gold Manitou	6.65	6.40	6.65
120	Gt. Plains	32½	32	32
6200	Gulf Lead	15	.14½	15

Curb de Toronto

Ventes		Haut	Bas	Ferm
3465	Cdn. Marconi	4.40	4.30	4.35
785	Cdn. Paper	36½	36½	36½
655	Int. Paer.	37	36¾	36¾

Total de Ventes: 4,168,000.

ECOLE DE CHOREGRAPHIE
Classes de BALLET
pour commençants
ET
cours de perfection
pour les plus avancés
Callisthenie et danse moderne d'interprétation.
$1.00 LA LECON D'UNE HEURE
427, rue St-Georges
Trois-Rivières
Tél.: 2352-R

Banquet du Club Sportif Saint-Jean-Baptiste

Grand'Mère, 31. — Dimanche dernier, les membres du Club Sportif St-Jean-Baptiste tenaient leur banquet annuel à la salle du club.

On remarquait à la table d'honneur M. André Huard, président du Club, M. le curé Gilbert Larue, aumônier, Son Honneur le maire et Mme Elzéar Dallaire, M. et Mme Ernest Desroches, M. et Mme Donat Boisvert, M. et Mme Ephrem Lampron, Mlle Rolande Lanneville, M. Jean-Paul Lacombe, vice-président; Mlle Lucille Boudreault, Mlle Juliette Venne, secrétaire-trésorière, M. Henri Jean Lord, rédacteur du journal "Le Copain", Mlle Fernande Rivard, conseillère, Mlle Jeannine Lafrenière, M. Clovis Jauron, conseiller et Mlle Jacqueline Houle, conseillère.

Les membres ont eu le plaisir d'entendre parler leur président M. André Huard, leur aumônier, M. le curé Larue ainsi que M. Dallaire, M. Lampron et M. Desroches. Des coupes de tennis furent remises à Mlle Françoise Lesage, Marcel Lacombe, et Mlle Pauline Soucy en l'absence de son frere M. Jean-Paul Soucy. Une coupe de tir-à-l'arc fut aussi remise à Mlle Jacqueline Houle. Après le banquet il y eut chant et danse de folklore.

— (Photo: Le Nouvelliste)

Protection contre le feu

Ces jours derniers eut lieu à la salle d'assemblée chez Miron & Frères à Ville St-Michel l'assemblée provinciale des Cercles Combattifs Contre l'Incendie.

Assis de gauche à droite: Chef E. Wagner, Québec, Major J. A. Asselin, Québec, Colonel E. Caron, Québec, Chef L. P. Baril, St-Georges de Beauce, organisateur provincial, Le Chef W. Parent de Ville St-Michel, président, M. P. Racette, Ville St-Michel, secrétaire, Chef Gaudet, Outremont, Police, M. J. Rochon, Ville St-Michel, trésorier, Chef Dulude, Outremont, Me Bruno Crevier, aviseur légal de Ville St-Michel.

Debout de gauche à droite: M. Réné Thibeault, Pierreville, Chef McIsaac, Montréal, M. Jean-Jacques Fortin, Pierreville, B. Bidal de Ville St-Michel.

200	Ham. Bridge	16	16	16
1170	Harding Carpet	11½	11	11½
21800	Hard Rock	38½	33	38
370000	Warriana	.15¾	.13	.14
4000	Highridge	.06	.05½	.06
89500	Hallnell	.04½	.03	.04
2025	Hollinger	13¾	13¼	13½
215	Indust. Accep. Corp.	30	30	30
360	Int. Metals	49¼	49¼	49½
2400	Int. Pete	14¾	14¼	14¾
10800	Jacknife	.06½	.06	.06½
10000	Jobburke	.09½	.08	.09
42500	Jolliet	88	85	85
15000	Kayrand	23	22	23
3200	Kerr Add	19¼	19	19¼
1585	Labrador	9.50	9.10	9.40
5000	L. Fortune	.06½	.06	.06½
4000	L. Lingman	32	32	32
6500	L. Waite	40	37	38
5000	Lauder 'U'	.04½	.04	.04
3200	Leitch	1.15	1.10	1.10
2200	Macassa	2.10	2.5	2.17
9941	MacDonald	.94	.85	.94
51750	MacLeod	3.85	3.55	3.75
1615	Do. B	19¼	18	19½
14640	Magnet	25	24	25
3725	Mal. Of	2.75	2.65	2.75
5000	Man. et East	.03½	.03	.03½
2300	Negus	1.18	1.15	1.15
1903	New Bell Dom.	1.35	1.27	1.30
5150	New Calumet	3.45	3.35	3.40
200	New Dickenson	1.35	1.35	1.35
16500	New Goldvue	.34	.32	.32
7000	New Marlon	.10	.09	.09
5000	New Norzone	.07¾	.07½	.07½
6000	New Pacaita	12½	12	12
11850	Nicholson	21½	21	22
1525	Noranda	.79	.77½	.78½
7475	Normetal	5.05	4.95	5.05
425	North Star	19	19	19
1725	Obrien	1.55	1.55	1.55
14500	Omnitrans	.06½	.04½	.05
10650	Orbit	1.64	1.55	1.60
3125	Pac. Pete	8.45	8.20	8.40
700	Pamour	1.08	1.07	1.07
4700	Pat. Western	.39	.38½	.39
405	Power Corp	24	24	24
240	Press Metal	16¾	16	16¾
4233	Preston	1.75	1.66	1.70
10250	Que. Manitou	2.70	2.45

Shawinigan Saint-Tite **Le Nouvelliste** La Tuque Grand'Mère

BUREAU A GRAND'MERE: 389, 6e AVENUE - Angle 4e Rue - TEL.: 3331 TROIS-RIVIERES, MERCREDI, 31 JANVIER 1951 BUREAU A SHAWINIGAN, 33, 4ème RUE, TELEPHONE: 2500

John Knight est déjà un très remarquable pianiste

Shawinigan, 31 — Le jeune pianiste John Knight, un artiste canadien originaire de Toronto, a donné lundi soir à la Société des Concerts un récital fort intéressant, sinon impeccable, et qui révèle des dons très riches.

Knight est remarquable, même s'il n'est pas toujours égal. Il a affiché une grande maîtrise dans certaines pièces, et non des plus faciles, mais a d'autres moments, sa technique a fait défaut, et son jeu s'est brouillé. Knight est un interprète intelligent, qui se fait particulièrement valoir dans les modernes. Sa virtuosité n'est pas le dernier mot, mais elle n'a non plus rien de banal. Il y a beaucoup de coloris dans le jeu de ce jeune pianiste, et il affirme sa personnalité d'une façon le plus souvent heureuse.

Au surplus fort sympathique, John Knight a recueilli des applaudissements chaleureux et mérités. Il avait choisi son programme avec goût. Mais sans oublier qu'il avait aussi à plaire. Il y a réussi.

John Knight a consacré une des parties de son récital à Chopin. Les oeuvres inscrites à son programme étaient la Valse en si bémol majeur, le Prélude no 15, en ré bémol majeur, l'Etude en mi mineur, opus 25 et la Polonaise en la bémol majeur, dite la Grande Polonaise. Chopin sera toujours Chopin, c'est-à-dire que l'auditoire se laissera toujours ravir, applaudira à tout rompre, et en demandera encore davantage. Etude en do mineur, donnée en rappel, fut jouée avec moins de clarté et de précision que les pièces qui valurent ce rappel.

La Sonate quasi une fantasia, en do dièse mineur, opus 27, no 2, surnommée la Sonate à la Lune, a été remarquablement jouée dans les deux premiers mouvements, mais le mouvement final fut dans certains passages, marqué de confusion, et le pianiste, à un moments donna l'impression de se fatiguer.

Pourtant, de suite après, il manifesta de nouveau ses meilleures qualités d'interprète et de virtuose, dans Feux d'artifice, de Debussy, et la Marcha Rockoczy, de Liszt. John Knight a joué avec un souci de grandeur la Toccate et fugue en ré mineur, de Bach, mais c'est à l'orgue que l'on apprécie le mieux cette oeuvre magistrale. L'orgue est l'instrument par excellence, pour exprimer la puissance et la majesté de cette oeuvre, qui est un des sommets de la Musique.

Le programme comprenait encore un Preludio, de Pasquini, fort charmant, le Coucou, de Daquin, quatre des neuf pièces de Bridal Suite, composition d'un jeune Canadien, Kenneth Peacock, et une bien belle pièce de Granados, l'Amante et le rossignol. En rappel, John Knight donna encore Pastorale, de Poulenc, Petite suite en sol mineur, de Bach, et une courte, mais très vivante composition d'Eugene Goossens.

John Knight est un jeune homme sérieux et travailleur. Son talent est incontestable, sa personnalité s'affirme. Il a déjà plusieurs des attributs d'un grand artiste.

Le cercle 108 va fêter dimanche ses mariés de 1950

Shawinigan, 31 — Les cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc no 108, de la paroisse du Christ-Roi, présenteront dimanche soir le 4 février leur première réunion de propagande de l'année 1951, alors qu'ils rendront homage à leurs mariés de l'année 1950.

Cette soirée de propagande aura lieu au Collège Saint-Sacrement. Elle sera marquée d'une initiation de nouveaux membres de changement de boutons chez plusieurs vétérans, d'une année ou plus, dans le mouvement de l'abstinence. La conférencière sera Mme Arthur Rousseau, présidente diocésaine des Cercles Sainte-Jeanne d'Arc, pour le diocèse des Trois-Rivières.

Le programme récréatif comporte la présentation d'un film.

Le cercle no. 108 compte sur la présence des membres des cercles voisins comme de ses propres membres. Le public en général est également invité de la façon la plus cordiale.

Funérailles de Mme J.-B. Trudel

Shawinigan, 31. — Un fort groupe de parents et d'amis a suivi mardi matin la dépouille de Mme Jean-Baptiste Trudel, née Auxilia Bacon, au service célébré en l'église St-Pierre. Nous voyons dans le cortège l'époux de la défunte, ses fils, Jules, Jean-Paul et Roger, M. le commandeur Auguste Massicotte, M. Emery Massicotte du Cap de la Madeleine, M. l'échevin Harry Desaulniers, le Dr J.-T. Houle. Son Honneur le maire, M. François Foy suivait aussi le cortège.
— (Photo Gagné)

Mme J.-B. Trudel est conduite à son dernier repos

Shawinigan, 31— Des funérailles imposantes ont été faites, hier matin, en l'église Saint-Pierre de Shawinigan, à Madame Jean-Baptiste Trudel, née Auxilia Bacon, décédée subitement samedi dernier à l'âge de 70 ans.

Mme Trudel laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils, Jules, de Shawinigan-Sud, Roger de Montréal, Jean-Paul, de Dubuque, Iowa Etats-Unis, et M. l'abbé François Trudel, du Séminaire des Trois-Rivières, ses filles Mlles Thérèse et Germaine Trudel, ses belles-filles, Mmes Jules Trudel, Roger Trudel, deux soeurs, Mme Louis Turgeon née Pamela Bacon, de Seattle, Washington, Mlle Corentine Bacon, de Québec, un frère, M. Zotique Bacon, de Holyoke, Mass., une belle-soeur Mme F. X. Trudel, de Shawinigan, un beau-frère, M. Lucien Trudel, de Montréal.

Les porteurs étaient l'hon. Dr Merc Trudel, ministre d'état, député provincial de Saint-Maurice, MM. Georges et Clément Trudel, ainsi que MM. Polydore Beaulac, Ovila Duquette, J. E. Thibaudeau.

Le deuil était conduit par l'époux, les fils de la défunte.

La levée du corps a été faite par M. le vicaire Raymond Cossette, de Saint-Pierre, le fils de la défunte, M. l'abbé François Trudel, a chanté le service assisté de M. l'abbé Jacques Matteau, professeur au Séminaire Sainte-Marie Sainte-Marie, et de M. le vicaire Lucien Leblanc, comme diacre et sous-diacre.

On remarquait au choeur, MM. les chanoines Robert Giroux et Paul Gaudet, de l'Evêché, MM. les curés Arthur Jacob, de Notre-Dame de la Présentation, Shawinigan Sud, M. Chicoyne, de Saint-Prosper, N. St-Pierre, de St-Boniface, E. Girard, de St-Gérard des Laurentides; A. Massicotte, de St-Bernard, MM. les abbés Ovila Gagnon, Herman Plante, J. Albert Bordeleau, Jules Gélinas, Paul Boivin, Albani Mélançon, Gabriel Dubé, Jules Bettez, G. E. Coutu, Marcel Héroux, Yves Dostaler, du Séminaire des Trois-Rivières, MM. les abbés Alexandre Massicotte et B. Auger, de l'Evêché, MM. les abbés Raymond Langevin, supérieur, G. Jacob, Henri Foley, du Séminaire Ste-Marie, de Shawinigan, M. l'abbé Edmond Dubé, visiteur des écoles ecclésiastiques, à Shawinigan MM. les vicaires J. B. Beaupré, de Saint-Paul de Grand'Mère, A. Mélançon, de St-Boniface, R. Cossette, de St-Pierre, M. Cieplak, de Notre-Dame de la Présentation, M. l'abbé Anselme Trudel.

Un landeau de fleurs ouvrait le défilé.

On remarquait dans l'assistance, S. H. le maire François Roy, MM. les échevins Harry Désaulniers et J. E. Ménard, MM. J. L. Neault, MM. J. L. Neault, Marcel Joncas, Pierre Matte, de Montréal, M. le Dr Auguste Massicotte, des Trois-Rivières M. Emery Massicotte, du Cap-de-la-Madeleine, MM. J. A. Massicotte, Benoit Massicotte, Jacques Massicotte, de Shawinigan-Sud, MM. Paul Telmosse, c.c., Albert Racine, Lucien Hamelin, M. le Dr J. T. Houle, M. le Dr P. E. Julien, M. le commandeur G. E. Lafleur, M. Wilfrid Vincent, président de la Commission Scolaire, MM. Yves Lavoie, Edouard Coulombe (de Grand'Mère), F. Gravel, Fernand Bilodeau, P. E. Paquette, J. N. Lambert, Paul Gagné, Alexandre, Jacques et Jean Beaubien, M. J. H. Lafontaine, N. Parent, Raymond Trudel, M. le Dr R. Frigon, MM. Albert Elliott, Onésime Ringuet, John Bourgeois, Gérard Carle, M. Aimé Caron, commissaire d'école, MM. Thomas Laliberté, D. R. Wilson, Henri Bergeron, Léo Trudel, Benoit Gagnon, Gilles Trudel, Me René Hamel, MM. Jos. Drolet, Adem Grenier, R. Painchaud, Gédéon Leblanc, le chef de police Arthur Loranger, MM. Rosaire Laliberté, Thomas Dargis, Gérard Garceau, Roland Héroux, Me Alexandre Bastien, G. Gagnon P. E. Lafleur, Lauda Gélinas, Lucien Dupuis, P. E. Hamelin, Nap. Ducharme, Henri Allard, Georges Bourassa, C. Trahan, A. Matte, Léon Harnois, L. Bourque, Paul Boisvert, Emile Landry, M. et Mme Willie Richard, M. et Mme A. C. Fleischmann, Aimé Trudel, E. Racine, Robert de Charette, Maurice Poirier, Marcel Beaufeuille R. Allard, A. Ferron, H. L. Garant, Alphonse Fortin, Sylvio Carle, Me Alexandre Gélinas, MM. J. N. Mercier, Benoit Gagnon, Lucien Guertin, J. F. Gagné, J. A. E. Préfontaine, G. St-Cyr, E. Beaudry, S. G. St-Arnaud, J. V. Dufresne, P. Matte, L. Hamelin, Origène Saint-Pierre, les élèves du Jardin de l'Enfance et des Dames Ursulines, M. le notaire Nap. Désaulniers, MM. J. O. S. Brunet, P. Mercier, Arthur Lacoursière, M. le Dr L. P. Lacoursière, M. le Dr J. A. Béland, MM. James Giganc, O. Ruel, J. B. Gingras, Georges Terriault, J. A. St-Hilaire, A. Rainville, M. Roger Collette, le Révérend Frère Jérome, f.i.c., directeur du collège St-Sacrement, MM. G. et Jacques Gignac, D. Frigon, R. Williams et un groupe d'employés de la Laiterie Shawinigan, comprenant MM. W. Richard, Sinai Neault, François Vézina, Ovila Duquette, Gérard Saint-Cyr, Lucien Hamelin J. Massicotte, Yvan Aucoin, Fernand Marion, Gaston Veillette, Germain Lamy, Paul-Emile Frigon, et Mlle Lucille Bouchard et une foule d'autres personnes dont les noms nous échappent.

Le choeur de chant, sous la direction de M. Anatole Rainville, rendit des extraits des messes de requiem de Perosi et Lapierre. M. le rotaire Lamy était à l'orgue. Les solistes furent MM. Dosithée Boisvert, J. B. Gingras, Oscar Ruel, J. St-Hilaire, Roger Collette, A. Bastien, R. Williams, G. Terriault et le Frère Daniel.

La quête fut faite par des employés de la maison G. Carbonneau, laquelle dirigeait les funérailles.

La famille a reçu de nombreuses offrandes de messes, bouquets spirituels, messages de sympathies. Nous y joignons l'expression de nos sincères condoléances.

Programme des journées de la Chambre de Commerce à Shawinigan

Shawinigan, 31. — Shawinigan sera en fin de semaine, soit samedi et dimanche, le siège de la réunion générale semi-annuelle des Chambres de Commerce de la Province sous la présidence de M. Emilien Leboeuf.

L'organisation locale a été confiée à M. Jules Lemoyne assisté des directeurs de la Chambre et quelques membres de son comité. Le programme générale porte sur les assurances. Voici le détail des activités de la fin de semaine pour les délégués:

Vendredi 2 février, 8 à 10 hres p.m. Enregistrement à l'hôtel Shawinigan. Arrivée des délégués extérieurs.

Samedi 3 février, 9 à 10 hres p.m. Enregistrement à l'Ecole Supérieur 8è rue. 9.15 hres, le président M. J.E. Leboeuf signe le livre d'Or de la Cité.
10 hres. Bienvenue du Maire et du président A. Racine.
10.15 hres. Première séance.
MM. Maurice Gélinas et Gérard Parizeau.
Midi. Diner libre.
2 hres. Deuxième séance d'études. MM. Antoine Desmarais, Etienne Grevier et J.H. Clément.
5 hres. Temps libre.
7.30 hres. Banque au Cascade Inn.
9.30 hres. Assemblée de l'Exécutif provinciale au Cascade Inn.

Dimanche 4 février, 10 hres. Troisième séance.
MM. J.L. Massé et Gaston Leblanc.
Midi. Buffet à l'hôtel Shawinigan.
2 hres. Quatrième séance.
MM. Lionel Gosselin et Benoit Duchesne.
4 hres. Conclusions.
5 hres. Clôture.

Mme W. Fortin et sa fille sont blessées

Shawinigan, 31. — Mme Wellie Fortin et sa fille Denise ont été légèrement blessées lundi lorsque l'auto conduite par M. Wellie Fortin est venue en collision avec l'autobus conduite par M. Donat Boisvert à l'angle de la rue Trudel et du Boulevard Royal.

Les deux ont été conduites à l'hôpital Ste-Thérèse par un taxi. Le Dr André Legendre leur a prodigué les premiers soins.

M. Fortin suivait l'autobus au moment de l'accident. Les constables Claude Désaulniers et Marcel Richer ont fait les constatations.

Un accident a eu lieu sur la route de Grand'Mère mardi avant-midi vers 11 heures 30 entre un camion conduit par M. Arthur Paquet de Grand'Mère et une auto de M. Lucien Ricard. M. Ricard a obliqué à gauche pour entrer dans sa cour et le camion qui suivait l'a accroché. Les deux véhicules ont des dommages relativement bas.

Le constable Léo Lacerte a fait les constatations.

Evénements prochains

Partie de cartes

Shawinigan, 31. — La L.O.C. de St-Pierre aura sa partie de cartes annuelle le 1er mars et non le 1er février. Tous sont invités à cette soirée.

—oOo—

Lacordaires

Almaville, 31. -(D.N.C.)- Une assemblée aura lieu dimanche, après la grand'messe, à Saint-Sauveur d'Almaville, pour choisir le comité temporaire de direction, en vue de la formation d'un cercle du mouvement Lacordaire.

—oOo—

Club Richelieu

Shawinigan, 31— Le Club Richelieu Shawinigan recevra jeudi midi Me Gérard Gosselin, secrétaire-publiciste des Royaux de Montréal. Il parlera de baseball. Il est ancien journaliste à La Patrie, vétéran de la dernière guerre et diplômé en droit de l'Université de Montréal.

—oOo—

Club Rotary

Shawinigan, 31 — M. Lucien Guertin, de l'imprimerie Guertin Wilson, parlera du métier de l'Imprimerie jeudi midi au diner du Club Rotary au Cascade Inn.

—oOo—

Amicale I.C.

Shawinigan, 31— L'Amicale de l'Ecole Immaculée Conception aura ce soir à 8 heures une soirée de patinage mixte pour les Anciens de l'Ecole sur la patinoire Immaculée-Conception.

Feu de cheminée

Shawinigan, 31. — Les pompiers du Poste No 2 sont sortis mardi matin vers 7 heures 20 sous la direction du sergent Maxime Grenier pour éteindre un feu de cheminée dans la maison de M. Aurélien Goulet.

25 degrés sous 0 au début d'une nouvelle vague de froid

Shawinigan, 31. — Le mois de janvier se termine sur une note fort rigoureuse. Les plus gros froids de la saison ont été enregistrés au cours du mois qui finira ce soir. A plusieurs reprises, à Shawinigan et aux environs, le mercure a marqué entre vingt et vingt-cinq degrés sous zéro.

Hier matin, à neuf heures, il faisait encore vingt degrés sous zéro, en plusieurs endroits, et les préposés à la livraison du lait, qui commencent leur travail fort à bonne heure le matin, et ne manquent jamais d'interroger le thermomètre, nous ont déclaré qu'ils avaient vu de 23 à 25 degrés à plusieurs endroits de la ville et des banlieues.

Toute la journée d'hier a été froide, et, hier soir, vers six heures, le mercure avait repris son plongeon et marquait déjà dix degrés sous zéro. Certains voyageurs, récemment rentrés de voyage en des parties moins froides des Etats-Unies, durant la dernière fin de semaine, ont rapidement remis leurs sous-vêtements les plus chauds.

Janvier aura donc été un mois de neige et de froid intense, un mois de véritable hiver canadien.

Captivant récital de Lyse Vézina violoncelliste

Shawinigan, 31 — La section du soir des Jeunesses Musicales du Canada a présenté un intéressant récital dimanche soir à la salle de l'Union Musicale de Shawinigan. Plus de 125 membres ont fort goûté le récital de violoncelle qu'a donné Mlle Lyse Vezina, des Trois-Rivières, gagnante du Prix Archambault en 1950.

Mlle Vézina avait inscrit à son programme une oeuvre très difficile d'interprétation. Variation Symphonique de Boellmann, oeuvre qu'elle a rendue avec beaucoup de maîtrise. Cette pièce fut sans doute la plus appreciée de l'auditoire.

Mlle Lyse Vézina fait partie de la section "Jeunes Talents" qui donnent des concerts pour les membres des Jeunesses Musicales. Les Jeunes Talents ne sont pas des artistes consommés qui arrivent ici en possession complète de leur art; ce sont des jeunes qui sont encore aux études, mais qui sont en mesure de donner un bon récital. Et l'assistance, tout comme au concert de Joseph Rouleau en décembre dernier, a jugé que ce terme de "jeune talent" ne comporte aucun sens péjoratif et que les artistes qui sont présentés par les J. M. C. sont choisis avec soin afin de pouvoir présenter un concert de bonne tenue.

Plusieurs ont passé la remarque que le concert de Mlle Vézina ne fut pas assez long. Il faut dire que le violoncelle n'est pas un instrument d'exécution facile et que le programme de Lyse Vézina était fort condensé.

Mlle Vezina possède un excellent contrôle de son instrument et son coup d'archet est d'une précision rare. Il nous a semblée que la "Sérénade Espagnole" de Glazounov n'était pas suffisamment rythmée et manquait un peu de connaissance.

Mais, par contre, la pièce principale au programme, Thème et Variations de Boellmann fut rendue avec un rare perfection dans tous ses détails. Lyse Vézina a su faire ressortir le thème principal à chacune de ses apparitions et le finale fut rendu avec une maîtrise parfaite du coup d'archet. Mlle Vézina sait aussi bien nuancer ses pièces et son interprétation révèle une grande compréhension de la musique. Chaque pièce est interprétée avec âme. Il ne s'agit pas seulement de notes, mais de sentiments réels exprimés par le violoncelle.

Cygne de St-Saens fut joué avec une précision et une expression fort justes.

Mlle Vézina était accompagnée au piano par un jeune pianiste de Montréal, Gilles Magny. Son accompagnement très rythmé devait rendre plus facile la tâche de Lyse Vézina dans l'interprétation de toutes les pièces. Gilles Magny est aussi un pianiste de concert qu'il serait bon d'entendre à Shawinigan aux Jeunesses Musicales.

Lyse Vézina a donné un excellent récital qui fut très goûté et avez encore de l'étude, elle perfectionnera un art déjà à point.

M. J.-C. Rinfret aux Amis Esthètes

Shawinigan, 31. — M. Jean-Claude Rinfret, étudiant à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, adressera la parole jeudi soir à 8 heures 30 à la réunion des Amis Esthètes à la salle Laliberté.

M. Rinfret a intitulé sa causerie La peinture et la décoration. Il traitera de l'aspect pratique de la peinture dans la décoration d'intérieure. Ce sera la suite d'une première causerie où il avait traité de l'histoire et de l'évolution de la peinture.

Tous les membres du Groupe et leurs amis sont invités à cette soirée qui leur permettra d'étudier un sujet d'actualité mais qui n'est pas traité souvent dans nos réunions.

PALACE
GRAND'MERE
MERCREDI et JEUDI
JACK CARSON
dans
"Good humor Man"
en plus
"REFORMER AND THE RED HEAD"
avec
JUNE ALYSON

NATIONAL
WHISPERING CITY
en plus
"HORSEMEN OF THE SIERRAS"

LUCIEN LAMBERT
COMPTABLE AGREE
Edifice Hôtel de Ville
SHAWINIGAN FALLS
Tél.: 2688 Résidence: 6708
Succursale:
108, rue Commerciale LA TUQUE
Tél.: 269

Lavallée, Bédard, Lyonnais
Messier, Gascon
COMPTABLES-AGREES
Montréal Tél.: 1699
10 Est, rue St-Jacques

Jean-Louis Dugal, C.A.
COMPTABLE AGREE
398, 5ème Avenue
Grand'Mère Tél. 4101

René de Cotret, Ferron, Nobert & Cie
COMPTABLES AGREES
J. H. René de Cotret, C.A.
Henri Ferron, C.A.
Roland Nobert, C.A.
Gérard Camirand, C.A.
Jacques René de Cotret, C.A.
Trois-Rivières — Shawinigan
Drummondville

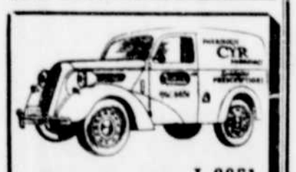
Service Ultra rapide partout à Shawinigan
I. 6651

ENTRETIEN D'HIVER DE VOS AUTOS ET CAMIONS
Venez au garage
TARDIF AUTO ENRG.
145 St-Alexis, tél.: 4228
Shawinigan

AUGMENTEZ VOS REVENUS

Vous êtes invités à une assemblée d'introduction du cours
DALE CARNEGIE
Samedi soir
le 3 février
A 7.30
AU CASCADE INN
Shawinigan Falls
sans frais ni obligations
DALE CARNEGIE COURSE
Bienvenue à tous

SOIREE BAZAR
organisée par la ligue des citoyens de la paroisse Ste-Croix de Shawinigan
MERCREDI LE 31 JANVIER
A 8 HEURES PRECISE
4 prix de présence de $25.00 chacun
$500.00 en PRIX
20 tours pour $0.50
Nouvelle salle paroissiale Ste-Croix
rue Gignac — Shawinigan Falls

REPARATION et Pièces de rechange
Pour toutes marques de laveuses.
DEPOSITAIRE DES LAVEUSES
● Horton
● Beatty
● Maxwell

C. E. JOANNETTE
118, 4ème Rue Tél.: 4038-3124
SHAWINIGAN FALLS

NECCHI

La plus merveilleuse au monde
Facilités de paiements vendue par
P. E. BELANGER
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
SHAWINIGAN FALLS, QUE.
Le magasin du confort électrique moderne
276, St-Marc Tél. 5200

M. Trépanier
SPECIALISTE DE LA VUE
Bachelier en optométrie
BUREAU
Pharmacie Trépanier
25, 5e Rue Shawinigan Tél.: 2797

Vente
JEUDI VENDREDI SAMEDI
BLOUSES
Crêpe - Jersey - Laine, etc. NOUVEAUX STYLES, NOUVELLES COULEURS. ECONOMISEZ JUSQU'A 50%
$1.95 - $2.95 - $3.95
CHEMISES
BROADCLOTH. UNI - RAYE
Marques "BLUESTONE et FORDEN"
Jusqu'à $5.00 - VENTE $2.95
BRASSIERES
STOCK COMPLET — FAMEUSES MARQUES
● Corrette ● Whirlpool ● Exquisite Form ● A'Lure
PHILIPPE Hanna ENRG.
GRAND'MERE

11,588 DISQUES
1588 DISQUES

La photo ci-dessus fut prise à la demeure de M. et Mme Milfrid Gélinas de Grand'Mère, gagnants du grand prix du concours d'achat de l'Ameublement Moderne, soit un RADIO COMBINE RCA VICTOR. De gauche à droite nous reconnaissons M. Robert Carignan, propriétaire de l'Ameublement Moderne, Mme et M. Gélinas.
LES AUTRES GAGNANTS SONT
2e M. GEORGES RICARD de Grand'Mère
UNE CIREUSE
3e M. PAUL CARLE de Grand'Mère
$25.00 EN DISQUES
4e M. ANDRE LEDUC de Grand'Mère
UN SERVICE DE VAISSELLE
5e M. RENE BOUSQUET de Grand'Mère
UN CENDRIER SUR PIED
Il y avait 11,588 disques à l'Ameublement Moderne le soir du 30 décembre 1950 et le numéro le plus près, celui de M. et madame Gélinas était 11,580.
EN 1951
Le Comptoir de disques de l'Ameublement Moderne sera encore plus complet, que vous désiriez un disque populaire, classique ou semi-classique, nous l'aurons en magasin.
L'AMEUBLEMENT MODERNE
308, 6e AVENUE GRAND'MERE TEL.: 3543

VENTE

Chez KASTNER Ltée
60, 5e RUE
Shawinigan

COMMENÇANT DEMAIN JEUDI 1er FEVRIER 1951 A 9 h. A. M.

Tout notre stock doit être vendu en bas du prix coûtant. Il ne doit rester que les murs du magasin. Hâtez-vous

PALETOTS $9.98
GARCONS: 12 à 15 ANS
Epais drap uni gris vert ou gris bleu. Collet militaire et autres.

HABITS $12.95
DE GARCONS 2 PANTALONS

SOULIERS $1.49

HABITS $37.95
D'HOMMES – Tailles 34 à 42
2 PANTALONS -15 Seulement

25 HABITS $14.95

STATION - WAGON $22.50 et $37.95
DEUX LOTS SPECIAL

PALETOTS $19.95 et $37.95
D'HIVER POUR HOMMES 2 LOTS

75 CHEMISES
14 à 16½
$1.99

CRAVATES et BAS
.79c

ROBES $1.98 $2.95 $3.95

COSTUMES $5.98 $12.95 $19.95

ROBES TRES SPECIAL **$7.95 et $9.95**
Pour jeunes filles. Pour dames et demi tailles dans ces groupes. Robes d'après-midi, de cocktail, de thé, etc. . .

JUPES $2.95 | **BLOUSES $2.49 $3.49**

Manteaux de Mouton côtés COONEY LAPIN TEINT 12 à 20 ans SPECIAL **$149.50**

STATION WAGON
POUR GARÇONS OU FILLETTES
TRES SPECIAL A **$19.95**

BON MOUTON
AGNEAU TRAITE
3 seulement 14 - 16 - 18 ans **$139.95**

15 MANTEAUX
DE DRAP
SPECIAL JEUDI MATIN **$5.95**

RUGS PRÉLART
15 SEULEMENT.
VALEUR $14.95 pour **$5.95**

- RENDEZ-VOUS A BONNE HEURE
- PAS D'ECHANGE • PAS DE REMBOURSEMENT
- TOUTES LES VENTES SONT FINALES

MANTEAUX
DE DRAP AVEC
OU SANS FOURRURE
Tailles: 11 à 22 1/2
$19.95 à $29.95

SERVIETTES	.49
LINGES A VAISSELLE EN TOILE	.49
TAIES D'OREILLERS	la paire $1.49
DRAPS POUR LITS DOUBLES	la paire $4.95

KASTNER

LIMITÉE
60, Sième Rue Shawinigan Tel. 3671

Le pianiste George Haddad

Shawinigan, 31. — George Haddad est un brillant jeune pianiste canadien d'origine syrienne. On l'entendra à Shawinigan, le 26 février. Il a joué sur plusieurs continents, en concert et avec les meilleurs orchestres symphoniques. En beaucoup d'endroits où il a joué, on le réclame à nouveau. L'an passé, au cours d'une tournée européenne triomphale, il a eu le privilège de jouer pour le pape Pie XII. Il a joué pour la Radiodiffusion Française, pour la B.B.C. et pour la radio du Vatican. Un vif succès a marqué son passage, en Europe, aux Etats-Unis, aux Indes Occidentales. Le 26 février, George Haddad jouera, sous les auspices du club Kinsmen, de Shawinigan, au cinéma Cartier.

Air-France a reçu un statut définitif

Paris, (S.I.F.)— La compagnie Air-France, créée au lendemain de la libération, vient de recevoir seulement son statut définitif, qui succédera au statut provisoire établi en juin 1948.

Air [illegible]nce prend la forme d'une société anonyme pouvant exploiter les transports aériens, ainsi que des entreprises présentant un caractère annexe, et elle peut aussi prendre des participations dans de telles entreprises. Le capital social est de 10 milliards de francs (apports de l'Etat), en actions de 10,000 francs au nominatif ou au porteur. Il pourra être augmenté ou diminué dans les conditions ordinaires.

Un conseil de 16 membres, nommés pour six ans, dont 4 représentant les actionnaires autres que l'Etat, sera chargé de l'administration de la société. Le Président, nommé pour 10 ans jouit, par délégation, des pouvoirs les plus étendus.

A compter du 1er janvier 1951, et pour une durée de 15 ans, les actionnaires recevront un intérêt annuel égal à 5% de la valeur nominale de leurs actions.

Une exposition du prestige français à Lyon en 1952

Paris, (S.I.F.G.)— L'exposition universelle qui devait avoir lieu à Paris en 1955 est reportée en 1961. Mais une autre exposition, celle du prestige français sera organisée à Lyon en juin et en juillet 1952.

Comme l'a rappelé le Président Herriot, dans une déclaration à la presse, à cette époque l'aide Marshall aura sans doute pris fin et la France risque de manquer de dollars et autres devises fortes.

"Il est donc urgent de faire sans tarder le recensement de toutes nos possibilités d'exportation. C'est une question vitale pour notre pays, a déclaré M. Herriot.

Lyon qui fut de tout temps le centre des grands marchés internationaux a maintenu cette tradition. On ne pourra donc s'étonner de son initiative.

"La Foire Internationale de Lyon qui possède un ensemble de bâtiments uniques au monde, une organisation modèle, et dont l'administration totalement désintéressée ne pense qu'à servir l'intérêt général, met ce cadre grandiose à la disposition du pays pour réunir tout ce qui peut intéresser les acheteurs étrangers, qu'il s'agisse des productions de nos grandes industries, des richesses incomparables de notre agriculture, de la variété de nos sites et de nos stations, ou des merveilles inégalables produites par nos artisans.

"Si notre manifestation, ajoute M. Herriot, doit permettre de donner un nouvel essor à nos exportations, elle mettra également en valeur, aux yeux du monde entier et peut-être de beaucoup de nos compatriotes, ce que le génie français, par un effort constant et le respect des valeurs morales, a apporté et ne cesse d'ajouter à l'amélioration de la condition humaine."

ASPIRIN
MARQUE DÉPOSÉE AU CANADA
SOULAGE DOULEUR ET MAL DE GORGE DUS AUX RHUMES
SENTEZ-VOUS VITE MIEUX!

Soirée du Comité Auxiliaire Féminin de la Ch. des Jeunes

Shawinigan, 31— Le comité Auxiliaire Féminin de la Chambre de Commerce des Jeunes (Echo Féminin), tiendra ce soir sa première réunion générale de 1951. Ce souper aura lieu à l'hôtel Shawinigan A 7.00. C'est une organisation du comité dont Mme Albert Racine est la présidente. Il y sera question de l'organisation du concours de costumes du cinquantenaire, dont l'organisation a été confiée à Mme A. McNicoll.

Après le souper, il y aura parties de cartes, avec une quinzaine de prix.

Belle réussite

Shawinigan, 31— La partie de cartes annuelle des Tertiaires de Saint-Bernard a remporté un très vif succès. Cette soirée a eu lieu à la salle de l'Académie.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait S. H. le maire et Mme François Roy, M. le député fédéral et Mme J. A. Richard, M. le curé A. Massicotte, M. le vicaire A. Deschamps, les Révérends Pères Charles et Andrés, de la Société des Missions Africaines, Mme Josaphat Poudrier, supérieure de la Fraternité, Mme Léger Lafontaine, trésorière.

Le grand prix de la râfle (coutellerie donnée par la fraternité du Tiers-Ordre) a été gagné par M. J. L. Vandal, 19, des Cèdres. Le 2e prix ($10.00, don de M. le curé Marsicotte) a été gagné par Mlle Lisette Ducharme, 38, 2e Rue. Le 3e prix (couverture de laine), donnée par un membre du discrétoire), a été mérité par Mlle Alice Gagné, 2, 2e Rue.

Les Tertiaires remercient toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin au succès de leur soirée.

"Voilà! Maintenant il pourra prendre son verre d'eau à chaque soir . . . "

La création de forêts municipales

Une délégation de l'union des Conseils de comté, dirigée par le Dr A.B. Clément, maire des Cèdres (comté de Soulange) rencontrait récemment l'hon. Maurice Duplessis à Québec.

Le mémoire soumis comprenait entre autre chose la création dans les paroisses de forêts municipales. On serait prêt à certains endroits à chéer ces forêts municipales, mais pour ce faire, le code municipal devrait être amendé et c'est ce que l'on a demandé au premier ministre. En vertu de ces amendements, les municipalités seraient autorisées à posséder des blocs de forêts, qu'elles pourraient aménager et exploiter elles-mêmes à leur profit, tout comme elles le font pour les services publics: aqueduc, etc.

La formule n'est pas nouvelle. Elle est mise en application depuis longtemps en Europe et aux Etats-Unis.

On retire de la forêt municipale tout le bois nécessaire à la corporation: ponts ponceaux, clôtures, réparation aux immeubles, construction etc. Le surplus de bois est vendu et le produit encaissé. A certains endroits le produit de la coupe est presque suffisant pour couvrir toutes les dépenses municipales, ce qui amène en conséquence une forte réduction de taxes.

Nous croyons savoir que la ville de Mégantic n'attend qu'une autorisation pour organiser sa forêt municipale. Pourquoi les villes de la région n'auraient-elles pas la leur.

"Ce rôle de la forêt a dit: M. Duplessis n'a jamais été bien saisi, et en maints endroits, la forêt a été ruinée. Les municipalités pourraient jouer un grand role dans la conservation des forêts en faisant l'éducation de la population rurale. Cette campagne d'éducation devrait précéder la mise en application du programme que vous proposez."

Dans la région, l'Association Forestière Mauricienne Inc. travaille l'opinion publique sur la conservation des forêts. Espérons qu'elle pourra bientôt offrir ses services aux municipalités désireuses de posséder leur propre forêt municipale.

Chemins d'hiver

Sainte-Marie-de-Blandford, 31. -(DNC)- Les chemins d'hiver sont ouverts pour la circulation des machines pour la troisième année, à partir de la paroisse de Gentilly en venant à Ste-Marie; de là, en passant à Lemieux jusqu'à la route Trans-Canada.

Synode . . .

(Suite de la page 3)

tres Messieurs les officiers du Synode et les Membres des diverses Commissions présynodales.

En vertu du canon 359 tous ceux qui sont convoqués au Synode doivent s'y rendre personnellement à moins d'une dispense de la part de l'Evêque.

Voici les noms des officiers de ce prochain Synode, promoteur, le Révérendissime Mgr Emile Lauzière; notaire, M. l'abbé Jacques Rouillard; secrétaires, MM. les abbés Georges Auger, Charles-Edouard Doucet et Jean-Jacques Fortier; maitre des cérémonies, M. l'abbé Jacques Rouillard, chantres, Messieurs les abbés Rémi Dolan, Edouard Fournier, Claude Lupien et Lucien Leblanc.

Les clercs qui ne sont pas affectés au ministère paroissial devront être disponibles durant ces jours de synode, afin de remplacer, s'il y a lieu, les curés dans certaines paroisses.

Ce travail du prochain synode ne sera efficace, de déclarer Son Excellence, que s'il est béni de Dieu et fécondé par la prière. A cette effet Son Excellence prescrit ce qui suit:

1—A partir de la réception de ce décret et jusqu'à la fin du synode, l'oraison commandée, pro re gravi, est l'oraison de "Spiritu Sancto".

2—Le dimanche et les fêtes de précepte, au prône de la messe solennelle dans les Eglises paroissiales et les chapelles des communautés religieuses, on récitera, jusqu'à la fin du Synode, trois Ave Maria, pour obtenir par la Médiation de la Vierge de l'Assomption les grâces et les bénédictions divines pour ces réunions prochaines;

3—Le dimanche, 24 juin prochain, fête de saint Jean-Baptiste, on chantera à la messe solennelle, le Veni Creator et, le dimanche suivant, on chantera le Te Deum en action de grâces.

L'U.C.C. . . .

(Suite de la page 3)

vé une muraille infranchissable entre les routes des rangs et celles du village. Le rang représente pour le cultivateur le travail et l'activité professionnelle, le village est pour celui parvenu à l'âge avancé le lieu du repos en attendant l'ultime récompense. Je souhaite qu'on puisse continuer toujours cette tradition d'autrefois en gardant comme centre d'attractions le dôme majestueux de l'église paroissiale qui nous accueille d'un commun accord comme savent si bien le faire ceux qui sont unis par la même foi."

M. le maire Clovis Héroux, de la paroisse a présenté un bref aperçu de la situation au Conseil de ville. Il a décrit les efforts du Conseil en vue d'améliorer le rôle d'évaluation, qui atteint maintenant $1,691,705.00. Puis, il a parlé d'un projet de municipalisation des travaux publics, mesure dont le Conseil attend les meilleurs résultats.

Comme M. Héroux est également secrétaire de l'Union catholique des cultivateurs, il a résumé ensuite les activités de l'année au syndicat. On apprend avec plaisir que le nombre des membres se maintient à 127. C'est intéressant de noter que le syndicat local a pris forme en 1924, à la suite d'une visite de M. Laurent Barré. En 1926, on assiste à la fondation définitive, avec M. Omer E. Milot comme premier président, et M. l'abbé Ernest Jacob, comme secrétaire. L'Evénement sera d'ailleurs souligné au cours de l'été.

Pointe-du-Lac...

(Suite de la page 3)

Attendu que le public voyageur ne fait qu'accroitre à chaque année la compagnie n'est pas justifiable de demander une si grosse augmentation et même le surplus de voyageurs pourraient constituer une meilleure répartition des dépenses au point où il ne serait plus question d'exiger d'augmentation.

Attendu que dans la municipalité susdite certaines facilités de transport permettent à certains travaillants d'aller à Trois-Rivières avec un ami mais sont forcés d'en revenir par autobus et que de ce fait ils perdent 3 ou 4 billets par livret de travaillant, et ne sont pas remboursés. Nous protestons contre la pratique de faire dépenser les cartes dans les 10 jours et nous préconisons le fait que les billets seraient bon en aucun temps et pour n'importe qui, sur la même carte sans limite du nombre de voyageurs à la fois.

Attendu que la proportion des dépenses de la requérante par rapport à ses recette pour l'année 1949 s'établit à 95.5% tel qu'il apparait sur la requête et que cet item a certainement contribué à obtenir gain de cause dans la demande de la requérante, il ne serait pas juste de faire absorber la grosse partie de l'augmentation demandée par un seul trajet pour favoriser les trajets où la compétition d'une autre compagnie semble influencer sur le tarif en vigueur.

Attendu qu'il est question dans la requête d'améliorer le service au public, nous profitons de l'occasion pour signaler que la Compagnie est trop sévère sur la qualité des chemins durant ou après des tempêtes de neige; lorsque les camions et les machines privées circulent nous ne voyons pas les raisons qui empêcheraient la Cie Carrier & Frère Ltée d'effectuer ses voyages quoiqu'ils soient au ralenti surtout quand la Cie d'autobus Provincial passe comme en temps normal, et ne pas faire comme à la dernière tempête, donner ordre de remiser les autobus dans leurs garages, ce qui prive la dite Cie d'une journée de revenu mais qui ne les empêche pas de payer leurs salaires réguliers, affectant ainsi leur revenu. Nous avons même quelques plaintes du fait que certains passagers aient été laissés près du chemin faute de place ou par négligence; aussi le manque d'autobus à Trois-Rivières souvent contribué à ralentir le service et même forcer des voyageurs à se faire conduire en machine; entre autre le 21 janvier 1951, 17 passagers sont restés au poste faute d'autobus.

Attendu que la Régie demande un rapport détaillé pour chaque catégorie de billet; il serait peut-être bon de demander aussi le nombre de billets que la Compagnie aura cancellés comme n'étant pas employés dans les 10 jours de la vente desdits billets et pour quel montant le client est frustré.

Attendu que la Régie s'est réservée le droit de reviser et changer sa décision sur production des renseignements requis en la circonstance, nous invitons les membres de la Régie à enquêter pour savoir l'opinion du public voyageur au sujet de ces changements de billets.

Attendu que la Régie s'est réservée le droit d'exiger la preuve de tout intéressé dans cette requête en séance publique avant le premier avril 1951, il serait peut-être bon que la Régie exige la tenue d'une telle séance.

Attendu que les employés d'usine à Trois-Rivières seraient bien aise d'être conduits à leur usine sans être obligés d'acheter un autre billet ni transférer, ce qui est cause d'un retard appréciable; nous demandons que les autobus de travaillants se rendent aux usines qui emploient plusieurs voyageurs sur les mêmes heures et pour le même prix comme le fait actuellement la Cie Cloutier Autobus sur ses parcours.

Attendu que dans la requête il est fait mention du tarif par siège mille, nous signalons que sur une grosse moitié des voyages, il y a entre 10 et 20 voyageurs debout au moins cet item affecterait le taux par siège mille s'il entrait en ligne de compte.

Attendu que nous aurions les services d'une autre compagnie aux conditions demandées avec des autobus de bonne qualité et en nombre suffisant.

Attendu que nous avons déjà eu un service à toutes les demie-heures et que maintenant nous n'en avons qu'aux heures, diminuant la qualité du service.

Attendu que les postes ou salle d'attente ne sont pas ouverts à 6 heures du matin, nuisant encore à la qualité du service.

En conséquence, nous demandons:

1.—Comme amélioration première, que les autobus soient mieux chauffés par temps froid.

2.—Comme deuxième amélioration du trajet nous demandons que les autobus spéciales Trois-Rivières-Pointe-du-Lac se rendent aux limites Ouest du village de la Pointe-du-Lac, soit chez Bettez Beach.

3.—Comme troisième amélioration nous demandons que les autobus de travaillants se rendent aux usines qui emploient plusieurs voyageurs aux mêmes heures ou au moins qu'un transfert leur soit donné pour s'y rendre par les autobus St.-Maurice Transport.

4.—Que un service d'autobus suffisant nous soit donné en nombre et en qualité afin que le public voyageur soit confortable en tout point et en tout temps dans les autobus et dans les salles d'attente.

5.—Que les tarifs soient établis de telle façon que le trajet Trois-Rivières - Pointe-du-Lac ne soit pas plus affecté qu'aucun autre trajet dans les augmentations demandées dans la requête No. 4329.

6.—Que les livrets de billets ou cartes de voyageurs soient bons en aucun temps et pour qui que ce soit.

7.—Que les billets soient simplifiés afin d'accélérer l'entrée des voyageurs dans les autobus.

8.—Que les autobus soient en bon ordre et propres, afin de satisfaire aux exigences de l'hygiène et que les tuyaux d'échappement soient de bonne qualité afin que l'odeur des gaz ne pénètre pas dans les autobus.

En considération de toutes les remarques affectuées dans les présentes nous pensons qu'il serait possible et préférable qu'il y ait la compétition d'une autre Compagnie d'autobus qui forcerait lesdites Compagnies à donner un meilleur service et plus économiquement pour le public voyageur, de plus nous nous permettons de vous suggérer d'agir en sorte que nous ayions une Compagnie compétitrice d'ici bientôt, vu que le service actuel laisse à désirer sur bien des points et que nos griefs ne sont pas toujours pris en considération.

A l'unanimité des membres du Conseil, la requête précitée est adoptée.

La Corporation Municipale de la Visitation de la Pointe-du-Lac,
Par: Alex. Dugré,
Secrétaire-trésorier.

Retraite de formation Sociale U.C.C. du diocèse de Nicolet

Nicolet, 29. — Récemment se terminait, à la Villa du Rosaire de Nicolet, une retraite de formation sociale de l'U.C.C. du diocèse de Nicolet. L'évêque du diocèse a présidé à la clôture de ces assises. Cette photo fut prise à cette occasion. Première rangée: MM. Roger Cloutier, propagandiste; O. Parenteau, D. Sarrazin, R. P. Garon, s.m.m., R. P. M.-M. Cadieux, supérieur de la Maison de retraite; Son Exc. Mgr Albertus Martin, R. P. Lacasse, s.j., asst.-aumônier général de l'U.C.C., M. Benjamin Manseau, président diocésain de l'U.C.C., M. l'abbé Jacques Rouillard, secrétaire de l'évêque et M. Gilles Ledoux, secrétaire de l'U.C.C. Dans le groupe, les représentants de toutes les paroisses qui font parties de cette association.

— (Photo Jacques, Nicolet)

MM. Dorion, Hamel et Désilets à Québec

Shawinigan, 31 — M. Robert Dorion, c.c., gérant de la Cité, Me René Hamel, aviseur légal, et Me Auguste Désilets, c.r., avocat conseil, se sont rendus à Québec, hier, en rapport avec les amendements que l'on se propose de faire subir à la charte de la cité de Shawinigan, dans le bill qui sera soumis au cours des prochaines semaines à la session du parlement provincial.

Il y a . . .

(Suite de la page 3)

aux yeux de l'étranger et à leurs propres yeux.

Le conférencier a passé brièvement en revue nos richesses de la région du Saguenay, où le romancier Louis Hémon n'a pu observer qu'un pays sans avenir et rendez-vous de pauvres gens, le Saguenay où l'on a édifié la centrale de Shipshaw, plus formidable que celle de Boulder et que celle du Dniéper, aux Etats-Unis et en Russie; le Labrador et Terre-Neuve, acquisition nouvelle de la Confédération, qui s'offrent à une industrialisation formidable; le Nouveau-Québec, dont le minerai est appelé à causer une véritable révolution industrielle en Amérique du Nord; le nord de l'Ontario dont la richesse agricole est égale à la richesse minière; le port de Churchill, sur la Baie d'Hudson, qui sera, un jour ou l'autre, un des ports les plus achalandés de l'univers; les Prairies et leurs richesses de sol et de sous-sol; l'Alberta qui possède le plus vaste réservoir de pétrole au monde et qui fournira sous peu de l'essence canadienne aux véhicules du Canada; la Colombie canadienne où l'Aluminum Company of Canada construira bientôt sa plus puissante usine, etc...

Le Canada est le seul pays, a rappelé M. MacKey, dont le standard de vie puisse être comparé à celui des Etats-Unis. L'accroissement de sa population va de pair avec celui de sa production.

Au même déjeuner du Rotary, M. Baribeau, président, a présenté les sympathies du Rotary à son vice-président, M. P.-B. Kimball, si cruellement endeuillé, la semaine dernière, par la mort subite de son épouse.

M. Paul Cadrin, confrère-rotarien, a raconté en quelques mots l'excellent voyage qu'il a fait, ces jours derniers, à Chicago où il devait assister à une exposition et où il a eu l'occasion d'assister à un déjeuner du Rotary où M. Arthur Lagueux, notre compatriote, président du Rotary international, a prononcé un discours.

Parmi les invités, on remarquait MM. Kaven Belgrave, gérant local d'Indutrial Acceptance, Ken Clear, Fred Farmer, Emile Lefebvre, Jean-Paul Pépin, B. Millaire, James Buntinghouse, et Arthur Ovenden, de Montréal.

Si un . . .

(Suite de la page 11)

Le changement devrait être général. Nous voyons encore trop de ces enseignes d'hôtels banales, qui ne veulent rien dire, qui n'ont rien de caractéristiques, appellations à toutes fins qui n'attirent pas les étrangers ou plutôt qui les éloignent: noms d'hôtels trop communs pour être retenus par le voyageur et attirer son attention. Il y a pourtant dans nos villes, dans nos villages, assez de particularités pour que nous ne soyons pas dépourvus de ressources dans la recherche de nouvelles appellations."

Vous croyez peut-être, mesdames, messieurs, que cette nouvelle intervention de 1934 a eu de meilleurs résultats que celle de 1930? Ecoutez ce que Monseigneur Albert Tessier écrivait quatre années plus tard soit en 1938: "De tous les témoignages qui nous déservent et nous exhibent sous des dehors pénibles de caricatures, il n'en est aucun qui ne soit plus patent, plus à la portée de tous les regards, plus tristement éloquent qui celui que rendent les milliers d'affiches et d'enseignes étalées aux points les plus en vue de la province.

"Il y a des années et des années que l'on clame, d'un bout à l'autre de la province, qu'il faut nous refaire un visage français. Jamais pareille unanimité n'a soudé aussi parfaitement tous les hommes, tous les partis, toutes les associations. On a fait appel à la dignité, à la fidelité, à l'interêt matériel des nôtres. Des avertissements sont venus d'ailleurs. Les étrangers sont les premiers à hausser les épaules avec mépris devant nos bouts de planches barbouillées de mauvais anglais. Et après?

"Je me suis amusé, continuait Mgr Tessier, au cours de mes voyages en auto de l'été dernier, soit en 1937, à dresser un inventaire rapide de nos affiches et enseignes... C'est triste à pleurer... Dès Trois-Rivières à Québec, on se paye le luxe d'accorder à l'anglais une place royale: 77% des affiches ne portent que de l'anglais... De Rimouski à Cap-Chat, l'anglais règne sur 80% des planches, panneaux, tôles, etc... Une vingtaine d'affiches françaises de bon goût, apparues depuis une couple d'années, ne suffisent pas à corriger l'impression de tristesse humiliée qu'imposent les centaines, les milliers, de panneaux couverts de noms anglais, ou ornés, si on peut dire, de noms français d'une insignifiance inconcevable... Après les hôteliers et les restaurateurs, ce sont les vendeurs de tapis et de souvenirs qui massacrent le plus allégrement possible le français, l'anglais, et la propreté! Les "Rugs for sale", "Carpets to sale", "English Speakers", etc... barbouillés sur des bouts de madriers, ne doivent pas attirer beaucoup la clientèle, même anglaise! Et ils ne donnent pas une haute idée de notre culture, de notre dignité, de notre civilisation..."

Donc, mesdames, messieurs, de 1930 à 1938, malgré de nombreux avertissements, notre province continue à changer de toilette. Délaissant son élégance française, elle crée une mode nopvelle qui n'est ni française, ni anglaise, ni américaine, mais un affreux mélange des trois. De plus en plus notre province s'habille comme une caricature, comme un Mardi Gras.

Et nous voici rendus à l'automne de 1949. Chargé de la conservation de notre patrimoine artistique et culturel, j'en fais l'inventaire à la radio. Je parle de la campagne de refrancisation lancée en 1930 et reprise en 1934 et 1938. Ai-je l'occasion d'enregistrer des progrès, de vous signaler un renouveau harmonieux dans la toilette de notre province?

Hélas non, mille fois non. Les chiffres, les faits, les opinions que je vous ai cités au cours de mes vingt-neuf causeries radiophoniques, établissent que la campagne de refrancisation que nous poursuivons depuis quelques vingt ans a eu un résultat pour le moins surprenant: ce sont nos concitoyens de langue anglaise et non pas nous-mêmes que nous avons refrancisés! La grande affiche commerciale, qui est contrôlée par nos concitoyens de langue anglaise et qui en 1938 était surtout anglaise, est aujourd'hui française et de fort bon goût dans la proportion de 80%, tandis que notre publicité à nous, celle que nous contrôlons complètement, subit de plus en plus les ravages de notre désastreuse anglomanie.

Sur 2047 affiches notées en 1948, le long de la route Québec-Montréal-St-Faustin, 1596 étaient anglaises et seulement 218 françaises. Montréal, la métropole du Canada français, apparait aujourd'hui aux yeux de l'étranger comme une ville anglaise parce que toute sa publicité est faite dans cette langue. Dans Québec, notre capitale, "la langue française est mise au rancart" au point qu'un journaliste pouvait affirmer dans La Patrie du 18 septembre 1949, "que l'on se croirait dans une ville anglaise quand on fait visiter Québec aux touristes."

Voilà, mesdames, messieurs, quelques unes des constatations que j'ai faites au cours de mes vingt-neuf causeries radiophoniques. La situation ne s'est pas améliorée depuis 1930, 34 et 38; elle s'est au contraire singulièrement aggravée et c'est pourquoi j'ai dû en 1949 et 1950 vous donner les mêmes conseils, les mêmes avertissements que l'on avait donnés en 1930, 34 et 38.

Quels ont été, mesdames, messieurs, les résultats de cette nouvelle campagne de refrancisation que j'ai menée de concert avec plusieurs associations, journaux et revues? Il est sans doute trop tôt pour en juger mais il y a un fait qui me frappe.

Les journaux ont annoncé dernièrement que monsieur Udd, un américain, président de la compagnie Sheraton qui exploite l'hôtel Mont-Royal et le Laurentien à Montréal, avait décidé d'utiliser à l'avenir le français et l'anglais dans tous ses hôtels contrôlés par son groupe dans la province de Québec. Monsieur Udd a déclaré à cette occasion "qu'il est d'excellente politique pour un hôtel de la province de Québec de parler français parce que la langue crée l'atmosphère recherchée par le touriste américain quand il vient à Montréal ou ailleurs dans la province."

[illegible]s doute cette nouvelle et cette déclaration de M. Udd qui ont suggéré au Service d'Information de la Société St-Jean-Baptiste de Québec le communiqué que voici: "Le français, dans le domaine de la réclame touristique, devient de plus en plus en vogue. Mais comme, aux yeux de certains, il s'agit avant tout, d'une question d'affaires, ce sont nos concitoyens juifs et anglais et même des américains qui l'utilisent le plus... Quand nous déciderons-nous à suivre l'exemple des gens d'affaires avisés que sont les américains et nos concitoyens juifs et anglais, en faisant confiance à l'intelligence et au désir du touriste qui vient chez-nous pour voir du français? L'été prochain?"

Et à mon tour, mes dames, messieurs, je vous pose la même question. Est-ce l'été prochain que nous allons enfin commencer à donner à notre province sa nouvelle toilette, une toilette française, élégante, harmonieuse? Comme je l'ai dit au début de ma causerie, le printemps est l'époque des nouvelles toilettes, des grands ménages. Nous pouvons, si nous nous mettons à l'oeuvre dès aujourd'hui, préparer la nouvelle toilette de la province pour l'été prochain. Le Parlement de Québec nous a donné un exemple en changeant le nom de Spencerwood en celui de Bois de Coulonge. La Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal, sous la direction de l'un de ses conseillers, monsieur Raymond Daoust, entreprendra, dès le début de mai, des démarches pour faire installer, à l'entrée de notre métropole, des enseignes de bienvenue rédigées en français. Espérons que ces gestes déclancheront une campagne d'action et non de prédication à travers toute la province.

EXAMEN DE LA VUE
J. ALPHIDA CRETE O.D.
OPTOMETRISTE
Tous les jours de 9 h. à 5 h. — Vendredi soir de 7 h. 30 à 9 h.
551, 3ème RUE GRAND'MERE Téléphone: 3631

POELES, LAVEUSES, SYSTEMES DE CHAUFFAGE, ETC.
LA FONDERIE L'ISLET LTEE
C. Trahan
AGENT LOCAL
150, AVE STATION SHAWINIGAN FALLS TEL.: 2251

ARRETEZ - REGARDEZ - LISEZ
PRIFITEZ DE NOS AUBAINES MERVEILLEUSES
Robes de lainage Faille - Gabardine $5.95 ET PLUS
BLOUSES et JUPES Grand choix spécial ..... $1.95 et plus
SPECIAL DE LA SEMAINE
JUPONS DE CREPE
Taillés sur le droit, crêpe de qualité supérieure, dentelle luxueuse. Soigneusement faits, coupe impeccable.
$2.95 ET $3.95
HANNA & CIE
ECLUSIVITES POUR DAMES
98, 5e Rue Shawinigan Tél. 5122

VENTE FORMIDABLE
Du 1er au 10 février
Malgré la hausse du PRELART des Rideaux et Draperies
20% à 30%
De Réduction
Voyez notre circulaire présentant toute une série de spéciaux retentissants
BAROLET & ROBERT
SPECIALISTES EN COUVRE-PLANCHERS
POSEURS EXPERTS DE TAPIS ET PRELARTS
537 rue St-Marc Tél.: 6153 Shawinigan
550, 6ième avenue Tél.: 4317 Grand'Mere

Pékin trouvé coupable d'agression

Une attaque générale sur le front central en Corée

(Par Olen Clements)

Tokio, 31 (P.A.)—Les troupes alliées ont élargi leurs offensives coréennes en lançant une attaque générale sur le front central. Dans l'ouest les forces des Nations-Unies livraient combat aux Chinois communistes à neuf milles de Séoul.

Au large de la côte est de la Corée, une force navale des Nations-Unies, dirigée par le cuirassé américain Missouri, a commencé un formidable bombardement sur le centre de communications rouge de Kosong, le deuxième bombardement naval en deux jours.

(Par Leif Erickson)

Tokio 31 (P.A.) — Les communistes chinois ont déclenché avant le lever du jour quatre attaques pour essayer l'offensive alliée en Corée occidentale, mais deux de ces attaques ont été repoussées.

Trois des groupes communistes à l'attaque étaient de la force d'un bataillon — peut être mille hommes dans chaque cas.

Ces attaques semblent confirmer la déclaration d'un officier au front que l'offensive limitée des alliées est rendue à ce qui semble être la principale ligne de défense de l'ennemi.

L'offensive des alliés a connu des gains mardi, atteignant jusqu'à six milles avant de commencer à progresser moins rapidement.

Sur la côte orientale, une avant-garde sud-coréenne, progressant sous le couvert du feu de la flotte et d'une attaque à la bombe par l'aviation a réussi à s'avancer jusqu'à 20 milles de la 38e parallèle. Le contre-torpilleur canadien Cayuga a participé avec une escadrille américaine à un bombardement des installations au port d'Inchon, sur la côte occidentale.

A quelque 45 milles au nord, la ville de Kamsong, commandant la principale route entre l'est et l'ouest, a subi toute la journée de mardi un formidable bombardement par le cuirassé Missouri, le croiseur léger Manchester et les autres navires d'une puissance ercadrille alliée.

Sam Svinton, correspondant de la Presse Associée, a rapporté du front occidental que l'ennemi a déclenché de nuit ses contre-attaques.

Les solides fantassins porto-ricains repoussèrent la plus violente de ces attaques qui se produisit à quatre milles et demi au nord-est de la ville de Suwon, base aérienne. La première poussée ennemie obligea les fantassins porto-ricains à abandonner une colline recouverte de neige. Les Porto-Ricains revinrent cependant à l'offensive. Alors que les communistes se repliaient, des fusées révélèrent trois colonnes de 100 hommes chacune. Les Porto-Ricains signalèrent alors l'artillerie et presque immédiatement 36 obus tombèrent en plein milieu des rangs ennemis, y causant de lourdes pertes, dit Swinton.

Plusieurs milles plus à l'est, une compagnie de fantassins américains fut attaquée par un petit groupe de communistes chinois utilisant de petites armes, des mortiers et de l'artillerie. On manda des renforts et les communistes durent se replier.

Un bataillon ennemi attaque des éléments sud-coréens franc nord de Suwon et d'après les derniers rapports on continuait à s'y battre.

Plus à l'est, un troisième bataillon communiste attaqua les positions américaines au nord de Kumyangjang, à deux heures et demie du matin, et la bataille s'y poursuivait encore au début de la journée.

Swinton dit que les Chinois semblent amener des renforts des 38e, 39e et 40e armées pour combler les vides faits dans les rangs de la 39e armée par les vigoureuses attaques des troupes des Nations Unies.

C'est mardi que les communistes chinois ont commencé à résister avec plus de vigueur.

L'artillerie chinoise, composée, semble-t-il, de canons 75 millimètres transportés à dos de mules, a pilonné les positions alliées à neuf milles au nord-ouest de Suwon pour la seconde journée consécutive. Elle tira à peu près 100 rondes sur les positions des fantassins porto-ricains.

Une compagnie grecque et une patrouille américaine de 45 hommes repoussèrent deux violentes attaques communistes. La compagnie grecque, comprenant 200 hommes, tint le mont Tanggok contre les assauts répétés de près de 3,000 communistes chinois, avançant au son des clairons et des sifflets. Les communistes se replièrent après six heures d'assauts qui se prolongèrent de minuit à six heures du matin.

Des avions volant de nuit laissaient tomber des fusées pour aider les tirailleurs grecs à tenir la montagne, position-clé des alliés au nord-est de Suwon.

Le communiqué de la 8e armée dit que les communistes eurent 300 tués et 300 blessés au cours de ce violent engagement.

Un soldat grec, Thomas Skalintsiz, a déclaré au correspondant Tom Brashaw de la Presse Associée que les soldats grecs auraient pu faire mieux encore si plus de fusées avaient secondé leur effort.

Bradshaw dit que les premières vagues chinoises attaquèrent avec des fusils et des mitraillettes Burp. Les autres vagues communistes ne disposaient que de grenades et de baïonnettes. On a trouvé un soldat chinois mort portant encore 18 grenades en bandouillère.

La patrouille américaine de 45 hommes, encerclée par un bataillon chinois sur le front central, fut dégagée après 15 heures d'un dur combat.

Quand la colonne de secours et la patrouillèrent quittèrent le terrain dans la nuit, les communistes chinois encerclant les positions de la patrouille faisaient feu les uns sur les autres dans une mêlée confuse.

Le major-général Edward M. Almond, commandant le 10e corps américain sur le front central a déclaré aux correspondants de journaux que le 5e corps nord-coréen se tenait prêt à attaquer les forces alliées.

"Nous sommes prêts à lui faire face", dit-il. Les troupes d'Almond, comprenant des Américains, des Hollandais, des Français et des Sud-Coréens, ont à leur crédit la destruction du second corps nord-coréen comme force organisée dans les régions de Wonju et Tanyang sur le front central.

Le Missouri, le Manchester et neuf contre-torpilleurs ont participé au bombardement de la région de Kansong, au nord, sur la côte orientale. Des navires fusés ont, à la tombée du jour, fait pleuvoir une grêle d'explosifs sur la plage de Kansong. Des balayeurs de mines avaient nettoyé les approches du port avant l'attaque par l'escadrille de navires alliés.

Le pont Duplessis

(Suite de la 1ère page)

Ils ont été transportés à l'hôpital par l'ambulancier Paquette, de J.-L. Brault, Ltée.

Apparemment, le Montréalais Surprenant serait plus gravement blessé que les deux autres et son état ne semblerait pas inspirer de crainte.

De toute façon, les trois sont sous l'effet d'un violent choc nerveux.

Témoins immédiats

Aux premières nouvelles, M. Omer Cheney, entrepreneur-général du Cap-de-la-Madeleine, et le conducteur Maurice Roy de Service Taxi, ont été les témoins immédiats de la tragédie.

M. Chen., revenait de Trois-Rivières au Cap en automobile et filait à une dizaine de milles à l'heure, nous a-t-il raconté ce matin, la voix tremblante encore d'une grande émotion, quand, soudain, la lumière a disparu totalement sur sa route. Il commençait à appliquer les freins, quand les phares de son auto ont éclairé à nu les piliers du pont Duplessis, sur lesquels n'apparaissent plus rien. "Je suis arrêté à un pied seulement du précipice, dit-il, et il nous a montré l'endroit exact de cet arrêt mémorable.

Le conducteur de taxi Maurice Roy revenait du Cap-de-la-Madeleine, quand il a fait la même constatation, la disparition du pont.

Très nerveux, il a communiqué aussitôt par radio avec le bureau de cette coopérative de transport et ses confrères ont alerté la police. M James Spencer, conducteur de la même entreprise, s'est rendu personnellement à la caserne no 2, avec son confrère, Jacques Paucher.

J'ai eu la peur de ma vie, nous a raconté M. Paucher, car je venais tout juste de franchir le pont dans mon taxi quand j'ai entendu le bruit de la catastrophe. Une minute plus tôt et j'étais du nombre des automobilistes qui sont restés sous le pont dans le Saint-Maurice.

M. Paucher a remarqué, en franchissant le pont, que son automobile circulait drôlement. Il a cru d'abord à un trouble de moteur. Mais il est sûr maintenant craquements de la carapace d'acier qu'il a ainsi assisté aux premiers cier et de béton.

Les sauveteurs

Quelques employés de la Canada Iron Foundries, dont l'usine est située immédiatement à côté du pont, ont aussi été témoins de la tragédie. En l'espace de quelques minutes, tous étaient rendus sur les lieux. Ce sont MM. Henri-Paul Gélinas, Marcel Tousignant, René Arnault et Jean Bellefeuille.

Ceux-ci se sont rendus sur le Saint-Maurice dès après la tragédie en compagnie du sous-chef Roy et du sergent Lucien Adam, de la police municipale.

Ils étaient accompagnés de MM. Eugène Meunier, officier de sécurité de l'Association ambulancière Saint-Jean, et d'autres membres de la même société de secourisme, MM. Alfred Garceau, Emilien Plante, Gilles Wessell, Fernand Brunelle.

Cette équipe de secours est partie du Club Radisson, dont elle a emprunté une chaloupe, et a tenté en vain d'atteindre les autos tombés avec le pont.

Pendant ce temps, les ambulanciers François Thibeault et Claude Paquette, de J.-L. Brault, Ltée, et Gilles Bellemare, de Rousseau et Frère, attendaient sur la rive avec leurs civières et l'équipement de premiers secours.

Photographe et journaliste du Nouvelliste se sont rendus sur les lieux quelques minutes à peine après l'écroulement du pont et leur voiture de taxi a été nolisée par la police pour bloquer l'entrée du pont écroulé et empêcher d'autres automobilistes de connaître le sort des malheureux perdus dans le lit du Saint-Maurice.

Première traversée

M. Aimé Lamothe, 8-A, rue Fusey, au Cap-de-la-Madeleine, a été le premier à franchir le Saint-Maurice d'une rive à l'autre à 6 h. 30 ce matin. Il est arrivé à moitié gelé à son ouvrage à la Canada Iron, après avoir marché à pied sur la glace et dans l'eau du Saint-Maurice.

Direction du trafic

Le sergent Hervé Leblanc, de la police de la route, a assumé la direction du trafic des deux côtés du pont un peu avant l'aube.

Des constables de son détachement sont en devoir aux Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine.

Les constables Fournier, Plourde et Barbeau ont été les premiers membres de la police municipale sur les lieux de l'accident avec le chef Ernest Jacob et le sous-chef Antonio Roy.

L'histoire du pont

Le pont Duplessis, dont une partie s'est écroulée au cours de la nuit, était considéré par les experts comme une des grandes réalisations du génie civil, au cours des dernières années.

Le contrat en avait été accordé à la Dufresne Construction le 28 juin 1946, qui confia à la Dominion Bridge Company la préparation et le montage des superstructures métalliques.

Les travaux avaient commencé peu de temps après et avaient été poussés très activement de sorte que le pont était ouvert à la circulation le 21 décembre 1947, plusieurs mois avant la date prévue.

La bénédiction et l'inauguration officielle avaient eu lieu le 6 juin 1948 en présence de l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province et député des Trois-Rivières.

Premier affaissement

Le 27 février 1950 sous la pression d'un froid aussi rigoureux que celui de la nuit dernière il se produisit un premier affaissement d'une travée du pont attribuable à une déchirure dans une poutre d'acier. Cet affaissement s'était produit dans le tronçon qui relie l'île St-Quentin au Cap-de-la-Madeleine. Quelques jours plus tard le même phénomène se produisit dans l'autre section qui relie l'île St-Quentin à la cité des Trois-Rivières.

Au début d'avril le premier ministre annonçait que les réparations au pont seraient à la charge de la compagnie. Les réparations débutèrent immédiatement et durèrent pendant plusieurs mois, ne prenant fin qu'à la fin de l'été dernier.

Ses dimensions

Le pont du chenal ouest (celui qui s'est brisé cette nuit) a une longueur totale de 1,330 pieds et celui du chenal est de 640 pieds. Le pont ouest a six travées de 180 pieds et deux de 150 pieds. Celui de l'est a trois travées de 140 pieds et deux de 110 pieds.

La superstructure dans les deux cas est à tablier supérieur et formée de deux poutres pleines métalliques placées trente-deux pieds centre à centre.

Les ponts ont une largeur de 42 pieds clair avec deux trottoirs de cinq pieds et peuvent supporter quatre camions de vingt tonnes avec sécurité.

La travée la plus longue du côté des Trois-Rivières est du type soudé. Les fils des compagnies publiques, tel que la Shawinigan Water and Power et le Bell Telephone sont enfouis dans des conduites spéciales dans les tabliers du pont et dans des conduites souterraines aux approches.

Le coût du pont a été estimé à trois millions de dollars.

Communications routières et téléphoniques interrompues

L'écroulement du pont Duplessis a eu pour premier résultat d'interrompre les communications routières entre les deux villes et les communications téléphoniques avec le Cap-de-la-Madeleine, la région de Québec, Shawinigan et le Nord de la Mauricie.

M. Maurice Labelle, assistant-gérant du Bell Telephone, nous a déclaré aux petites heures ce matin, que des équipes de sa compagnie étaient déjà rendues sur les lieux pour tenter de rétablir les communications le plus tôt possible.

La première tâche est de rétablir le service inter-urbain avec Québec. M. Labelle a dit ne pas savoir pour le moment quand cela sera possible.

Les relations téléphoniques avec le Cap-de-la-Madeleine seront beaucoup plus longues à restaurer. Les ingénieurs et les ouvriers de la compagnie étudient le meilleur moyen de relier par un nouveau câble les parties actuellement isolées.

Des équipes du Bell Telephone se rendirent sur les lieux quelques minutes après l'écroulement et travaillèrent toute la nuit pour tenter de parer à la situation.

La chute du pont a interrompu toutes les communications routières avec le Cap-de-la-Madeleine et l'usine de la Wayagamack où travaillent des centaines de Trifluviens.

Il n'est plus question de service d'autobus entre nos deux villes. Quant aux communications avec Shawinigan et Grand'Mère, elles adopteront la route qui relie ces villes à Trois-Rivières en passant par St-Boniface, St-Etienne des Grès et les Forges. Ce sera aussi la route que devront emprunter les camions et les autos pour se rendre à Québec et dans les centres situés de l'autre côté du St-Maurice.

La motion américaine est adoptée par un vote de 44 pays à 7 à l'O. N. U.

(Par Francis W. Carpenter)

Lake Success, N.-Y., 31 (P.A.)—Le comité politique des Nations Unies a déclaré, hier soir, la Chine communiste coupable d'agression en Corée. Il l'a fait par le vote écrasant de 44 contre 7.

Le vote laisse entièrement à décider des sanctions militaires ou économiques contre Pékin et il n'accorde catégoriquement au général Douglas MacArthur aucune autorisation de bombarder les territoires communistes chinois.

Cette décision, qui fera époque dans l'histoire, fut prise à la suite d'un vain effort du bloc asiatique-arabe en faveur d'une autre tentative de négocier un cessez-le-feu en Corée et un accord. Juste avant la scrutin, Sir Benegal N. Rau, délégué de l'Inde, déclara avec chaleur que le bloc asiatique avait tenter d'empêcher la marche vers le "désastre" et que le résultat du vote mettrait fin à toutes négociations avec la Chine communiste.

La proposition de Rau fut rejetée par une majorité décisive, après quoi on procéda au vote sur la résolution américaine déclarant la Chine coupable d'agression.

Le paragraphe condamnant la Chine fut approuvée par le même vote que celui donné sur l'ensemble de la résolution, 44 contre 7.

Sur l'ensemble de la résolution, huit pays s'abstinrent de voter et l'Arabie séoudite ne participa pas au vote.

La Grande-Bretagne, le Canada et la France appuyèrent la résolution. Le Canada s'abstint de voter sur le plan asiatique-arabe. Il appuya la première partie de la résolution américaine.

Les pays qui votèrent contre la résolution furent la Birmanie, l'Inde, la Russie, la Pologne, la Russie Blanche, la Tchécoslovaquie et l'Ukraine soviétique. Les pays qui s'abstinrent furent l'Afghanistan, l'Egypte, l'Indonésie, le Pakistan, la Suède, la Syrie, le Yemen et la Yougoslavie.

Warren R. Austin, qui avait bataillé jour et nuit pour faire adopter la résolution américaine finalement ratifiée hier soir, fut invité à commenter le vote. "Je remercie Dieu", dit sobrement Austin, Sir Gladwyn Jebb, délégué anglais et qui se trouvait avec Austin, dit que "les résultats étaient très satisfaisants".

Le colonel Ben C. Limb, ministre des Affaires étrangères de la République de la Corée, dit que le vote constituait une victoire "pour les forces de la démocratie et de la liberté aux Nations Unies".

Le vote final représente plus que la majorité des deux tiers requise à l'Assemblée générale. On croit que celle-ci se réunira demain pour prendre une décision finale.

En approuvant la résolution américaine, le comité a:

1—Décidé que la Chine communiste a commis une agression en Corée.

2—Requis la formation d'un comité de sécurité collective pour étudier ce qu'il y a à faire pour répondre à cette agression, mais ce comité devra cesser son travail si un comité de bons offices rapporte qu'on progresse en vue d'un règlement;

3—Approuvé la création d'un comité de bons offices, composé de Nasrollah Entezam, de l'Iran, président de l'Assemblée générale, et de deux autres membres à être choisis par Entezam, avec mission de tenter de mettre fin aux hostilités en Corée par un accord pacifique;

4—Demandé au régime de Pékin de retirer ses nationaux et ses armées de la Corée et de cesser de combattre les forces des Nations Unies;

5—Affirme la détermination des Nations Unies de continuer sa lutte en Corée contre l'agression;

6—Demandé à tous les pays de ne pas aider les agresseurs.

Le Conseil de sécurité avait en juin dernier déclaré la Corée du Nord coupable d'agression.

Les Nations Unies tentaient depuis le début de septembre de trouver une solution au problème d'un cessez-le-feu. L'Assemblée générale demeura en session afin de permettre à son comité politique, le plus important de ses comités, de tenter de trouver une solution. La Chine communiste rejeta trois appels séparés en faveur d'un cessez-le-feu et les communistes répondirent en posant des conditions que la majorité des puissances ne pouvaient pas accepter.

Le comité rejeta les amendements de dernière heure proposés par l'Union soviétique à la résolution asiatique-arabe dont le but était d'inclure les conditions des communistes chinois dans le texte de la proposition.

Après le vote final, on demanda à Rau ce qu'il se proposait de faire.

Ce sera leur mal de tête à eux, dit-il d'un ton fatigué.

Rau considère que l'adoption de la résolution américaine ferme la porte à tout règlement pacifique, mais les délégués qui votèrent en faveur de la résolution américaine disent que la voie à une telle solution demeure encore ouverte.

Le comité rejeta paragraphe par paragraphe le plan asiatique-arabe. 18 délégués se prononcèrent en faveur du premier paragraphe, 27 contre tandis que 14 s'abstinrent de voter.

Sur le second paragraphe, il y eu 14 votes pour 32 contre et 14 abstentions. C'était les deux parties importantes de la proposition.

Le dernier paragraphe de la proposition disant que la première réunion de la conférence suggérée devrait avoir lieu à une date à être fixée, obtint 17 votes, tandis que 28 délégués s'y opposèrent et que 13 s'abstinrent.

Juste avant le vote, Sir Benegal N. Rau délégué de l'Inde, fit un dernier appel en faveur de la résolution. Il dit qu'il voulait faire connaître qu'alors que le monde marchait vers un désastre, les puissances asiatiques avaient fait tout ce qu'elles pouvaient pour l'empêcher. Nous avons fait tout notre possible".

Le vote final se prit à la séance du soir après que le comité eut discuté vainement durant des heures et après que le délégué des Etats-Unis, Warren R. Austin, eut d'une voix de colère réclamé du comité de siéger jusqu'à minuit si nécessaire pour prendre une décision.

Vingt personnes

(Suite de la 1ère page)

lière et ..., quelqu'un poussa une échelle vers moi et m'aida à descendre. Je ne sais pas ce qui est arrivé aux autres, mais je suis certain qu'ils n'ont pu sortir car la plupart d'entre eux ne pouvaient pas marcher".

Des centaines de spectateurs, dont nombre des parents ou amis des pensionnaires de l'institution, se tenaient autour de l'immeuble en flammes.

Après le feu, on a trouvé éparpillés d'un bout à l'autre de la bâtisse des débris carbonisés de lits, de linge et d'effets personnels.

Les survivants disent qu'il n'y eut guère de panique. Ceux qui échappèrent aux flammes sont ceux qui pouvaient marcher. La fumée et les flammes tuèrent les autres avant qu'ils aient eu le temps de se déplacer. La moyenne d'âge des pensionnaires s'établissait entre 65 et 70 ans.

Le chef de police Glenn W. Haney a exprimé l'opinion que l'incendie aurait éclaté dans la chambre des fournaises après une explosion.

Ottawa frappera de déchéance civile et de déportation les communistes néo-canadiens

(Par Paul Paradis)

Ottawa, 30. — La perte de la citoyenneté canadienne et très probablement la déportation attendent les Néo-Canadiens qui prêchent la doctrine communiste dans leur pays d'adoption.

Le discours du Trône, dont le gouverneur-général, Lord Alexander, a donné lecture hier après-midi en ouvrant la quatrième session du 21e parlement, annonce en effet que la loi de la citoyenneté canadienne sera modifiée pour enlever la citoyenneté canadienne "aux personnes qui ont renoncé à leur allégeance ou qui ont démontré par leur conduite qu'elles ne sont pas loyales envers le Canada".

Le discours du Trône annonce également que, dès le début de la session, les Chambres seront invitées à autoriser l'envoi de troupes canadiennes en Europe. On présume que 5,000 et peut-être 10,000 des volontaires canadiens présentement à l'instruction au Fort Lewis s'embarqueront pour l'Europe Occidentale dès le mois de mars.

Sans invoquer la loi des mesures de guerre, le gouvernement déclare dans le discours du Trône qu'il existe un état d'urgence et il demande au parlement le pouvoir d'établir certaines règles économiques.

Rien n'indique encore dans quelle mesure, ni à quel moment le conseil des ministres utilisera ce pouvoir.

Comme on le prévoyait, le discours du Trône annonce que le gouvernement demandera des crédits sensiblement accrus pour la défense.

Les crédits de la défense s'élèveront à environ $1 milliard et demi, ce qui nécessitera une douloureuse majoration des impôts.

Lugubre pénombre

Un beau soleil d'hiver resplendissait dans un ciel sans nuage et la neige scintillait gaiement sur la colline parlementaire, quand le gouverneur-général est arrivé avec Lady Alexander pour ouvrir la nouvelle session.

Mais les paroles du représentant de Sa Majesté, sombres et lugubres, ont brutalement plongé le parlement et toute la nation dans la pénombre qui n'est pas la paix et qui n'est pas encore la guerre.

Les représentants du peuple ont un énorme travail devant eux.

Le programme législatif du gouvernement comporte la création d'un nouveau ministère, qui s'appellera "le ministère de la production de défense", une expression qui définit parfaitement le rôle que le Canada va jouer dans l'alliance des pays de l'Atlantique.

C'est l'ancien ministère des Munitions et des Approvisionnements qui ressuscite et, comme pendant la dernière guerre, il sera dirigé par M. C. D. Howe, qui demeurera ministre de l'Industrie et du Commerce.

La canalisation

Le si vieux projet de canaliser et de harnacher le Saint-Laurent semble proche de sa réalisation. Le discours du trône laisse vaguement entendre que le parlement va légiférer au cours de la présente session, ou va voter des crédits pour que le Canada soit immédiatement prêt à procéder si les Etats-Unis finissent cette année par approuver le projet.

Le discours du trône mentionne que, dès la présente session, le parlement sera susceptible d'être invité à approuver deux amendements à la constitution, le premier pour accorder une pension de vieillesse gratuite à tous les plus de 70 ans et l'autre pour accorder aux provinces le pouvoir de prélever une taxe indirecte sur les ventes au détail.

Ces deux changements exigent l'approbation de toutes les provinces.

Une surprise

La seule surprise que renferme le discours du trône est la véritable déclaration de guerre servie aux communistes canadiens. La surprise est d'autant plus grande que, depuis longtemps, le gouvernement refusait de se rendre aux demandes de plus en plus nombreuses et persistantes de ceux qui voudraient que le parti communiste fut mis hors la loi.

Or, la déchéance civile et la déportation sont infiniment plus terribles pour les communistes étrangers naturalisés au Canada qu'une simple mise hors-la-loi, et sont beaucoup plus redoutables aussi pour le parti communiste lui-même.

Un cultivateur confesse avoir tué sa femme

Granby, 31 (PC) — La police provinciale détient depuis hier un cultivateur de Waterloo, qui a avoué avoir tué sa femme, après avoir déclaré à la police qu'il voulait lui parler au sujet d'un meurtre.

Oscar Sénécal a été arrêté comme témoin important en attendant les résultats d'une autopsie sur le cadavre de son épouse.

Le corps de la femme a été exhumé d'une fosse peu profonde sur la terre de Sénécal et la police dit que tout indique qu'elle a été frappée à la tête. Le meurtre remonterait au 7 novembre dernier.

La police a déclaré que Sénécal gardait sa femme comme une véritable prisonnière parce qu'il était jaloux et il révéla qu'il était "hanté" par les enquêteurs de la police.

Sénécal était soupçonné depuis le 13 janvier alors que le sergent-détective Philippe Jasmin de la police provinciale fut désigné pour enquêter sur la disparition de la femme. Une demande d'enquête fut faite par l'entremise des trouipers de l'état du Maine et de la Gendarmerie Royale du Canada par les trois grandes filles des époux Sénécal, qui vivent actuellement dans le Maine.

Sénécal s'est présenté avant-hier au bureau de la police provinciale à Sherbrooke pour déclarer: "Je veux vous parler au sujet d'un meurtre".

Précédemment il avait été questionné à son domicile, du 15 au 17 janvier, mais il avait persisté à dire que sa femme l'avait quitte.

La police a révélé que Sénécal lui a dit dans une déclaration qu'il vit Jasmin à plusieurs reprises après avoir été interrogé, roder autour de la ferme, fouiller le sol et causer avec les voisins.

Les détectives ont déclaré, que dans leur première enquête, ils fouillèrent la maison de Sénécal pour établir que les vêtements de Mme Sénécal avaient disparu, bien que Sénécal leur ait dit qu'elle disparut alors qu'il était à arranger des patates dans la grange. La police découvrit aussi que son compte de banque n'avait pas été soutire.

Deux jeunes garçons demeurent encore à la ferme, Donald 15 ans, et Roger, 11 ans. La police a déclaré que Sénécal leur avait dit que leur mère était partie et les avait laissés.

L'un de sept enfants de M. et Mme Sénécal fut tué durant la dernière guerre alors qu'il servait dans l'aviation des Etats-Unis.

Poste confié à M. Johnston au Canadien National

Montréal, 31 — M. B. Wheelwright, ingénieur en chef du Canadien National, annonce la nomination de M. A.-V. Johnston au poste d'adjoint de l'ingénieur en chef, avec bureau à Montréal en remplacement de M. H. W. Flemming, qui a pris sa retraite avec pension.

Natif de St-Thomas, Ont., Alton V. Johnston est entré au service du Canadien National en 1927 à Windsor. Après avoir occupé divers postes à Jarvis, Tecumseh, St-Thomas, Niagara Falls, Thamesville et Cayuga, il a été nommé en 1936, maître des ponts et édifice à St-Thomas, quatre ans plus tard, il a été nommé à un poste similaire à Stratford. Il a été promu ingénieur adjoint à Belleville en 1941, ingénieur de division à Hornepayne un an plus tard et ingénieur de la division de Belleville en 1945. Nommé principal ingénieur adjoint en 1946 et ingénieur de bureau en 1947, il a été promu en 1949, adjoint de l'ingénieur en chef de la région centrale à Toronto. Il a obtenu son baccalauréat en génie électrique de l'Université Queens.

La Chambre des députés refuse ces démissions

Rome 31 (Reuter) — La Chambre des Députés a voté, hier, contre l'acceptation des émissions de deux députés communistes, Valdo Mangati et Aldo Cucchi, qui ont remis leur parti la semaine dernière.

Ils ont dit qu'ils quittaient le parti communiste à cause de la domination soviétique, mais ils demeurent communiste à cause de la domination soviétique, mais ils demeurent communistes et opposés à la politique actuelle du gouvernement italien.

Tous les membres de la Chambre ont voté contre l'acceptation de leur démission, à l'exception des communistes et des socialistes d'extrême gauche qui se sont abstenus.

Les deux députés qui demeurent des membres de la Chambre, ont soumis leur démission dans des lettres remises au président de la Chambre, Giovanni Gronchi.

Les deux députés représentent des zones de la "zone rouge".

Les députés ont déclaré qu'ils quittaient le parti communiste parce que:

1—Les chefs communistes de l'Italie ont sapé l'esprit révolutionnaire des masses en déclarant que le seul espoir d'obtenir une victoire communiste est une invasion russe, et 2— Le parti communiste italien est dominé par Moscou dont les intérêts ne coïncident pas toujours avec ceux d'Italie.

Alice Brooks

vous offre

le point d'aiguille du jour

No 7090

Une très jolie blouse de tricot pour porter avec votre costume printanier ou vos jupes séparées. Le motif ananas très populaire est facile à crocheter et économique à faire.

Le patron 7090 vous offre les directions pour les grandeurs 12-14 et 16-18 ans.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu.

Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez votre commande comme suit:

SERVICE DES PATRONS,
LE NOUVELLISTE,
TROIS-RIVIERES, P. Q.

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste seront acceptés ainsi que la monnaie. Ne pas envoyer de timbres-postes.
Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours. S.V.P. Ne faire aucune réclamation avant ce temps.
N.B. Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.
VEUILLEZ COMMANDER VOS PATRONS DANS UN INTERVALLE DE DIX JOURS.

Toux de Fumeur?

SOULAGEMENT RAPIDE EN 3-PHASES!

1. Soulagent la gorge enrouée par la fumée.
2. Calment les muqueuses irritées de la gorge.
3. Aident à éliminer la flegme.

P.S. Elles aromatisent aussi l'haleine!

Pastilles noires pour la toux NOIRES SMITH BROTHERS

$$$$$ PRÊT CORDIAL $$$$$$$$$ PRÊT CORDIAL $$$$$$$$$ PRÊT CORDIAL $$$$$

Un service de prêt vraiment rapide! Tout se bâcle parfois en vingt minutes!

Un prêt Cordial est la solution toute trouvée à maints problèmes budgétaires.

Vous pouvez obtenir jusqu'à $1,000.00 et les prêts sont assurés, pour la protection de votre famille, sans frais supplémentaires.

De nombreux modes de remboursements . . . montants et termes basés sur vos moyens.

Si vous avez vraiment besoin d'argent essayez notre service de "Budget Réparé".

NIAGARA FINANCE COMPANY LTD.

FILIALE DE INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LTD.

K. J. CLEAR, Gérant

Telephones: 1193 - 1194 — 364 Des Forges
Edifice Banque de Commerce
2ième étage
(en face du Théâtre Impérial)
Succursale Drummondville

$$$$$ PRÊT CORDIAL $$$$$$$$$ PRÊT CORDIAL $$$$$$$$$ PRÊT CORDIAL $$$$$

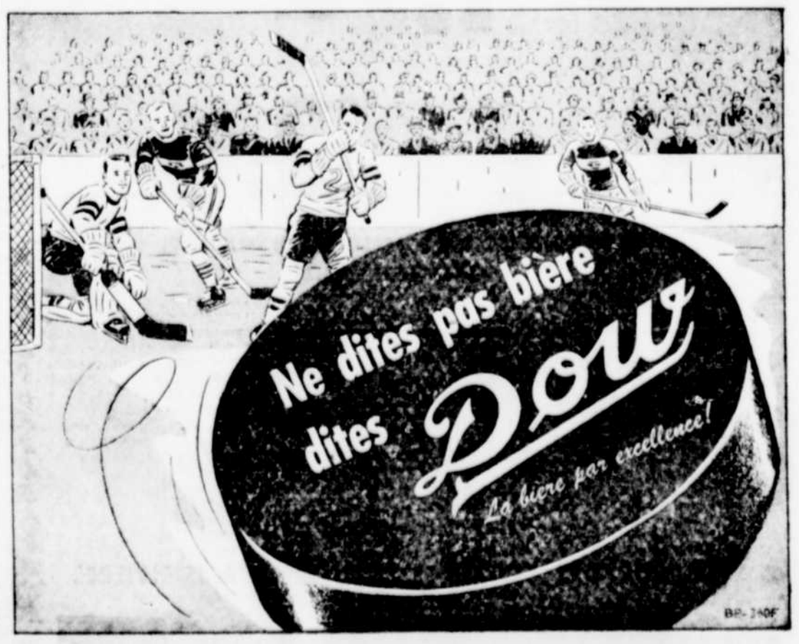

Le contrôle obligatoire de la main d'oeuvre ne s'impose pas au Canada, dit l'hon. M. Gregg

Ottawa, 31. -(P.C.)- La situation mondiale n'impose pas une régie obligatoire de la main-d'oeuvre au Canada, a déclaré, hier, le ministre du Travail, M. Gregg.

Il a indiqué clairement que c'était le point de vue du gouvernement tant pour la main-d'oeuvre civile que pour le recrutement pour les forces armées, en face de la situation mondiale.

Mais il donna l'avertissement que la situation de la main-d'oeuvre pourrait devenir différente si la situation mondiale se faisait "beaucoup plus dangereuse". Dans un tel cas, les Canadiens devraient être prêts à accepter "des exigences plus draconiennes de la part de la défense".

Hors cette éventualité, dit M. Gregg, "les réserves de main-d'oeuvre ou puiser devraient suffire amplement à faire face à tous nos besoins en hommes en 1951".

Le ministre du Travail parlait à Radio-Canada. Quelques heures plus tôt, le discours du trône à l'ouverture de la session, n'avait fait aucune allusion à ce sujet d'une régie possible de la main-d'oeuvre, problème dont il avait été question à maintes reprises ces derniers temps à la suite du raréfaction de la main-d'oeuvre.

M. Gregg dit qu'à peu près 100,000 Canadiens sont actuellement, directement ou indirectement, à la production de défense et il croit que "dans les circonstances actuelles d'urgence" — un autre 150,000 Canadiens pourraient être requis cette année pour les industries de défense et les forces armées.

On se propose de les obtenir comme suit:

1.—Par des diminutions de la production civile, ce qui rendrait plus de travailleurs disponibles pour la production essentielle.

2.—Par l'accession au marché de la main-d'oeuvre de nouveaux travailleurs venant des écoles et des collèges, ce qui pourrait donner un accroissement de 70,000, compte tenu de ceux qui cessent à cause de leur âge de travailler.

3.—En intensifiant l'immigration, qui pourrait, si elle était de 150,000, fournir au pays 80,000 travailleurs.

4.—En appellant à travailler les jeunes, les ouvriers à la retraite et les femmes. En prenant 1946 pour base, cela pourrait donner 90,000 mains.

5.—En utilisant plus les personnes handicapées — chiffres inconnu.

6.—En intensifiant la formation d'ouvriers experts. M. Gregg dit que le gouvernement mettra des facilités d'entraînement à la disposition des ouvriers des services de l'armée et des ouvriers affectés à la production de défense, en utilisant les écoles de formation au moyen d'accords avec les gouvernements provinciaux.

Le ministre a déclaré de plus que les industries — particulièrement les industries de la défense — avaient la responsabilité de favoriser l'emploi, sur le travail même, partout où nécessaire.

Il souligna particulièrement que la pénurie se ferait sentir surtout dans le champ de la main-d'oeuvre qualifiée. Il déclara que les 250,000 Canadiens demandant actuellement un emploi consistent en manoeuvres et en ouvriers à demi-qualifiés.

M. Gregg dit que tout effort fait actuellement pour augmenter le nombre des ouvriers qualifiés "constitue une protection contre quelques-uns des problèmes qui se poseraient advenant qu'une mobilisation totale devenait nécessaire".

Il se dit de plus confiant que le Canada pourrait obtenir toutes les recrues militaires requises pour lui permettre de remplir, cette année, ses obligations envertu du plan de la défense de l'Atlantique-Nord.

Il ajouta:

"Convaincu de cela, alors, pour ma part, je crois qu'aussi longtemps que possible nous devrions faire l'impossible pour que notre peuple échappe aux règles à la réglimentation et n'ait pas à marcher sous la dictée d'agents d'un gouvernement.

"Il nous est impossible de prévoir les dangers à venir qui pourront nous menacer et les mesures plus draconiennes qui s'imposeraient alors. D'ici là, la plus grande force dans notre pays demeure le maintien des bonnes relations entre le travail et l'entreprise et la paix industrielle".

LOUEZ-LA!
POLISSEUSE ÉLECTRIQUE JOHNSON
Prix de location: 1 DOLLAR PAR JOUR
LE FOYER du PEINTRE
429 Rue Des Forges Tél.: 1799

Bobbie incapable mentalement de subir son procès

Toronto, 31 (P.C.) — Un jeune homme de 17 ans qui a tiré et blessé gravement un policier n'est pas mentalement capable de subir un procès pour tentative de meurtre, a décidé, hier, un jury.

Deux médecins ont déclaré que Rudolph Bobbie leur a dit qu'une "rêve parlante" lui avait donné l'ordre de tirer sur le constable Victor Hargan le 24 décembre dernier. Hargan fut blessé au bras au moment où il arrêtait Bobbie pour le questionner au sujet d'un paquet qu'il transportait.

Lettre d'Ottawa

Le gouvernement parle d'état d'urgence et réclame des pouvoirs extraordinaires

(Par PAUL PARADIS)

Ottawa 31 — En essayant d'interpréter le principal paragraphe du discours du trône hier soir, nombre de députés se perdaient en conjectures sur les intentions du gouvernement.

Ce paragraphe est ainsi conçu:

"La politique du gouvernement vise à prévenir la guerre, mais, de l'avis de mes ministres, les dangers que comporte la situation internationale et l'ampleur de l'effort de défense nécessaire pour prévenir la guerre ont créé un état d'urgence. Vous serez donc invités à approuver des mesures législatives conférant au gouverneur en conseil les pouvoirs supplémentaires requis pour assurer des préparatifs de défense suffisants en vue de faire face à la situation d'urgence, et pour empêcher la réorganisation économique que pourraient causer les préparatifs de défense".

Il est clair, à la lecture de ce paragraphe que le gouvernement a l'intention de se faire accorder d'énormes pouvoirs par les Chambres, y compris le pouvoir de légiférer par décrets.

Ces pouvoirs ne seront pas des pouvoirs uniquement économiques, car le cabinet veut "les pouvoirs supplémentaires requis pour assurer des préparatifs de défense suffisants".

Des termes aussi généraux et aussi vagues peuvent se prêter à toutes sortes d'interprétations et ils font dire à certains observateurs que ces quelques mots s'appliquent nécessairement aux ressources humaines.

En d'autres termes, si cette interprétation est exacte, le gouvernement obtiendra des deux Chambres le pouvoir d'instituer le service militaire obligatoire s'il le juge à propos et aussi le pouvoir de diriger l'usage de la main d'oeuvre.

On attend donc avec la plus vive impatience les précisions que fournira le texte du bill que le gouvernement va présenter pour obtenir les plus vastes pouvoirs discrétionnaires jamais exercés au Canada en temps de paix.

La session débute en douceur.

Hier, députés et sénateurs ont simplement entendu le gouverneur-général donner lecture du discours du trône.

Aujourd'hui, ils entendront seulement les discours du proposeur et du secondeur de l'adresse en réponse au discours du Trône, M. William McMillan, le nouveau député libéral de Welland, qui a succédé à feu M. Humphrey Mitchell; et M. Maurice Breton, le nouveau député libéral de Joliette-l'Assomption-Montcalm, qui a succédé à M. Georges - Emile Lapalme, devenu chef du parti libéral provincial.

DREW ET ST-LAURENT

Demain, le chef du parti conservateur, M. George Drew, ouvrira le débat sur l'adresse. Il sera suivi du premier ministre, M. Louis St-Laurent; de M. Coldwell, chef de la C. C. F., et de M. Solon Low, chef du Crédit Social.

Aucun avis de motion n'indique encore que le gouvernement ait l'intention d'interrompre le débat sur l'adresse, qui pourra se prolonger jusqu'au 15 février.

Si le gouvernement interrompt le débat, ce sera pour présenter un bill ayant pour objet d'autoriser l'envoi de troupes canadiennes en Europe. Le discours du trône renferme, en effet, le passage suivant:

"Vous serez invités, tôt dans la session, à autoriser la participation du Canada à cette armée intégrée en Europe occidentale), comme partie de notre programme de Défense Nationale et de sécurité."

UNE LONGUE SESSION

Vu que les troupes canadiennes destinées à servir en Europe doivent s'embarquer en mars, le gouvernement va tenir sans doute à obtenir l'autorisation nécessaire le plus tôt possible.

Le programme législatif d'une session régulière du parlement fédéral est toujours lourdement chargé, mais il est beaucoup plus chargé que d'habitude cette année et l'on ne serait pas surpris si la session était ajournée au début de l'été et reprise à l'automne.

En ce qui concerne la mesure que le gouvernement a l'intention de proposer contre les communistes, un informateur haut placé a dit hier soir que les autorités fédérales, aux Etats-Unis, possèdent une arme équivalente à celle que le gouvernement canadien veut se procurer pour combattre les communistes.

Ce bill qui permettra de révoquer la citoyenneté d'un individu si sa conduite démontre qu'il n'est pas loyal envers le Canada, occasionnera l'un des plus intéressants débats de la session.

Le programme d'austérité sera rendu plus sévère déclare Clement Attlee

Londres, 31. -(P.C.)- Le premier ministre Attlee a prévenu les Britanniques hier que le programme d'austérité deviendra encore plus sévère pour assurer suffisamment de matériaux et de main-d'oeuvre au nouveau programme de réarmement du pays.

Il déclara à la Chambre des Communes que son gouvernement travailliste a l'intention de rétablir plusieurs contrôles du temps de guerre en vue d'accélérer le nouveau programme de défense de trois ans, dont le coût sera de $14,100,000,000.

Attlee a dit qu'une "certaine production considérée comme moins essentielle, tout particulièrement pour le marché domestique, devra être réduite et même arrêtée complètement. Cela semble devoir signifier que les marchandises de luxe disparaîtront complètement des tablettes des magasins. Le premier ministre a aussi laissé entrevoir que les contrôles sur les matières premières ser[illegible] aussi probablement accentués. On réquisitionnera l'espace dans les usines et dans les entrepôts lorsque cela deviendra nécessaire.

Attlee a dé à spécifié clairement que son gouvernement, si nécessaire, est prêt à imposer des contrôles sur la main-d'oeuvre pour maintenir une force ouvrière adéquate pour les besoins de la défense.

Attlee, qui lit toujours ses déclarations importantes quelques fois à une vitesse casse-cou, a déclaré qu'il avait passé outre les clauses suivantes, lorsqu'il lut en Chambre le programme d'armement:

1—Diversion obligatoire de la main-d'oeuvre des entreprises civiles aux usines de munitions;

2—Contrôle des engagements, ce qui veut dire que les ouvriers ne pourront pas changer de positions sans la permission du gouvernement.

3—Le mélange de main-d'oeuvre, ce qui veut dire permettre à des ouvriers non-unionistes de pratiquer des métiers spécialisés, tout particulièrement la construction mécanique.

Des sources autorisées ont dit par la suite que les trois clauses ne seront pas mises en vigueur sur une échelle plus grande que nécessaire à cause de la crainte de conflits avec les unions.

Partout où cela sera possible, les femmes seront invitées à retourner aux usines de munitions ou à remplacer les hommes dans d'autres tâches.

Le gouvernement a aussi annoncé une nouvelle émission d'obligations de la Défense pour aider à solder les frais du programme de réarmement. On songe aussi à lancer une nouvelle campagne de certificats d'épargne.

Les obligations seront offertes en vente jeudi, a dit Hug Gaitskell, chancelier de l'Echiquier, aux Communes.

Texte ...

(Suite de la page 12)

supplémentaires requis pour assurer les préparatifs de défense suffisants en vue de faire face à la situation d'urgence et d'empêcher la réorganisation économique que pourraient causer les préparatifs de défense.

Vous serez appelés également à approuver un projet de loi tendant à l'établissement d'un ministère de la production de Défense, qui servira d'organisme d'approvisionnement des forces de défense du Canada, et de celles de nos alliés également, dans la mesure ou la production canadienne le permettra.

Des modifications aux lois sur les forces armées seront également soumises à votre approbation.

Vous serez saisis de mesures relatives à l'admissibilité des membres du contingent spécial aux avantages prévus par la charte des anciens combattants. Des modifications aux mesures concernant la pension des anciens combattants et de leurs ayant-droit seront présentées en vue d'alléger les difficultés qu'éprouvent certains groupes de pensionnés visés par ces dispositions.

Des modifications à la loi sur la citoyenneté canadienne seront présentées afin d'empêcher que ne conservent la citoyenneté canadienne les personnes qui ont renoncé à leur allégeance ou qui ont démontré par leur conduite qu'elles ne sont pas loyales envers le Canada.

Grâce au niveau élevé de l'embauchage et de la production au pays, nos gens sont mieux en mesure de satisfaire aux exigences de la sécurité nationale et internationale.

L'esprit d'unité qu'ont si heureusement reflété les conférences tenues entre les gouvernements fédéral et provinciaux constitue une autre preuve de l'aptitude de la nation à affronter efficacement la situation d'urgence.

Des propositions ont été soumises aux gouvernements provinciaux en vue de la conclusion de nouveaux accords fiscaux et de l'établissement d'un programme de pension de vieillesse à participation, dans le sens des voeux formulés par le comité mixte à la dernière session régulière.

A l'heure actuelle, les gouvernements provinciaux étudient ces propositions, ainsi qu'un projet de modification à la constitution, qu'il y aura peut-être lieu de vous soumettre avant la fin de la présente session.

Vous serez invités à étudier des mesures concernant les subventions fédérales à verser aux municipalités en remplacement de l'impôt sur les propriétés de la Couronne, la suppression de la nécessité du pourquoi relativement aux pétitions des droits et les legs de Laurier Housse et de Kingsmere.

Vous serez aussi appelés à examiner l'opportunité de remanier entièrement la loi des Indiens et la loi du Revenu Consolidé et de la Vérification.

Entre autres mesures, des modifications seront présentées à la loi de l'Immigration, à la loi des Postes, à la loi sur la Société Centrale d'hypothèques et de logement, à la loi sur l'aide à l'exploitation des mines d'or et à la loi des Douanes.

Les rapports des commissions royales d'enquête sur le Transport et sur l'avancement des Arts, des Lettres et des Sciences au Canada paraîtront probablement au cours de la session.

Membres de la Chambre des Communes, Vous serez invités à prendre les dispositions voulues pour la défense nationale et pour faire honneur à nos engagements découlant de la charte des Nations Unies et du traité de l'Atlantique-Nord, ainsi que pour assurer tous les services essentiels.

Honorables Membres du sénat, Membres de la Chambre des Communes, puisse la divine providence bénir vos délibérations et donner à notre population le courage et la patience nécessaire pour supporter les épreuves des heures difficiles que nous traversons.

Avez-vous le sens artistique?

Choisissez-vous des cravates ternes, des tapisseries sans vie, des chapeaux trop sobres parce que vous ne pouvez pas vous fier à votre goût.

SÉLECTION vous apporte, dans son numéro de février, un test fascinant qui vous permettra de juger de vos instincts artistiques. Plus sûrs de notre goût, nous pouvons égayer notre vie de couleurs vives et de motifs plus conformes à notre état d'âme. Ne manquez pas ce test, qui fait partie de l'article d'un technicien renommé—un des 24 articles instructifs dans Sélection du Reader's Digest de février.

Gros incendie à Sainte-Croix de Lotbinière

Ste-Croix de Lotbinière, 31 (P.C.) —Un incendie a détruit, hier soir, la principale entreprise industrielle de cette municipalité de la rive sud, une manufacture de meuble propriété du maire du village.

Une fournaise de la manufacture a causé le feu qui s'est répandu rapidement dans la grande fabrique remplie de bois, de peinture et de machines. Il n'y eut pas de blessé.

Des pompiers volontaires ont pu mettre le feu sous contrôle avant qu'il ne se communique à l'entrepôt de la manufacture qui esttout près.

La maison du propriétaire, M. le maire Eugène Laflamme, a aussi été menacée par les flammes, mais les hommes équipés de boyaux ont dirigés des jets d'eau sur le côté de la maison qui faisait face aux flammes et une couche de glace s'est vite formée sur le mur.

Les flammes se sont élevées haut dans les airs et elles ont été aperçues de très loin.

L'incendie a eu lieu au milieu du village et les citoyens se sont tenus dans les rues, surveillant leurs demeures menacées par les étincelles qui volaient.

Mais les pompiers volontaires ont déclaré qu'il n'y avait pas de danger que le feu se répande à cause de l'épaisse couche de neige qui recouvrait les toits des maisons.

Le gérant de la manufacture, M. Ernest Aubry, a dit que l'usine fonctionnait à "pleine capacité". Il y a dix ans, elle fut rasée par le feu et le 1er décembre dernier les employés avaient célébré le 10e anniversaire de sa reconstruction. Cinquante-cinq personnes y trouvent de l'emploi, a-t-il ajouté. Il n'a pas voulu donner un estimé des dommages.

Bien que l'incendie fut sous contrôle, les flammes s'élevaient des ruines.

Les pompiers passeront la nuit à noyer les débris d'eau.

Huit employés mis à pied pour des motifs de sécurité

Toronto, 31 (PC) — A.V. Roe (Canada) Limited a congédié huit ouvriers considérés comme peu fiables politiquement pour sauvegarder le secret du travail effectué sur les avions et les moteurs à réaction à son usine de Malton.

Richard Fairthorne, gérant des relations industrielles de la compagnie a dit que l'un des ouvriers congédiés était Samuel Wood, socialiste britannique et trade-unioniste, qui prétend qu'il fut congédié à cause de ses fortes tendances unionistes. Wood, qui vint au Canada il y a trois ans, demeure actuellement à Niagara Falls, Ontario, et est sans travail.

Le représentant de la compagnie Avro a révélé que le gouvernement avait demandé à la compagnie de ne pas mêler Wood aux travaux secrets.

"Nous avons dû le laisser partir parce que nous n'avion pas d'autre poste à lui offrir où il n'aurait pas été mêlé intimement aux travaux secrets."

La même situation s'applique aux sept autres cas, dit-il. Il nia la prétention que Wood fut congédié pour des raisons politiques et il ajouta que le gouvernement n'avait pas laissé entendre que Wood avait des tendances communistes.

Wood, qui fut inspecteur à l'usine de Malton, a déclaré: "Il serait mal avisé pour tout Anglais possédant de fortes affiliations socialistes ou trade-unionistes de venir au Canada à ce moment, parce qu'on le qualifierait de "rouge".

Froid sibérien dans la ville et la région

Le froid qui a sévi toute la journée, hier, sur la ville et la région fut probablement le plus constant cette année.

Nous avons appris au cours de conversations que le mercure était descendu aussi bas que 34 degrés sous zéro au Lac Au Sable et 24 sous zéro à Ste-Thècle, où des joutes de hockey se sont disputées sous ce froid sibérien. On a signalé plusieurs oreilles gelées.

Aux Trois-Rivières, la colonne de mercure ne s'élevait pas très haut dans le thermomètre du poste de police No 2 à l'intersection des rues St-Maurice et Laviolette. On nous a déclaré, hier soir, que la température baisserait probablement à 25 degrés sous zéro au cours de la nuit. Voici comment se lit en résumé la température qu'il a fait hier: Hier matin: 7 heures, 14 sous zéro; 9 heures, 11 sous zéro; 11 heures, 10 sous zéro; après-midi: 1 heure, 9 sous zéro; 3 heures, 8 sous zéro; 5 heures, 10 sous zéro; soirée: 7 heures, 14 sous zéro; 9 heures, 18 sous zéro; 11 heures, 20 sous zéro et 1 heure ce matin, 21 sous zéro.

Au poste de police du Cap de la Madeleine, à 6 heures hier soir, il faisait 10 sous zéro, à minuit, 22 sous zéro et à une heure ce matin, 24 sous zéro.

Le météorologiste de Dorval annonce toutefois qu'il fera un peu moins froid aujourd'hui. Qui s'en plaindra !

M. G. E. McCoy à sa retraite

Montréal, 31. — Après plus de 50 ans de service dans les chemins de fer, M. G.E. McCoy, chef adjoint du matériel roulant du Canadien National, prend sa retraite avec pension. Depuis huit ans, M. McCoy aidait à préparer les devis et les plans du nouveau matériel et surveillait l'embarchandises et voitures à voyageurs. A l'occasion de son départ, M. E.R. Battley, chef de la traction et du matériel du réseau national, lui a remis au nom de ses collègues un jeu de valises et une adresse. De son côté, CM. S.F. Dingle, vice-président directeur de l'exploitation, a remi à M. McCoy une lettre de félicitations et de bons voeux du président M. Donald Gordon, ainsi qu'une passe à vie.

M. George E. McCoy est né à Moncton, N.B. et a débuté dans les chemins de fer à l'âge de 14 ans comme apprenti dessinateur de l'Intercolonial. Il occupait depuis 1943 le poste d'adjoint du chef du matériel roulant.

Vingt-quatre canons envoyés par notre pays au Luxembourg

Ottawa, 31. -(P.C.)- Le Canada, à la suite d'une demande du général Eisenhower, a accepté d'équiper un régiment d'artillerie de campagne du Luxembourg en lui fournissant des canons lançant des projectiles de 25 livres. C'est ce que le ministre Claxton, a annoncé hier.

C'est 24 canons d'artillerie seront expédiés prochainement de Montréal au Luxembourg, l'une des nations du Pacte de l'Atlantique.

Mademoiselle

NOTRE SI POPULAIRE

VENTE ANNUELLE de CHAUSSURES

Commence DEMAIN MATIN à 9 h.

Tous ces souliers proviennent exclusivement de notre stock régulier

.95

$1.95

$2.95

AUCUNE COMMANDE POSTALE OU PAR TELEPHONE
TOUTE VENTE FINALE

LE SALON DE CHAUSSURES Mademoiselle

398 RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES

VENTE SANS PROFIT

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT

PROFITEZ DE CES AUBAINES INCROYABLES A DES PRIX DE VENTE EXTRAORDINAIREMENT RÉDUITS

Chez ARTHUR BELIVEAU
683 RUE ST-MAURICE

FIL A COUDRE "COAST"
25,000 fuseaux de 100 verges, fil "Coast" noir ou blanc. Nos 36, 40, 50, 60. Prix rég. .08c. Très spécial ..... 3 fuseaux pour 10¢

LAINE "REGENT"
Un choix complet de couleurs nouvelles et une qualité vraiment extraordinaire pour le prix.
Très spécial ..... la balle 25¢

BRASSIERES EN SATIN
De marque connue et de pointures assorties.
Très spécial ..... 89¢

CREPE TOUT SOIE 1951
Solde du manufacturier, variété de patrons et de couleurs. Largeur 45". Une aubaine car ce sont des valeurs de: $1.75 et $2.00
Très spécial ..... la verge 98¢

GABARDINE et CREPE LAINE
Couleurs et qualité assorties. Economisez 100% Des valeurs de $1.98 et $2.50
Très spécial ..... la verge 98¢

GILETS TOUT LAINE POUR ENFANTS
Couleurs et grandeurs assorties. Fermeture-éclair.
Prix spécial $1.39

RUBAN ... RUBAN ...
Un LOT de ruban, couleurs assorties, largeur: 1½" et 3"
Valeur rég. 5c et 10c.
Très spécial ..... la verge 01¢

Serviettes "BAIN COLDWELL"
Tissu spongieux de fantaisie, couleurs: vin, rouge, gris-bleu, rose, vert, orange, pêche. Grandeur idéale pour le bain.
Val. rég. $1.49 Très spécial chacune 89¢

DENTELLE VALENCIENNE
Un choix de belles dentelles, largeurs différentes. Blanc seulement.
Très spécial ..... la verge 02¢

10,000 FUSEAUX FIL MERCERISÉ
Marque "Clark" et autres aussi connues. Fuseaux de 80 verges. Choix de couleurs, au complet. Prix rég. 10c
Très spécial ..... 05¢

JUPONS POUR DAMES
Jupons de marque "Luxite". Très peu défraîchis. Valeur rég. $3.19
Très spécial ..... chacun $1.19

SERVIETTE "COLDWELL" (GUEST)
Tissu spongieux en couleurs telles que: vin, rouge, gris, bleu, rose, vert, orange.
Prix régulier 89c
Très spécial ..... chacune 45¢

MARQUISETTE RIDEAUX
Belle qualité et dessins attrayants pour cuisine. Six couleurs à votre choix.
Valeur rég. 49c Très spécial ..... 3 verges pour $1.00

LAINAGE
Un lot de PLAID TOUT LAINE, matériel à manteaux, 56 pouces de large
Valeur jusqu'à $6.50
Très spécial $1.89

ARTHUR BELIVEAU
Marchand de coupons — Gros et détail
683 RUE ST-MAURICE TROIS-RIVIERES TEL.: 1886

Le Nouvelliste

Deuxième Section — Trois-Rivières, 31 janvier 1950 — Page Onze

La vente des biscuits sur le marché

Le conseil devra décider lundi prochain si la vente des biscuits se continuera aux tables du marché aux denrées ou si elle devra être abolie. En somme, il s'agit de savoir si le règlement sera appliqué à la lettre ou si on continuera de tolérer les écarts qui tentent à se multiplier. La question sera discutée à la prochaine séance du conseil avec M. Alfred Nobert, surintendant au marché.

Le conseil avait demandé l'opinion de l'avocat, Me Léopold Pinsonnault, sur la vente des biscuits et pâtisseries au marché aux denrées. Le chef du Contentieux a fait savoir aux échevins que le règlement régissant la vente au marché stipule bien que les tables doivent être louées pour la vente de la viande et des produits de la ferme et qu'on peut en tout temps, sans l'amender, défendre la vente des pâtisseries. Par contre, quelques membres du conseil estiment que la vente des pâtisseries, et surtout des biscuits comme c'est le cas, est un service à la ménagère qui peut s'en procurer tout en faisant son marché.

De toute façon, on a décidé de remettre la question à lundi prochain et de convoquer M. Nobert pour discuter avec lui de la décision à prendre.

Ste-Geneviève a son oeuvre des Terrains de Jeux

Ste-Geneviève, 31. -(D.N.C.)- Lors d'une assemblée de paroisse récemment, les paroissiens de Ste-Geneviève ont fondé une nouvelle association dans l'intention de fournir à la jeunesse une plus grande opportunité de s'amuser sainement dans un parfait esprit sportif, en plus de fournir aux adultes d'agréables distractions. La nouvelle association se nommera l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Ste-Geneviève.

O.T.J., M. Ulysse Potvin, agronome du comté de Champlain, a été élu président de cette association. Les autres membres du comité sont: M. Edmond Mathon, vice-président; Georges Grant, secrétaire; Narcisse Massicotte, trésorier; les directeurs: l'abbé Léon Désilets, curé de la paroisse; l'honorable Jean-Louis Baribeau, président du Conseil Législatif; M. Odilon St-Arnaud, maire; le notaire A.J.O. Bergeron; MM. Daniel Gervais, Gaetan Dessureault, Benoit Dessureault, Grégoire Robert, Charles-Henri Marceau, Blaise St-Arnaud, Côme Caron, Jean-Marie Gervais, Renaud Trudel, Jean-Marie Cinq-Mars, Primat Magny et Léo Rivard.

Dans le but de trouver des fonds pour réaliser leurs premiers objectifs, les dirigeants ont déjà décidé d'organiser une grande soirée d'amateurs qui aura lieu à la salle paroissiale de Ste-Geneviève, dimanche, le 18 février prochain.

Ouverture des retraites paroissiales

Quatre pères Rédemptoristes prêchent actuellement les retraites paroissiales du carême en notre ville, ce sont les RR.PP. Donat Vézina, Laurent Lévesque de Sherbrooke, Gérard Tremblay et Henri Gélinas, de Montréal. Les deux premiers dirigent ces saints exercices dans la paroisse de la Cathédrale. Ils ont commencé dimanche dernier la retraite des dames. Deux exercices ont lieu chaque jour; l'un à 8 heures et 15, le matin, et l'autre à 7 heures et 30 du soir. En plus, après l'office du matin, a lieu la Supplique à Notre-Dame du Perpétuel-Secours ainsi que l'après-midi de 2 heures et 30 à 4 heures et 30. Ces mêmes pères dirigeront au cours des trois semaines qui vont suivre les retraites pour les hommes, les demoiselles et les jeunes gens.

Dans la paroisse St-François-d'Assise, les RR.PP. Gérard Tremblay et Henri Gélinas, de la maison St-Alphonse d'Youville, de Montréal, ont commencé la semaine dernière les retraites des dames et des demoiselles, et ils tiennent la retraite des hommes et jeunes gens cette semaine.

Deux exercices sont tenus chaque matin, l'un à 5 heures et 45, l'autre à 8 heures et 30, de même que le soir à 7 heures et 30. Dans l'après-midi, de 2 heures et 30 à 3 heures et 30, ont lieu les exercices de la supplique à Notre-Dame du Perpétuel-Secours. C'est la deuxième fois en quatre ans que ces deux pères prêchent dans la paroisse St-François-d'Assise.

Initiation dans la chevalerie le 4 mars à Ste-Angèle

Nicolet, 31 (DNC) — L'exécutif du Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb a décidé qu'une initiation aux trois degrés de l'Ordre aura lieu le 4 mars prochain, à la salle paroissiale de Ste-Angèle de Laval. Cette paroisse possède un sous-conseil des Chevaliers de Colomb.

Voici le programme de cette journée: 7 hres a.m. rassemblement des candidats à la salle paroissiale; 8.30 hres a.m. premier degré; 10 hres a.m. deuxième degré; 11.30 hres a.m. messe à l'église paroissiale; 12.30 hres p.m. dîner libre; 2 hres p.m. troisième degré sous la présidence du député de district, le docteur Edmond Dansereau; 7 hres p.m. réception pour les nouveaux membres.

Marguillier

Sainte-Marie-de-Blandford, 31. -(D.C.)- M. Robert Bilodeau a été nommé marguillier. M. Joachim Martel est présentement marguillier en charge en remplacement de M. Athelémy Chesney sortant de charge. Les marguilliers sont pour l'année courante MM. Joachim Martel, Julien Larivière, Robert Bilodeau.

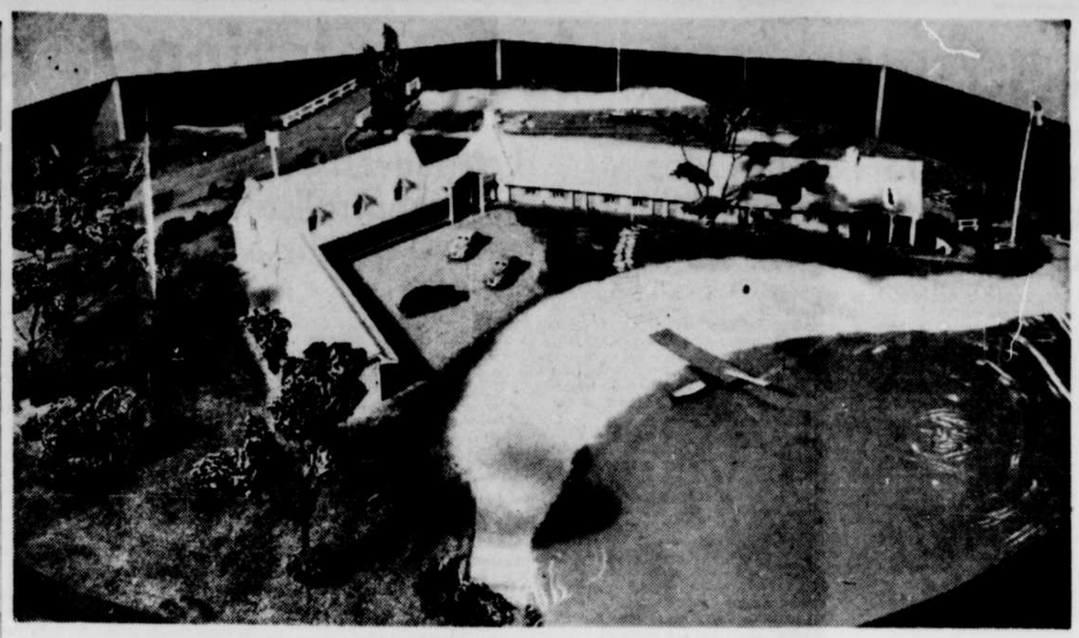

Les photographies de cette page sont consacrées à la récente exposition d'hôtellerie tenue à Montréal avec la collaboration de différents services publics et professionnels. L'exposition a remporté un vif succès, grâce surtout au cachet authentiquement canadien qu'on avait donné à toutes les pièces en montre. Me Paul Gouin, conseiller technique près le conseil exécutif de la province de Québec, avait lui-même surveillé l'organisation de l'exposition, afin que les hôteliers, en congrès à ce moment-là, puissent avoir sous les yeux des exemples concrets de ce que l'intelligence et le bon goût peuvent produire chez-nous. Cette première photographie nous montre un projet de chalets pour touristes, dans le style des auberges normandes. A remarquer la discrétion que confère aux visiteurs l'enclos de la cour intérieure où se trouve la piscine. La porte d'entrée est placée entre les deux principales parties du bâtiment. Quel charme simple et harmonieux.

Ici, c'est le petit bar coquet et tranquille de l'auberge "Au Caroussel". Une main tient étalé un jeu de cartes sur la lumière. Des dés ornent les tablettes où reposent les précieuses bouteilles. Les tables sont de fer forgé, et les chaises se capitonnent de beaux cuirs. A gauche, le kiosque nous montre la chambre à coucher. Tous les meubles sont de fabrication canadienne, et d'un modèle exclusif créé par un décorateur-ensemblier de chez-nous, qui s'inspire de nos moeurs et de nos légendes. C'est ainsi qu'on intéresse le touriste, en lui montrant des choses particulières à notre tempérament.

L'artisanat canadien, pratiqué avec goût, est un des plus originaux du monde entier. Il ne faudrait pas le négliger dans nos hôtels, car les visiteurs nous jugent souvent par les objets qu'ils trouvent sous leurs yeux durant les quelques heures de leur séjour en pays étranger. C'est pourquoi, à l'hôtel du Fusil d'Argent, on a voulu choisir un ameublement caractéristique. Sur le foyer, on aperçoit les canards blancs qui, dans la chanson, sont les victimes du fusil d'argent du fils du Roi. Les tentures s'inspirent du même motif. Les tables sont en fer forgé, les chaises et le cabinet en érable blond. Une catalogne est jetée sur le plancher, tandis que des pièces de céramique canadienne ornent l'armoire du coin. Quant au bol à champagne, il est en bois et garni de feuilles d'érable.

Le service de M. Dionis Blais

Une foule recueillie de parents et d'amis a rendu un dernier hommage à M. Dionis Blais, décédé samedi dernier, après une longue maladie. Ses funérailles ont eu lieu hier matin en l'église Cathédrale. Membre du personnel du bureau local de la Shawinigan Water and Power depuis trente ans, M. Blais était une figure connue dans bien des milieux de la cité. Il faisait partie de la Philharmonie De La Salle depuis sa fondation.

M. l'abbé Marcel Marchand, vicaire de la Cathédrale, a fait la levée du corps tandis que l'abbé Jean-Baptiste Carignan, curé, chantait le service funèbre assisté des abbés Marcel Marchand et Paul-Emile Lafrenière, comme diacre et sous-diacre. En plus des parents, on remarquait dans le cortège de nombreux représentants de la Shawinigan Water and Power et de la Philharmonie De La Salle.

Suivaient le cortège, son fils, René Guy Blais; son frère, M. Paul Blais, ses beaux-frères, MM. Reginald Lambert, de Trois-Rivières, Henry Parent, de Longueuil, Cecil Scott, de Toronto, et Jean Camirand de Montréal. Ses soeurs Mme Henry Parent, (Germaine), Mme Reginald Lambert (Marguerite); Mme Cecil Scott, de Toronto, et Mme Jean Camirand, de Montréal. Ses beaux-frères et belles-soeurs: Louis Larocque; Mlle Yvette Camirand, de Montréal; Mme Paul Blais, de Montréal; sa belle-mère, Mme Hector Camirand, de Montréal.

Dans la foule on remarquait d'imposante délégations du Bureau de la Shawinigan Water and Power, et de la Philharmonie de la Salle. Signalons M. John Frégeau, gérant du bureau local; M. A. Lanouette, comptable en chef de la compagnie; MM. Steven Tellier, Joseph Tellier, Ludget Drolet et Jos. Dick;; MM. J.-A. Thompson, directeur et M. Rosaire Toutant, président de la Philharmonie, M. Alfred Champoux, M. A. Chamberland, M. Médéric Dufresne, échevin; M. Maurice Fortin, M. Emile Jean, gérant du Nouvelliste; M. Raymond Dubé, M. Laurent Paradis, M. Richard Lefebvre, M. Alfred Dargis, M. Guy Bigué, M. Urbain Boucher, le sous-chef de la police, J.-A. Roy; M. Aimé Lefrançois; M. Maurice Bellefeuille; M. Gaston Roy; M. Eugène Guillemette, M. Philippe Rochefort, M. Dollard Goyette, M. Robert Descôteaux, M. A. Chamberland, M. Gérard Richer, M. Edgar St-Yves, M. Maurice Aubry, M. Jean Descôteaux, M. Jules Giguère de la Société St-Jean-Baptiste; M. T. Jourdain, M. Marcel Descôteaux, M. Armand Bourassa, M. Maurice Duval, M. Lucien Clement, M. Gérard Couture, M. James Lydon, M. Richard Rochefort, M. André Grenier, M. Marcel Bellerive, M. E.-R. Giroux, le Dr B. De Charette, M. J.-B. Dussault, M. Jean-Louis Marchand, M. Charles-Edouard Lamothe, M. Réal Pugère, M. Robert Laurin, M. Fernand Goneau, échevin, M. B. Veillette, M. J.-F. Goyette, M. Wilfrid Bourgeois, M. Gaston Goulet, M. Lucien Mezzille, M. Martial Bastien, M. Roland Chainé, M. Léon Trépanier, M. Roger Richard, M. Bourbeau Dufresne, Me Léon Girard, M. Jean-Jacques Lajoie, M. Gérard Blais.

Les funérailles étaient sous la direction de la Maison Rousseau et Frère.

Les compteurs en opération 24 heures par jour

Les compteurs de stationnement seront en opération vingt-quatre heures par jour et sept jours par semaine. Cette décision a été prise par le conseil de ville tel qu'en fait foi le compte-rendu de la séance d'étude tenue jeudi dernier afin d'étudier le budget.

Le procès-verbal souligne aussi que les édiles ont fixé à $1.00 le montant de l'amende que devra débourser l'automobiliste qui aura laissé sa voiture stationnée plus longtemps que la limite enregistrée par le compteur.

Le chef du Contentieux municipal, Me Léopold Pinsonnault, e.r., a été autorisé à préparer un règlement en conséquence.

Comme on le sait, les compteurs de stationnement seront en vigueur dès le mois d'avril prochain.

Protestation contre les sentences imposées à L. Dufour et Michel Elemond

Le télégramme suivant fut envoyé lundi soir au Procureur Général, l'Honorable Maurice Duplessis par R. Kent Rowley, Directeur Canadien, de l'Union des Ouvriers Unis des Textiles d'Amérique.

Hon. Maurice Duplessis, Procureur Général,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, Québec.

Protestons fermement la sentence de Lucien Dufour et Michel Elemond à la prison ou à de grosses amendes dans le cas de la Textile Weavers Limited, Grand'Mère. Stop Dufour et Elemond exécutaient seulement leur droit légitime d'organisation et sont forcés de souffrir de la conduite illégale de l'Employeur Stop protestons aussi l'envoi de Rene Rocque, organisateur général du Syndicat Catholique à la prison Stop ces deux cas indiquent que la législation ouvrière est employée pour but répressif plutôt que pour protéger le droit d'organisation Stop votre intervention demandée pour les employeurs".

Les cas de cour de Lucien Dufour et Michel Elemond relèvent du lock-out forcé par l'Employeur de la Textile Weavers Ltd à Grand'Mère, Québec, avec le renvoi de 74 ouvriers de la Compagnie qui avaient choisi l'Union dit le communiqué de l'Union.

M. Rowley annonce que les sentences seront mises en appel et dit "Les cas de Dufour et Elemond ainsi que la condamnation injuste de l'organisateur du Syndicat René Rocque indiquent que des mesures immédiates sont nécessaires dans la législation ouvrière pour éliminer la répression flagrante sous l'Acte des Relations Ouvrières de Québec. Cette loi est toujours appliquée contre les ouvriers mais jamais contre l'intervention demandée pour obtenir l'enlèvement des charges contre Rocque, Dufour et Elemond.

R. Kent Rowley
Directeur Canadien
Ouvriers Unis des Textiles d'Amérique

Achat de 1,000 pieds de boyaux

Le conseil a accepté, à sa dernière séance, la suggestion de l'Acheteur de la ville de commander immédiatement 1,000 pieds de boyaux pour le service des Incendies afin de n'avoir pas à payer l'augmentation de douze et demi pour cent qui sera en vigueur à partir du 4 février.

L'Acheteur a pris l'initiative de cette recommandation afin de permettre à nos édiles d'épargner une somme considérable sur l'achat des boyaux. Le déboursé sera de $2,400 et sera prévu au prochain budget qui pourrait être adopté à la séance de lundi prochain.

Ajournement au 6

Son honneur le juge Léon Lajoie, de la Cour du magistrat, a ajourné au 6 février les causes de A.-R. Green et Emma Green, accusés de pratique illégale de la médecine. Ces causes, formées par M. Laurent Forest, au nom du Collège des médecins, devaient être entendues hier matin.

Vers une hôtellerie canadienne

Me Paul Gouin, l'animateur de l'exposition hôtelière à caractère hautement canadien, surveille ici un artisan qui achève l'enseigne rouge et or de l'auberge "Au Jolie-Coeur". Une flèche d'or soutiendra un coeur de feu où, en lettres blanches, se détachera le nom de l'auberge. Cette simple annonce suffira à captiver l'attention des touristes, et à leur indiquer que cet hôtel leur réserve des surprises. C'est par des réalisations de ce genre que notre province méritera de conserver les millions de dollars que les touristes américains dépensent chaque année chez-nous. Si notre Mauricie se plaint souvent d'être délaissée à ce point de vue, qu'elle s'en prenne à elle-même, puisqu'elle néglige de montrer son authentique visage français . . .

Ce salon luxueux pourrait bien devenir, un de ces jours, la salle de réception d'un chic hôtel de notre province. Tous les meubles et bibelots sont fabriqués dans le Québec, par des artistes et des artisans de notre milieu. Les touristes américains ne seront pas sans remarquer les quatre faïences pendues au mur et représentant les quatre "as" d'un jeu de cartes. D'ailleurs, on est ici à l'hôtel "De la Reine". Les deux tables du salon sont gravées à l'honneur du Roi et de la Reine, les deux principaux motifs décoratifs qui se répètent partout. Les fauteuils et le bahut sont sortis des ateliers d'artisans canadiens-français. Les tentures ont été fabriquées dans nos maisons privées, par des jeunes filles qui avaient appris le tissage à l'école ménagère. Aurons-nous enfin un hôtel de ce genre dans la Mauricie, ou un Cercle universitaire aussi bien inspiré? C'est à souhaiter, si nous voulons attirer chez-nous des milliers de visiteurs qui seront retenus et fascinés par nos produits d'artisanat. Une campagne en ce sens apporterait d'excellents résultats: pourquoi n'aurions-nous pas un concours d'esprit canadien pour nos auberges et hôtels, comme nous avons eu cet hiver pour la décoration des vitrines commerciales? Une entreprise qui rapporte cent millions de dollars par année ne doit pas nous laisser indifférents.

(Photos Armour Landry, Montréal)

Si un groupement trifluvien en faisait la demande les maquettes de l'exposition hôtellière pourraient être montrées ici

Comme l'on sait, ces jours derniers avait lieu à Montréal une intéressante exposition hôtelière à l'occasion du congrès annuel des hôteliers de la province de Québec. C'est afin que cette heureuse initiative de Me Paul Gouin, conseiller technique du Conseil exécutif de la Province, ait un lendemain que nous publions aujourd'hui ces photographies et la causerie qui suit.

Il y aurait moyen d'attirer dans notre ville cette manifique exposition hôtelière qu'une association (la Chambre de Commerce, par exemple) s'occuper d'entrer en contact avec Me Paul Gouin ou avec le département de l'éducation hôtelière de la province de Québec, et nous aurons chez-nous, durant quelques jours, les maquettes, plans et costumes qui composent cette exposition. Notre Mauricie en tirerait le plus grand bien. Et, à l'occasion pourquoi ne pas organiser un concours entre cuisiniers et pâtissiers de la région, pour des plats canadiens et des plats d'inspiration étrangère? Tous les hôtels tiendraient à participer à ce concours qui constituerait pour eux un excellent médium de publicité à l'approche de la saison d'été.

Voici d'ailleurs ce qu'en disait d'ensaignes anglaises les devantures de nos magasins, même dans les grandes villes. Laissons aux grecs, aux américains, aux anglais, aux italiens, aux syriens, aux chinois, les noms révélateurs de leurs inspiration ou de leur nationalité. Aux canadiens, il faut des noms canadiens".

Ces lignes, mesdames, messieurs, n'ont pas été écrites cette année. Elles sont extraites d'un appel lancé en 1930 par l'Association des Hôteliers de campagne de la province de Québec. Et quel a été le résultat de cet appel très judicieux et très pratique puisqu'il était accompagné, à titre de suggestions, d'une longue liste de noms bien français?

Voici ce que disait en 1934, dans une lettre circulaire, la Société des arts, sciences et Lettres de Québec: "Vous savez qu'une très intelligente campagne a été lancée, il y a trois ou quatre ans, par l'Association des Hôteliers de campagne, en faveur des beaux noms d'Hôtelleries. On a signalé d'excellents résultats mais ils ne sont pas suffisamment nombreux. De bons exemples ont été donnés qui contrastent étrangement avec la banalité des enseignes habituelles.

(Suite à la page 8)

Premier vote de la session sur les relations ouvrières

Les unions ouvrières privées de leurs recours aux tribunaux déclare l'opposition libérale

(Par Hervé Biron)

Québec, 31.—Au cours de la séance d'hier soir, la Chambre a voté à deux reprises et a adopté deux projets de loi du gouvernement, le bill no 31 qui soustrait la Commission des relations ouvrières aux brefs de prérogative et le bill No 34 instituant une Commission d'enquête sur les syndicats coopératifs.

Dans le premier cas, le vote, le premier de la session, fut de 67 à 8 et, dans le second, l'opposition se rallia au gouvernement. Sur la loi des Relations Ouvrières, le vote fut réclamé par M. George-C. Marler, chef de l'opposition. Mais, dans le second cas, ce fut le premier ministre lui-même, l'hon. Maurice Duplessis, et l'opposition fit corps avec les ministériels pour adopter le projet de loi en deuxième lecture.

Le débat le plus enleyant fut celui qui se déroula au sujet du bill 31, le chef de l'opposition affirmant que les ouvriers n'auraient plus de recours contre les décisions de la Commission qu'ils considéreraient comme défavorables. Le premier ministre répondit que la loi vise plutôt à mettre les ouvriers à l'abri des intermoiements que les brefs de prérogatives peuvent imposer au règlement de leurs problèmes. Il rappela que les unions réclament depuis longtemps une procédure plus expéditive dans le domaine des relations ouvrières et il ajouta que le bill vise justement ce but.

Les relations ouvrières

L'opposition a vivement combattu le projet de loi, qui, dit-elle, prive les unions ouvrières de leur recours aux tribunaux. Elle a même exigé le vote, le premier de la session. Il a donné le résultat suivant: 67 en faveur du bill et 8 contre. Le premier ministre lui-même a expliqué le bill. La Commission des Relations Ouvrières, a-t-il dit, n'a aucun caractère judiciaire et ne devrait pas être soumise à aucune des procédures dilatoire des Cours ordinaires de justice. Elle doit avoir une entière liberté pour s'administrer comme le l'entend et jouir d'une parfaite autonomie.

M. Duplessis a ensuite donné les raisons des membres de la Commission et déclare qu'elle constitue un véritable tribunal du travail, "celui-même que les institutions ouvrières réclament". On s'est ingénié à retarder son travail. Il faut qu'elle puisse agir avec célérité, chaque fois qu'elle n'a pu faire car on multiplie contre elle, à tort et à travers, des brefs dit de prérogatives ("quo warranto," "mandamus", "certiorari," de prohibition ou d'injonction). A cause de cela le libre jeu des conventions collectives et de la cessation a été paralysé.

Il faut que l'indépendance de la Commission soit clairement établie par le but de la loi. Sous prétexte que la Cour Supérieure est un tribunal de surveillance des Relations Ouvrières. Il faut que cela cesse.

M. Lionel Ross

Le député libéral de Verdun, M. Lionel Ross, a reproché au gouvernement de soustraire la Commission des Relations Ouvrières à la surveillance, au contrôle de la Cour Supérieure. Cette dernière jouait un rôle important, car elle n'avait pas la liberté de changer les décisions de la Commission, mais de casser les jugements illégaux. Elle n'avait pour but que d'empêcher les abus de justice. On donne à la Commission des relations Ouvrières un pouvoir illimité, un droit de vie et de mort sans appel sur les unions ouvrières.

M. Marler

Il s'agit, dit le chef de l'opposition, l'une des lois les plus importantes présentées jusqu'ici à cette session. Je ferai remarquer, tout comme l'a fait tantôt le député de Verdun, que les pouvoirs de la Cour Supérieure sur le Bureau des Relations Ouvrières ne s'exercent aujourd'hui que quant aux décisions administratives de ce corps, mais uniquement quand celui-ci enfreint la loi. Autrement, le Bureau de la Commission des Relations Ouvrières sera juge et maître en ce qui concerne la reconnaissance syndicale. C'est-à-dire que si une union ayant les qualifications voulues par la loi pour se faire reconnaître reçoit du Bureau des Relations Ouvrières son certificat de reconnaissance, cette union obtient le pouvoir de transiger avec ses patrons au nom des ouvriers. Si la loi dit que pour cause ce certificat peut être révoqué. Cela est très bien aussi longtemps que le Bureau des Relations Ouvrières restera dans les limites de ses status.

Un danger

Mais supposons, continue M. Marler, que la Commission des Relations Ouvrières décide, sans raison fondées, de priver de sa reconnaissance syndicale une union, cette union est entièrement dépourvue du droit de faire reviser son cas devant les tribunaux.

Si on s'expose, dit le chef de l'opposition, à des décisions arbitraires, à ce que personne ne puisse avoir la protection quelconque de la loi. On sait que pour que justice soit faite, il est actuellement du devoir de la Cour Supérieure, si la Commission des Relations Ouvrières a agi sans cause, de casser la décision de cette dernière. Désormais les unions pourront souffrir d'une action injuste de la Commission des Relations Ouvrières sans pouvoir en appeler de cette décision.

C'est une loi injuste, qui n'aurait pas dû être conçevable, continue M. Marler. Une union ou une personne peut être entièrement privée de ses droits. Les unions ouvrières, si leur reconnaissance syndicale leur est révoquée, n'auront plus aucune protection, aucun recours. Il s'agit d'un mouvement anti-ouvrier qui va à l'encontre des principes élémentaires de la démocratie. Je trouve qu'on dépasse la mesure.

Je ne veux pas parler de causes actuellement pendantes, dit encore M. Marler, faisant visiblement allusion au cas des Instituteurs Catholiques de Montréal, à qui on avait refusé de remettre leur certification syndicale, et à qui la Cour Supérieure a accordé par la suite le droit à cette certification (le jugement a été porté en appel), je ne veux pas parler de ca'ses pendantes, a donc continué le chef de l'opposition, mais je feral remarquer que l'on y trouve, actuellement, un argument irréfutable en faveur de ce que je viens de dire, un argument qui prouve que la loi qu'on nous propose est très dangereuse.

Duplessis réplique

Le premier ministre a dit à M. Marler: "Le chef de l'opposition a dit M. Duplessis, ne semble pas comprendre la portée exacte de ce bill. C'est très clair, pourtant. La Commission des Relations Ouvrières n'est pas un tribunal. C'est un organisme administratif qui a le pouvoir de procéder à l'exécution de son travail sans entrave de procédures devant les tribunaux".

"C'est l'Union Nationale, a dit le premier ministre, qui a donné aux ouvriers les droits qu'ils ont actuellement, c'est l'Union Nationale qui a reconnu les unions ouvrières. Il n'y a rien dans la loi qui menace l'existence des unions, comme on semble le prétendre de l'autre côté de la Chambre".

M. Marler a demandé le vote sur le principe de la loi, au stage de la deuxième lecture, et la Chambre a voté 67 à 8 pour l'adoption du bill. En comité plénier, M. Marler a répété que cette loi est dangereuse parce qu'elle supprime le recours des unions qui se croient lésées par les décisions non légales que peut Relations Ouvrières.

Comité plénier

Au cours de la discussion en comité plénier, M. Marler insiste pour dire que cette loi était une loi dangereuse et dirigée contre les syndicat: "Elle supprime, dit-il, les recours en justice de ceux qui sont illégalement lésés. La Cour Supérieure a parfaitement le droit de casser les décisions non légales qui peut prendre la Commission. On peut admettre la souveraineté de la commission dans les domaines administratifs, mais non lorsqu'il s'agit de point légaux.

M. Duplessis réplique de nouveau à M. Marler: "L'opposition se prétend amie des ouvriers, mais elle se prononce en faveur des délais légaux de nature à retarder la reconnaissance des droits de ces mêmes ouvriers. Il veut que les questions ouvrières aillent devant la Cour; il veut donc par tous les moyens rendre les décisions des tribunaux d'arbitrage plus difficiles. Il doit savoir, qu'à Montréal surtout, les causes peuvent traîner jusqu'à deux ans devant la Cour Supérieure; pendant ce temps tout est paralysé y compris les droits ouvriers. Ces prétendus amis des ouvrers sont donc, en réalité, des ennemis, ils veulent par toutes sortes de mesures dilatoires retarder l'expression de leurs droits".

A la proposition du président de la Chambre de faire subir immédiatement au projet de loi sa troisième lecture, M. Marler demanda que celle-ci soit remise à la prochaine séance, ce qui fut décidé sans discussion.

Le bill 34

En expliquant l'objet du bill no 34 concernant la création d'une Commission d'enquête sur les syndicats coopératifs, le premier ministre fit remarquer que nous avons grandement besoin de coopération. Mais il se peut que, sous le couvert des coopératives, il se glisse des abus. Certains sociologues affirmant que les coopératives ne doivent pas être taxées. D'autre part, certains marchands prétendent qu'on doit les taxer. Il existe deux écoles différentes. Ces questions présentent des angles multiples. D'autre part, il peut y avoir des améliorations à apporter à la loi.

Il peut être à propos, dit le premier ministre, d'accorder le pouvoir aux coopératives d'émettre des débentures. Il y en a qui disent que c'est dangereux. Nous demandons l'argent nécessaire pour permettre à une Commission d'enquêter sur cette question importante".

Le chef de l'opposition déclare qu'il n'a pas d'objection au principe de la loi, mais qu'il s'oppose à ce qu'on vote des mandats en blanc. Il croit qu'on devrait inclure un montant à cet effet au budget ou mentionner une somme dans le bill. Si on vote un montant spécifique et que celui-ci s'épuise, le gouvernement reviendra devant la Chambre et pourra fournir des renseignements sur les progrès de cet organisme. "Le mandat en blanc permet de soustraire la Commission au contrôle de la Chambre. Le principe est clair et il est avantageux que la Chambre soit au courant du progrès des organismes de ce genre."

L'hon. Duplessis reproche à l'opposition de n'être jamais satisfaite. Si on spécifie un montant, il est trop élevé ou trop faible. Si on n'en mentionne pas on est également mécontent. "Il s'agit, dit M. Duplessis d'un problème complique. Nous voulons que le comité ait toute la latitude voulue pour accomplir sa tâche. Ces dépenses seront dans les comptes publics, l'opposition pourra poser des questions et nous lui répondrons. Si l'opposition est contre, qu'elle vote contre; si elle pour, qu'elle vote pour. Rien n'empêche l'opposition de convoquer le comité des comptes publics. Le chef de l'opposition parle des mandats en blanc. Il représente un régime qui n'avait de blanc que le mandat. Le fond de l'histoire, c'est qu'il est contre les coopératives et contre les mesures qui tendent à améliorer les coopératives".

Finalement, l'hon. Duplessis demande le vote et l'opposition vote avec le gouvernement en faveur du bill.

En visant à accroître le nombre des logements dans les villes, il ne faut pas vider nos campagnes, dit M. Duplessis

(Par HERVE BIRON)

Québec, 31 — La Chambre a connu hier une autre journée extrêmement fructueuse. Elle a adopté en troisième lecture un bon nombre de projets de lois parmi les plus importants, en particulier ceux qui concernent l'habitation, ceux qui ont pour but de venir en aide aux sinistrés de Rimouski et de Cabano enfin ceux qui visent à augmenter la juridiction des Cours de Magistrat en décongestionnant les Cours Supérieures et en appliquant aux tribunaux les principes de l'autonomie provinciale.

L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a indiqué qu'il voulait poursuivre le travail sessionnel avec la même célérité en donnant l'avertissement aux municipalités de se hâter à présenter les bills qu'elles veulent soumettre à la Chambre, afin de ne pas entraver la tâche des législateurs.

M. Georges-C. Marler, chef de l'opposition, a combattu certaines modalités des bills destinés à venir en aide aux sinistrés de Rimouski et de Cabano, mais le premier ministre en a vanté l'aspect humanitaire et il a dénoncé certains cas d'exploitation auxquels son gouvernement a rapidement mis fin.

L'enquête sur le logement

Au début de la séance, avant l'adoption du bill concernant la Commission d'enquête sur le logement, le chef de l'opposition s'est de nouveau opposé à ce qu'on accorde une somme additionnelle de $25,000 pour compléter le travail de cet organisme.

M. Marler a déclaré que cette Commission d'enquête donne le spectacle d'un comité qui voyage plus qu'il ne travaille puisqu'il a déjà dépensé $55,000. sans présenter de rapports écrits.

M. Duplessis a répliqué que l'opposition n'est pas logique. On accuse le premier ministre d'être un dictateur mais quand il tente de se renseigner sur une question complexe en demandant à des gens compétents de faire des études pour le gouvernement, on critique.

Le premier ministre a ajouté que la question du logement est d'une extrême complexité. Il importe, en tachant de régler un problème, de n'en pas créer d'autres, et le gouvernement veut savoir où il va dans ce domaine difficile. C'est ainsi qu'en travaillant à augmenter le nombre des logis dans les villes il ne faut pas vider les campagnes. M. Duplessis affirme que la Commission, et son président, M. Joseph Gingras, C.R., qui est un expert dans les questions sociales, ont rendu des services signalés au gouvernement depuis trois ans.

"S'il n'y a pas de rapport écrit, dit le premier ministre, c'est moi qui ai demandé de n'en faire que lorsque la Commission aura trouvé toutes les données du problème qu'elle doit résoudre pour le plus grand bien de la province. "La loi a ensuite été votée en troisième lecture.

On entreprend ensuite de s'occuper des sinistrés de Rimouski et de Cabano. La première mesure présentée à cette fin par le gouvernement fut sous forme d'un budget supplémentaire de $300,000. qui fut voté à condition que l'opposition puisse le discuter avec les autres chiffres du budget, dans le débat qui viendra plus tard.

L'Hon. Maurice Duplessis

Le premier ministre a expliqué lui-même le bill 20 qui a pour but de permettre à la ville de Rimouski, avec l'autorisation préalable de la Commission Municipale, dans certains cas, de prêter, à des sinistrés de la conflagration de mai 1950, jusqu'à concurrence de cinquante pour cent d'un montant correspondant à trois fois l'évaluation municipale en force à Rimouski à la date du sinistre, mais n'excédant pas, dans aucun cas, huit mille dollars.

"On sait, a dit le chef du gouvernement, en expliquant cette loi, que l'un dernier de désastreuses conflagrations ont plongé dans la misère une partie de la population de Rimouski. Mon devoir est de signaler à la Chambre l'esprit de coopération fraternelle qui a animé alors non seulement le peuple du Québec mais également toute la population du Canada. Les gouvernements provinciaux de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve ont généreusement souscrit au fonds de secours pendant que le gouvernement de Québec s'employait à remédier la situation par tous les moyens à sa disposition. Tous nos départements ont fourni la contribution la plus généreuse mais ce n'était pas suffisant."

"Le gouvernement, ajoute le premier ministre, a convoqué alors une session spéciale pour obtenir des Chambres l'autorité de continuer ses générosités à l'endroit des sinistrés. Après la session spéciale, j'ai reçue des autorités municipales de Rimouski des félicitations et des éloges. Nous nous sommes alors abouchés avec le T. H. Louis St-Laurent et nous avons décidé ensembles que les deux gouvernements aideraient par des souscriptions de $2,500,000. chacun dans le cas de Rimouski et de $300,000. chacun dans le cas de Cabano.

Puis nous avons forme un comité spécial dans lequel le fédéral était représenté par le brigadier Thériault et le provincial par M. Edouard Laurent. Le comité dans le premier cas était complété par la présence de M. P.-E. Gagnon et dans le second par celle de M. Emilien Morin.

Paiements faits

M. Duplessis annonce à ce moment de la discussion que le gouvernement fédéral a payé à date sur cet octroi une somme de $762,975.26 et que la province de Québec a versé une somme égale, ce qui fait un total de plus de un million et demi de dollars.

"Cela ne comprend pas, a ajouté le premier ministre, les sommes qu'ont reçu d'autres parts les sinistrés, du fonds Gagnon-Rivard par exemple, ni ce qu'a dépensé le gouvernement de Québec pour la construction d'un pont temporaire ni la reconstructions des édifices qu'il a perdus lui-même dans l'incendie".

M. Duplessis dit ensuite qu'il s'est occupé personnellement d'obtenir du crédit aux banques pour les sinistrés et que ces institutions de finance, notamment la Banque Royale et la Banque Canadienne Nationale, ont accepté de prêter temporairement $600,000. sur la promesse qu'une loi légaliserait l'affaire.

La spéculation

M. Duplessis déclare que depuis ce temps la spéculation s'est mise de la partie et il regrette que les sinistrés n'aient pas reçu toute la coopération qu'ils avaient le droit d'avoir.

"Le but de cette nouvelle loi, ajoute le premier ministre, est de faire face aux exigences nouvelles depuis l'adoption de la législation en novembre. Cette loi de novembre garantissait des emprunts à Rimouski jusqu'à concurrence de $1,000,000. moyennant certaines conditions. Devant les exigences de la situation qui s'est développé.

Depuis, le gouvernement se montre plus généreux et il permet aux sinistrés d'emprunter de leur ville de Rimouski une somme allant jusqu'à concurrence de 50 pour cent d'un montant correspondant à trois fois l'évaluation municipale.

"Nous voulons empêcher la spéculation, dit le premier ministre en terminant ses explications. Le gouvernement croit qu'un malheur est l'occasion de s'entr'aider et non pas de spéculer".

M. George C. Marler

Le chef de l'opposition rappelle que lors de la discussion sur la loi, en novembre, il a déclaré que la base était insuffisante pour aider aux gens de Rimouski à faire face à leur immense malheur. On leur permettait d'emprunter une certaine somme mais en déduisant de la base les sommes reçues des assurances et en cadeaux.

"Je déclarais alors, ajoute le chef de l'opposition, que le problème des sinistrés était de se rebâtir une meilleure maison et non pas de remplacer pour une valeur égale leur maison incendiée, qui, dans la plupart des cas, était vieille".

"Ce désir de rebâtir mieux qu'ils avaient perdu était légitime et logique de la part des sinistrés et nous avons soutenu en novembre que les limites imposées par la loi empêchaient ces malheureux de réaliser une ambition légitime. Par ce jeu des restrictions imposées, un certain nombre de personnes avaient le droit de profiter de la loi mais 99 d'entre elles ne pouvaient pas dépasser $1,000 d'emprunt cependant que 180 ne pouvaient pas dépasser $2,500."

M. Marler ajoute que le gouvernement a refusé en novembre de tenir compte des revendications que l'opposition faisait pour les sinistrés de Rimouski et que le premier ministre a refusé d'augmenter la base des emprunts.

"Aujourd'hui, dit-il, le gouvernement, sans admettre que sa loi de novembre n'était pas efficace, déclare que le coût des matériaux et de la main d'oeuvre a augmenté. Ce n'est pas la vraie raison. La vraie raison c'est que la loi de novembre a été une faillite complète. Aujourd'hui dans le bill 20, on augmente la base, comme nous le demandions en novembre, et on permet de ne pas tenir compte des cadeaux et des assurances reçues".

Une amélioration

M. Marler dit que la loi nouvelle est une amélioration car elle permet à plus de gens d'emprunter, de sorte que d'après les statistiques il ne reste que 62 personnes qui ne pourront pas emprunter moins de $3,000. Mais le gouvernement s'entient toujours au remplacement de propriété incendiée, s'opposant ainsi au désir des sinistrés de rebâtir de façon plus moderne, comme ils en ont le droit, ce qui nécessite un bien plus fort montant que la valeur de la maison brûlée.

M. Marler apporte une objection nouvelle et demande au gouvernement de ne pas forcer la ville de Rimouski à faire approuver par la Commission Municipale tous ses actes dans ce domaine. Cette surveillance de chacun des emprunts par la Commission va retarder, de l'avis de M. Marler, les formalités à faire et c'est un nouveau retard imposé aux citoyens de Rimouski.

"Nous ne sommes pas opposés à cette loi car elle est une amélioration sur l'ancienne, compte tenu des objections que j'ai formulées plus haut" ajoute le chef de l'opposition libérale".

M. Duplessis

Le premier ministre accuse de nouveau le chef de l'opposition de faire de la démagogie avec une situation malheureuse: "On ne peut régler un cas comme le désastre de Rimouski en faisant appel aux appétits, dit M. Duplessis. Il est facile de critiquer et de faire des promesses. Mais le devoir du gouvernement est d'administrer les biens du peuple avec le plus de clairvoyance possible. Et je m'étonne que M Marler adopte une attitude indigne de lui. Il rappelle tout ce que son gouvernement a fait pour aider les sinistrés de Rimouski.

"De plus, dit-il, la province doit reconstruire à ses frais des édifices publics qui ont été incendiés, notamment l'Ecole de Marine, le Palais de Justice, le pont, jeté sur la rivière à l'entrée ouest de Rimouski et que l'incendie a détruit. En tout le peuple de la province de Québec aura contribué pour une somme d'environ $4 millions à l'aide aux sinistrés; Si on y ajoute la généreuse contribution du gouvernement fédéral et le montant de la souscription recueillie, on dépasse les sept millions de dollars.

"Or tous dans l'aide aux sinistrés n'ont pas toujours eu à coeur le bien du plus grand nombre. Certains ont organisé des compagnies de construction non pour aider les sinistrés mais pour faire des profits. L'Angleterre — car les échos du sinistre ont débordé les frontières du Canada — a envoyé des services de vaiselle; il s'est trouvé qu'on a passé de la vieille vaisselle aux sinistrés pour garder la nouvelle pour soi".

M. Duplessis dit ensuite que la Comission Municipale fut fondée avant l'arrivée au pouvoir de l'Union Nationale. Les emprunts généraux ne peuvent être faits sans son approbation: "Il n'y a donc rien dans le fait de faire approuver les emprunts par la dite Commission, qui soit extraordinaire" dit M. Duplessis. Le premier ministre répète que son gouvernement a reçu de chaleureux remerciements de la part du conseil de ville de Rimouski pour la loi qui fut votée en novembre pour venir en aide aux victimes de l'incendie.

Félicitations

M. Alfred Dubé, député de Rimouski, souligne à son tour la générosité du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral. Il dit qu'il était le porte-parole de la population de son comté pour remercier tous ceux qui s'étaient montrés généreux à l'égard de la ville si cruellement éprouvée: "Le geste posé par les autorités provinciales et les autorités fédérales les honore hautement.

M. Marler

M. Marler se lève à nouveau et se défend d'avoir voulu faire de la démagogie avec le malheur qui a frappé Rimouski: "M. Duplessis nous parle de tout pour que nous oerdions de vue l'essence même de la loi. Il nous parle de construction d'édifices publics et de travaux qui...

— Et les salaires versés par ces travaux, interrompit M. Duplessis c'est encore la population de Rimouski qui va en profiter.

— Ne déplaçons pas la question, reprend M. Marler. Il ne s'agit pas de mettre en cause la générosité du gouvernement, mais le problème devant lequel se trouvent ceux qui ont une maison à reconstruire.

M. Marler dit, cependant, qu'il ne s'opposera pas à la loi, car elle est, en dépit de tout, une amélioration à celle qui fut votée en novembre.

Le bill de Cabano

Le projet de loi no 21, concernant les sinistrés de Cabano, donne les mêmes avantages que le projet de loi no 20 aux sinistrés de Rimouski:

Par ailleurs le bill no 21 autorise la municipalité de Cabano à contracter un ou des emprunts jusqu'à concurrence de $200,000., pour faire des prêts aux sinistrés qui veulent reconstruire leurs maisons détruites lors de la conflagration de mai 1950. La loi de novembre fixait à $150,000., le maximum des emprunts permis.

Enfin le bill no 21 mentionne que tout prêt consenti avant l'entrée en vigueur de la loi de novembre par la municipalité de Cabano à des sinistrés sera tenu pour valide à partir du jour qu'il sera approuvé par le gouvernement sur la recommandation de la Commission Municipale de Québec.

—"Au total, à l'heure actuelle, les sinistrés de Cabano ont reçu des secours s'élevant à plusieurs centaines de milliers de dollars, a remarqué le premier ministre".

Le nouveau projet de loi du gouvernement a pour but, a-t-il dit, de faire face à une situation nouvelle. Les salaires sont de $10., par jour. Le coût des matériaux augmente. Les établissements financiers ne veulent pas prêter.

Le chef du gouvernement note qu'à Cabano, petite agglomération dont la vie économique tourne autour de deux ou trois entreprises, il a fallu songer à rebâtir les bâtisses incendiées à des distances plus considérables que celles des anciennes pour prévenir le danger d'une nouvelle conflagration. Il a donc fallu faire un nouveau cadastre.

C'est pour toutes ces raisons que le gouvernement a demandé aux députés de permettre à la municipalité de Cabano de prêter de plus fortes sommes, de faire bénéficier les sinistrés de Cabano des mêmes conditions de prêts que ceux de Rimouski.

—"Pourquoi, a demandé M. G.-C. Marler, dans le cas du paragraphe 15 a du bill No 21, est-il question de recommandation de la Commission Municipale?"

C'est, a répondu M. Duplessis, qu'il s'agit de prêts antérieurs à la loi de novembre et que ces prêts ne peuvent avoir un caractère légal que s'ils sont ratifiés, vu que les plans du village sont changés.

Puis le bill a été voté en 3ème lecture.

Questions de l'Opposition

Québec 31 (Du courriériste parlementaire du Nouvelliste) — Les premières questions déposées par les membres de l'opposition libérale ont été inscrites au feuilleton de la Chambre hier.

Ces questions ont trait à la nomination et au traitement du personnel; de certains organismes tels la loi autorisant la revision des lois d'assurance du Québec, la Commission du salaire minimum, la Commission des Accidents du Travail. L'une demande de déposer le rapport de la Commission d'enquête sur le logement, d'autres députés de l'opposition demandent des copies d'arrêtés ministériels concernant la Commission des Eaux courantes, les concessions forestières, la location d'une partie des forces hydrauliques de la rivière Péribonca et d'une façon générale des concessions de forces hydrauliques, et d'aménagements de travaux hydroélectriques dans la province de Québec.

La terre tremble au Caire en Egypte

Le Caire, 31 (P.A.) — Un léger tremblement de terre a secoué le Caire, hier, vers 1 heure a.m. (6 heures de l'est mardi) et a éveillé plusieurs habitants qui dormaient. Aucun dommage a été signalé.

On a aussi ressenti des secousses dans toutes les parties d'Israël. Aucun dommage n'a été rapporté.

Le gouvernement vise à la décentralisation des tribunaux, dit M. Duplessis

Québec, 31 (Du courriériste parlementaire du Nouvelliste) — Le premier ministre Maurice Duplessis a déclaré hier en Chambre qu'il visait à décentraliser les tribunaux et à rendre plus stables les juges de la Cour Supérieure qui, dans le passé, consacraient une partie importante de leur temps à voyager d'un district à l'autre.

"Avec la présente loi, dit l'hon. Duplessis, en parlant du bill No. 24, nous nommerons deux juges à Hull, ville si bien représentée en Chambre; ces deux juges vont rester à Hull. Autrefois, les juges qui siégeaient à cet endroit partaient de Montréal. Nous consacrons le principe de la décentralisation. Les nouveaux juges auront juridiction sur les districts de Hull, Pontiac et Mont-Laurier. Ce seront autant de causes auxquelles les juges de Montréal n'auront plus affaire".

Le bill 24 a pour but d'accroître de trois le nombre des juges de la Cour Supérieure de la province, et d'autant celui des magistrats.

La province de Québec, dit M. Duplessis, connait un développement considérable; à Montréal en particulier, il y a une congestion des causes devant la Cour Supérieure. On me dit que des causes n'étaient autrefois souvent entendues que deux ans, deux ans et demi après leur inscription. Nous avons d'abord porté à $200 la juridiction de la Cour de Magistrat. A Montréal, nous avons décongestionné ainsi le rôle de la Cour Supérieure de quelque 4,000 causes par année. Puis nous avons passé une loi pour donner six juges de plus à la Cour Supérieure, dont trois à Montréal, un à Québec et un autre pour le district de l'Abitibi. Il en reste un autre à nommer.

A Sherbrooke

A Sherbrooke, ville qui connait un développement considérable depuis que le ministre des Terres et Forêts est là, il y avait autrefois un magistrat. Nous avons nommé deux magistrats et un juge de la Cour des Sessions de la Paix. La présente loi donnera à Sherbrooke un nouveau juge de la Cour Supérieurs qui couvrira aussi le district de Bedford, qui a son siège à Sweetsburg; il y a des gens qui voudraient déranger ça pour qu'on aille siéger à Granby; ça n'arrivera pas. Autrefois, les juges de Montréal allaient dans le district de Bedford.

Le nombre des juges de la Cour Supérieure sera désormais de 46: 26 à Montréal; 12 à Québec; 2 à Trois-Rivières; 3 à Sherbrooke; 2 à Hull et un à Rouyn-Noranda.

Les magistrats

Nous nommerons trois magistrats de plus, continue M. Duplessis, ce qui portera leur nombre à 35. Il est probable que nous nommerons l'un de ces nouveaux magistrats dans le comté de Saguenay, à Baie-Comeau, une ville située à 280 milles de Québec et qui connaît une grande expansion depuis quelques années à la suite des développements du Nouveau-Québec. Un second sera probablement nommé à Montréal. Nous verrons ça, nous n'avons pas encore reçu de demandes.

Répondant à une question de M. Lionel Ross, député libéral de Verdun, M. Duplessis a ensuite rappelé que pour les fins de l'administration de la justice, le Québec est divisé en deux provinces, celle de Montréal et celle de Québec. Les juges de la Cour Supérieure de Montréal et de Québec sont à la discussion entière du juge-en-chef qui peut les assigner partout ou il voudra; les juges de Hull, Trois-Rivières et Sherbrooke sont les seuls qui échappent à la juridiction du juge-en-chef en ce qui concerne les voyages. Les juges de Montréal ne sont pas juges de Montréal, mais ils doivent siéger partout où on les envoie; à Québec, c'est la même chose.

Puis le premier ministre déclare que les magistrats et les juges de la Cour des sessions de la Paix ont sensiblement la même somme de travail à abattre et qu'il a trouvé juste, ces dernières années, de porter leur salaire annuel à $8,000 dans chaque cas.

La police en Ungava

Plus loin, M. Duplessis révèle que M. Garson lui a écrit récemment au sujet "de la police dans l'Ungava, relativement à la question de la juridiction de la Gendarmerie Royale dans cette partie du Québec".

On sait, dit le premier ministre, qu'il y a des esquimaux dans cette région et que ceux-ci sont considérés comme des Indiens ils sont donc sous la responsabilité du gouvernement fédéral. M. Duplessis n'a pas révélé si une décision a été prise au sujet de ce problème et le bill a finalement subi sa 3e lecture.

Le bill No 28

La loi relative à la destitution des gérants de municipalités et de certains autres employés municipaux a été votée ensuite en deuxième et en troisième lecture.

Pendant le débat sur le projet de loi, M. G.-C. Marler, le chef de l'opposition, a déclaré qu'il ne s'agissait pas là d'une mesure propre à confirmer l'autonomie provinciale, mais uniquement d'un acte d'opportunisme.

"Le problème se résume à ceci: "Devons-nous laisser à la Cour Supérieure le soin de faire les enquêtes sur les destitutions des gérants municipaux? M. Marler se déclare pour l'affirmative.

Après l'adoption du bill "sur division" en deuxième lecture M. le député Ross a parlé dans le même sens que M. Marler.

M. Duplessis s'est levé pour se dire "déçu de voir à quel point l'opposition s'ingénie à déprécier les tribunaux provinciaux".

"Est-ce parce que la majorité des magistrats ne résident pas à Montréal? A-t-il demandé. Est-ce parce que l'opposition a un tel complexe d'infériorité qu'elle n'a pas confiance en ce qui existe dans la province? Est-ce par esprit de parti?.

"On devrait mettre, une fois pour toutes, fin à cette tactique de déprécier les institutions provinciales", a dit le premier ministre.

M. G.-C. Marler a remarqué que M. Duplessis n'avait pas donné de raisons pour le transfert de juridiction de la Cour supérieure à la Cour du Magistrat dans le cas de destitution.

"On veut faire un changement, non une amélioration".

M. R. Chaloult: "Le barreau s'est-il déclaré favorable au changement?".

M. Duplessis a encore donné comme arguments en faveur du vote: Le décongestionnement de la Cour Supérieure, la coordination des institutions provinciales, la décentralisation des interprétations de nos lois, la compétence de nos magistrats.

Le bill est adopté en troisième lecture.

A Ottawa

Texte du discours du Trône de la 4ième session fédérale

Voici le texte du discours du trône ouvrant la quatrième session de la vingt-et-unième parlement le 30 janvier 1951.

Honorables membres du sénat,

Depuis votre réunion en session spéciale, l'automne dernier, la situation internationale s'est encore aggravée. L'intervention de troupes chinoises, lancées contre les forces armées des Nations Unies en Corée, a accru le danger d'une conflagration générale.

Jusqu'ici les efforts tentés en vue d'un règlement pacifique en Extrême-Orient n'ont pas abouti. Il ne saurait être question de fermer les yeux sur l'agression ni de cesser de lui résister, mais, de l'avis de mes ministres, il faut garder la porte ouverte aux négociations en tout temps où il serait possible de s'entendre sur la cessation des hostilités en Corée.

La menace grandissant en Extrême-Orient renforce les signes probants, et de plus en plus nombreux, de la détermination de l'impérialisme communiste à dominer le monde par la force ou la crainte de la force; telle confirme que le seul espoir de maintenir la paix en même temps que la liberté tient à l'augmentation rapide de la puissance conjuguée des Nations-Libres Il est d'une égale importante que les nations libres fassent comprendre pleinement qu'elles ne nourrissent aucun projet d'agression et qu'elles sont déterminées à soutenir les entreprises d'ordre pratique destinées à améliorer le bien-être de l'homme dans les pays moins développés.

Mes ministres ont visé au maintien de ces objectifs internationaux dans les délibérations des Nations Unies, à la récente réunion des premiers ministres des pays du Commonwealth et dans nos relations diplomatiques avec tous les pays et tous les gouvernements.

Des unités de la Marine Royale Canadienne et du corps d'Aviation Royal Canadien ont participé dès le début à l'action des Nations Unies en Corée. Un bataillon du contingent spécial de l'armée canadienne se trouve actuellement en Corée et le reste est à Fort-Lewis (Washington) disponible pour le service en Corée ou pour tout autre emploi découlant de nos obligations internationales.

Des progrès ont été réalisés en vue de la constitution, en Europe, d'une armée intégrée, sous l'égide de l'organisation du traité de l'Atlantique-Nord. Le commandant suprême le général Eisenhower, est venu dernièrement au Canada s'entretenir avec le gouvernement et les chefs d'état-major. Vous serez invités, tout dans la session, à autoriser la participation du Canada à cette armée intégrée, comme partie de notre programme de défense nationale et de sécurité. Vous serez appelés également à approuver pour la défense des crédits sensiblement accrus.

L'urgence de la canalisation et de l'aménagement hydro-électrique du Saint-Laurent, en vue de la sécurité de notre continent, devient de plus en plus évidente. Mes ministres estiment que les autorités canadiennes doivent rester toujours prêtes à collaborer promptement à la mise à exécution du projet dès qu'il aura été ratifié par les autorités compétentes des Etats-Unis.

Vous serez priés d'approuver la participation appropriée du Canada au plan de Colombo et à l'aide technique à des régions moins développées.

La politique du gouvernement vise à prévenir la guerre, mais, de l'avis de mes ministres, les dangers que comporte la situation internationale et l'ampleur de l'effet de défense nécessaire pour prévenir la guerre, ont créé un état d'urgence. Vous serez donc invités à approuver des mesures législatives conférant au Gouverneur en Conseil les pouvoirs

(Suite à la page 10)

La question des titres dans la région du Saguenay

Québec, 31 (Du courriériste parlementaire du Nouvelliste) — La Chambre a adopté hier soir en deuxième lecture le bill no 37 visant à étendre à la région du Saguenay les prescriptions de la loi relative aux titres de propriété dans la Gaspésie.

C'est le ministre des Terres et Forêts, M. Johnny Bourque, qui a défendu le projet de loi. "En vertu de cette loi, dit-il, un occupant dont les titres de propriété sont incertains ou qui n'a pas de titres peut faire corriger la situation en s'adressant au département des Terres et Forêts qui a le pouvoir de faire dresser des plans et livres de renvoi, lesquels, après avoir été proclamés par le lieutenant-gouverneur en conseil, deviennent officiels si aucune contestation ne s'élève au sujet du droit de propriété.

Le ministre a dit que tous les intéressés sont protégés, car il s'écoulera un délai de huit mois avant l'adoption du plan pour permettre à ceux qui le voudront de présenter leurs réclamations ou leurs objections. Cette loi a rendu de grands services en Gaspésie, dit-il, où pas moins de 5,000 titres ont été complétés, ratifiés ou éclaircis. Cela a permis de régulariser les transaction immobilières, qui étaient paralysés à cause de l'absence ou de l'insuffisance des titres.

M. Marler, le chef de l'opposition, ne s'est pas opposé au bill, mais il s'est demandé si le délai de huit mois était suffisant. Il aurait préféré un délai d'un an.

Les expropriations

En vertu d'une autre loi qui a été votée hier, sur division celle-là, le gouvernement ne sera plus tenu de déposer le double du montant de l'évaluation d'un immeuble qu'il se propose d'exproprier. Il devra simplement déposer un certificat attestant que l'indemnité sera payée à même le fonds consolidé de la province.

Budget spécial

Au début de la séance d'hier soir on a voté un budget spécial de $300,000 pour permettre au gouvernement de payer une première tranche de son octroi pour aider à la reconstruction des villes de Rimouski et de Cabano.

M. Duplessis a expliqué que le reste de cet octroi, au montant de $2,500,000, sera voté dans le budget régulier au cours de la session.

Première réunion du comité des Bills Publics

Québec, 31 (Du courriériste parlementaire du Nouvelliste) — Le comité des bills publics a tenu hier sa première réunion de la présente session. Le travail y fut très expéditif et, en quelques minutes, le comité avait donné son approbation à sept projets de loi d'une importance secondaire, tels des changements de noms et des interprétations de testaments.

Les comités siégeront maintenant à peu près tous les jours en matinée, mais il n'est pas encore question des bills des municipalités, du moins de celles de la région de Trois-Rivières.

Ce qui reste du pont Duplessis

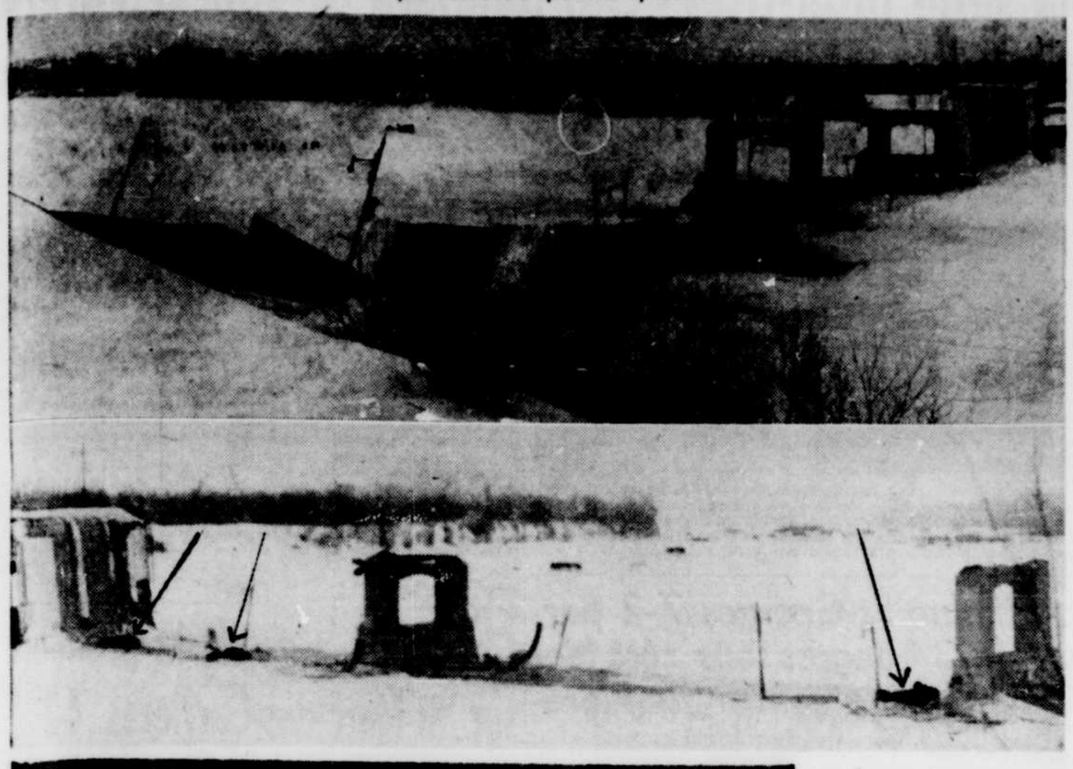

Ces photos montrent deux aspects différents des ruines du pont Duplessis. La photo supérieure permet de voir une partie de la première arche reliée à la rue St-Maurice. Sur la photo inférieure on peut voir les flèches indiquant les endroits où reposent les autos dans le lit de la rivière.

Sur la photo ci-contre, on remarque le sous-chef Antonio Roy, son honneur le maire J.-A. Mongrain, M. Eugène Meunier, de l'Association Ambulancière St-Jean et M. Lucien Arnaut.

(Photos Roland Lemire, Le Nouvelliste)

L'Europe conserve-t-elle toujours sa primauté?

(un article inédit de Michel Debré, sénateur d'Indre et Loire)

Paris, (S.I.P.)—La vieille et grande ville de Tours a récemment consacré deux journées entières à l'étude des problèmes européens. Au siège de son école de Droit d'excellents orateurs et un nombreux public ont, pendant plusieurs heures examiné les différents aspects de la construction européenne.

On peut, à ce sujet comme au sujet de toutes les discussions qui, en France aussi bien qu'en Allemagne, en Belgique ou en Suisse, ont si fréquemment lieu aujourd'hui au sujet de l'Europe, remarquer d'une manière un peu paradoxale que cette découverte de l'idée européenne est un peu tardive. L'Europe était grande au cours des deux ou trois siècles passés. Elle est aujourd'hui à demi conquise, à demi ruinée, écartelée! Il est bien temps de songer à la construire!

Il n'est point douteux cependant que les nations libres du vieux continent doivent s'entendre, s'allier, s'unir. Leurs chances de survie sont à ce prix et il est bon que les hommes publics s'adressent aux opinions nationales pour leur faire comprendre cette obligation. Il est bon pour encourager les nations à sortir d'elles-mêmes et à envisager l'avenir sous une forme nouvelle, de faire l'éloge de la force, de l'idéal, de la culture qu'elles représentent. Mais il convient de se garder de quelques exagérations, de faire naître des illusions, et sous prétexte d'union provoquer, dans l'esprit de certains, un nationalisme européen qui, plus justifié que les nationalismes actuels, n'en recèle pas moins les germes des mêmes défauts.

Cette remarque m'est venue à l'esprit en entendant plusieurs orateurs français ou étrangers parler avec flamme, dans la grande salle de la Mairie de Tours, de la primauté toujours vivace de la culture européenne. Cette affirmation peu modeste a rencontré, chaque fois qu'elle fut émise, d'unanimes applaudissements.

Certes, la culture européenne est une très grande culture, et sans reprendre la querelle des anciens et des modernes, on peut admettre que la civilisation qui a fleuri depuis plusieurs siècles sur le continent occidental est peut-être la plus belle civilisation que la terre ait connue. Mais il faut aujourd'hui observer et réfléchir. La culture n'est pas seulement comme certains ont tendance à le croire, faite de manifestations littéraires. Elle est la science, elle est un mode de vie et d'éducation de la pensée. Quand on compare aujourd'hui la culture européenne à la culture américaine, on est amené, quoique on pense, à faire quelques observations qui obligent un honnête esprit européen à une certaine modestie.

La littérature européenne reste abondante, généreuse et valable. L'art français rayonnent d'une manière inégalée. Mais ne nous contentons pas des poètes, des peintres, des musiciens. Voyons déjà qu'en matière de romans ou d'architecture nous n'exerçons pas une primauté aussi incontestée. Continuons. Quand on approche de la science, alors une très grande modestie s'impose. Un écrivain anglais, l'an dernier, a montré par la liste des prix Nobel de physique, de chimie, de médecine, l'extraordinaire suprématie que dans les différents domaines de la science, les Etats-Unis ont conquise depuis vingt ans. Peut-être est-ce une question de richesse, de laboratoires. Mais le fait est là, c'est dans le nouveau monde que la science avance. Poursuivons ce rapide examen. Devons-nous être si fiers de notre organisation sociale et de notre éducation? — La culture va de pair avec le niveau de vie, qui monte en Amérique alors qu'en Europe il a, dans bien des endroits, tendance à baisser. Au surplus, nos vieilles sociétés sont parfois cloisonnées à l'excès alors qu'il existe en Amérique des facilités de monter dans la hiérarchie sociale, c'est là un point qu'il ne faut pas oublier et qui fait partie d'un progrès de la civilisation.

Soyons modeste! Ce qui ne signifie pas qu'il faille avoir honte. Nous pouvons être fiers, sans être orgueilleux. Nous pouvons montrer nos gloires passées en prenant conscience des leçons que nous devons recueillir de l'autre côté de l'océan, — et tenter de faire mieux.

Cette réflexion dépasse le domaine de la culture. Elle a aussi sa vérité politique. Il n'est pas douteux que l'union européenne corresponde à une nécessité. Mais on ne fera pas l'Europe dans la solitude. Le grand problème du XXème siècle est celui de l'Occident, c'est-à-dire du vieux et du nouveau monde. La grande utilité de l'union européenne est justement de permettre la cohésion nécessaire de l'Occident tout entier. Les nations européennes sont nécessaires à l'Occident. Leur disparition aurait sans doute des conséquences semblables à la disparition de la Grèce dans le monde hellénique. Nous pouvons donc demeurer très fiers de notre continent, eu de ce qu'il en reste. Mais sachons que pour notre bien nous ne devons pas chercher l'isolement. Nous sommes liés à un plus vaste espace et à d'autres peuples pour les choses de la guerre comme pour les choses de l'esprit. Pour savoir comme il faut penser et comme il faut agir, commençons par peser l'exacte valeur de nos forces. Jamais on ne fonde sur un jugement faux une action solide.

L'entraînement avancé en vue du combat que reçoivent les militaires de la force spéciale du Canada, à Fort Lewis, Washington, les tient en forme. Ils s'entraînent dans ce camp de 100,000 acres de superficie qui comprend une série de scènes telles que des villes ou villages bombardés, des tranchées, maisons bombardées et les trous d'obus. On se sert en plus de tous les genres d'armes, fusils, mitrailleuses, mortiers, bazzokas, lance-flammes, etc., dans le but de les mettre en plein dans l'atmosphère du champ de bataille. On voit ici un instructeur américain qui surveille la marche vers un objectif des troupes canadiennes. (C.P.C.)

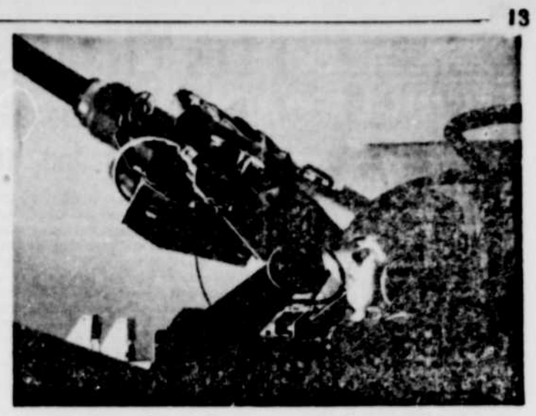

Le marin James Tyre, de Vancouver, en service sur le destroyer canadien Cayuga, est photographié ici à son canon de 40mm. au cours du bombardement des installations du port de Chinampo, sur la côte ouest de la Corée. Les membres de l'équipe du destroyer canadien ont été vivement félicités pour l'efficacité de leur travail à Chinnampo, travail qui consistait à couvrir la retraite de plus de 8,400 membres du personnel militaire et civil. C.P.C.

Quatre vingt ans de photocopie

Une exposition du Microfilm et de la Photocopie a eu lieu dans le courant du mois d'octobre au Musée d'Art Moderne de Paris. Une rétrospective rappelait aux visiteurs le procédé du chimiste René Dagron qui, pendant la Guerre de soixante-dix, a mis au point un système de dépêches microscopiques permettant ainsi à Paris assiégé de garder le contact avec le monde extérieur. Dagron ne se doutait pas qu'il venait de jeter les bases d'une invention appelée à bouleverser toute la documentation moderne: le microfilm. Entre la mince pellicule qui pouvait contenir jusqu'à 2,500 dépêches, confiée par Dagron aux pigeons voyageurs et la documentation microfilmée de 1950 s'étendent 80 ans de mises au point et de perfectionnements.

L'exposition du Musée d'Art Moderne était consacrée aux innombrables applications du microfilm: une salle montrait les travaux du service photographique de la bibliothèque nationale qui, au cours de la seule année 1949, a tiré 543,844 microfilms négatifs et positifs. (UNESCO)

La récolte de vin en 1950

Paris, (S.I.P.) — D'après le journal officiel la récolte de vin en 1950 s'est élevée à 46,224,000 hectolitres dont la métropole et à 13,191,000 hectolitres en Algérie, soit au total près de 60 millions d'hectolitres.

PARESSEUX? PAS DE SOMMEIL? VOICI LE SOULAGEMENT

Combattez la constipation et l'indigestion! FRUIT-A-TIVES a fait ses preuves dans des milliers de cas. Les FRUIT-A-TIVES sont composés de fruits et de plantes.

Un an de prison pour un faux constructeur

Toronto, 31 (PC) — Lucien Valiquette, 30 ans, anciennement d'Ottawa, a été condamné, hier, à un an de prison pour avoir fraudé plusieurs personnes qui désiraient se faire construire une maison.

Le détective John Mullin a dit que Valiquette opérait sous la raison sociale de Carnavale Construction Company.

"Il obtenait de l'argent pour la construction de maisons, mais il ne les construisait jamais", a dit l'officier.

Valiquette aurait obtenu de cette façon $2,000, en tout.

Les femmes ne seront jamais des hommes

Elles vivent plus longtemps que les hommes (l'équilibre est rétabli par plus de naissances d'enfants mâles). Elles essayent de se suicider plus souvent que les hommes, mais ceux-ci y réussissent 2 fois plus souvent. Les fillettes souffrent 5 fois plus d'angoisse, mais leur vie imaginative est plus riche. Lisez dans SELECTION du Reader's Digest de février le parallèle qu'un actuaire fait entre les deux sexes. Nul sexe n'est supérieur ou inférieur à l'autre. Les femmes sont simplement différentes des hommes. Ne manquez pas d'acheter votre exemplaire de Sélection du Reader's Digest de février—24 articles d'intérêt général condensés pour vous épargner du temps.

Vous prenez un RHUME?
Prenez RESISTAB
Antihistaminique éprouvé dans les cliniques

7 PERSONNES SUR 10 ont été soulagées en quelques heures de leurs symptômes de rhume

Vous sentez que vous vous enrhumez? Prenez vite RESISTAB! 7 personnes sur 10 ont été rapidement soulagées après avoir pris RESISTAB au premier signe de rhume. Voici une méthode sûre et éprouvée de mettre fin aux malaises qu'apportent les rhumes.

Ne courez pas de risque inutile—prenez RESISTAB
Fabriqué par BRISTOL-MYERS
Les fabricants de Sal Hepatica et d'Ipana

Nouvelle grève de chemins de fer aux E.-U.

Chicago, 31 (PA) — Les aiguilleurs de chemin de fer ont quitté en nombre sans cesse croissant, sous prétexte de maladie, leur travail hier, paralysant les services de trains de fret et de passagers dans plusieurs parties du pays. C'est la deuxième grève du genre en six semaines.

Les aiguilleurs de trois chemins de fer dans la région de Détroit ont aussi quitté leur travail.

Le New-York Central a cancellé huit trains de passagers; l'Illinois Central en a cancellé 12 et le Pennsylvanie, deux. Les trains ainsi cancellés opéraient entre Chicago, la côte est, la Floride et Nouvelle-Orléans.

Des milliers de wagons de fret se sont entassés à l'intérieur et à l'extérieur des cours de triage de Chicago affectées par la grève.

L'arrêt des trains de passagers et de fret se produisit après que les aiguilleurs, cherchant à obtenir une hausse de salaire, retournèrent chez eux, en se rapportant malades. L'arrêt de travail, qu'un porte-parole de la fraternité des cheminots, a qualifié de grève non autorisée, a débuté de bonne heure le matin et s'est continué durant la journée. Les autres compagnie affectées par la grève sont la Belt Railroad Company, le Chicago, l'Indiana Harbor Belt Company, le Santa Fe, le Baltimore and Ohio and Nickey Plate. A Détroit la grève a affecté les chemins de fer Wabash, le Chesapeake, et l'Ohio and Union Belt Line.

Un porte-parole de W.P. Kennedy, président de la Fraternité, a dit que tout indiquait que la grève peut s'étendre à Washington, à Portland, Oregon, à Atlanta, Georgie, et à Pittsburgh.

Une grève semblable de dix mille aiguilleurs vers la mi-décembre paralysa les expéditions militaires et les colis de Noël.

Un porte-parole de la fraternité des cheminots à Washington a accusé les chemins de fer d'avoir provoqué la grève d'hier et il a déclaré que l'administration Truman "aidait aux chemins de fer et pliait devant eux."

Il affirma que le gel des prix et des salaires, de concert avec une campagne de publicité dans laquelle la direction des chemins de fer déclare qu'un "mémoire d'entente" du mois de décembre constituait un contrat liant les parties, avait soulevé l'indignation des ouvriers ferroviaires.

Projet de tunnel sous le fleuve étudié à Lévis

Québec, 31 (P.C.)—M. J. A. Racicot, de Rimouski, président de Québec-Lévis Tunnel Inc., a annoncé que Merritt, Chapman and Scott Corporation, de New-York, a été engagée pour préparer un rapport sur la construction d'un tunnel sous le fleuve Saint-Laurent pour relier la ville de Québec et la ville de Lévis, sur la rive sud.

Le communiqué dit que la compagnie new-yorkaise fera un estimé du coût du tunnel et que quelques-uns des ingénieurs de cette compagnie spécialisée dans la construction de tunnels viendront à Québec pour préparer des esquisses du projet, dont le coût a déjà été établi à $[illegible],000,000.

Les approches du tunnel du côté de Lévis auraient été choisis et approuvé par la commission municipale d'urbanisme de Lévis, mais le site n'a pas encore été annoncée. Un referendum aurait lieu le printemps prochain à Lévis pour autoriser la ville à emprunter l'argent pour la construction des approches. Il n'a pas encore été question que la ville de Québec ait adopté des mesures semblables.

Le maire Adélard Bégion, de Lévis, a dit hier que le conseil de ville attendrait une décision plus concrète au sujet du tunnel avant de décréter un referendum sur les approches, qui doivent coûter $100,000.

Appel à la clémence de Kurt Meyer

Ottawa, 31 (P.C.)—Le major-général Kura Meyer, ancien commandant des troupes d'élite (S.S.) allemandes, condamné à l'emprisonnement à vie pour crimes de guerre impliquant la fusillade de prisonniers de guerre canadiens, a fait appel à la clémence du gouvernement canadien.

Un porte-parole de l'armée a dit hier que l'appel de cet officier allemand de 38 ans, qui remplit présentement les fonctions de bibliothécaire au pénitencier Dorchester du Nouveau-Brunswick, avait été transmis au ministère de la Justice.

On comprend que l'appel n'est pas encore rendu entre les mains du ministre de la Justice Garson, mais qu'il est étudié par les officiers du département de la Justice. Ils recueilleront certaines preuves et d'autres faits avant de soumettre la demande au ministre.

Le porte-parole de l'armée a dit qu'il n'y avait aucun indice sur la nature de la décision que le gouvernement pourrait prendre s'il jugeait de le faire.

Incendie à Sorel

Sorel, 31 (P.C.) — Un incendie qui se déclara à l'hôtel Verdun au cours de la nuit a été mis sous contrôle après avoir fait des ravages pendant environ une heure.

Pendant un certain temps on a cru que l'incendie serait incontrôlable.

Le feu débuta à deux heures et demie ce matin et était sous contrôle à quatre heures en dépit du fait que les pompiers furent handicappés par une température de 12 à 15 degrés sous zéro.

La Passion jouée en mars à Port-Joli

St-Jean Port-Joli, 31 (P.C.) — La Chambre de Commerce a annoncé, hier, que le jeu de la Passion qui eut lieu l'an dernier à St-Jean Port-Joli sera de nouveau joué du 11 au 25 mars.

Le jeu est interprété par des villageois et des acteurs locaux.

Il y a quelques mois, on a rapporté que Meyer, qui fut posté à la bibliothèque du pénitencier après une certaine période d'isolement, faisait des progrès considérables dans la maîtrise de la langue anglaise. Son poste, comme tous les postes au pénitencier, lui fut assigné après une étude de ses talents, et de ses penchants et la nature de sa sentence.

Meyer avait d'abord été condamné à être fusillé, mais par la suite sa sentence fut commuée en emprisonnement à vie. Il fut trouvé coupable, en décembre 1945, de responsabilité dans la mort de 18 prisonniers de guerre canadiens à son quartier-général en Normandie, en juin 1944.

Le jeune général allemand, qui au temps de son procès était la personnification du national-socialisme allemand, aurait aujourd'hui fort peu confiance dans le système nazi.

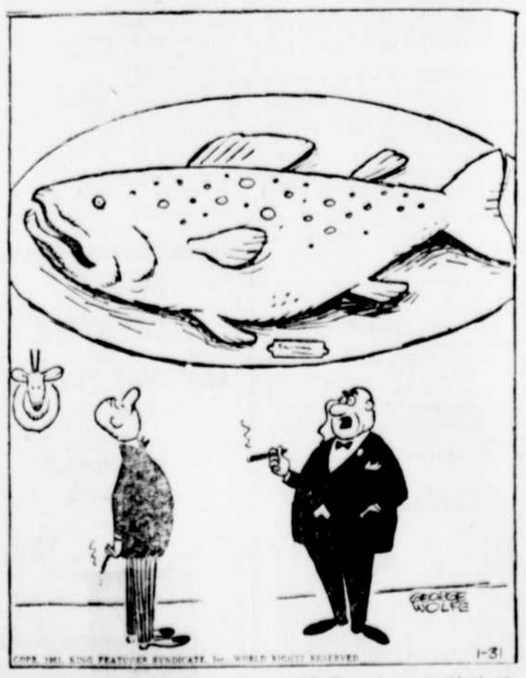

"C'est ma femme qui l'a pris . . . absolument par accident, cependant . . ."

REDUCTION

25% à 50% de réduction

FINALE DE LA SAISON — CHEZ — TALON
1022-24 St-Maurice Ltée

DERNIERE CHANCE D'ECONOMISER cette saison

MANTEAUX D'HIVER
En drap broadcloth (Beaver), suède, doublure de satin, entre doublure en chamois. Couleurs et grandeurs désassorties. Valeur sans égale.
Val. rég. de $39.50 à $55.00
SACRIFIES A CES BAS PRIX
$17.75
$19.75
$22.75
MEILLEURS MANTEAUX 1/2 PRIX
Garnis de riches fourrures

ROBES
300 MODELES
En crêpe de soie, wooleene taffetas, soie imprimée nouvelle, faille, etc. Grand choix de modèles. Valeur rég. de $9.95 à $19.95
Sacrifiées à ces bas prix
$3.40
$4.90
$6.90

BLOUSES
Blouses en peau d'ange, 5 modèles différents avec yoke en dentelle et insertion. Val. rég. de $2.95 pour $1.89

Fourrures!
Lapin japonais
(Teint rat musqué)
Superbe valeur. Fourrure épaisse et soyeuse. Quantitée limitée. Sacrifié à $109.

VENTE COMMENCANT LE 1er FEV. A 9 hrs

L'une des villes les plus sportives de la Province de Québec en raison de sa population est bien St-Jean de la Vallée du Richelieu. Depuis plusieurs saisons, St-Jean est inscrite parmi les clubs de la Provinciale et quand on songe que cette ville n'a qu'une population de 20,000 âmes, on ne saurait tarir d'éloges à l'endroit de ses citoyens qui ont encouragé leur équipe mieux que toute autre grande ville au Canada toute proportion gardée.

Depuis son admission dans la Provinciale, St-Jean a remporté un championnat au temps ou notre confrère Oscar Major était gerant du club, il y a trois saisons passées. Les journaux avaient relaté à l'époque que cette saison-là, St-Jean avait attiré plus de 100,000 assistants au baseball. C'est beaucoup pour une petite ville. Montréal dont la population dépasse un million et demi avec sa banlieue n'a pas atteint beaucoup plus de 500,000 personnes. Québec avec ses 200,000 habitants n'a pas encore enregistré une assistance totale égale à sa population tandis que St-Jean y va de plus de 100,000. C'est magnifique.

Toute déduction faite, ce n'est plus un secret pour personne que les Canadiens-Français aiment autant sinon plus le baseball que leurs riches voisins d'outre-45e. Notre peuple aime le baseball et la jeunesse urbaine de même que rurale la pratique de plus en plus. Il est évident que St-Jean compte sur sa population et celle des environs pour grossir son noyau d'assistance. C'est partout la même chose.

Toutefois ce qui manque à St-Jean, c'est un stade plus spacieux, plus habitable. Le vieux refrain que l'on chante souvent à savoir que "quand la maison est nette, les amoureux y vont et quand elle est sale, les cupidons sont gênés" s'applique dans les circonstances au stade de St-Jean. Les citoyens de cette ville sont trop fiers pour tolérer plus longtemps l'atmosphère vieillotte et gênante de leur stade. Il faudrait des améliorations et le Conseil de ville, s'il a le moindre souci des convenances, s'il a du respect humain, un tant soi peu de fierté et d'esprit civique devrait pourvoir à ce lamentable état de choses qui persiste actuellement à leur stade de baseball.

Le stade de St-Jean est presqu'un "taudis" comparativement aux autres parcs de la ligue Provinciale. La ligue Rurale de baseball de la Mauricie ferait rougir de honte ce centre de la Provinciale si ses édiles visitaient seulement les parcs de Louiseville et St-Etienne, qui, somme toute, ne sont que des campagnes à comparer à St-Jean.

L'été prochain, nous formulons le voeu de visiter tous les centres de la Provinciale. Il nous tarde de serrer la main à une foule d'amis que nous n'avons point vus depuis plusieurs années. Il s'en trouve également à St-Jean. A cet endroit, nous aimerions féliciter les amateurs de leur beau tade, de leur losange parfait, de leur cloture bien agencée. Il se fait actuellement une campagne à St-Jean pour l'amélioration du stade. Les amateurs réclament plus de confort pour le prix qu'ils paient. C'est parfaitement dans l'ordre. Les promoteurs ont fait jusqu'ici leur part, la cité pourrait donner l'exemple en faisant maintenant la sienne.

Robert Marchand, pilote marin de Batiscan, quittera le célibat en fin de semaine. — "Jacquot" Bertrand, le maître-cuisinier du "Redcliff Hall" dans les parages de Champlain. Avis aux cordons-bleus: ses recettes sont des secrets professionnels. — Jim Bentley de Toronto et Barbara Wood de Vancouver ont été choisis les meilleurs joueurs de tennis junior au Canada dans leur catégorie respective. — Un promoteur anglais, Reg King, a offert $8,600 au vainqueur du combat Saddler-Pep pour rencontrer le gagnant de la bataille Clayton-Philipps deux poids-plume qui se battront pour le championnat d'Angleterre le 26 février.

— Art Ross gérant-général des Bruins de Boston vient de rendre hommage au courage de Bill Ezinicki en disant qu'il était le "plus courageux des joueurs de hockey qu'il ait connus". — Frank Palermo, gérant de Ike Williams et promoteur de boxe à Philadelphie a été trouvé coupable de malhonnêteté. Un autre fleuron à la décadence de la boxe. — Amos Pointer de M.O. Boisvert de Shawinigan a remporté les honneurs de la quatrième course hier à Dufferin Park en gagnant la première épreuve. — Al Zarilla a signé son contrat avec les White Sox de Chicago hier. Salaire reporté à $22,000. Jake LaMotta est favori pour battre Ray Robinson le 14 février à 3 contre 1. Le pari est beau à prendre. — Il est possible que Granby s'entraine aux Etats-Unis.

Les Citadels mènent le bal 4-3 dans la série inter-cités - Qui gagnera ce soir à l'arena

Partie sensationnelle en perspective
Une déclaration de Frank Byrne

Il est reconnu dans la ligue Junior "A" que ce sont les Reds des Trois-Rivières qui ont donné le plus de fil à retordre aux Citadels de Québec cette saison. Les records en font foi. L'an passé, les gars de Pete Martin n'étaient pas de match avec les Reds. Cette saison, les Citadels ont débuté en lions contre les Trifluviens et les observateurs en étaient rendus à croire que les "Millionnaires" du circuit Horwood donneraient facilement la réplique cette saison.

Depuis quelques semaines, les choses ont bien changé. Les Reds ont vaincu les Citadels deux fois de suite en moins de 36 heures de sorte que le bilan de la série inter-cités s'établit maintenant à quatre gains pour les Citadels contre trois pour les Reds.

Egalité

La joute de ce soir fournit aux une belle opportunité d'égaler les chances contre les Citadels. Une victoire contre les troupiers de Pete Martin serait aussi significatif qu'un gain en pleine série éliminatoire. D'abord elle placerait les deux clubs sur un pied égal dans leur série inter-cités et prouverait une fois de plus le danger que présente les Reds dans les prochaines éliminatoires.

Byrne parle

A Québec en de semaine, Frank Byrne a bien signalé, tout comme Sam Pollock l'a fait l'an dernier que le club qui triomphera des Reds des Trois-Rivières dans les séries éliminatoires remportera le championnat de la ligue. Les événements semblent vouloir donner raison au président des Citadels. Les Reds sont devenus une menace pour les autres clubs de la première division.

Tous à poste

Il ne manquera pas un seul joueur à l'appel ce soir dans les deux camps. Les Citadels seront à leur meilleur tout comme les Reds, qui batailleront toujours et constamment pour se maintenir en deuxième position. Si les Reds gagnent ce soir, ils porteront leur avance à huit points sur National advenant une défaite de ce dernier aux mains du Canadien au Forum ce soir.

Toupin de retour

Retenu au foyer depuis dimanche soir par une grippe maligne, le coach Jacques Toupin sera le "18e joueur" sur le banc des Reds ce soir. Toupin a obtenu une faveur spéciale du médecin pour diriger son club. Il devra s'emmitoufler judicieusement pour éviter de prendre froid et aggraver son cas. Lundi soir, Toupin parlait à peine et la pratique d'hier a été conduite par Marcel Joannette.

St-Philippe ici

On nous informe que dimanche prochain, il y aura programme double à l'arena. Les Reds affronteront le Royal dans une joute régulière tandis que le Cap Junior "B" affrontera le club St-Philippe leader de la ligue Laurentienne Junior à Montréal. Les deux équipes juniors "B" se rencontreront dans une joute qui débutera vers 1.00 p.m. et la joute régulière du clan Horwood suivra pour commencer à 2.30 p.m.

La joute de ce soir débutera à 8.30 p.m.

Fameux trio des Citadels

Les succès des Citadels de Québec ne reposent pas sur la popularité d'un seul homme ou d'une seule ligne d'attaque. Tous les joueurs coopèrent à la victoire. Néanmoins, ces trois joueurs dont nous publions aujourd'hui la photographie forment un trio émérite dans l'organisation du club Québec Junior. De gauche à droite: Jean Béliveau, Rainor Kakila et Gordie Haworth, trois prolifiques compteurs, que les Trifluviens reverront à l'oeuvre ce soir à l'arena contre les Reds.

Canadien a défait le National 6-5
Verdun a renversé le Royal 4-3 dans des joutes avec temps supplémentaire

Montréal, 31 (P.C.)—Le club Canadien a défait National 6-5 hier soir dans une joute qui nécessita du temps supplémentaire tandis que Verdun triompha du Royal 4-3 dans une joute semblable. Bougie a scoré le but décisif pour Verdun tandis que Marshall enfila le but vainqueur du Canadien sur une assistance de Moore.

Burchell, Moore, Marshall ont compté deux buts chacun. Voici les sommaires:

Première période

1—Canadien McKay (McCready) 2.16
2—National Paillé (Burchell, Geoffrion) 11.12
3—National, Hardy 13.26
4—Canadien, English (Nadon, Marshall) 18.10
5—Canadien, Marshall 18.29
Pun: Moore, Geoffrion (2), Pronovost.

Deuxième période

6—National Burchell (Geoffrion) 2.59
7—Canadien, Moore (English, Marshall) 7.20
8—Canadien, Moore (Nadon) 12.30
Pun: Benoit, Hollingworth.

Troisième période

9—aNtional Burchell (Geoffrion, Paillé) 5.50
10—National, Pawchuk (P. Goyette) 7.58
Pun: Hollingworth (mauvaise conduite et deux mineures), Burchell (2), McAvoy (2), Sinneth.

Période supplémentaire

11—Canadien Marshall (Moore) 3.22
Aucune punition.

ROYAL - VERDUN

Première période

Aucun point.
Pun: Lapointe, Bouchard, Watson.

Deuxième période

1—Royal Broden (Jacques) 8.44
2—Royal Borwick (Proctor, McElheron) 11.40
3—Verdun, Bolleau (Hogue, Bouchard) 13.02
4—Royal Larocque (Broden) 16.03
Pun: St-Pierre, Petty (2), Borwick, Hogues, McKinney.

Troisième période

5—Verdun Lapointe (St-Pierre, Bouchard) 0.49
6—Verdun J. Rousseau (G. Rousseau, Bartlett) 13.39
Pun: Bougie, Labelle (2), Beaupré (mauvaise conduite), Proctor.

Période supplémentaire

7—Verdun, Bougie (Lapointe, St-Pierre) 3.28
Aucune punition.

Développement intensif au club Alouette Inc.

Le fait saillant de l'année au Club de chasse et pêche Alouette Inc., a été l'ensemencement de 10,000 truites reparties dans trois lacs différents. Ces lacs sont situés près du camp principal et sont très faciles d'accès pour les dames et surtout pour ceux qui commencent à devenir les "ptits" vieux du Club Alouette.

Un camp a été construit au lac Macon et ce camp peut accommoder facilement quatre personnes.

Un nouveau puits a été creusé près du camp principal qui fournit une grande quantité de belle eau claire et délicieuse à boire.

Le centre du club Alouette est grand comme son territoire nombreuses sont ses saines distractions.

Electriciens 16 Machinistes 4

Shawinigan, 31 — Les machinistes de Jean Grégoire ont été électrocutés au compte de 16 à 4 dans une partie contre l'équipe du département électrique de la Shawinigan Water and Power.

Les électriciens ont prouvé leur supériorité sur leurs adversaires dès le début de la partie. Le gardien de buts Pronovost des vainqueurs a permis aux vaincus de compter 4 points pour leur éviter le blanchissage.

On a décerné des étoiles à tous les joueurs gagnants mais spécialement au gardien de buts et aux joueurs de la première ligne.

Lac-Au-Sable a éliminé St-Georges 7-2 par une température de 34 degrés sous zéro hier Ste-Thècle a gagné la 1ière contre Ste-Flore

Par une température de 34 degrés sous zéro et en présence de 450 personnes, l'équipe du Lac-Au-Sable de l'instructeur Devault a remporté hier une victoire de 7 à 2 sur St-Georges de Champlain pour gagner la série de deux parties au total des points par 8 à 4. St-Georges avait triomphé chez lui dimanche par 2 à 1. Lac-Au-Sable s'est ainsi assuré la 4e place et une place dans le détail. St-Georges est éliminé.

A Ste-Thècle, par une température de 24 degrés sous zéro, l'équipe des marchands de Ste-Thècle a difficilement triomphé du Ste-Flore par 3 à 2 dans la première joute d'une série de deux parties au total des points pour la première position. La seconde joute sera disputée à Ste-Flore jeudi et Ste-Thècle aura une avance d'un point.

Plusieurs faits intéressants à noter au cours de ces deux joutes c'est que l'arbitre Roger Dugré officiant au Lac-Au-Sable avec Réal Leblanc s'est gelé les oreilles et dût se retirer durant dix minutes dans la seconde période.

A Ste-Thècle, Laperrière, Vincent et Girard du Ste-Flore se gelèrent les pieds et durent se retirer du jeu pour quelques minutes.

Aux deux endroits, l'assistance fut la meilleure de la saison. Au Lac-Au-Sable environ 450 personnes vit la joute tandis que plus de 400 spectateurs ont assisté à la joute de Ste-Thècle.

Bourassa fut la vedette du Lac-Au-Sable avec trois buts tandis que Champagne, Beaupré, Coutu et Leveillé ont réussi les autres buts des gagnants.

Normandin et R. Bourassa ont réussi les buts du St-Georges de Champlain.

Les arbitres Roger Dugré et Réal Leblanc ont accordé seulement deux punitions toutes deux au Lac-Au-Sable.

A Ste-Thècle, le prolifique compteur M. Robert des locaux, a de nouveau été la vedette de son club en comptant deux buts. Toutefois, c'est J.-G. Groleau qui devint le héros du Ste-Thècle en scorant le point gagnant au milieu de la troisième période.

Jean-Paul Girard et R. Pellerin furent les scoreurs du Ste-Flore.

Les arbitres Roméo Vincent et Claude Leblanc n'ont donné qu'une seule punition soit à Perron du Ste-Thècle.

C'est dire que les deux joutes furent intéressantes au possible et dénuées de rudesse.

Voici maintenant le sommaire de ces deux joutes:—

St-Georges vs Lac-Au-Sable

Premère période

1—Lac-Au-Sable, Bourassa, (Champagne, J. Côté) 2.10
2—Lac-Au-Sable, Champagne, (J. Côté) 3.00
Pun:—Léveillé.

Deuxième période

3—Lac-Au-Sable, Bourassa, (Beaupré) 8.00
4—Lac-Au-Sable, Beaupré, (J. Gosselin) 10.30
5—Lac-Au-Sable, Bourassa, (Champagne, J. Côté) 17.30
Pun:—Aucune.

Troisième période

6—Lac-Au-Sable, Coutu, (Leveillé) 5.00
7—St-Georges, Normandin, (J) P. Bourassa, Gingras) 10.00
8—St-Georges, R. Bourassa, Gingras, J. P. Bourassa) 18.00
9—Lac-Au-Sable, Leveillé, (Bourassa, Champagne) 19.00
Pun:—Simard.
Arbitres, Roger Dugré et Réal Lablanc.

— o —

Ste-Flore vs Ste-Thècle

Premère période

1—Ste-Thècle, Robert, (J. G. Groleau) 19.40
Pun:—Aucune.

Deuxième période

2—Ste-Flore, Girard, (R. Pellerin) 0.30
3—Ste-Thècle, Robert, (Perron, Lacoursière) 12.00
Pun:—Aucune.

Troisième période

4—Ste-Thècle, J. G. Groleau, (R. Groleau) 11.00
5—Ste-Flore, R. Pellerin, (Laperrière) 18.00
Pun:—Perron.
Arbitres Roméo Vincent et Claude Leblanc.

Commerce et Pros ont triomphé dans la ligue Dépression hier

Les Pros et le Commerce ont facilement triomphé de leurs adversaires dans la ligue Dépression hier soir. Le Commerce a culbuté les Habitants 16-3 et les Pros ont vaincu les Anciens 8-2.

Olivier, Sauvageau et Laflamme ont réussi des tours de chapeau dans le clan du Commerce. Letienne et Kosick ont enregistré deux buts chacun chez les Pros.

Aucune punition ne fut enregistrée au cours des deux rencontres. On a signalé l'entrée en scène de Bill Kosick, ancien membré des Cataractes de Shawinigan du Groupe sénior avec les Pros.

Incidemment, les Pros et le Commerce dominent la ligue Dépression avec le même nombre de victoires. Voici maintenant les sommaires des deux rencontres.

Première période

1—Commerce, H. Olivier (E. Chiasson)
2—Commerce H. Olivier (F. Gagné)
3—Habitant P. Brousseau (R. Béland)
Aucune punition

Deuxième période

4—Commerce, E Chiasson
5—Commerce F Gagné (L. Laflamme L. Olivier)
6—Commerce L. Laflamme (N. Sauvageau)
7—Commerce E. Chiasson (H. Olivier, G. Rochefort)
8—Commerce L. Laflamme (N. Sauvageau)
9—Commerce E. Chiasson (J. Chabot, H. Olivier)
10—Commerce, L. Laflamme (N. Sauvageau)
11—Commerce, N. Sauvageau (L. Laflamme)
Aucune punition.

Troisième période

12—Commerce J. Chabot (E. Chiasson, H. Olivier)
13—Commerce N. Sauvageau (L. Laflamme)
14—Commerce, N. Sauvageau (L. Olivier, G. Rochefort)
15—Habitants R. Pilotte (N. Fleury)
16—Commerce G. Rochefort (L. Olivier)
17—Commerce, F. Gagné
18—Commerce, H. Olivier
19—Habitants C.-O. Halin (R. Pilotte)
Aucune punition.
Arbitres G. Leblanc et Bastien.

PROS - ANCIENS

Première période

1—Pros J. Désaulnier (Ksik, R. Laroche)
Aucune punition.

Deuxième période

2—Pros Kosik
3—Pros P. Normand (D. Doyle)
4—Anciens L. Leclerc (R. Côté)
5—Pros D. Doyle (Létienne, P. Normand)
Aucune punition.

Troisième période

6—Pros Létienne (D. Doyle, Hébert)
7—Pros Kosick (Hébert)
8—Pros Hébert (J. Désaulniers, Kosick)
9—Anciens P. Rouette
10—Pros Létienne (P. Normand, Hébert)
Aucune punition.
Arbitres Bastien et Richard.

HOCKEY

Joutes d'hier

Ligue Américaine
Cleveland 2, Pittsburgh 0

Groupe Sénior
Sherbrooke 3, Chicoutimi 3

Junior "A"
Verdun 4, Royal 3
Canadien 6, National 5

Comté Laviolette
Lac-Au-Sable 7, St-Georges 2
(Lac-Au-Sable a éliminé St-Georges, gagnant la série de deux parties 8-4).
Ste-Thècle 3, Ste-Flore 2
(Ste-Thècle mène 3-2 dans la série de deux parties au total des points.)

Champlain-Portneuf
Champlain 4, St-Marc 2
(Champlain mène 1-0, série semi-finale de 3 dans 5).

Joutes d'aujourd'hui

Ligue Nationale
Aucune joute cédulée.

Ligue Américaine
Pittsburgh à Buffalo
Indianapolis à Springfield
Cleveland à St-Louis

Groupe Sénior
Québec à Valleyfield
Royal à Ottawa

Junior "A"
Québec à Trois-Rivières
National à Canadien
Verdun à Royal

Chicoutimi a annulé à Sherbrooke 3 à 3

Sherbrooke, 31 (P.C.)— Les Saints de Sherbrooke et les Saguenéens de Chicoutimi ont annulé hier soir 3 à 3 après une période supplémentaire, dans une joute de la ligue Sénior du Québec devant 1,500 personnes.

Germain Léger fut le gros canon du Chicoutimi avec deux buts tandis que Stan Smrke enrégistra l'autre.

Denis Fillion, Bob Pépin et Adjutor Côté ont réussi les buts du Sherbrooke.

1ère période:
1—Chicoutimi, Léger (Wray-Franche) 10.54
2—Sherbrooke, D. Fillion (B. Fillion-Côté) 15.10
3—Chicoutimi, Smrke (Crawford) 19.34
Pun.: Préfontaine, Hodgson, Arcand, Cabana.
2e période:
Aucun point.
Pun.: Aiken, Franche, D. Fillion.
3e période:
4—Sherbrooke, Pépin (Côté) 8.07
5—Sherbrooke, Côté (Goupille-Préfontaine) 5.19
6—Chicoutimi, Léger (Franche-Wray)) 7.19
Pun.: McAtee, McCallum.
Supplémentaire:
Aucun point.
Pun.: aucune.

BONNE FÊTE

31 janvier
René Francoeur, 1927
Jean-Denis Gagnon, St-Séverin, 1937
Branch Rickey Junior, 1914
Jackie Robinson, Brooklyn Dodgers, 1919
Jean-René Marchand, Champlain, 1932
Denis St-Onge, St-Etienne, 1931
Gérald Sawyer, 1927

Bornais, Beaubien et Poisson ont gagné au Cap dimanche

Au cours d'une rencontre d'exhibition de tennis sur table qui fut disputée en la salle Ste-Madeleine dimanche soir devant une bonne assistance les joueurs Marcel Bornais, Jean Beaubien et Maurice Poisson des Trois-Rivières ont facilement défait les joueurs du Cap: Robert Héon actuellement en tête des joueurs de la ligue de la Cité Gaston Béchard et Fidele Alarie par le compte de 16 à 5.

Jean Beaubien fut sans contredit l'étoile de la soirée en remportant ses six rencontres dont deux furent des "coqs" à Robert Héon et Alarie. Beaubien vint cependant bien près de subir la défaite à deux reprises contre le gaucher Gaston Bechard et seule sa tenue habituelle dans les derniers moments d'une joute lui ont valu la victoire.

Beaubien gagna ses deux joutes contre Béchard par 21-19 et 24-22. Bornais et Poisson ont gagné et perdu une fois contre Béchard et Héon mais gagnèrent chacun deux rencontres contre Alarie. Dans les doubles les trifluviens gagnèrent deux joutes sur trois.

Bornais-Poisson furent défaits d'abord par Béchard-Alarie mais eurent le dessus contre Alarie-Héon et Béchard-Héon.

Les partisans des transpontins s'attendaient sans doute à ce que leurs favoris fassent meilleure figure mais l'expérience et l'habilité des trifluviens leur ont valu cette victoire décisive.

Le meilleur du Cap pour cette exhibition fut Béchard qui a gagné deux joutes tout comme Héon en simple mais qui aurait pu en gagner aux moins deux autres s'il n'avait pas été aussi anxieux de l'emporter rapidement alors qu'il avait l'avance sur ses adversaires.

Les organisateurs de cette soirée en profitent pour remercier et féliciter le Rév. Père Bernier et le sportif M. Lavault pour leur belle collaboration et leur geste sportif apportés en cette circonstance, car c'est grâce à leur grande générosité à cette exhibition fut possible.

Champlain a gagné la première sur St-Marc-des-Carrières 4-2

Les Marins de Champlain, qui ont fini en tête de la ligue de hockey des comtés de Champlain et Portneuf durant la cédule régulière, ont triomphé difficilement du St-Marc des Carrières hier soir à Champlain par 4 à 2 dans la première joute de la série semi-finale de 3 dans 5. St-Marc a terminé la saison régulière en troisième place.

Une foule nombreuse fut témoin de la plus belle joute de la saison et malgré un froid vif, n'a pas manqué d'applaudir les exploits des joueurs ces deux équipes.

St-Marc batailla jusqu'à la fin et c'est en tentant d'égaler le compte que Champlain enrégistra son 4e but.

P. Hamelin fut l'étoile des vainqueurs avec une paire de buts tandis que Luc Hamelin et Gabriel Alain ont réussi les autres buts de Champlain.

C. Frenette et Claude Janelle furent les scoreurs du St-Marc.

Les arbitres Gérald Jolin et Léo Lamy n'ont pas été très occupé car aucune punition ne fut distribuée durant la joute ce qui prouve que les deux équipes ont préfére s'en tenir au jeu de hockey proprement dit.

Champlain mène maintenant 1-0 dans cette série qui se continuera samedi soir tandis que la 3e joute sera disputée dimanche après-midi.

Dans l'autre série, La Pérade mène 1-0 sur St-Basile et la seconde joute sera disputée samedi soir à St-Basile et la 3e à La Pérade dimanche.

1ère période:
1—Champlain, J. L. Hamelin 1.30
2—St-Marc, C. Frenette 2.30
Pun.: aucune.
2e période:
3—Champlain, P. Hamelin (G. Alain) 4.00
4—Champlain, G. Alain (J.-L. Hamelin) 14.00
Pun.: aucune.
3e période:
5—St-Marc, C. Janelle (A. Frenette-J.-P. Frenette) 12.00
6—Champlain, P. Hamelin 18.00
Pun.: aucune.
Arbitres: Gérald Jolin et Léo Lamy.

St-Tite a défait St-Frs-d'Assise 8-4

St-Tite, 31 D.N.C.) — Le club de hockey L.O.T.J. de St-Tite a de nouveau remporté la victoire aux dépens du St-François d'Assise des Trois-Rivières.

Le club local après avoir obtenu un blanchissage de 7-0 contre la Baie de Shawinigan mercredi soir dernier, tous ont joué avec le même entrain et l'esprit de combativité, déterminés à ajouter un autre victoire à leur crédit, nos porte-couleurs ont de nouveau affiché une suprématie marquée dans le jeu à tout point de vue et se sont lancés dans la mêlée avec confiance et ont complètement dérouté nos Trifluviens.

Pour les locaux, Damphousse s'est de nouveau signalé en accomplissant le tour du chapeau, R. Pothier avec deux buts, L. Pothier, J. Jacob, A. Perron, L. Jacob, Y. Trottier, tous ont fait leur grand possible. Broda Baillargeon s'est bien acquitté de sa tâche dans ses filets en bloquant des coups dangereux. Il serait injuste de ne pas donner des mentions aux Trifluviens qui nous ont fourni un spectacle enlevant travaillant avec acharnement. G. Lambert s'est le plus signalé avec 2 buts, une assistance, mais Beaulieu, Brouard, Masse, St-Pierre et Cie méritent des éloges tout en n'oubliant pas leur cerbère qui a fait du gros travail dans sa cage.

Les hommes de Camille Trottier auront comme adversaire Cataracts Taxi mercredi soir et ces derniers sont bien déterminés à faire oublier leur revers de 7-4 subi aux mains des nôtres.

Sommaire:
Première période
1-St-Tite: R. Pothier 1.45
P. Damphousse)
2-St-Tite: J. Jacob 6.25
3-St-Tite: Damphousse 6.55
4-St-Tite: Damphousse 17.10
(R. Pothier)
Pun.: R. Beaulieu.

Deuxième période
5-St-Tite: L. Pothier 11.06
(Y. Trottier
6-St-Frs d'Assise: G. Lambert 13.22
(B. Lambert)

7-St-Tite: R. Pothier 11.42
(Damphousse, A. Perron)
8-St-Frs d'Assise: G. Lambert 19.30
(B. Lambert, Gagnon)
Pun.: P. Martin, A. Thiffeault.

Troisième période
9-St-Frs d'Assise: R. Beaulieu 13.10
10-St-Tite: L. Jacob 14.30
11-St-Tite: Damphousse 17.30
(J. Jacob, M. Veillette)
12-St-Frs d'Assise: Masse 19.45
(Brouard, Tappa)
Pun.: P. Martin, Beaulieu, St-Pierre, L. Pothier, Thiffault.

Laviolette a vaincu Lavérendrye 5 à 3

Le Laviolette de l'intermédiaire "A" a triomphé du Lavérendrye au compte de 5 à 3 mardi après-midi au séminaire. Le Lavérendrye tenta de prendre l'avantage au début mais il ne put résister aux durs lancers répétés du jeune Pierre Boisvert. Ce dernier réussit à loger quatre fois la rondelle dans les buts du camp adverse. En deux fois il fut aidé par Croteau. Pour les perdants Joyal, Côté et Casaulon ont comptés.

SOMMAIRE
Première période
1—Lavérendrye, Casabon, (Gélinas)
Pun:—Aucune.
Deuxième période
2—Lavérendrye, Joyal,
3—Laviolette, Boisvert,
4—Laviolette, Boisvert, (Croteau)
Pun:—Croteau.
4—Laviolette, Boisvert,
Troisième période
5—Laviolette, Boisvert,
6—Lavérendrye, Côté.
7—Laviolette, Boisvert, (Croteau)
8—Laviolette, Lafontaine, (Maloney)
Pun:—Croteau.

GRAND
TRAIN DE NEIGE
organisé par
LE CLUB DE SKI DE GRAND'MERE INC.
GRANDE EXCURSION A LA TUQUE
DIMANCHE 4 FEVRIER 1951
PAR LE CANADIEN NATIONAL

LES SKIEURS DE TROIS-RIVIERES sont invités à acheter leurs billets d'excursion à la gare de Shawinigan.
DEPART DE SHAWINIGAN A 7.45 Hres a.m.
BILLETS ALLER ET RETOUR EN VENTE A $3.75
CHEZ: Jos Drolet, 72-5e rue — Thérèse Jolivet, 68-4e rue
Chez Mutt, 412, rue St-Marc

DEPART DE GRAND'MERE A 8.00 Hres a.m.
BILLETS ALLER ET RETOUR EN VENTE A $3.50
Chez H. Sansfaçon, 331, 6e avenue — Louis Gélinas, 328, 6e avenue
Jeanne Larocque, 250, 6e avenue
DEPART DE ST-TITE A 8.30 Hres a.m.
BILLETS ALLER ET RETOUR EN VENTE A $3.00
Chez: Jacques Perron — Au Club de Ski

Il y aura aussi des billets en vente le matin du départ aux gares respectives par des préposés du Comité du Club de Ski de Grand'Mère Inc.

Arena - HOCKEY - Junior 'A'

PIERRE BRILLANT
CE SOIR
8.30
QUÉBEC
VS
REDS
ADMISSIONS:
Galerie 1.25
Promenades 1.00 & .75
Générale .50
Enfants .25
(en dessous de 14 ans)

SOIREE RECREATIVE
SAMEDI, 3 FEVRIER
9 HRES P.M.
au
MANEGE MILITAIRE
avec
Les Rhythmers de Shawinigan
organisée par
Le Mess des sous-officiers du Régiment des Trois-Rivières

"Je roule mes cigarettes... LE TABAC À CIGARETTES BUCKINGHAM est mon tabac!"

ADOPTEZ-LE TABAC BUCKINGHAM

Célébrons
Avec
Mesure:
Un
Slogan

COGNAC CAMUS 1863 la grande MARQUE

Les champions des ligues Juvénile et Midget et non Junior "C" se rendront jouer à Québec le 10 mars prochain, dans les éliminatoires provinciales de la Q. A.H.A. — Le fameux lanceur nègre Satchel Paige intéresserait les Athlétiques de Sherbrooke. —C'est dire que ce club devra débourser un joli montant pour s'assurer de ses services. — Les ligues de hockey Junior "A" du Québec et Sénior du Québec seront l'an prochain des circuits professionnels.— On a appris que tous les joueurs qui évolueront dans ces deux circuits devront signer des contrats et non des cartes. — Voilà enfin qu'on commence à distinguer la différence entre un amateur et un professionnel. — On sait très bien que des clubs du Junior "A" payent des salaires de pros à certains joueurs et il en est de même du Groupe Sénior. — Savez-vous que Vaillancourt des Cataractes de Shawinigan est éclaireur des Bisons de Buffalo de la ligue Américaine de hockey dans notre province. — Nous avons appris que Pat Beauchesne avait été placé sur la liste des Royaux. — Fera-t-il l'affaire de Gardella? Nous le saurons dès qu'il aura eu le temps de suivre l'entrainement. — Scotty Morrison qui recevait un publicité monstre à Montréal comme étant le plus jeune arbitre à officier dans la ligue Provinciale, n'est même pas sur la liste des arbitres du président Albert Molini pour la prochaine saison.

Dan Murray, arbitre de la lutte, vient de former société avec Lucien Laverdure afin d'ouvrir sous peu un magasin d'articles de sport sur la rue Craig, à Montréal. — Les propriétaires de clubs de la ligue Nationale de hockey sont en vacance à Palm Beach, Floride. — Le président Clarence Campbell tient à cet endroit un meeting de deux jours qui a pour but principal de trouver des moyens radicaux pour mettre fin à une diminution alarmante de l'assistance aux joutes de la ligue.

Clément Fontaine, un copain d'Eugène Gaboau, président de l'Ass. Cycliste & Athlétique des Trois-Rivières, est actuellement en vacance à St-Adele dans les Laurentides. Clément qui demeure à 328 St-Laurent au Cap, en préfète pour saluer ses copains.— Ponder de la ferme Calumet est en tête des chevaux favoris pour remporter le handicap de Santa Anita le 3 mars prochain. — Hill Prince était le grand favori mais ce cheval vient de se casser un os de la patte droite arrière et a été retiré de la classique. — Barry Darke, un écolier de 15 ans, est actuellement la sensation chez les nageurs en Australie. — Darke s'est mis en évidence en janvier lors des championnats du nouvel état du sud de Galles en établissant plusieurs nouveaux records juniors. — Il a abaissé des records d'Arne Borg de Suede, K. Nakama des Etats-Unis et John Marshall d'Australie. — Darke a débuté dans ce sport sous la direction du coach Tom Penny de Sydney à l'âge de sept ans. — Penny est encore l'instructeur de Darke.

Le club Farnham a vendu le volleur Joe McGovern aux Royaux de Trois-Rivières. — St-Maurice aura un grand festival annuel dimanche prochain, le 4 février alors qu'une joute de la série semi-finale dans la ligue de hockey du comté de Champlain sera disputée en plus d'une mascarade le soir. — Laurier Béroux est le principal organisateur de ce grand gala sportif.

Auger a dû venir à la rescousse de Robert contre le rude Henning

Eddie Auger, un solide gladiateur canadien-français a du sauter dans l'arène en habit de civil hier soir au Colisée pour forcer le brutal Lee Henning à laisser Robert qu'il étouffait et son magistral coup de droite a envoyé au plancher le rude athlète du Texas.

Yvon Robert a gagné la finale de 2 dans 3 lorsque l'arbitre Vic St-Pierre disqualifia Henning après deux minutes du 3ème engagement. Chaque lutteur avait pris une chute avant l'engagement final.

Les autres combats furent aussi intéressants surtout la semi-finale entre Auger et Tucker.

Il est malheureux que quatre lutteurs furent en retard car le spectacle fut retardé d'une demi-heure et nous espérons que la Commission Sportive & Athlétique de notre ville verra à ce que les participants aux soirées de lutte arrivent à temps.

L'arbitre Joe Ferron a bien travaillé mais il eut de la difficulté avec Guy Larose, un colosse qui n'aime pas les officiels et qui a même projeté Ferron en dehors de l'arène après l'avoir bousculé en maintes occasions. Ce lutteur aurait du être disqualifié pour ses gestes déloyaux.

Le combat d'ouverture ne fut pas trop intéressant car Joe DeValteau n'a pas cherché une seule fois à lutter et joua de rudesse du commencement la fin contre Roger Massicotte qui se défendit du mieux qu'il le put. Ce combat se termina par un verdict nul.

En spécial, Guy Larose a lutté à la place de Tucker contre l'Indien Gordon Hawk et il a prouvé qu'il pouvait être classé parmi les plus rudes athlètes de l'heure. Hawks beaucoup plus léger a fait son possible et a déployé beaucoup de rapidité mais Larose s'est montré trop scientifique et trop rude. Larose n'a pas aimé les avertissements de l'arbitre Ferron et l'envoya souvent au tapis par de rudes taloches et le fit même passer à travers les câbles. Ce combat fut également nul.

En semi-finale, Eddie Auger, qui devient de plus en plus populaire a prouvé à Al Tucker qu'il savait se défendre et lui a servi une râclée en règle. Tucker s'est servi de sa prise favorite, le ciseau de tête pour ébranler Auger. Ce dernier répliqua par un solide ciseau de tête et Tucker en fut tout étourdi. Tucker était à donner une râclée à Auger lorsque ce dernier le surprit en le collant au moyen d'un écrasement à rebours en 12 minutes.

La finale fut enlevante au possible. Yvon Robert fut en difficulté au début car Henning démontra une brutalité extraordinaire en se servant d'un cordon dans son maillot pour serrer le poignet et le pouce de Robert et le faire souffrir. Robert prit une prise de jambe barrée et Henning en vit de toutes les couleurs. Henning semblait sur le point de prendre la chute lorsque Robert le surprit pour le coller avec un écrasement à rebours en 14 minutes.

Au 2e engagement Henning recommença sa tactique de serrer le poignet avec son cordon et Robert ébranla son adversaire par une série de coups d'avant-bras. Henning se mit ensuite à étouffer Robert cinq à six fois pour le coller facilement avec un écrasement en 6 minutes.

Le 3e engagement fut de courte durée. Robert débuta en étouffant son adversaire puis ce dernier ripposta par la même tactique. Robert fut étouffé par le genou de Henning et malgré les avertissements de l'arbitre, continua sa tactique. Le rude athlète du Texas envoya ensuite l'arbitre St-Pierre sur les câbles et Robert était impuissant au plancher.

C'est alors qu'Eddie Auger sauta dans l'arène pour envoyer une magistrale droite au menton de Henning pour le descendre au plancher et permettre à Robert de revenir à lui. L'arbitre disqualifia Henning en 2 minutes.

Excursion de G'M. pour la joute de ce soir au Cap

Grand'Mère, 31 — Le club de hockey du Jeune Commerce de Grand-Mère ira rencontrer ce soir le club du Cap de la Madeleine dans une joute régulière de la ligue. Plusieurs sportifs ont manifesté l'intention de se joindre au club local pour se rendre au Cap et à leur intention, la direction du club organise une excursion par autobus à laquelle pourront prendre part tous les sportifs intéressés. L'autobus quittera Grand'Mère à 6.30 hres p.m. et ceux qui désirent réserver une place feraient bien de téléphoner immédiatement à M. Marcel Bellemare gérant de l'aréna. Le départ se fera de l'aréna et le retour immédiatement après la joute par le même moyen de transport. Avis aux intéressés en particuliers aux sportifs qui désirent aller donner leur appui à leur club.

En marge du grand tournoi indépendant

Les clubs de l'Hôtel du Canada de Berthier et de St-Marc-des-Carrières ont fait parvenir leur inscription à Eugène Matteau organisateur du tournoi annuel des clubs indépendants qui se tiendra à l'aréna local à partir du début de mars prochain.

Les trophées perpétuels H. & L. Blanchette, Antoine Michaud, Denis Lemire et André Matteau seront de nouveau en jeu.

Toutes les équipes mineures comme bantam, midget et juvénile, sont priées de prendre note que le nombre est limité. Les premières qui s'inscriront seront les premières servies.

Tous ceux qui veulent avoir une copie des règlements n'ont qu'à communiquer avec Eugene Matteau, 2292 rue Ramsay, Trois-Rivières, tél.: 6761-M.

Ne pas oublier que la date finale pour s'inscrire est le 15 février prochain.

Joute ce soir à Ste-Marguerite

Ce soir à 8 heures à la patinoire de Ste-Marguerite, le St-Lazare du Cap visitera le Ste-Marguerite dans une joute régulière de la ligue de hockey Juvénile du président Jules Cloutier.

Les deux clubs batailleront en ce moment pour la troisième position et Ste-Marguerite a confiance, maintenant qu'il évolue sur sa glace, de remporter une victoire décisive sur la redoutable équipe du coach Bruno Lamy.

DEMAIN SOIR

Dans une joute de la ligue Juvénile demain soir, les Rockets se rendront visiter Ste-Madeleine à la patinoire de Ste-Madeleine du Cap.

Cette joute est aussi importante puisqu'elle décidera de la première position.

Jack Carthy brise un record sénior

Shawinigan, 29. — Jack Carthy a brisé samedi soir le record de francs buts de Pit Morin, qui était de 213, pour le hockey sénior. Morin a établi son record dans l'uniforme du Royal, tandis que Carthy a accumulé ses points en jouant successivement pour Ottawa, Royal, Puis Shawinigan (depuis six saison à Shawinigan). Carthy a obtenu son 214e but de sa carrière dans les rangs séniors, en déjouant Bessette pour le premier but de la partie, samedi, dans la joute Sherbrooke-Shawinigan. Il avait égalisé le record de Morin, mardi soir, contre le Chicoutimi. Pour les points et assistances, Carthy dépasse aussi le record de Morin, qui est maintenant à la retraite.

— (Paris Photo)

Le Technique reprend la tête de la ligue en battant C.I.C.

Shawinigan, 31. — Le Technique a dredi, Trois-Rivières jouera contre le remporté sa neuvième victoire en onze parties, vendredi soir lorsqu'ils ont défait le C.I.C. au compte de 70 à 45 dans une joute de la Ligue de ballon au panier.

Le jeu a été serré et rapide dans la première moitié qui s'est terminée au compte de 29 à 23 pour les hommes de l'instructeur Walter Smith. Marcel St-Jean et Georges Pagé ont mené le pointage des vainqueurs tandis que Rod Lessard et P. Vincent ont compté pour les collégiens.

Durant les dernières minutes de cette moitié, G. Landry a réussi deux longs coups d'une main pour compter 4 points. Dans la deuxième moitié le Technique a commencé à compter pour réussir 41 points tandis que le C.I.C. n'en comptait que 22. Pagé, St-Jean et Smith ont mené l'offensive des vainqueurs tandis que P. Trempe, P. Vincent et R. Lessard étaient les gros canons des perdants.

Tech a compté 4 points ancers de punitions tandis que le C.I.C. en réussissait 3 sur 13 possibles.

Ce soir, le Dho visite le C.I.C. et ven-

Voici le sommaire et les positions:

Tech	11	9	2
T.-Rivières	10	8	2
Dho	8	1	7
C.I.C.	9	1	8
TECH (70)			
Smith	4	2	10
Pagé G.	2	1	5
McCullough I.	0	0	0
Maxwell C.	3	0	6
Landry H.	2	0	4
St-Jean H.	7	0	14
Roy B.	4	1	9
Page Frank	11	0	22
	66	4	70
C.I.C. (45)			
Vincent R.	1	0	2
Lebrun A.	0	0	0
Beique P.	2	1	5
Lessard R.	5	0	10
Vincent P.	6	1	13
Poulin J.	0	0	0
Trempe P.	7	1	15
St-Pierre T.	0	0	0
	21	3	45

Arbitres: G.R. Blair.

Ste-Sophie a gagné 2-1 contre Gentilly

Ste-Sophie, 31 D.N.C.) — Dimanche, Gentilly recevait la visite du Ste-Sophie et subissait une défaite au score de 2 à 1.

La rondelle fut mise au jeu par M. Alphonse Fournier, marchand général.

Après quelques minutes de jeu Pépin du Gentilly donna l'avance à son club, mais quelques minutes plus tard Marcel Drouin du Ste-Sophie égalisa les chances.

La deuxième période fut assez rude et aucun point ne fut compté grâce à la belle tenue des cerberes Mailhot et Mailly.

A la troisième période Marcel Drouin compta le deuxième but du Ste-Sophie et qui devait laisser la victoire à son club.

Seulement deux punitions furent décernées par les arbitres Renaud Baril et Jean Fournier.

Une équipe d'étoiles recevra le Harlem Aces au ballon panier

Shawinigan, 31 — La Ligue Inter-Cités de ballon au panier présentera la fameuse équipe des Harlem Aces (anciennement les Globe Trotters) qui jouera contre une équipe d'étoile de la Ligue le mercredi, 14 février prochain au gymnase de l'Ecole Supérieure.

C'est la première fois que la ligue réussit à placer une telle attraction que tous les amateurs de ballon au panier pourront apprécier. C'est une équipe formée de joueurs noirs qui présentera du jeu rapide, précis, des trucs de jeux et une habileté à manier le ballon comme on en voit rarement sur les terrains de ballon au panier. Cette équipe n'a perdu que deux parties en 62 rencontres.

Elle montrera au Canada des joueurs tels que Pat Patterson du Morgan College, Bob Daughtry, de Virginia Union, Wilbur Carter de Wilberforce College, Proctor Kirk, Percy Smith de l'Etat de Virginie, Mitch Lancaster aussi de Wilburforce College et Johnny Watts, capitaine de l'Ecole Normale de La Crosse.

Les Harlem Aces ont voyagé à travers tous les Etats-Unis, le Canada et le Mexique depuis 21 ans, ayant joué depuis 1930 plus de 2,400 parties. Leur meilleur record a été établi l'an dernier lorsqu'ils ont joué 158 parties, n'en perdant que huit. Ils ont gagné les 74 dernières joutes comprenant 23 parties consécutives au Mexique en avril, sans en perdre aucune.

Les Aces sont une des meilleures équipes sportives chez les Noirs et présenteront une attraction extraordinaire, que tous sont invités à voir.

Manseau a écrasé Cloutier Sports 9-3

Manseau, 31 (D.N.C.) — Le club Manseau a fait subir une défaite de 9 à 3 au club Cloutier Sports de Trois-Rivières dimanche, devant une nombreuse assistance.

M. Wellis Forcier, marguiller de la paroisse fit la rondelle au jeu.

Deux points a ouvert le pointage dans la 1ère période lorsque Raynald Savoe et Ch.-André Lemay du Manseau complétèrent.

Houde des visiteurs reçut une punition au cours de cette période qui se termina 2 à 0.

Dans le 2e vingt Hubert et Jacques Côté égalisèrent les chances.

Une punition fut décernée à Ray Savoie.

Paradis avec 2 points et Blanchette avec 1 porterent le pointage à 5 à 2. Au cours de la 3e période, Paradis revint avec son 3e point réussissant ainsi le tour du chapeau. Jacques Côté, sur une passe de Hubert-Côté, déjoua Dubé. F aSnterre, le Dr A. Proulx et P.E. Blanchette qui compta son 2e but de la joute portèrent le compte final à 9 à 3.

Létourneau se vit donner une mineure.

Les cerbères P. Roy et C. Dubé ont fait du beau travail dans leur filet respectif.

Arbitre: Raymond Savoie.

Les recrues éligibles qui ont joué 20 parties ou plus

Il y a 17 recrues dans la ligue Nationale de hockey qui ont joué 20 parties ou plus, cette saison, et qui sont éligibles pour le trophée memorial Calder, accordé, chaque année, à "la recrue choisie comme la meilleure à sa 1ère année de compétition dans la ligue Nationale". Toute recrue qui a pris part à moins de 20 parties n'a pas beaucoup de chances au trophée. Voici maintenant, la liste des 17 recrues selon les clubs: Boston: Lorne Ferguson, Ross Lowe, Mak Quackenbush; Chicago: Hugh Coffin; Detroit: Marcel Pronovost, Terry Sawchuk, Clare Raglan, Vic Stasiuk; Canadien: Tom Johnson, Vern Kaiser, Paul Masnick, Gerry McNeil, Bud MacPherson; Rangers: Jack Evans, Reg. Sinclair; Toronto: Dan Lewicki, Ay Rollins.

Trois des recrues mentionnées sont des gardiens de buts: Sawchuk, McNeil et Rollins, Lowe Quackenbush, Coffin, Pronovost, Raglan, Johnson, MacPherson et Evans sont des joueurs de défense tandis que Ferguson, Stasiuk, Kaiser, Masnick, Sinclair et Lewicki sont des avants.

Gélinas a gagné la troisième sur Gervais 200-170

Dans le tournoi de pool disputé entre Alcide Gélinas et Léo Gervais, la troisième partie d'une série de quatre dans sept s'est terminée au score de 200-170 pour Gélinas. Le pointage est maintenant de 2-1 pour Gélinas dans cette série. Dans la dernière rencontre, Gervais a mené par 50 boules durant un certain temps, mais l'excès de confiance lui a fait perdre l'occasion de l'emporter.

CE SOIR

Ce soir les deux joueurs de pool se rencontreront à la salle des Forges à 8.00 p.m. On prévoit un match serré.

Richelieu a défait Sainte-Famille 5 à 0

Dans une partie de ballon sur glace de la ligue midget, le Richelieu a blanchi le Ste-Famille au compte de 5 à 0.

Moreau a été l'étoile de la joute avec trois buts et un assis tandis que Morissette et Giroux ont réussi les autres buts.

C'était le second blanchissage pour le cerbère Lacourse en trois joutes.

Jeudi, le Richelieu rencontrera le Ste-Marguerite à 8 hres au Parc Lemire.

Train de neige organisé par le club de ski de Grand'Mère pour La Tuque

Grand'Mère, 31 — Le Club de Ski de Grand'Mère Inc., organise une grande excursion de Ski à La Tuque pour dimanche prochain soit le 4 février. Tous les skieurs de la région sont cordialement invités de même que leurs amis à participer à cette grande excursion.

Le voyage se fera par train du Canadien National. Les sportifs de Trois-Rivières sont invités à se joindre à ceux de Shawinigan, Grand-Mere et St-Tite pour prendre part à cette excursion et il est à souhaiter que comme par les années passées, ils se rendront en grand nombre.

Le train spécial quittera Shawinigan dimanche matin à 7.45 hres a.m. fera un premier arrêt à Grand'Mère pour laisser monter les excursionnistes. Il repartira de Grand'Mère à 8.30 hres pour faire un deuxième et dernier arrêt à St-Tite où plusieurs skieurs et skieuses sont attendus pour ensuite partir à 8.30 heures et se rendre à La Tuque. L'arrivée est cédulée pour 10.45 heures et une messe spéciale pour les excursionnistes sera célébrée à l'arrivée du train. Elle aura lieu au sous-sol de l'église St-Zéphirin que M. le Curé J. Caron a bien voulu mettre à notre disposition pour cette circonstance.

Dans l'après-midi, tous les skieurs sont invités à se rendre à la côte pour y pratiquer leur sport favori.

Plusieurs personnes profiteront certainement de cette excursion pour aller visiter des parents ou des amis de La Tuque. Tous sont les bienvenus car l'excursion est ouverte à toutes les personnes qui désirent faire le voyage.

Une équipe de hockey s'organise et fait les arrangements nécessaires pour mesurer la force de ses joueurs avec ceux de La Tuque. De même en est-il pour une équipe de Basket Ball, une équipe de Quilleurs et une équipe de "Curlers".

Le retour se fera de La Tuque dimanche soir à 11.00 hres p.m. pour arriver à Grand'Mère vers 2.00 hres a.m. et ensuite à Shawinigan.

Tous le monde en route pour La Tuque dimanche le 4 février prochain. Profitons de l'occasion pour passer une belle journée dans le nord de notre Mauricie dans une ville hospitalière par excellence.

Dans la ligue de l'Ecole Technique

Vendredi soir dernier à l'arena lors des joutes régulières de la ligue de hockey de l'Ecole Technique, les 3e et 4e Technique ont défait la 2e Technique par 10 à 4 puis les Métiers ont déclassé la 1ère Technique par 21 à 9.

Dans la première joute, Claude Richard a brillé pour les vainqueurs avec six buts tandis que Baril, Roy et Levesque ont réussi les autres.

Dans la seconde partie, Guy Girard des gagnants a compté cinq buts tandis que Houde, Côté, Croteau, Fournier, Cartier, Gilles et Jean Lambert ont scoré les autres.

Bellerose a été le meilleur des perdants avec trois buts.

C'était les dernières joutes de la cédule régulière. Les deux premières joutes des semi-finales débuteront vendredi à 8 hres à l'arena.

BOXE

White Plains, N.Y., 31 (P.A.) — Gaby Ferland, 146 livres et quart de Montréal, a gagné hier par k.o. technique contre Tony Cimmino, 148¼ de Baryonne, N.J., à la fin de la 3e ronde d'un combat cédulé pour huit. Cimmino a souffert d'une profonde coupure à un oeil et l'arbitre arrêta le combat.

Ligue Provinciale Junior "A"

Classement

	P.J.	G.	P.	N.	PP.	PC.	Pts
Québec	35	29	6	0	223	97	58
T.-RIVIERES	34	22	12	0	171	111	44
National	34	19	15	0	178	145	38
Canadien	31	18	13	0	104	93	36
Verdun	34	8	26	0	98	181	16
Royal	35	6	29	0	82	223	12

L'exécutif du Radisson pour 1951

Voici le conseil administratif du club Radisson pour l'année 1951 par suite des dernières élections. Assis de gauche à droite: Jean-Marie Marchand, directeur; André Fortier, trésorier; Harry Roberts, président; Pierre Lajoie, vice-président; Louis Laflamme, secrétaire. Debout, de gauche à droite: Jean Lafontaine, capitaine des avironneurs; Jacques LeSieur, administrateur du tennis; Maurice Fortier, publiciste; Paul-Henri Nobert, ministre des victuailles; Jean Frigon, gérant du club et Roger Bellefeuille, en charge du canotage.

— (Photo: Le Nouvelliste)

Inutile d'insister — nos ancêtres étaient des héros! Découvreurs d'horizons, sondeurs d'infinis, ils étaient laboureurs et soldats, explorateurs et bâtisseurs. Hommes de coeur vaillant, ils ont fondé un vaste et beau pays. S'ils revenaient aujourd'hui se promener dans le grand nord canadien, nos coureurs des bois seraient bien étonnés d'y trouver des soldats à l'exercice.

Notre extrême nord, nous l'ignorons trop souvent, constitue aujourd'hui la frontière d'un pays, *qui est devenu le pire ennemi de tous les pays libres.* Au cours de leurs exercices dans les solitudes boréales, nos soldats sont équipés de pied en cap avec ce qu'il y a de mieux contre le froid et la neige.

L'Armée canadienne prend soin de ses hommes, les loge bien, les nourrit abondamment, les paie généreusement, les habille mieux que ne sont vêtus la majorité des civils. C'est une belle carrière que vous offre votre armée, et, de plus, la chance d'apprendre un métier pratique, et l'occasion de protéger nos foyers et nos droits!

Vous êtes invité à servir dans —

Votre armée

S'ADRESSER À: Dépôt d'effectifs No 3, Casernes Connaught, 3, côte de la Citadelle, QUÉBEC, P.Q.

Ecoutez "Coup de Clairon", tous les jeudis soir, au réseau français de Radio-Canada.

SI VOUS NE POUVEZ ENTRER DANS L'ACTIVE, FAITES VOTRE PART DANS LA RÉSERVE

Le Régiment de Trois-Rivières

(24e régiment de chars d'assaut)

Arsenal des Trois-Rivières — Soirs de parade: Lundi et mercredi

MAISON FONDÉE en 1575 à AMSTERDAM

BOLS

V.O. GENEVER GIN

"LE CÉLÈBRE GIN GENRE HOLLANDAIS"

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

Cascades sportives

(par Roland Héroux)

Shawinigan, 29 — On se demande de quel club de la ligue Sénior aurait pu tenir tête au Shawinigan, samedi soir. Une ovation a été faite à Jack Carthy, samedi soir, quand le 214e but de sa carrière lui a permis de battre le record de francs buts de Pit Morin, autrefois du Royal.

La joute de samedi soir constitue une douce revanche sur le club Sherbrooke. Le club sera encore plus redoutable avec le retour de Ouellette, prochainement. Marius Groleau, pour un, dit que Georges lui manque beaucoup, par son agressivité et son jeu efficace en contre-attaque.

Les billets des dix personnes suivantes vont dans le baril spécial d'où sera tiré le billet gagnant du Meteor à la fin de la saison: Hervé Chamberland, 825, St-Jacques, Shawinigan; Réal Hamel, 124, Station, Shawinigan; Albert Hasty, Cap-de-la-Madeleine; Marcel Bellemare, 11e-Rue, Grand'Mère; J.-C. Lafrenière, 25, Lévis, Shawinigan; Lionel Francoeur, 39, Defond, Shawinigan; Roméo Vincent, 69-B, St-Marc; J.-P. St-Cyr, 635, Gigalre; Maurice Fontaine, 991, Ste-Ursule, Trois-Rivières; Réal Filion, 182 Station, Shawinigan.

Le groupe des officiers de la Québec Amateur Hockey Association qui a visité Shawinigan, Grand'Mère, Trois-Rivières et le Cap-de-la-Madeleine, en fin de semaine comprenait le président Wilfrid Duranceau, les vice-présidents M. Conway et Robert Lebel, le trésorier Sydney Holsted, le régistraire Frank Dilio, le président des ligues mineures George Marsh et le représentant régional pour la Mauricie, Clyde McCarthy, des Trois-Rivières.

Ils ont été reçu à souper, à l'hôtel Shawinigan, ont assisté à la joute et ont visité l'Hôtel de Ville, après la partie. Etaient aussi présents quelques invités, dont S. H. le maire François Roy et le député fédéral du comté de St-Maurice-Laflèche. Les officiers du hockey local, senior et junior, et autres circuits mineurs étaient également présents. M. Bruno Richard, président de la ligue Junior Provinciale de l'Est du Québec, a reçu des compliments mérités pour la belle tenue de son circuit, cette saison.

M. Robert Hébert, président du club Shawinigan a présidé l'assemblée, et il a adressé la parole, de même que S. H. le maire Roy, M. Duranceau et McCarthy.

Le Shawinigan a continué sa marche invincible, en fin de semaine, dans la Ligue Provinciale Junior de l'Est, battant Grand'Mère 6 à 3.

Le maire Roy déclarait, samedi soir, dans une courte allocution, au dîner offert aux officiels de la Q.A.H.A. que Shawinigan était une ville très sportive, et que de gros sacrifices avaient été faits pour maintenir Shawinigan dans le hockey senior. Puis, parlant de l'apport des anciens joueurs professionnels au hockey amateur, le maire a déclaré que souvent, la présence de ces ex-pros était nuisible, parce que s'ils ont l'experience, ils n'ont plus la vitesse et recourront souvent à la rudesse pour se maintenir, en attendant de décliner encore.

Le président Duranceau de la Q.A.H.A., est un jeune avocat, très fin causeur. Le régistraire Dilio, parle également français et anglais. Il est d'origine italienne. Quant au 2e vice-président Lebel, il a beaucoup de souvenirs en commun avec Robert Hébert, et il les évoquait avec beaucoup de verve.

Clyde McCarthy a toujours des commentaires originaux.

Il manque une paire de skis à Gordon Crutchfield. Ces skis ont été perdus en fin de semaine. On appréciera leur retour avec reconnaissance.

Cleveland blanchit Pittsburgh par 2-0

Cleveland, 31 (P.C.) — Le cerbère Johnny Bower a réussi son 5e blanchissage de la saison dans la ligue Américaine de hockey quand les Barons de Cleveland ont blanchi les Hornets de Pittsburgh par 2 à 0 devant 5,379 personnes.

Hy Buller compta le premier but des Barons dans la première période puis Harry Taylor enregistra le second sur la fin de la joute.

Les Douglas avec un assist, est devenu le second joueur dans l'histoire de la ligue à réussir 600 points. Fred Thurier est le meneur de tous les temps avec 670.

1ère période:
1—Cleveland, Buller (Hergesheimer-Thurier) 3.31
Pun.: Horton, Douglas, Solinger, Doran, Kobussen.
2e période:
Aucun point.
Pun.: Migay, Buller, Maloney, Horton.
3e période:
2—Cleveland, Taylor (Lavitt-Douglas) 15.00
Pun.: Lund (maj.) Solinger (maj.) Buller

Williams vs Miceli à Philadelphie le 12 fév.

Philadelphie, 31 (P.A.) — Le champion mondial poids léger Ike Williams, et Joe Miceli, un poids moyen de New York ont accepté hier de se rencontrer ici dans un combat de 10 rondes non pour le titre le 12 février.

Williams et Miceli ont divisé les honneurs en deux combats à Milwaukee. Miceli triompha unanimement au premier combat et Williams l'emporta sur décision serrée dans le second.

Miceli a dernièrement mis hors de combat en neuf rondes Arthur King, le champion poids léger de l'Empire Britannique et un compagnon de Williams.

INDIGESTION? ESSAYEZ: Le LAXATIF TONIQUE à base d'herbes

Avez-vous perdu l'appétit? Souffrez-vous de maux de tête, d'accès de bile ou d'indigestion? Si ces malaises sont causés par la constipation, essayez Bliss Native Herbs, un LAXATIF TONIQUE. Vous aurez tôt fait de vous sentir mieux, grâce à ces herbes médicinales naturelles qui activent l'élimination, redonnent l'appétit, aident à supprimer les gaz, régularisent la formation de la bile pour favoriser la digestion. Economique! 200 comprimés pour $1.00. Aussi 50c. et 25c. chez votre pharmacien.

BLISS NATIVE HERBS

Trophée offert au club Sainte-Flore

Shawinigan, 31. — Ce trophée a été offert par M. Théo Charles, hommes d'affaires de Shawinigan, et propriétaire du Magasin d'Echange, au club de hockey de Sainte-Flore, dont il est un des plus fervents admirateurs.

— (Paris Photo)

Les Catarettes défont les Sparkettes 23-20 et restent en tête de la ligue féminine

Shawinigan, 31. — Les Catarettes de la Ligue intermédiaire féminine de ballon au panier ont défait les Sparkettes dans une difficile victoire pour assurer encore leur position en tête de la Ligue.

Les deux parties précédentes les deux équipes avaient remporté chacune victoire. C'était la sixième victoire des Catarettes en sept parties.

Les deux équipes ont joué sur la défensive durant la première moitié qui s'est terminée au compte de 10 à 10. Lil Blais avait compté 7 points pour les Catarettes et Lise Lambert un panier du terrain. Hazel Brown comptait plus tard sur un lancer de punition. Renée Pagé a mené les Sparkettes à l'offensive avec 4 points. Dolly MacKenzie, H. Pagé et N. Lanneuville 2 points chacune.

Dans le troisième quart le jeu s'est continué à la même allure et les deux équipes ont manqué de nombreuses occasions de loger le ballon dans le panier. Les Sparkettes menaient 13 à 12 avec un quart de la joute à jouer. Les deux équipes se sont lancées à l'offensive dans les dernières minutes quand le compte fut 15 à 18. Lil Blais a donné l'avance aux Catarettes de l'instructeur Smith et R. Pagé a compté un très beau panier pour égaliser le compte avec une minute et 35 secondes à jouer. Hazel Brown de la ligue des "fouls" a donné l'avance aux Catarettes et Violette Héon avec un long lancer a assuré la victoire de son équipe. Les Sparkettes de Bill Roy ont réussi 2 points sur 8 lancers libres tandis que les Catarettes en comptaient 5 sur 17 possibles.

Ce soir, les Sparkettes visiteront Trois-Rivières et joueront cinq minutes avant la partie régulière pour décider de la partie nulle de ces deux équipes. Jeudi soir, le 1er février, les Catarettes rencontreront les Jannettes au Techniques à 7 heures 30.

Positions et sommaire:

Catarettes	7	4	1	8
Sparkettes	7	3	3	6
Trois-Rivières	7	3	3	1
Jannettes	7	1	6	0

SPARKETTES (20)			
Pagé R.	4	0	8
MacKenzie D.	2	2	6
Lemay Y.	0	0	0
Coutu G.	0	0	0
Pagé D.	0	0	0
Pagé H.	1	0	2
Guseck S.	0	0	0
Labbé M.	1	0	2
Lanneville M.	1	0	2
Debon D.	0	0	0
	9	2	20
CATARETTES (23)			
Blais L.	5	2	12
Héon V.	1	0	2
Brown H.	2	3	7
Lefebvre L.	0	0	0
Lambert L.	1	0	2
Héon J.	0	0	0
Robillard B.	0	0	0
	9	5	23

Les Américains ont gagné en Hollande

Tilburg, Hollande, 31 (P.A.) — L'équipe de hockey Bates de Lewinston, Maine, a défait hier une équipe hollandaise aidée de deux joueurs canadiens par 8 à 5.

Bates, représentera les Etats-Unis au tournoi mondial disputé à Paris. C'est ce club qui fut écrasé par Lethbridge au score de 11 à 1 samedi dernier à Paris.

Gavilan vs Ciarlo au Venezuela en février

New York, 31 (P.A.) — Kid Gavilan de la Havane se battra contre Tommy Ciarlo de Waterbury, Conn., à Caracas, Venezuela, le 18 février.

Gavilan, classé comme un prétendant sérieux chez les poids moyens, se rendra à Miami dimanche en compagnie de son gérant Fernando Baldo, où son compagnon d'entraînement Omelio Agramonte se bat contre Joe Louis le 7 février.

Ciarlo a tenu à un match nul Gavilan en octobre dernier à New

Ab DeMarco a 79 points à date

New-York, 31 (PA) — Ab DeMarco du club Buffalo persiste à dominer la ligue Américaine de hockey avec 79 points à son crédit. Ce n'est pas lui cependant qui a enregistré le plus grand nombre de buts, mais bien Walter Hergesheimer du club Cleveland avec 33 à son crédit.

Voici les leaders:

DeMarco, Buf.	30	49	79
Warwick Buf.	17	49	66
Thurier, Cleveland,	18	45	63
Sullivan, Hershey,	22	39	61
P. Meger, Buf.	28	30	58
Jack McGill, Pro.	14	44	58
Hergesheimer, Cle.	33	25	85
Currie, Buffalo,	9	48	57

Numéros des arbitres et juges des lignes

A compter du 1er février, les arbitres et juges de lignes de la L.N.H. porteront des numéros sur le dos de leur chandail afin de permettre leur identificaiton par les amateurs. Voilà les numéros octroyés aux cinq arbitres et aux dix juges de lignes:

Arbitres: —Bill Chadwick; 2.—Georges Gravel; 3-Hugh McLean; 4.—Bill Knott; 5.—Red Storey.

Juges de lignes: 10.—Sam Babcock; 11.—George Hayes; 12.—Bill Morrisson; 14.—Jim Primeau; 15.—Ed. Mepham; 16.—Mush March; 17.—Doug Young; 18.—Herb Gallagher; 19.—Dom Boalto; 20.—Sibby Mundey.

La cédule de la ligue Junior "B" se terminera plus tôt

Shawinigan, 31 — La ligue Junior Provinciale de Hockey de l'Est du Québec a tenu une importante assemblée jeudi soir, à Grand'Mère, sous la présidence de M. Bruno Richard. La principale décision prise à cette assemblée a été de refaire la cédule pour qu'elle soit plus courte et que la saison se termine assez à bonne heure pour ouvrir les éliminatoires le 7 février. Tous les clubs étaient représentés à cette assemblée. Ils ont décidé que la semi-finale serait de trois de cinq, et que 1 semi-finale serait de 4 de 7. Le Cap, nous a déclaré le président de la ligue, s'est montré des plus chics, dans la réfection de la cédule et la distribution des éliminatoires.

Le président de la ligue nous a aussi déclaré sa vive satisfaction de voir les trois équipes, depuis plusieurs semaines, s'appliquer à jouer du vrai hockey, dénué de rudesse et conforme aux règlements.

Le président est d'avis que les arbitres devront continuer d'être sévères, afin que le jeu conserve sa qualité et que les joueurs soient protégés contre les accidents et les blessures. Il insistera sur une sévérité particulière, dans les joutes des éliminatoires. Il a aussi été question des arbitres à d'autres points de vue, et le président a demandé aux présidents des clubs de fournir à la direction de la ligue la liste de leur choix. On a aussi agréé une demande de l'Association des Arbitres, en ce qui concerne leurs émoluments et surtout leurs dépenses de déplacement.

Il y a beaucoup d'enthousiasme dans la ligue, de nous dire M. Richard. Les instructeurs ont demandé à leurs joueurs de fournir leur meilleur calibre de jeu. Ils ont prévenu leurs joueurs que la rudesse était leur pire ennemi, et qu'ils s'amélioreraient en demeurant sur la glace. La cédule étant raccourcie, l'émulation sera encore plus grande d'ici la fin de la saison.

Le Shawinigan, pour un, devra déployer encore plus d'efforts, et pratiquement poursuivre sa marche invincible jusqu'au dernier moment, parce qu'il ne doit pas se permettre une seule faiblesse, d'ici la fin de la cédule, s'il veut atteindre la tête de la ligue, que détient actuellement le Cap.

Au début de cette assemblée, on a observé une minute de silence à la mémoire de Mme Kimball, épouse du sportif trifluvien bien connu, décédée subitement la semaine dernière.

Le Midget de l'Ecole du Sacré-Coeur

Shawinigan, 31. — Le Midget de l'école du Sacré-Coeur recevra dimanche prochain le Midget de l'école St-Paul de Trois-Rivières à l'occasion du festival annuel de cette école, organisé par le R. F. Adélard. L'équipe est dirigée par le R. F. Maurice-Noël. De gauche à droite, 1ère rangée, F. Lemay, M. Gélinas, M. Lafrenière, J.-P. Lupien; deuxième rangée: L. Marineau, J. Boisvert, L. St-Onge, F. Pellerin; 3ème rangée: M. Verrette, Y. Gélinas, L. Villemure, M. Pelletier et P. Pelletier.

— (Paris Photo Studio)

Dans la ligue de ballon sur glace

Le club Grill St-Régis, a défait, dimanche, au Parc Lemire, le club Taverne St-Régis, au pointage de 1 à 0, dans une partie excitante au possible. Le point vainqueur, fut enregistré par le jeune Roger Bourque, avec comme aide, Lebel et Guignard.

La partie fut jouée, avec beaucoup de rudesse, de part et d'autre, et les arbitres Bergeron et Leblanc, distribuèrent plusieurs punitions.

Jean-Marie Cormier, fut l'étoile de la joute, il a joué avec brio pour le club de la Taverne, quand bien même, son club a perdu la partie.

Le club Grill St-Régis, demeure toujours en tête de la ligue, avec sept parties de jouées sans défaite, ce qui est, un fait extraordinaire à date.

Le club Restaurant Guillemette est monté seul en troisième position, hier avant-midi, au Parc Guilmour, en battant le club Plombier Papillon, par 2 à 0.

Le premier point du Guillemette a été compté, par Marcel Provencher, qui s'approche de la tête des meilleurs compteurs de la ligue, assisté de Gilbert Biron et Roméo Lefebvre, et cela après une minute de jeu seulement.

Il n'y a eu, aucun point dans la deuxième période, et les arbitres, Robert Guy et Laurier Lafontaine, furent maîtres de la situation, du commencement à la fin.

Dans la troisième période, Gilbert Biron, compta le deuxième point du Guillemette, avec Provencher et Lefebvre.

Armand Leclerc, agissait comme chronométreur de la joute.

Les étoiles de la partie furent, M. Provencher, G. Biron et R. Lefebvre.

Le gardien de buts du club Papillon attribua sa défaite à une opération mineure, qu'il a subi, il y a deux jours.

Avis aux clubs de Shawinigan

La direction de la ligue de la Cité des Trois-Rivières, de ballon au balai sur glace, est prête à entreprendre une série, entre un club de Shawinigan, et un de nos clubs de notre ligue. Cette dite série, serait "home and home", et serait appelé sans aucun doute, le championnat de la Mauricie, car nos clubs ont l'ambition d'aller loin cette année, même à Montréal, pour le championnat de la province. Donc avis aux clubs de Shawinigan de répondre aussitôt que possible, soit en s'adressant au Président, téléphone, 148-M, après 7 h. p.m., ou en écrivant au Secrétaire-Trésorier, Henri Hamel, 1594 rue Denoue, Trois-Rivières, P.Q.

RADISSON

Une mise au point s'impose en marge de notre dernière chronique en ce qui concerne la Veillée du Mardi-Gras. Nous avions annoncé que le costume serait de rigueur, mais on nous avise maintenant qui celui-ci sera libre.

Le comité des réceptions est à préparer un programme spécial pour cet évenement et tous devraient se faire un devoir de se rendre au chalet ce soir là.

Les nouvelles cartes de membres sont émises, voyez le trésorier le plus tôt possible et sur paiement de votre abonnement il vous en remettra une.

Etes-vous intéressé à participer à un tournoi de pool dans un avenir prochain? Laissez-le nous savoir en donnant votre nom au restaurateur.

Hairston vs Young à New-York le 16 fév.

New York, 31 (P.A.) — Gene Hairston, un boxeur sourd-muet de 21 ans, qui a gagné ses 11 dernières batailles, a signé un contrat pour rencontrer Paddy Young dans un combat de 10 rondes au Madison Square Garden, le 16 février.

Hairston a défait Kid Gavilan, qui a obtenu une décision partagée des juges contre Young vendredi dernier.

Huit fois de suite

Si les Red Wings de Détroit gagnent le trophée du Prince de Galles, en terminant en première position de la ligue Nationale de hockey à la fin de la saison régulière, il s'agira de la 8ème fois de suite qu'un club gagnera les honneurs, après avoir été en tête, le soir du jour de l'An. Au fait, si le Détroit remporte encore les honneurs du championnat de la L.N.H., cette saison, il s'agira d'une 3ème conquête consécutive.

Quakenbush a joué pendant toute la 3ième période

Bill Quackenbush, joueur de défense du Boston, a accompli quelque chose d'extraordinaire dans le hockey moderne lorsqu'il a joué, pendant toute la 3ème période, contre les Rangers de New-York, le 21 janvier. Pendant cette période, son frère Max a joué à ses côtés pendant 16 des 20 minutes régulières. Les joueurs de défense, dans le hockey d'aujourd'hui, vont au repos environ après chaque 4 minutes et on n'a pas appris depuis longtemps qu'un joueur avait été sur la glace pendant toute une période. Pour Bill, il s'agissait de la 1ère fois qu'il était sur la glace, pendant toute une période. Une fois, dans une partie de la coupe Stanley, contre le Canadien, alors qu'il jouait pour le Détroit, Quackenbush a joué sur la glace pendant 17 minutes d'une période.

Le "Soir Maurice Richard"

Maurice "Rocket" Richard, le fameux ailier droit des Canadiens de Montréal, le meilleur compteur de toute la ligue Nationale chez les joueurs actifs, sera honoré par les amateurs de Montréal, samedi le 17 février. Un "Soir Maurice Richard" aura alors lieu, au Forum de Montréal, et on s'attend à ce que le fameux joueur canadien-français reçoive plusieurs riches cadeaux dont celui d'une nouvelle automobile.

Gerry Coleman a signé son contrat

eNw-York, 31 (PA) — Gerry Coleman, 2e but des Yankees de New York, champions du monde, a accepté hier les termes d'un contrat pour la saison 1951, après une entrevue avec George Weiss, gérant-général du Club.

Coleman a reçu la récompense Babe Ruth memorial comme le joueur qui s'est le plus distingué au cours de la dernière série mondiale contre les Phillies. Son salaire était de $10,000 l'an dernier et l'on croit qu'il a obtenu $13,000 pour la saison prochaine.

QUILLES

Classement des équipes de la ligue mixte de la salle Ste-Madeleine.

M. Prince, Prélarts	43	9	23.990
Sauvageau	37	20	19.814
P. Auclair	27	21	19.814
J. Trottier	23	29	18.679
A. Breton, Meubles	23	29	21.478
J. Lahaie	21	31	22.055
	14	34	17.379

Meilleur simple masculin, J.H. Lessard: 212 (Breton); meilleur triple masculin, F. Caron: 563 (M. Prince); meilleure partie d'équipe, M. Prince, Prélarts: 744; meilleur simple féminin, G. Daviault: 134 (Sauvageau); meilleur triple féminin, G. Daviault: 414 (Sauvageau); meilleure total d'équipe, M. Prince, Prélarts: 2,048.

Classement des équipes de la classe "B" de la salle Ste-Madeleine.

Genest	28	20	21.061
J.P. Morin Enrg.,	27	21	19.408
Gauthier	26	22	17.830
Blouin & Lefrançois	26	22	16.611
Vaugeois	20	28	21.060
Wavagamack	17	31	18.[illegible]

Meilleur simple, D. Deschesne: 208, (Gauthier); Meilleur triple, R. Trottier: 503, (Genest); meilleure partie d'équipe, Blouin & Lefrançois: 744; meilleur total d'équipe, Blouin & Lefrançois: 2,107.

SKI

N'oublions pas la grande soirée avec orchestre organisée samedi soir au chalet du club de ski.

Les récettes permettront à la direction de ce club d'envoyer des sauteurs au meeting d'Ottawa qui aura lieu le 11 février prochain.

Cordiale invitation à tous.

Shawinigan, 31 — Le club Lavergne-Vincent a défait lundi soir le club du corps de Police de Shawinigan dans une joute disputée au collège du Sacré-Coeur, au ballon balai.

La partie a été gagnée au compte de 4 à 0 par une équipe nombreuse et plus jeune.

RÉVEILLEZ VOTRE BILE

Sans Calomel — Et Vous Sauterez du Lit le Matin Plein d'Entrain

Le foie devrait déverser environ 2 chopines de bile dans votre appareil digestif tous les jours. Si cette bile ne s'écoule pas librement, les aliments ne sont pas digérés. Ils pourrissent, se décomposent dans vos intestins. Des gaz gonflent votre estomac. Vous devenez constipé. Vous vous sentez aigri, affaibli et tout vous paraît ennuyeux.

Il vous faut ces douces petites Pilules Carter pour le Foie pour que ces deux livres de bile s'écoulent librement et que vous vous sentiez "à merveille". Achetez-en un paquet aujourd'hui. Très efficaces pour faire s'écouler la bile comme il faut. Demandez les Petites Pilules Carter pour le Foie dans n'importe quelle pharmacie. 10c.

Ne manquez pas cette grande chance d'économiser!

la fameuse vente BOND SERA BIENTÔT TERMINÉE

2e PANTALON GRATUIT

LA MEILLEURE VALEUR AU CANADA EN VÊTEMENTS FAITS SUR MESURE

$44.75

avec 2e PANTALON GRATUIT!

Messieurs, hâtez-vous! Vous n'avez ni temps ni argent à perdre! Il ne vous reste que quelques jours pour profiter de cette vente sensationnelle! Voici une offre exceptionnellement économique: un élégant complet Bond fait sur mesure, dans un vaste choix de tissus, pour $44.75 seulement, et avec un PANTALON SUPPLÉMENTAIRE GRATUIT! N'attendez pas! Il reste un choix magnifique, mais la vente finit à la fin de cette semaine.

2e PANTALON GRATUIT! avec chaque habit FAIT SUR MESURE acheté chez BOND!

Commandez tout de suite votre habit de Pâques et profitez du choix complet de nouveaux tissus de printemps Bond à des prix extraordinaires, qui vous épargneront maints dollars. Les plus élégants et nouveaux tissus, dessins et nuances, tous taillés avec la précision Bond, et avec 2e PANTALON GRATUIT!

$44.75 Pantalon supplémentaire gratuit — VOUS ÉPARGNEZ $14.50

$54.75 Pantalon supplémentaire gratuit — VOUS ÉPARGNEZ $17.50

$59.75 Pantalon supplémentaire gratuit — VOUS ÉPARGNEZ $19.50

VESTON ET PANTALON SEULEMENT

Tous avec 2e PANTALON GRATUIT!

A RETENIR:—Il n'y a aucun changement dans la haute qualité des matériaux—dans la confection experte—dans le modernisme du style.

"SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS"

R. Héroux

1368, rue Hart Trois-Rivières

VÊTEMENTS BOND

Confectionnés sur mesures

En faveur de la coopération économique

Les principes d'une coopération économique entre le Canada et les Etats-Unis dans l'intérêt de leur défense mutuelle, ont reçu ce matin un appui important de la part d'officiels du Département d'Etat des Etats-Unis, comparaissants à Washington devant un sous-comité du Congrès.

D'après M. Levingston Satterthwaite, sous-directeur de la division des affaires du Commonwealth Britannique du Département d'Etat: "Nous devons empêcher l'existence de la frontière entre nous d'interférer de quelque façon avec un effort coordonné pour produire le maximum de produits pour les besoins du monde libre".

"La décision à l'effet de savoir où des facilités additionnelles de production d'aluminium seront localisées sur ce continent devrait, dans notre opinion être basée sur une estimation des forces économiques et militaires en présence. Nous devons utiliser des emplacements où le maximum d'aluminium peut être produit économiquement dans le plus court délai possible et sans pour cela détourner l'énergie électrique des autres besoins essentiels. Nous ne devons pas considérer d'autres facteurs que ceux d'obtenir de l'aluminium économiquement et rapidement depuis que la question à savoir si les facilités additionnelles sont localisées aux Etats-Unis ou au Canada, n'affectera pas notre habilité d'obtenir l'aluminium".

M. Satterthwaite, comparaissait devant le sous-comité du Congrès présidé par le représentant Emmanuel Celler, qui enquête, entre autre chose, sur la question d'un aménagement important d'aluminium en Colombie-Britannique pour fournir les besoins nord-américains.

Questionné sur les expéditions d'aluminium canadien au cours de la première partie de 1950 à des pays satellites de la Russie, M. Satterthwaite, dit que les Etats-Unis ne pouvaient pas protester contre de telles expéditions alors que les règlements d'exportations des Etats-Unis à cette époque, permettaient aux producteurs qui le désiraient de faire l'expédition du matériel stratégique.

Il continue: "Au même moment où nous mettions un embargo sur les exportations d'aluminium, le Canada en fit de même. Les producteurs américains ne sont pas normalement des exportateurs d'aluminium, tandis que le Canada est la plus importante nation exportatrice d'aluminium au monde.

Référent à la "Deuxième Entente de Hyde Park" en octobre 1950, le représentant du Département d'Etat dit que le gouvernement du Canada devrait collaborer aussi étroitement que les exigences militaires le permettront. Il reconnu que ce développement est un programme coordonné de production et d'approvisionnement Canadien. Dans sa déposition, M. Satterthwaite dit: "Durant la dernière guerre, de 1942 à 1945, nous importâmes 689,000 tonnes d'aluminium brut et semi-ouvrées du Canada. Quand nous eûmes besoin d'aluminium du Canada, nous l'obtinrent. Les exportations canadiennes aux Etats-Unis en 1950 s'élevèrent à 160,000 tonnes. Je cite ces chiffres non pour vous démontrer que nous devrions en ce moment obtenir nos livraisons d'aluminium du Canada, mais pour démontrer que nous devrions en dépendants du Canada pour beaucoup de nos approvisionnements de ce métal et que cette source devrait être considérée attentivement dans la préparation des plans pour accroître nos approvisionnements".

Aluminum C. of Canada, Ltd

I. S. Décarie

35 membres des 4-H deviennent intendants

Les membres des Clubs 4-H doivent passer par 5 catégories et remplir plusieurs conditions avant d'obtenir le grade d'intendant qui est le plus haut poste auquel on puisse aspirer.

Lorsque un membre entre dans le mouvement 4-H, il obtient le grade d'aspirant après avoir passé un questionnaire d'admission. Pour devenir membre junior qui est la catégorie suivante, il doit faire un stage d'un mois comme aspirant, avoir à son crédit 100 heures de travail 4-H et posséder une collection de 3 essences forestières. Ces trois conditions sont absolument essentielles et sont proportionnées à chacune des catégories. Ainsi, pour devenir intendant, il faut être membre 4-H depuis 4 ans, posséder un herbier le plus complet possible et avoir atteint au moins 1200 heures de travail 4-H.

Cette année, les membres 4-H portent une attention spéciale à leurs gardes. Ces 35 nouveaux intendants viennent se joindre à ceux qui l'étaient déjà et tous se font un point d'honneur d'atteindre aux plus hauts grades. Les 9,000 autres membres se divisent les autres catégories qui sont les suivantes: Aspirant, Junior, Forestier, Horticulteur, Naturaliste et Intendant. Pour les filles, les grades de Jardiniste et de Fleuriste remplacent les grades de Forestier et Horticulteur. Les autres dénominations sont les mêmes.

Un monstre de la musique

Il croyait toujours avoir raison sur tout. Il était émotif et instable comme un enfant. Il ne considérait ses amis qu'en fonction de leur apport financier. Il était vicieux. Il se considérait à la fois le plus grand penseur et le plus grand compositeur du monde. Et vraiment il a été un grand dramaturge et un grand musicien.

Dans SÉLECTION du Reader's Digest de février lisez l'étonnante histoire de Wagner, le célèbre compositeur d'opéra allemand. Un grand drame musical, retrace les étapes de cette prodigieuse vie d'un génie qui n'a pas eu le temps d'être un homme.

Procurez-vous Sélection de février — 24 articles passionnants condensés des meilleures publications de l'heure.

NOUS PRÉSENTONS la "Lincoln" Cosmopolitan de 1951

Le coupé-six places "Capri" Lincoln

Le coupé-six places "Cosmopolitan" Lincoln

La décapotable-six places "Cosmopolitan" Lincoln

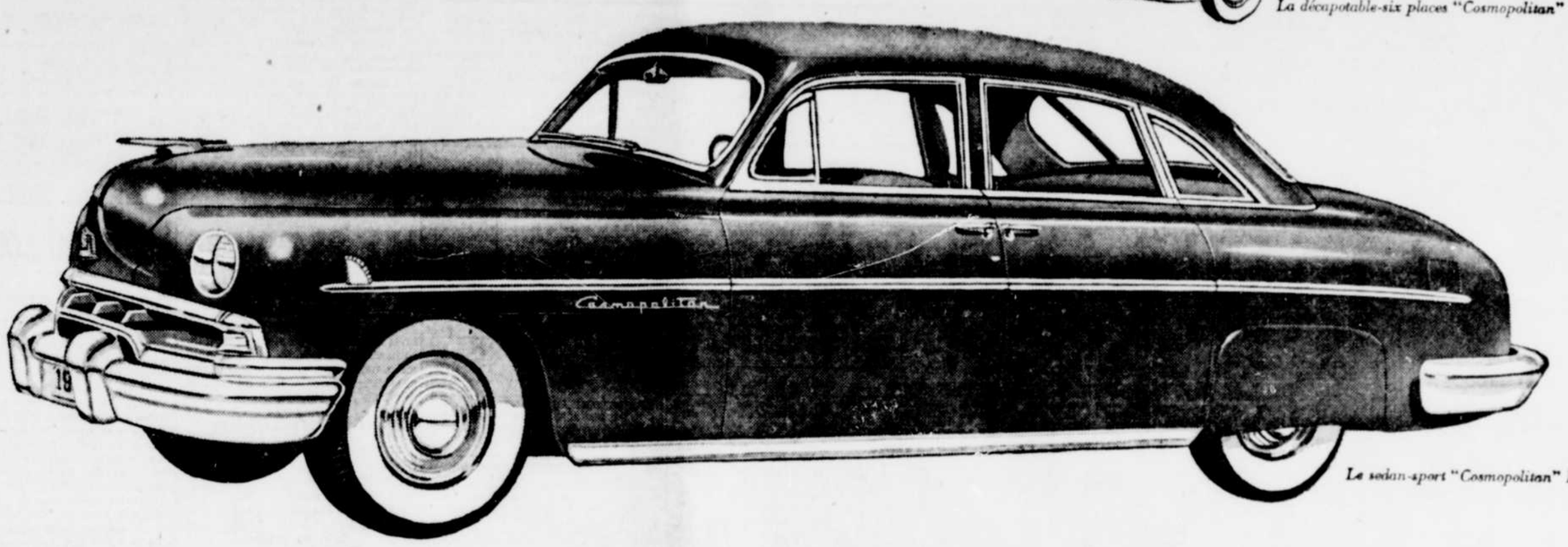

Le sedan-sport "Cosmopolitan" Lincoln

EN VÉRITÉ — *on ne saurait trouver mieux!*

On peut de nouveau se procurer au Canada la superbe *Cosmopolitan* Lincoln (de 1951) et la vraiment magnifique Lincoln de 1951.

Du pare-chocs avant au pare-chocs arrière, les lignes de la Lincoln sont fluides, élégantes, modernes. La décoration des divers intérieurs s'harmonise magistralement avec cet extérieur splendide. Garnitures et accessoires sont dignes d'un maître joaillier. Les tentures (nylon et drap fin) sont taillées avec un art consommé. Les sièges sont profonds et moelleux.

Au volant, vous constaterez que la performance de ces voitures de grande classe est, tout bonnement, la perfection même. Cette année, leur moteur à haute compression, "l'Invincible 8", puissant et souple, est plus docile que jamais. Et le système *Hydra-Matic* vous assure des reprises foudroyantes et une manoeuvre dont l'obéissance vous ravira.

Par leur somptueuse apparence et l'invraisemblable précision de leur mécanisme, la Lincoln et la *Cosmopolitan* Lincoln sont d'incomparables réalisations. En vérité, on ne saurait trouver mieux!

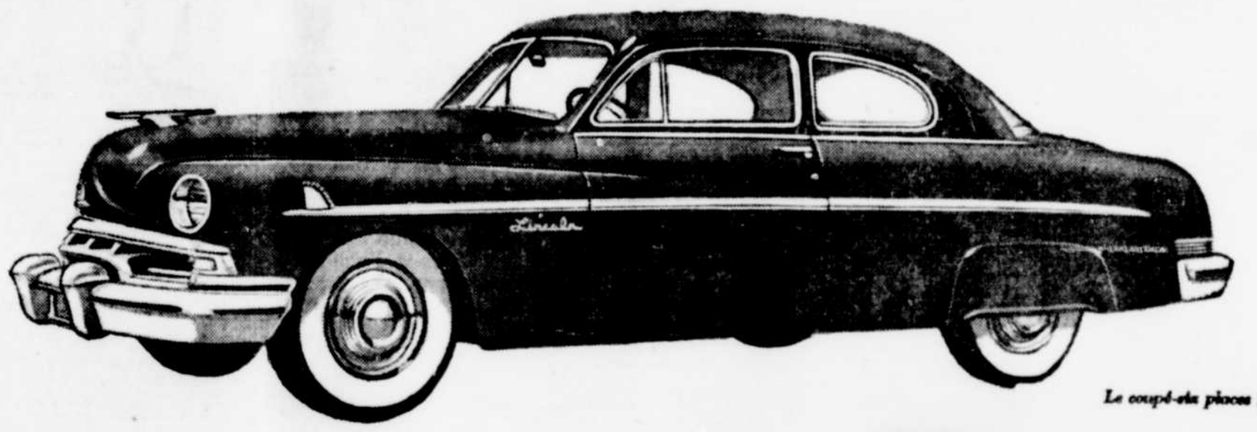

Le coupé-six places Lincoln

la Lincoln de 1951

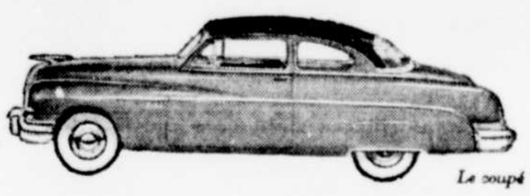

Le coupé "Lido" Lincoln

Le sedan-sport Lincoln

MERCURY LINCOLN Meteor

POUR PLUS AMPLES DÉTAILS, VOYEZ UN VENDEUR AUTORISÉ LINCOLN

AUX TROIS-RIVIERES CHEZ

SIROIS AUTOMOBILES

LTEE

DEPOSITAIRE MERCURY - LINCOLN - METEOR

Nous possédons l'assortiment le plus complet de toute la Mauricie de pièces de rechange pour tous les produits FORD.

501 ST-MAURICE Tél.: 6121 TROIS-RIVIERES

A SHAWINIGAN

TARDIF AUTOMOBILE

ENRG.

DISTRIBUTEUR MERCURY - LINCOLN - METEOR

pour SHAWINIGAN FALLS - GRAND'MERE et le district environnant

179, RUE ST-ALEXIS Tél.: 4228

SHAWINIGAN FALLS

L'annonce est un placement économique faisant connaître davantage tout commerce Tel. 3000

1 Propriétés à vendre

A VENDRE, MAISON 2 logements, 4 appartements, située 780 rue Gingras, Trois-Rivières. S'adresser 616 Gingras. Tél. 6113-W. 73-78

ACHAT VENTE — ECHANGE. Propriétés, Cottages, Chalets situés Bale-Jolie. Pour renseignements voyez William Farrier, 640-644 Des Commissaires. Tél. 6805-2440. 71-94

A VENDRE

2 logements rue Des Volontaires, 6 pièces chacun.

Prix: $8,900.

2 logements rue de St-Réal, 5 pièces chacun.

Prix: $6.000.

Dans les 2 cas: Garage et grand terrain

SPEMONT - SPEMONT

Nous vous invitons à visiter nos maisons dans ce quartier résidentiel et ceci, sans aucun engagement de votre part. Pour visiter le jour ou le soir, demander

ROGER LAROCQUE

FRANK SPENARD INC.

Courtiers Immeubles et Assurances
Edifice Spénard
936 Notre-Dame Téléphone: 46

AVIS AUX INTERESSES: Voulez-vous déménager dans votre propre maison au mois de mai? Si oui, avons 5 ou 6 pièces, plan fédéral provincial. Petit montant comptant, balance au mois. S'adresser par tél. 639-W. 76-77

CHAMPLAIN: BELLE RESIDENCE, été, hiver. Chauffage huile. Air conditionné. Aussi 1 lot construit, un lot vacant plage, le tout en parfaite condition. Ecrire Casier 3537, Le Nouvelliste. 69-92

MAISON NEUVE MODERNE 2 logements, 5 appartements plus chambre de bain. Réservoir eau chaude. Entrée poêle électrique. Logement libre à l'acheteur. S'adresser 37 Blvd Duplessis, Cap. Tél. 3323-M. 76-78

PROPRIETE A VENDRE, 2 logements plus grand terrain, située 211-213 Loranger, Cap. Comptant $3.000, balance sur hypothèque. S'adresser Roger Larocque, avocat, case postale 586, Bureau de Postes. Tél. 235. 72-93

PROPRIET A VENDRE, rue St-Roch, 4 logements Grand terrain. Rapporte bons revenus Pour détails. Eugene Bellefeuille, 477 Notre-Dame, Cap-Madeleine. Tel. 1502-W. 70-93

8 Terrains à vendre

LOTS A VENDRE
Comptant ou à Termes
Centre résidentiel,
Terrasse de Normandville
(Près Hôpital Ste-Marie)
VOYEZ
J-Marcel Laflamme
2311 de Normandville Tél.: 3405-W

LOTS A VENDRE
Quartier résidentiel, près rivière St-Maurice, Boul. St-Louis et Lajoie.
VOYEZ
LUCIEN RICHARD, TEL. 1204, 141, RUE BONAVENTURE.
ou
FRED. TREPANIER, TEL. 3706, 1014, RUE CHAMPFLOUR.

9 Commerces à vendre

A VENDRE IMMEDIATEMENT cause de santé: Epicerie-boucherie, située au Cap. Pour $2.800 plus inventaire. Tél. 6977-W. 76-81

BOULANGERIE à 20 milles de Trois-Rivières, cuit 42 poches l'hiver et 52 l'été. Epicerie-restaurant avec propriété 8 appartements, Cap-Madeleine. Restaurant très moderne, rue Champflour. Selon nouveauté lingerie pour dames rue Des Forges. S'adresser Immeubles St-Pierre, 823 Des Forges. Tél. 3011-R. 76

RESTAURANT A VENDRE. Le seul endroit pour manger: Fish & Chip. Situé rue St-Laurent, Louiseville. Arrêt d'autobus Montréal-Québec. Pour informations, s'adresser 53 rue St-Laurent, Louiseville. Tél. 283. 71-76

RESTAURANT A VENDRE. Vaut la peine de voir le propriétaire pour tous détails nécessaires et intéressants. Ecrire à casier 3345 Le Nouvelliste. 74-79

11 Magasins à louer

MAGASIN A LOUER au Cap-Madeleine, rue Notre-Dame, dans le centre des affaires. Prix raisonnable. S'adresser 325 St-Laurent, Cap. Tél. 6792-R. 73-80

MAGASIN ET BUREAU à louer dans l'édifice Banque de Commerce — Aussi bureau rue Radisson dans Parc Champlain. S'adresser 384 Des Forges. Tél. 605-W. 76-81

16 Logis à louer

A LOUER: 2 logements 5 appartements plus chambre de bain. S'adresser 494 St-Irénée coin Dessureault, Cap-Madeleine. 75-77

A LOUER: LOGEMENT neuf 4 pièces très modernes, dans un bas. Libre 1er mars. S'adresser 788 Gingras. Tél. 1034-W. 76

FLAT 3½ PIECES, centre ville. Stores vénitiens. Planchers bois dur. Système chauffage. Grand Solarium. Ménage complet. $35. par mois. Ecrire Casier 3346, Le Nouvelliste. 75-76

LOGEMENT A LOUER, 5 appartements. S'adresser à 34 Mercier, Cap-de-la-Madeleine. 76-78

LOGEMENT A LOUER, 4 appartements plus chambre de bain. Autre 3 appartements, situés près église Ste-Marguerite. Libres immédiatement. S'adresser 1350 Dumoulin, Trois-Rivières. 75

LOGEMENT A LOUER, 5 appartements plus eau chaude, chambre de bain, passage, dépense, hangar, galerie, situé rue Ste-Angèle près de St-Maurice. Libre 1er mars. S'adresser 1146 Ste-Angèle. Tél. 1826-J. 76

LOGEMENT A LOUER 3 appartements, non chauffé, un bas. Grande cour. Coin de rues. Arrêt d'autobus en avant. S'adresser 676 Laviérendrye. Tél. 2299-R. 76-77

LOGEMENT A LOUER 3 pièces, $23. par mois. Libre immédiatement. S'adresser 840 St-Honoré. 75-76

LOGEMENT A LOUER, 4 appartements plus chambre de bain, 2ème étage. S'adresser 598 St-Roch. Tel. 6184-J. 76

LOGEMENT A LOUER, 4 appartements situé rue Laviolette. Pour renseignements, s'adresser 1936 Denoue. Tél: 1628-J. 76

LOGEMENT A LOUER 4 appartements, chauffé, un bas, $34.50 par mois. Centre de la ville. Libre le 1er mars. S'adresser 1232 St-Denis. Tél. 6941-W. 76

LOGEMENT CHAUFFE, très moderne, à louer à 455 Radisson, pour 2 ou 3 personnes. Réfrigérateur, poêle, fixtures électriques fournis, incinérateur, chambre de bain finie tuile. Possession 1er mai. Pour plus d'informations, s'adresser 765 Bonaventure. 76

LOGEMENT DE 4 grands appartements plus chambre de bain, 6e maison passé le Calvaire. Banlieue, Boîte 205. Tél. 3641-J-1. 76-81

LOGEMENT 4 APPARTEMENTS situé dans St-Firs-d'Assise. Libre le 1er mars. S'adresser par téléphone 6092-J. 76

LOGEMENT 4 PIECES. Ménage fait à neuf. Libre immédiatement. S'adresser 632 Radisson. 76

MAISON BRIQUE 4 appartements, bas, libre $20. par mois, coin St-Lawrence. Autre 2 appartements, libre, bas, $15. Nap-Adam Gélinas, 1321 Notre-Dame. Tél. 1295-J. 76-81

LOGEMENT MODERNE, à louer 3 appartements plus passage et chambre de bain. Libre immédiatement. $25. par mois. S'adresser 486 Gingras. Tél. 4923. 76

17 Logis demandés

HOMME ET FEMME seules demandent logement 4 ou 5 pièces dans Trois-Rivières. Ecrire à Case Postale 573, Bureau des Postes, Trois-Rivières. 70-73

COUPLE SANS ENFANT désire logement de 3 appartements chauffé ou non, dans le centre de la ville si possible. Appelez 960. 75-80

LOGEMENT DEMANDE 6 appartements pour 4 grandes personnes. Dans centre de la ville de préférence. S'adresser par téléphone 3173-J. 76

ON DEMANDE LOGEMENT de 6 à 7 pièces, chauffé, dans le centre de la ville, préférence quartier de la cathédrale. Références. Famille une fillette 13 ans. Position stable. Tél. 692-M. 75-76

22 Bureaux à louer

BUREAU et GRAND magasin bien éclairés, modernes, construction neuve. Situé à 1579 Royale. S'adresser J.A. Gosselin, marchand de chaussures, rue Hart. 73-78

LOCAL 16 x 22 à louer, situé 1244 rue St-Maurice près côte Boul. St-Louis, appartenant à François Richard, pouvant s'employer spécialement pour salle d'échantillons, salon coiffure, barbier, reliure, studio de photographie, réparations de radios ou logement. Libre 1er février. S'adresser Marché Bienvenue, 1268 St-Maurice. Tél. 1670 73

MAGNIFIQUE ESPACE DE 40 x 20, chauffé, situé dans le centre des affaires, coin Royale et Des Forges, au-dessus de la Banque Nova Scotia. Idéal pour agents d'affaires ou professionnels. Possession immédiate. S'adresser Household Finance, 1401 Royale. Tél. 5103. 76

26 Produits de qualité

A BAS PRIX
FRIGIDAIRES
pour bouchers, épiciers, restaurant, etc
ALPHONSE ROUSSEAU
1681, rue Royale
Tél.: 6000
Réparation Vente et Service

ATTENTION: FEVES AU LARD cuites au four. Pots individuels. Livraison samedi pour dimanche. L.P. Laventure, 573 St-Georges. Tél. 1586 52-78

ATTENTION: JE SUIS SEUL distributeur de store vénitien Flexalum imprimé sur chaque latte. Ruban plastique. Garantie 2 ans. Démontable. Pôles à draperies. Estimé, posé gratuitement. Santerre & Fils, 833 Ste-Cécile. Tél. 4355-W. 61-84

Stores vénitiens
directement de manufacture. Flexalum, ruban plastique et ruban ordinaire de toutes couleurs. Prix partir de 45 cts pied. Estimons, posons gratuitement. L. Lafond. Tél. 3078-J. 869 Cloutier. 60-83

ATTENTION: BALANCES, moulins à viande Toledo, caisses enregistreuses neuves, reconditionnées. Equipement complet Serv-All pour restaurant. Comptoirs Curtis, chambres frigorifiques. Echange — Vente — Service P. H. Gauthier, 1038 St-Maurice. Tél. 731. 59-82

ATTENTION: STORES VENITIENS. Livraison 4 jours. Aussi le plus beau choix de sets de cuisine chromés. Roland Lambert, marchand de meubles, 638 Bonaventure. Tél. 4580 54-77

STORES VENITIENS. A. & R. Ricard, Manufacturiers, 137 Beauchemin, Cap-de-la-Madeleine. Tél. 3223-J. Tél. 7-7180 Shawinigan

Gallons en plastique. Toutes les qualités, tous les prix, à partir de $0.48 le pied carré. Mesurés et posés gratuitement. 5-69-93

The National Cash Register Co. of Canada Limited.
VENTE — SERVICE — ACCESSOIRES
1619 rue Royale, tél. 1678
Trois-Rivières
Le seul bureau de service autorisé de la Mauricie.

27 A vendre divers

ATTENTION C'EST A 509 Des Forges que vous trouverez toujours des aubaines pour toute la famille. Rendez-vous en toute sûreté. Tél. 5571-M. 75-80

A VENDRE: RADIO d'automobile Philco, 8 lampes. Aussi 500 pieds de madrier de bois mou sec. Appelez 6082-R. 73-76

AREORITE, PORTES, STORES vénitiens, Arborite 33 cts le pied carré. — Portes persiel garanties parfaites $8.00. Stores vénitiens 48 cts le pied. R. Duchesne & Fils, Ferronnerie, Yamachiche. 53-76

BASSINETTE EN FER avec les 2 côtés mobiles et chaise haute à vendre. S'adresser par tél. 6730-R. 76

BUREAUX, SETS DE cuisine. Fournaises, Radios, pick-up, Vaisselle, Lits, Bibliothèque, Lingerie, Desk Roll Top, Chaises roulantes, Lit d'hôpital, Jules Demers, 293 Hertel, magasin seconde-main. 55-78

CAMERA BUSCH PRECISION Pressman 2¼ x 3¼, modèle "C" F. 4.5, Rapax Chutter 1-1/400 seconde, Rangefinder, View-finder, Flash-gun, Filmpack, Ajusteur, 6 cut-film, Holders, etc. Visible à 915 Montcalm. 75-77

DEUX COMPTOIRS DE magasin à vendre. S'adresser à Mme Gauthier, 1636 rue Royale. Tél. 1441. 75-77

NAPPES EN LIN Toile à rouleau, Bas et laine Botany pour homme, Tapis crochetés, tressés, Catalognes pour planchers et pou. lit. S'adresser 1026 Ste-Ursule. Tél. 218-R. 69-82

POELES FOURNAISES à air conditionné Fournaises à air chaud, Laveuses, etc. La Fonderie L'Islet, Edgar Donaldson & Fils Ltée, agents 1692 St-Philippe, Trois-Rivières. Tél. 3907. 65-88

28 A louer divers

Clavigraphes
Clavigraphes de toutes marques à louer $3.00 par mois ou 3 mois pour $7.50. Gérarld Martineau, 1347 rue Notre-Dame, Trois-Rivières. Tél. 6621. 60-83

29 On demande à acheter

ACHETERAIS TRACTEUR USAGE "Oliver 70" ou autres marques, de même capacité. S'adresser à Armand Charbonneau, Ste-Marguerite, Trois-Rivières, Boîte 715. Tel. 3696-J-25. 76

32 Argent à prêter

PRETS SUR AUTOS
avec Protection
Chaque prêt sur auto jusqu'à $1.000. est protégé d'une assurance-vie sans aucun frais supplémentaire. Des Prêts de $1.000. et plus sont aussi faits. De plus Niagara se spécialise dans ses Prêts par un service rapide et amical sans aucune formalité. Plusieurs plans de remboursements au choix. Vous avez besoin d'argent rapidement? Téléphonez avant et venez à
NIAGARA
FINANCE COMPANY LIMITED
Fondée en 1930
Tels: 1193 - 1194 364 Des Forges
Trois-Rivières
Edifice Banque de Commerce
(en face du Théâtre Impérial)

35 Electriciens

ENTREPRENEURS ELECTRICIENS Installations électriques de tous genres. Accessoires électriques Hamel & Aubin Inc., 772 Hertel. Tel. 830 58-81

37 Plomberie Chauffage

BRULEURS A L'HUILE. Systèmes à air conditionné. Les meilleures marques. — Albert H. Lacharité Inc., 770 Hertel. Tél.: 835 58-81

38 Brûleurs à l'huile

ATTENTION: GIRARD & BIRON Enr., 142 Notre-Dame, Cap-Madeleine. Vendeurs autorisés du fameux brûleur Boston Breeze, A.B.C., Lynn, Electro. Installation — Nettoyage — Réparation. Vendons fournaises Fawcett. Tél. 3280-W et 5638-J. 62-83

Brûlez vos déchets
Avec lance-flammes Breeze. Aussi A.B.C., Electro, Lynn. Réservoirs. Huile à chauffage. Pièces de rechange pour tous brûleurs O. Ross, 156 Notre-Dame, Cap. Tél. 1577-M. 72-95

CALORIFERES ELECTRIQUES. Réservoir (barils 500 gallons. Brûleurs électriques et brûleurs à l'huile A.B.C. et autres. Usagés et neufs. Installation immédiate par expert. Téléphonez 2304. 73-96

39 Charbon-Bois-Huile

ATTENTION: G. GUILBERT, téléphone 4643-M. Distributeur d'huile à chauffage avec compteur automatique. Service prompt et courtois. Service gratuit de réparations sur brûleurs. Banlieue, Trois-Rivières. 64-87

BOIS DE CHAUFFAGE: Erable 12 pouces frais coupé, $5.50 livré aux Trois-Rivières et Cap-Madeleine. Tél. 6383, demandez M. Milette. 59-j.n.o

J.T. NADEAU, marchand de bois de construction, 38 Latreuille, Cap. Tél. 3065. Bois de chauffage toutes sortes. Croûtes de bois mou. Cour à bois. Désilets, téléphone 2772-R. 61-84

40 Articles de ménage

ALAIN J.A. — Vous offre beau choix de meubles. Poêle, réfrigérateurs, laveuses marque Général Electric, McClary au plus bas prix. 1251 Laviolette. Tél. 544. 54-77

ATTENTION: CHOIX le plus complet poêles Gurney, Entreprise, chesterfields mobiliers chambre et cuisine chromés. Laveuses Inglis et Climax. Brûleurs A.B.C. Radios Philco. Georges Latleur, 1028 Champflour. Tél. 4453-J. 70-93

AVANTAGEUX. — Déclaration d'une ménagère à O Giguère, 1874 Chamberland angle Brébeuf: "Il y a 29 ans que notre lessiveuse Coffield lave, jamais été réparée". Poêles pas Thermos. Réfrigérateurs Coolerator Tél. 5183-J. 64-87

ATTENTION: REFRIGERATEURS — ai en main quelques réfrigérateurs de 7 pieds et 9 pieds. Livraison immédiate ou sur réservation. Mobiliers de cuisine chromés. Mobiliers chambre. Prix réellement bas. Voyez Santerre & Fils Enrg. 833 Ste-Cécile. Tél. 4355-W 57-80

AVIS: NOUS PAYONS les plus hauts prix pour votre vieux poêle, radio, réfrigérateur ou meubles, en échange, sur l'achat d'un neuf. Téléphoner à 7252-J —Nos prix sont des plus bas. Les Ameublements Trifluviens Enrg. 3029 St-Firs-Xavier. 64-87

PRELART 39 cts la verge carrée. Tapis, réfrigérateurs, radios, poêles, laveuses, chesterfields, mobiliers de chambre, cuisine chromés. Prix garantis. 956 St-Maurice. Adam Limitée. Tél. 585. 71-94

41 Chambres à louer

CHAMBRES A LOUER, centre de la ville. Entrée privée. Service téléphone. Usage de la cuisine. Pour monsieur ou demoiselle. S'adresser 357 ou 363 Des Forges. Tél. 1299. 73-85

CHAMBRE GENRE APPARTEMENT meublée avec commodités modernes, pour monsieur distingué. Endroit tranquille. Situé 489 Niverville. Tél. 2959. 76-77

GRANDE CHAMBRE A louer, meublée, eau chaude, poêle électrique fourni. Dans un bas. Service du téléphone. S'adresser 844 Ste-Angèle. 76-77

43 Chambres et pension

CHAMBRE ET PENSION pour dames ou messieurs ou chambres seules $3. et $4 par semaine. Service téléphone, eau chaude. S'adresser 1035 Ste-Angèle. 73-80

46 Radio et Accessoires

Télé-Radio Service Enrg.
Votre radio-service pour toutes vos réparations de radios de toutes marques. Service rapide. Garantie de 3 mois. Vendeur autorisé Philco — 1560 Bardeaux. Tél. 1020-M. 70-76

53 Service domestique

ON DEMANDE UNE bonne de 20 à 30 ans avec expérience. S'adresser 1077 de L'Evêque. 75-j.n.o

54 Hommes demandés

MESSAGER DEMANDE pour livraison sur bicyclette. S'adresser Marché L.C. 1379 Laviolette. 76

ON DEMANDE FERBLANTIERS avec expérience S'adresser à Edgar Donaldson & Fils Ltée., 1692 St-Philippe, Trois-Rivières. 75-76

57 Agents vendeurs

Agence demande
Représentants demandés partout à travers la province pour la vente des stores vénitiens. Territoire exclusif accordé sur demande. Pour renseignements, écrire à Les Spécialités Jacques Enrg. 315 Des Forges, Trois-Rivières. 76-78

59 Occasions d'affaires

Attention Artisans
Nous avons de la laine à 2 et 3 plis dans toutes les couleurs.
AUSSI
LAINE NYLON EN CONES
A vendre.
Pour informations, s'adresser à
ROCKLIN NOVELTY KNIT,
1015, rue Bleury, Montréal.

DEVENEZ NOTRE REPRESENTANT et faites de $20. à $30. par semaine durant vos loisirs. Faut être sérieux, honnête, travaillant et avoir l'habitude du public. Pas de capital requis. Si vous possédez les qualifications requises, nous vous enverrons les détails complets. Ecrire sans tarder à Textelle Inc., 6548 rue St-Hubert, Montréal. 75

62 Nettoyage Pressage

POUR VOS LAVAGES blancs comme neige, humides, secs, repassés ou non. Appelez Buanderie Austin, 29 rue Roy. Cap. Tél. 39 - 4855. 71-94

83 Cours privés

NOUVELLE METHODE D'ANGLAIS par correspondance, garantie par écrit en 2 mois. Dictionnaire gratuit. Pour détails sans obligation, adresser: S.A.F. Fortier, Saint-Ubald, Co. Portneuf, P.Q. 64-87

Annonces Classées

CHAQUE MOTS .01 cts

6 publications pour le prix de 5
24 publications pour le prix de 18
Minimum pour 1 pub. 25 mots.
20% d'escompte pour toute annonce apportée et payée d'avance ou payée à nos bureaux avant 5 heures le jour même de la première publication.
Lover d'un Casier 10 cts
Avis de funérailles, services anniversaires, grand'messes In Memoriam, non-responsabilité $2.00
Card. de remerciements $5.00
Carnet Social: naissances, mariages, fiançailles $2.50

REGLEMENTS

1. Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariage, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsabilité. Telles annonces doivent être apportées à nos bureaux.
2. Les annonces provenant du deuors de la ville sont strictement payables à l'avance.
3. Les erreurs sont promptement rectifiées.
4. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion. Autrement nous ne saurions accorder de remise, ni une nouvelle insertion gratuite.
5. Nous ne pouvons garantir la publication d'une annonce à une date spécifiée.
6. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Tous les jours: 8.30 a.m. à 5.30 p.m.
Le samedi: jusqu'à midi.

"C'est bien ce que dit le dictionnaire. — RESULAT: mettez une Annonce Classées dans le Nouvelliste et vous le connaîtrez?"

64 Salons de coiffure

SALON LAVIGNE, Mme Vellette, 1030 Ste-Angele, coiffant toujours avec sa soeur du Salon Lucia, autrefois 751 Radisson. Coupe de cheveux. Cold Waves specialement pour cheveux blancs. Tél. 7078. 54-77

72 Machines à coudre

POUR REPARATIONS de machines à coudre, appelez J.J. Descôteaux représentant des produits Westinghouse, 476 Des Forges. Tél. 1916. Ouvrage garanti et fait par des experts. Nous vendons moteurs et lumières de machines à coudre. Prix $24.50. 71-94

Walter Bibeau
Pour tous troubles, pièces de rechange ou accessoires, consultez-nous. Réparation de toutes marques de machines à coudre. Moteurs et lumières à partir de $18.50. W. Bibeau, 115 St-Antoine. Tél. 4774. 64-87

74 Autos à vendre

FORD 1936 en très bonne condition. Aussi Buick 1940 avec radio, chaufferette. S'adresser Garage Laplante, 91 Ste-Madeleine, Cap-Madeleine. Tél. 7070-W. 75-77

Laroche Automobile
1837-A, St-Philippe
Trois-Rivières. Tél. 3063-R.
Autos et camions usagés.

Monarch Sedan	1948
Pontiac Coach	1948
24.000 milles, équipement complet.	
Dodge Sedan	1947
Ford Coach	1940
Chevrolet Sedan	1947
Plymouth Sedan	1936
4 pneus neufs, moteurs neufs, 5.000 milles.	

Achat — Vente — Echange.
Termes faciles.

GRAVEL
AUTOMOBILES ENRG.
2420, rue Royale,
Trois-Rivières,
Tél.: 6607
Autos Usagés Camions
Coupé et Pick-Up
Coach et Panel
Sedan Neufs 1 t. à 3
1927 à 1951

Nash	Ford	Plymouth	Chevrolet
Dodge	Pontiac	Monarch	Hudson
Oldsmob	Mercury	Hillman	Chrysler
Fargo	Internat	Austin	Willys

Achat - Vente - Echange
Termes Faciles

PLYMOUTH 1936 en très bonne condition, 4 pneus neufs, 1 de rechange (spare), chaufferette. S'adresser 1627 Pelletier. Tél. 5521-M. 76-77

SIROIS
AUTOMOBILE LIMITEE
501, rue St-Maurice
Trois-Rivières
Tél.: 6123

METEOR SEDAN	1950
METEOR SEDAN	1949
FORD SEDAN	1948
MERCURY SEDAN	1947
MERCURY SEDAN	1946
CHEVROLET SEDAN	1948
PONTIAC SEDAN	1949
PLYMOUTH SEDAN	1948
OLDSMOBILE SEDAN	1946

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE

SPECIAL
FORD 3 TONNES 1942, DOMPEUSE, BOITE A NEIGE, ETC.
$450.

PLYMOUTH 1949, pneus blancs, air conditionné, 17.000 milles, très propre, à vendre $1,890. S'adresser 1023 Ste-Ursule. 70-j.n.o.

86 Animaux de ferme

Vaches Laitières à Vendre
Belles vaches laitières Holstein, plus bas prix, provenant de troupeaux sains, contrôlés par le Fédéral. Echangeons vaches grasses. Jean-Paul Lesage, village St-Léon, Co. Maskinongé. Tél. 810-S-12. 57-80

88 Chevaux Voitures

ECOLE D'EQUITATION
J.-A. DESFOSSES
PROPRIETAIRE
LEÇONS DEQUITATION
PAR EXPERTS
Pension de chevaux au mois
dans des étables propres
144 ST-LAURENT, Cap — TEL.: 4390-J

89 Oeufs - Volailles

POUSSINS ET POULETTES de race P.R.B. et Hybride. Tous nos troupeaux sont accouplés avec des coqs R.O.P. Nous avons aussi des dindonneaux races Bronzée et Broad Brest. Ecrivez-nous pour renseignements ou téléphonez renversé Tél 6. Satisfaction garantie. Société Coopérative Avicole, St-Marc-des-Carrières, Co. Portneuf, P.Q. Denis Baribeau, gérant. 75-122

92 Personnel

POUR GRANDIR, maigrir, culture physique, beauté, pousser cheveux, améliorer santé, vue, réussir, etc. Envoyez 16 cts. Evans B-141, Station-G, Montréal. 72-93

96 Rembourrage

ATTENTION: MAURICE THOMPSON, 1850 Laviolette. — Rembourrage et polissage de meubles, automobiles, sièges de camion, matelas à ressorts. Nous vendons la cuirette Supercraft et coussin Airfoam. Pour tous renseignements, signalez 6159. 75-98

A.E. PINET & FILS, 1674 Royale. Spécialiste en rembourrage, capitonnage draperie, décoration d'intérieur. Housses d'autos sur mesures. Couvre-sièges. Choix cuir, cuirette, fibretex. Distributeur pour coussin "Airfoam" Estimation gratuite. Tél. 2158-W. 73-98

MATELAS ET MEUBLES tous genres et réparés par experts. Spécialité: matelas à ressorts. S'adresser Trois-Rivières Matelas Enrg., 550 St-Georges. Tél. 2397. 70-93

REPARATION DE MATELAS à ressorts ou ordinaires. Aussi pour bassinette toutes les grandeurs. Homme d'expérience. Téléphonez 7456-R le matin, livraison le soir. 74-97

98 Réparations générales

A. FOURNIER, 585 Godbout — Balayeuses électriques. Réparations. Louage. Echange. Vente. Parties, accessoires cristaux et désinfectant pour balayeuses. Tapis et chesterfields lavés, désinfectés. Procédé moderne. Appelez 2809-M. 58-79

REPARATION DE LAVEUSES toutes marques. Confiez à un expert la réparation de votre machine à laver. Service prompt et courtois. Prix modéré. Magasin Beatty, 503 Des Forges. Tél. 1316. 58-81

100 Machinerie à vendre

CANADIAN FAIRBANKS MORSE — Pompes à pistons, centrifuge, à puits de surface, à puits profonds. Refroidisseurs à lait. Ecrémeuses à lait. 1623 St-Philippe. Tél.: 3246. 64-87

105 Fourure-Magasin

FOURRURE: J'AI TOUJOURS en main un beau choix manteaux fourrure toutes sortes. Première qualité à des prix bien abordables. Madame Arthur Lacerte, Banlieue. Tél. 4264-W. 73-96

NAP-ADAM GELINAS. — Manteaux mouton perse 1951. Jackets. Réduction rat musqué, vison, chevreau, manteaux lapin d'enfant. Collets. Garnitures. — Achetons fourrures brutes. — 1515 - 1521 Notre-Dame, Trois-Rivières. Tél. 1208-J. 57-80

108 Informations

PENSION DE BEBES. — Pouponnière Ste-Catherine de Sienne garde les enfants de la naissance à 18 mois. Lingerie fournie. S'adresser Garde Charron. Tél. 6922-M. 53-76

120 Coupons Tissus

ATTENTION: AUX TEXTILES. 1008 Champflour. Tél. 2105-J. — Assortiment complet marchandises à la verge et à la livre. Crêpe, soie, coton, lainage. Spécialité: Coupon gros et détail. 53-76

CHEZ Mme ERNEST ROUETTE, 553 Des Forges. Tél. 1261. — Vous trouverez imitation de fourrure telle que mouton gris, noir, léopard à la verge. Lainage à manteaux Jersey et plaid à robes. Velours, chiffon, Velvetine, taffetas, faille, satin, cotonnade de toutes sortes. Choix complet de bas pour dames, enfants. 66-89

EN ACHETANT COUPONS et nouveauté chez Wilfrid Béliveau, 1355 Badeaux, près du marché Tél. 6089-J vous économiserez car nous avons des prix de vente à l'année. 76-99

122 Vêtements à vendre

A VENDRE: MANTEAU bleu, fille, 8 ans. — Robe de toilette 10 ans — Costume de ski genre "Irving" 10 ans — Jacket nylon blanc 10 ans — Bottines de ski pointure 4 — Patins fantaisie, bottine blanche, pointure 5. Téléphonez 3354-J. 76

CAP-DE-LA-MADELEINE

ATTENTION, MADAME Lora Filteau-Provost, 60 St-Joseph informe les personnes qui désirent bonne chambre et pension de choix. Mme Provost a une expérience de dix années dans la direction de l'hôtellerie ainsi que dans l'art culinaire. Cap 75-76

DEUX APPARTEMENTS à louer pour couple ou personne distinguée. Un meublé. Entrée privée. Près du théâtre Madelon. S'adresser 167 Brunelle, Cap. Tél. 5229-J. Cap-76-77

SHAWINIGAN-FALLS

Téléphone: 2500

1 Immeubles

MAISON TROIS (3) LOGEMENTS à vendre, visible à 455, 113ème rue, Shawinigan Sud 2. Pour informations, s'adresser à Caisse Populaire Ste-Jeanne d'Arc, Shaw 65-78

6 A vendre divers

COUPONS! COUPONS! Broadcloth — crêpe uni et imprimé — coton jaune — Choix toujours nouveau et frais. Joignez notre CLUB DES BAS NYLONS. Nouveautés St-Marc, 394 St-Marc. Tél. 2466 S-70-94

A VENDRE: magasin linge à la verge, aussi confection. Coin de rue, centre de la ville. Bon prix. S'adresser de 4½ à 7 hres p.m. 43 3e rue Shawinigan. S-72-77

PANNEAUX VITRES: 6 x 30 convenable pour partition de bureau, 3 portes. Aussi section de plancher, bois franc, 6 x 12. Pharmacie Shawinigan. Tél. 3800. S-76-78

POOL ROOM A VENDRE: très bon poste. Cause: autre commerce. Pour informations informez-vous par lettre à casier postale Le Nouvelliste no 89. Mentionnez No 850 sur votre enveloppe. S-72-77

STOCK D'EPICERIE: le tout à vendre à prix avantageux, comprenant: frigidaire, caisse enregistreuse, comptoirs, fourneaise coleman, etc. Téléphonez 7-0005. S-71-76

USAGES: Laveuses, radios, machines à coudre, poêles, etc., à partir de $10.00. Voyez-les au sous-sol chez P.E. Belange 276 St-Marc. Tél. 3283. S-71-82

POELE A VENDRE: marque "Bélanger", noir et blanc, moderne, presque neuf. Aussi carosse de bebe en très bonne condition. S'adresser 33 Bellevue. S-73-77

10 Autos à vendre

GARAGE DESILETS & FRERES 25 Blvd St-Maurice vendeur autorisé Ford et Monarch. Tél. 2675-2488.
AUTOS USAGES: avec garanti 50-50 à 30 jours.
1950 Ford Sedan.
1947 Chrysler Sedan.
1947 Monarch Sedan.
1941 For. Coach.
1941 Oldsmobile Sedan.
1937 De Soto Sedan.
1934 Ford Sedan
1933 Ford Coach
1932 Chevrolet Coupé.
1930 Plymouth Sedan.
CAMIONS USAGES:
1949 1 t. Dodge Express.
1948 ½ t. Chevrolet Pick-Up.
1946 ½ t. Chevrolet Pick-Up.
1946 3 t. Fargo avec dompeuse.
1938 ½ t. Pick-Up Ford.
1936 Chevrolet Sedan Delivery.
Echange accepté, terme si désiré. Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures. S-73-78

FORD SEDAN DE LUXE: 1949 propre, parfaite condition. Pneus neufs, radio, air climatisé. $1.375.00. S'adresser 149 Des Hêtre. Tél. 7-7180. S-72-77

FORD 1949: 2 portes, propre, parfaite condition. Pneus neufs, radio, air climatisé. $1.375.00. S'adresser 149 Des Hêtres. Tél. 7-7180. S-72-77

HUDSON COUPE: 1949, 12.000 milles. S'adresser Mme Georges Côté 905 5e Ave. Tél. 2990. S-76-78

14 A louer

2 APPARTEMENTS A LOUER: non meublés, dans un bas. S'adresser 99 2e rue. Tél. 3444. S-76

3 APPARTEMENTS A LOUER plus chambre de bain à 50 Tamarac. Eau chaude à l'année, incinérateur, grand balcon vitré. Libre 1er avril. S'adresser pharmacie Fafard. S-75-j.n.o

2 LOYERS CHAUFFES: 3 et 4 appartements plus chambre de bain. A 399 Champlain. Tél. 6583. S-76-78

A LOUER: pour 1er mai, 8 appartements plus chambre bain, chauffé, 277 Lambert, 2e étage. $65.00. Aussi, pour 1er mai, 5 appartements plus chmabre de bain, chauffé, 279-A Lambert 3e étage. $45.00. S'adresser G. Dion 23-C Des Cèdres. S-73-76

A LOUER LOYERS CHAUFFES 4 et 5 pièces. S'adresser 38 St-Prosper, coin Frigon, appartement 6. S-76-78

APPARTEMENTS A LOUER: chambre de bain et entrée privée, chauffé. Libre immédiatement. S'adresser 20 Spruce apt 1. Tél. 5378 S-76-78

APPARTEMENTS A LOUER: à 50 Tamarac, plus chambre de bain, eau chaude à l'année, incinérateur, grand balcon vitré. Libre 1er avril. S'adresser pharmacie Fafard. S-75-j.n.o

BELLE CHAMBRE A LOUER: à 270 rue Frigon près St-Marc. S-76

BEAU LOYER CHAUFFE: 4 grands appartements finis ultra-modernes ménage fait à neuf. Libre immédiatement à 1705 5e Ave. Shawinigan-Sud. S-75-77

BELLE GRANDE CHAMBRE: à louer, usage eau chaude, bain, téléphone etc. S'adresser 57 3e rue. S-75-j.n.o

LOGEMENT CHAUFFE A LOUER: 6 appartements, très modernes, rue Cartier paroisse St-Marc près de la C.I.L. 2e ou 1er étage. S'adresser 88 rue Cartier. Tél. 3567. S-76

LOGEMENT A LOUER: 3 appartements plus chambre de bain, fini moderne, chauffé. Bien situé. Libre 1er mars. S'adresser 3 rue Viger. S-76

LOGEMENT A LOUER: 3 pièces avec chambre de bain. Libre 1er mars. S'adresser 134 Trudel. S-75-77

LOYER A LOUER: 3 appartements plus grande chambre de bain. Ménage fait à neuf. Libre immédiatement. S'adresser Wellie Richard 3 Ridge. Tél. 4156. S-75-76

LOYER A LOUER: loyer moderne, chauffé, 4 pièces 1er étage situé 36 Bellevue $40.00 par mois. Tél. 6793. S-75-77

LOYER A LOUER: 3 appartements fini plâtre. Libre immédiatement. $20.00 par mois. S'adresser 3221 Beaudry-Leman. Tél. 4763. S-75-76

LOYER NEUF: fini moderne, 3 appartements plus chambre de bain, réservoir eau chaude, 2e étage. S'adresser 32 rue Maisonneuve Christ Roi. S-72-77

MAGASIN A LOUER: Plancher terrazo, place commerciale, situé à 166 Station. S'adresser Laiterie Shawinigan Ltée. S-73-78

MAGASIN A LOUER: coin de rue centre de la ville. S'adresser de 4½ hres à 7 hres à 43 3e rue Shawinigan. S-72-77

18 On demande

DAMES, DEMOISELLES désirant se faire bons revenus pour Shawinigan et alentours. Expérience pas nécessaire. Ecrire Produits Avon, 1330 Champlain, Trois-Rivières. S-76

26 Divers

VITRERIES SHAWINIGAN: fabr

550 AU CADRAN **CHLN** 1000 WATTS

Aujourd'hui

12.00—Nouvelles Shiriff
12.05—Détente
12.15—Crémerie de Trois-Rivières
12.25—Intermède
12.30—Brise d'Hawaï
1.00—Mélodies & &Chansons
1.50—Siesta
2.00—Nouvelles
2.05—Demandes spéciales
3.00—Nouvelles
3.35—Carte Blanche
3.50—Moi j'm'enfous
4.00—Nouvelles
4.05—Ballades américaines
4.40—Arthur Richard
5.00—Quoi de neuf ? Shaw
5.50—Ass. Forestière St-Maurice
6.00—Nouvelles J. D. Vallière
6.05—Intermède
6.10—L. G. Beaubien
6.15—Musique du souper
7.00—Radio Sacré-Coeur
7.15—Heure du trio
7.30—Les plus belles voix
7.45—L'Epicier du Coin
8.00—Follies du mercredi soir
8.55—Nouvelles Army
9.00—Cavalcade de la gaieté
9.30—Paris Tour Eiffel
10.00—Ici l'on danse
10.30—Kimball
10.55—Nouvelles
11.00—Bonsoir les sportifs
11.15—Ici l'on danse
11.30—Fin des émissions

Demain

6.55—Ouverture et Horaire
7.00—Nouvelles
7.05—La part de la terre
7.25—Nouvelles S. Matinales
7.30—Spécial du matin
8.00—Nouvelles Shell Oil
8.15—La prière
8.30—Autour & Alentour
9.00—Nouvelles Army
9.05—Moi j'm'enfous
9.30—Notre pain quotidien
9.45—Au Bal Musette
10.00—Nouvelles
10.30—Pour vous Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Club des Echanges
11.30—Musique Musique
11.50—Jos. Boumansour
12.00—Nouvelles Shiriff
12.05—Détente
12.15—Crémerie de Trois-Rivières
12.25—Intermède
12.30—Brise d'Hawaï
12.45—Banque Talon
1.00—Nouvelles Robin Hood
1.05—Mélodies & Chansons
1.30—Siesta
2.00—Nouvelles
2.05—Demandes spéciales
3.00—Nouvelles
3.05—Carte Blanche
3.30—Moi j'm'enfous
4.00—Nouvelles
4.05—Ballade américaines
4.45—Messager Express
5.00—Quoi de neuf ? Shaw
5.30—Faire part & Ciné-Revue
5.45—Au son du timbre
6.00—Nouvelles J. D. Vallière
6.05—Intermède
6.25—L. G. Beaubien
6.30—Causerie
7.00—Radio Sacré-Coeur
7.15—Heure du trio
7.50—Les plus belles voix
7.45—Emissions Willis
8.00—Music Hall J. Normand
8.45—Nouvelles Army
9.00—Les Etoiles de Demain
9.50—Paris Tour Eiffel
10.00—Ici l'on danse
10.30—Kimball
10.50—J. B. Langlois
10.55—Nouvelles
11.00—Bonsoir les sportifs
11.15—Ici l'on danse
11.30—Fin des émissions

BRIDGE

Grâce à une entame de désespoir, mais tout de même empreinte d'une certaine logique, le joueur en Ouest de cette donne fit chuter un contrat.

Donneur: Nord.
Tous vulnérables.

Nord
♠ A R 6
♡ 6
◇ R 8 6
♣ 10 9 8 7 6 2

Ouest
♠ D 3
♡ A V 10 4 3 2
◇ V 9 3
♣ R 5

Est
♠ 4 2
♡ D 8 7
◇ D 10 5 4 2
♣ A V 3

Sud
♠ V 10 9 8 7 6
♡ R 9 5
◇ A 7
♣ D 4

Les déclarations:

Nord	Est	Sud	Ouest
1-trèfle	passe	1-pique	2-coeurs
passe	passe	2-piques	passe
3-piques	passe	4-piques	passe
passe	passe		

Ouest réfléchit un moment avant d'entamer. Avec ses longs coeurs, il se dit qu'il ne ferait qu'une levée à cette couleur. Peut-être remporterait-il une levée de son roi de trèfle, mais sa dame de pique tomberait sans doute sous l'as ou le roi. Alors, Ouest ne compta que deux levées dans son jeu, et une troisième, plutôt problématique, à pique. Mais si Est tenait l'as de trèfle, l'entame du roi de trèfle puis le retour du cinq lui assurerait peut-être la coupe du troisième coup de trèfle. Evidemment, cette entame et ce retour devront se faire avant que ses atouts lui soient enlevés et il était impérieux que l'entame se fit à trèfle.

Ouest suivit son raisonnement. Il entama du roi de trèfle, qui fit la levée, puis il renvoya le cinq. Est fit son as et joua un troisième trèfle. Le déclarant coupa, mais Ouest surcoupa, ce qui, avec l'as de coeur, assura la chute du contrat.

Arsène DesRochers

Ne demandez pas simplement ce qui est bon pour un

RHUME

Demandez

BUCKLEY'S MIXTURE

Vous serez convaincu dès la première gorgée

Commission scientifique pour l'Afrique

La première session d'une nouvelle Commission scientifique chargée d'étudier les possibilités de mise en valeur des territoires qui s'étendent au sud du Sahara, se réunira à Nairobi, capitale du Kenya, dans le courant de ce mois. Les treize membres de cette commission qui se réuniront une fois par an, ont été désignés par la Grande-Bretagne, l'Union Sud-Africaine, la Rhodesie du Sud, la France, la Belgique et le Portugal. (UNESCO)

L'enquête sur le vice reprend son cours normal

Montréal, 30. — L'enquête sur le vice commercialisé et la police de Montréal a repris hier, ce qui semble être son cours normal, après que le président du tribunal, l'hon. juge François Caron, de la Cour supérieure, eut rejeté la motion de Me Ubald Boisvert visant à faire fixer à $80,000 ou $90,000 le dépôt que doivent verser les requérants pour garantir les frais de l'enquête. Représentant quelque 40 intimés, Me Boisvert avait souligné qu'en vertu de la loi ses frais devaient se multiplier par 40. Le juge Caron, dans un jugement écrit, donne les raisons de son rejet. Voici le texte du jugement:

"Il a été prouvé jusqu'à maintenant qu'un système a existé quant à la poursuite des maisons de désordre. Il était parfait dans son exécution et rendait le travail de la police inefficace et futile. Etait-il purement ridicule? Etait-il le fruit d'une corruption criminelle? Nous ne le savons pas, du moins en ce qui concerne cette motion. Qui en était responsable? Ceci non plus n'est pas complètement déterminé. Dans l'intérêt public, pour la dignité de la ville de Montréal, qui a certainement au moins une responsabilité morale dans toute l'affaire, il est impératif que des réponses soient données à ces questions et, pour cela, il faut que l'enquête continue. Pour cette raison, je me considérerais coupable d'ordonner un dépôt prohibitif comme celui demandé.

"Avec la longueur de l'enquête, tout cautionnement adéquat, malgré que je n'admette pas les prétentions de Me Boisvert, serait prohibitif. Entre l'ordre public et l'intérêt particulier d'un avocat, je n'hésite pas.

"Une autre raison qui me permet de mettre l'intérêt particulier de côté est celle-ci. J'ai dit que je n'admets pas les calculs de Me Boisvert. Il représente une quarantaine de clients, c'est vrai, mais ceci ne lui donne pas, pour chaque jour, droit, à 40 honoraires. Si ce n'est que la cause d'un accusé qui marche tel jour, il n'aura droit qu'à un honoraire; si c'est celle de deux ou trois qui procèdent en même temps la multiplication pourra se faire. Le toute sera naturellement sujet à redressement suivant les circonstances.

"En plus, ce ne sont pas toujours les mêmes qui ont contribué à la longueur de l'enquête. Qui a fait prendre 10 jours pour la production de documents qui aurait pu se faire en 5 minutes? Qui a refusé la proposition de Me Masson que des admissions se fassent au sujet du système dont j'ai parlé tout à l'heure. Beaucoup plus d'un mois aurait pu être épargné.

"Pour toutes ces raisons, me servant de ma discrétion, je regrette la motion de Me Boisvert".

Avant que le juge Caron ne rende jugement, Me Jean Drapeau, un des procureurs des requérants, et Me Boisvert avaient brièvement argumenté en droit.

Aussi, un des avocats surveillant les intérêts de la ville dans cette affaire, Me Edouard Masson, a fait savoir que la demande pour que la ville prenne charge des frais de sténographie, a été référée au contentieux municipal qui, à son tour, a demandé l'opinion d'autres avocats. Ce matin, Me Claude Choquette, chef du contentieux, a fait savoir à Me Masson que l'on pourrait sans doute faire connaître cette opinion d'ici une couple de jours.

Puis l'enquête a repris, Me Azarie Choquet, surintendant de la police ayant été appelé pour déposer certains documents relatifs à des officiers actuels et anciens de la force policière municipale.

Les mots croisés du Nouvelliste

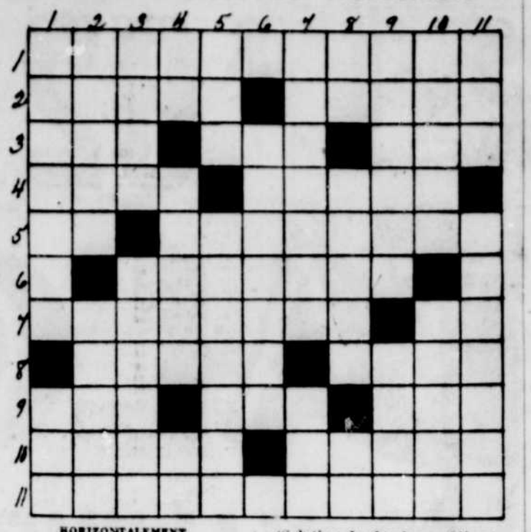

HORIZONTALEMENT

1—Qui manquent d'adresse.
2—Arbrisseau épineux — Toute violation très grave de la loi morale.
3—Roi de la terre de Magog — Dénué d'esprit — Gris brun.
4—Celui qui realisa la première machine volante — Cabanes des nègres, en Amérique.
5—Ile de l'Atlantique — Petites pustules à la peau.
6—Rends égal.
7—Redigeons, composons — Métal précieux.
8—Gazetier français, né à Carentan — Manière d'aller.
9—Garçon d'écurie de course — Affaibli — Cri sourd d'un homme qui frappe un coup.
10—Hardes — Toute espèce d'étui.
11—Instrument des menuisiers, tonneliers, etc.

VERTICALEMENT

1—Faute d'attention — Louange.
2—Qui n'a pas de pieds — Fracture du sol.
3—Absolument devoué (fig.) — Ronger.
4—Douze mois — Gouverner, diriger — Conjugaison.
5—Art. contracté (de les) — Personne qui lave.
6—Chats sauvages du Mexique.
7—Nom donné parfois à la petite fille — En latin, moi.
8—Conjugaison — Connusse — Inflammation des synoviales du poignet.
9—Le empereur romain — Fleuve d'Europe.
10—Produits au dehors — Statue en attitude de prière.
11—Adj. possessif — Appareils pour alerter.

(Solution du dernier problème)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	L	I	T	H	O	P	H	A	N	I	E
2	O	D	E	O	N	■	A	L	O	S	T
3	N	E	T	■	T	I	R	E	T	T	E
4	G	A	V	R	■	M	I	T	R	E	■
5	I	L	■	A	V	E	C	■	E	R	E
6	R	■	S	T	E	R	O	N	S	■	S
7	O	S	T	■	L	I	T	A	■	O	S
8	S	E	R	R	A	N	■	G	A	T	A
9	T	R	I	E	■	A	C	E	R	E	R
10	R	I	E	N	T	■	O	R	A	N	T
11	E	N	S	E	I	G	N	A	N	T	E

Les élections au Club Récréation de la Dom. Foils

La Dominion Foils (Canada) Limitée, industrie du Cap-de-la-Madeleine, tenait tout dernièrement ses élections du Club Récréatif, dans le but de former pour cette année, son bureau de direction.

Le dévoué Paul Cormier de la Machine Shop, a été réélu président par acclamation pour un deuxième terme consécutif tandis que l'infatigable Cy Hiller, secrétaire du vice-président exécutif de la compagnie, M. André Piché, se voyait chargé de la vice-présidence pour un second terme également.

Les résultats de la mise en nomination, qui avait été faite la semaine précédant l'élection, démontraient que le président et le vice-président élus avaient à se faire la lutte à chacun des deux postes.

Cy Hiller, pour sa part, retirait son nom à la présidence pendant que Paul Cormier en faisait autant à la vice-présidence.

Jean-Marie Julien s'est de nouveau vu nommé, par acclamation, trésorier, pour un troisième terme.

Alfred Camden a été élu secrétaire correspondant. Camden est un nouveau venu dans le comité et peut très bien s'acquitter de sa tâche.

Claire Godin agira comme secrétaire archiviste. Mlle Godin en est également à son premier terme.

Le département des sports voit revenir Nil Sauvageau qui fut également réélu par acclamation ainsi qu'Alex Marchuk, directeur des réceptions et activités récréatives.

Le département du recrutement voit entrer un nouveau venu en Florian Soulard, qui d'après nous, saura grandement augmenter le nombre de membres. Roland Bourassa a maintenu sa charge comme officier du Bien-Etre.

Enfin le coin de la publicité a été confié à Gaston Pepin qui en est à son terme initial sur ce comité.

La nouvelle direction s'est déjà mise au travail et il a été décidé qu'une soirée récréative serait organisée, samedi le 3 février, avec le concours de l'orchestre Teasdale, au Cafétéria de la compagnie pour les membres du Club Récréatif.

Pour récapituler, disons que ce club récréatif entreprend sa cinquième année, avec une très grande re-organisation après trois année d'existence.

M. C. Reynolds, gérant du personnel, était le président d'élections tandis que Normand Beaudoin, Alfred Camden et Jules Laontaine étaient les officiers de la mise en nomination et Nil Sauvageau, Cy Hiller et Paul Cormier, tous trois élus par acclamation, officialent au scrutin final.

(Communiqué)

Monsieur Breger

Par Dave Breger

"Et ce n'est pas comme dans le livre non plus . . ."

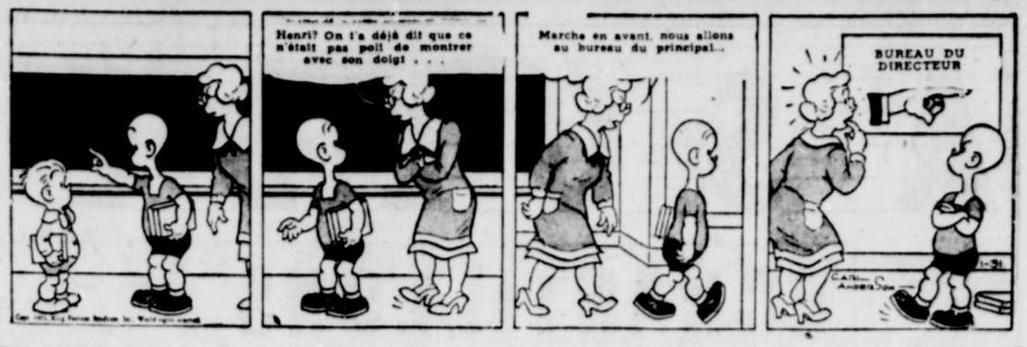

Feuilleton du Nouvelliste

La Rivale Imprévue

par CLAUDE FLEURANGE

5

Marion s'étonnait. Non point d'être ainsi dédaignée, mais plutôt parce que Paul Gallien lui apparaissait tout un jour, totalement nouveau. Un ours, lui ? Un bon vivant, plutôt, qui se plaisait dans la société de ses semblables ... à condition toutefois que ceux-ci partageassent ses goûts, tissent comme lui épris de chasse, de vignoble et d'exploitation forestière.

Parfois, M. Gallien père se mêlait à la conversation. Il était alors question de rendement à l'hectare, de pressurage et de mistelles, ou de métayers sans scrupules qu'on tançait vertement.

Marion soupirait d'agacement et d'ennui. Elle admirait Claudie ... sa Claudie ... souriante malgré la contrainte que lui imposait son entretien avec le vieillard sourd.

Comment ne se révoltait-elle pas ? Qu'avait-elle à voir avec ces thèmes ingrats, ces préoccupations terre à terre, elle qui naguère avait fait sien un monde à part, éthéré, presque irréel dont elle disait elle-même, parfois, qu'il lui semblait une bulle de savon traversée par un rayon de soleil ...

Par bonheur, la soirée ne se prolongea pas outre mesure. C'est que ces messieurs se préparaient à une fatigante journée, demain ... Levés avant l'aube, ils se réuniraient, avec une dizaine d'autres propriétaires, dans le pavillon de chasse d'où ils partiraient pour une battue organisée sur les terres des Gallien. Dans le courant de l'après-midi, tout ce monde reviendrait aux Halliers, où serait servi un copieux déjeuner dînatoire ...

Pour un peu, Marion aurait battu des mains et crié bravo ! Tout ce qu'elle retenait de ce programme, c'était qu'elle aurait sa Claudie à elle, à elle seule, pendant plusieurs heures.

Enfin, elle allait connaître la vérité sur le problème qui la hantait depuis de longs mois: le bonheur de Claudie ! Elle se voyait déjà assise sur un pouf bas, la tête appuyée aux genoux de sa grande soeur, ainsi qu'elle en avait coutume jadis, en écoutant les confidences qu'elle brûlait d'entendre.

Mais elle avait encore compté sans les charges et responsabilités qui incombent à une maîtresse de maison. Le lendemain matin, descendant de sa chambre, où le petit déjeuner lui avait été apporté, Marion d'Estelle dut parcourir toute la grande maison avant de trouver celle qu'elle cherchait.

Claudie, tôt levée, avait assisté au départ des deux chasseurs pour le carrefour de la Croix-Rousse, où s'érigeait le pavillon, lieu du rendez-vous général. A présent, vêtue d'une longue blouse blanche, elle était juchée sur un escabeau, devant l'immense armoire à portes pleines dans laquelle s'entassaient, en bon ordre, des piles importantes de linge de maison.

Elle accueillit Marion d'un sourire et, lui lançant un tablier:

— Bien dormi, soeurette ? Parfait !... Tiens ! transforme-toi en Toinon. Tu tombes à pic. Tu vas m'aider. Commençons par mesurer ces deux nappes, que je prenne la plus grande ... Je n'ai pas le coup d'oeil, pour ces sortes de choses. Je ne l'ai jamais eu ...

Elle descendit de son escabeau. Deux ourlets de toile cylindrée ayant été posés l'un contre l'autre, elle constata que le service "à l'oeillet" l'emportait sur le service "à la rose".

— C'est que nous avons dû sortir toutes les rallonges pour caser notre monde ! expliqua-t-elle. Là ! Veux-tu mettre les serviettes avec la nappe dans cette corbeille ? Nous la porterons à nous deux jusqu'à la salle à manger.

Le linge préparé, il fallut tirer des placards une quantité impressionnante de porcelaines et de cristaux, en disposer une partie sur la longue table en fer à cheval et mettre le reste en réserve, dans les niches de deux dressoirs qui se faisaient pendant, de chaque côté d'une fenêtre.

Claudie, tout en s'activant, jugea bon de faire son mea culpa.

— Je m'y prends à l'avance, comme tu vois. La vérité, je vais te la confesser à toi, c'est que je ne suis pas une maîtresse de maison très expérimentée. Tante Colina a là dedans sa petite part de culpabilité. Elle aime, tu le sais, à tout faire par elle-même; en sorte, que j'étais une vraie novice en arrivant ici. Je m'y suis mise peu à peu, mais j'ai toujours peur de me laisser déborder ...

— Tu ne te fais pas aider par les domestiques ?

— Oh ! la cuisinière a assez à faire avec son repas pour quinze personnes ! Autant dire pour trente ... des chasseurs, ça mange comme deux ! Il ne faut pas leur en promettre ... Quant à Victor, le valet de chambre, il est à la chasse, lui aussi. Mon beau-père ne peut se passer de lui. Alors, il faut bien que quelqu'un s'y mette. Qui serait-ce, si ce n'était moi ?

— Et ... ça t'amuse ?

Marion s'était arrêtée dans sa besogne pour poser cette question, un torchon dans une main, une coupe à champagne dans l'autre. Claudie fit de même, visiblement choquée.

— Si cela ... m'amuse ? Ma pauvre petite, tu en es encore là ? Tu t'imagines qu'on est sur terre pour faire uniquement ce qui vous amuse ? Pardonne-moi si je t'enlève des illusions, mais je t'en épargnerai sans doute de plus cruelles en te présentant les choses sous leur véritable jour. Dans le mariage, vois-tu, chacun doit y mettre du sien. La femme surtout ...

— Mais au moins, Claudie, tu es heureuse ?

Le grand mot était lâché. Marion guettait la réponse sans quitter des yeux le visage de Claudie, ce visage si expressif, si expert à traduire tous les états d'âme. Mais ce qu'il exprimait en ce moment, c'était seulement la surprise, l'indécision. Il était évident que la question de Marion la prenait de court. Se l'était-elle jamais posée, seulement, cette question indiscrète, trop précise, trop brutale ?

Après un court silence, elle dit:

— Pas malheureuse, en tout cas. Cela, je puis l'affirmer. Paul est très gentil pour moi. A condition que je ne franchisse pas sans préavis les limites de la propriété, il me laisse absolument libre". Mon Dieu ! c'est vrai que tu n'as pas encore eu le temps de t'en rendre compte, mais quand tu auras passé ici quelques jours, tu verras comme la demeure est agréable ... Quel besoin d'en sortir ? A lui seul, le domaine vaut tout un village. Mon beau-père n'est pas méchant non plus. Un tantinet égoïste peut-être, comme le sont parfois certains vieillards. Ce qui est leur droit d'ailleurs ... Un peu serré aussi sur le chapitre argent ... Paul dépend de lui pour tout. Mais rassure-toi, il ne me laisse manquer de rien. Si l'existence aux Halliers est plutôt solitaire, je n'ai pas été prise en traître. Avant mon mariage déjà, je savais que je n'aurais pas d'amies de mon âge. Les gens qu'on reçoit ici — tu en as eu un échantillon hier soir — sont, soit des amis de M. Gallien, veufs le plus souvent, soit des amis de Paul, célibataires ou mariés à des femmes qui ne sortent guère plus que moi ... Mais veux-tu un exemple de la gentillesse de

(A suivre)

A SOLDER! $62 000.00 DE STOCK

ÉCHANTILLONS des EXPOSITIONS DE MONTREAL ET TORONTO

Chez **TALON**

AU RAYON DES MEUBLES-VALEURS RARES

SPECIAUX A PRIX D'ECONOMIE

EN RAISON DE NOTRE POUVOIR D'ACHAT, NOUS AVONS ACHETE UN LOT DE MOBILIERS DEMONSTRATEURS AUX EXPOSITIONS 1951 DE MONTREAL ET TORONTO - COMPRENANT MOBILIERS DE CHAMBRE • CHESTERFIELDS • STUDIOS • DAVENPORTS • SETS DE CUISINE CHROMES • LITS • SOMMIERS • MATELAS • POELES • LAMPES • TABLES • BIBELOTS • Y COMPRIS EN PLUS

NOS ECHANTILLONS DE PLANCHER ET MARCHANDISES DE NOS ENTREPOTS.

MOBILIERS DE CHAMBRE

• MOBILIERS DE CHAMBRE - 3 pièces	Régulier $ 98.00	PRIX DE VENTE $ 69.00
• MOBILIERS DE CHAMBRE - 4 pièces	Régulier $119.00	PRIX DE VENTE $ 79.00
• MOBILIERS DE CHAMBRE - 4 pièces	Régulier $129.00	PRIX DE VENTE $ 89.00
• MOBILIER DE CHAMBRE - 4 pièces	Régulier $139.00	PRIX DE VENTE $ 99.00
• MOBILIER DE CHAMBRE - 4 pièces	Régulier $169.00	PRIX DE VENTE $109.00
• MOBILIER DE CHAMBRE - 4 pièces	Régulier $219.00	PRIX DE VENTE $129.00
• MOBILIER DE CHAMBRE - 4 pièces	Régulier $235.00	PRIX DE VENTE $139.00
• MOBILIER DE CHAMBRE - 4 pièces	Régulier $270.50	PRIX DE VENTE $159.00
• MOBILIER DE CHAMBRE - 5 pièces	Régulier $279.00	PRIX DE VENTE $179.00
• MOBILIER DE CHAMBRE - 5 pièces	Régulier $289.00	PRIX DE VENTE $189.00
• MOBILIER DE CHAMBRE - 6 pièces	Régulier $299.00	PRIX DE VENTE $199.00
• MOBILIER DE CHAMBRE - 6 pièces	Régulier $339.00	PRIX DE VENTE $229.00
• MOBILIER DE CHAMBRE - 6 pièces	Régulier $373.00	PRIX DE VENTE $269.00

ESCOMPTE VARIANT JUSQU'A 60% SUR TOUT NOTRE STOCK

MOBILIERS DE VIVOIR

• DAVENPORTS - une pièce	Régulier $ 89.00	
• DAVENPORT - une pièce	Régulier $109.00	PRIX DE VENTE $ 59.00
• DAVENPORT - 3 pièces	Régulier $145.00	PRIX DE VENTE $ 79.00
• DAVENPORT - 3 pièces	Régulier $155.00	PRIX DE VENTE $109.00
• DAVENPORT - 3 pièces	Régulier $189.00	PRIX DE VENTE $119.00
• MOBILIER CHESTERFIELD - 3 pièces	Régulier $139.00	PRIX DE VENTE $139.00
• MOBILIER CHESTERFIELD - 3 pièces	Régulier $173.00	PRIX DE VENTE $ 99.00
• MOBILIER CHESTERFIELD Velours - 3 pièces	Régulier $209.00	PRIX DE VENTE $119.00
• MOBILIER CHESTERFIELD Velours - 3 pièces	Régulier $219.00	PRIX DE VENTE $139.00
• MOBILIER CHESTERFIELD Velours - 3 pièces	Régulier $229.00	PRIX DE VENTE $149.00
• MOBILIER CHESTERFIELD Velours - 3 pièces	Régulier $249.00	PRIX DE VENTE $159.00
• MOBILIER CHESTERFIELD Velours - 3 pièces	Régulier $329.00	PRIX DE VENTE $179.00
		PRIX DE VENTE $249.00

NOS BAS PRIX SONT GARANTIS

AU COMPTANT OU A TERMES

CONDITIONS DE PAIEMENTS FACILES

TABLES ET CHAISES CHROMEES

• Tables chromées dessus Arborite, pattes droites. Dimensions 30 x 48 fermé Panneau extension de 12 pouces. 4 chaises. Pattes en forme de "S". Couverture en cuirette teintes variées.

Prix régulier $109.50
PRIX DE VENTE **$58.50**

• TABLES CHROMEES

• Dimensions 30 x 49, dessus Arborite. Joli contour chromé 3 pces de largeur. 4 chaises recouvertes en plastique "Cuirette" Modèle à pattes droites, dossier arrondi.

Régulier $129.00
PRIX DE VENTE **$89.50**

• SUPERBES MOBILIERS

• Dimensions de la table 36" x 48" fermé. Rallonge automatique de 12". Jolies pattes en forme de piédestal. Quatre chaises, dossier à motif: coeur, pique, trèfle, carreaux. Teintes variées: bleue, rouge, jaune, etc.

Régulier $179.00
PRIX DE VENTE **$129.**

LITS D'ACIER A TUBES

Fini noyer, dimensions régulières
Rég. $14.95 — PRIX DE VENTE **$10.95**

SOMMIERS A CABLES

Tout en acier, reliés au cadre par de souples ressorts.
Rég. $9.50 — PRIX DE VENTE **$ 6.95**

Lits pliants, Matelas de laine

L'idéal ou l'espace est restreinte.
PRIX de VENTE **$15.95 $21.95**

MATELAS A RESSORTS

Remplis de centaines de souples ressorts et recouvert d'un coutil durable et attrayant. Vous assurant un confort parfait.
Rég. $39.95 — PRIX DE VENTE **$24.95**

PRELART

CARPETTES de toutes dimensions à prix réduit. Vaste choix de patrons pour chambre à coucher, salle de bain, vitour, cuisinette, etc
PRIX DE VENTE — La verge **49¢**

LITS D'ACIER A PANNEAUX

Jolis modèles unis ou à dessins, fini noyer. Dimensions régulières.
Rég. $24.95 — PRIX DE VENTE **$17.95**

SOMMIERS A LAMES

Construction solide, renforci par des ressorts d'acier trempé
Rég. $15.95 — PRIX DE VENTE **$10.95**

MATELAS DE LAINE

Recouvert d'un fort coutil et d'une bonne épaisseur.
Rég. $14.95 — PRIX DE VENTE **$10.95**

MATELAS A RESSORTS

Marques renommées: Marshall, Idéal United, etc. Construction de qualité supérieure avec prise d'air sur les côtés. Coutil pesant à motifs fleuris. Garantie de satisfaction.
PRIX DE VENTE **$29.95 à $49.95**

Lampes Torchères chromées

Base de riche apparence. Ensoleilleur en verre à dessins. Une valeur à ce bas prix
Rég. $29.50 — PRIX DE VENTE **$17.95**

MOBILIERS DE STUDIOS

• SETS DE STUDIOS - 3 pièces	Régulier $139. - PRIX DE VENTE	$89.50
• SETS DE STUDIOS - 3 pièces	Régulier $149. - PRIX DE VENTE	$99.00
• SETS DE STUDIOS - 3 pièces	Régulier $179. - PRIX DE VENTE	$129.00
• SETS DE STUDIOS - 3 pièces	Régulier $229. - PRIX DE VENTE	$139.00
• DIVANS "Coach" recouvert en Rep	Régulier $59.50 — PRIX DE VENTE	$42.50
• DIVANS "Coach" modèle à deux coussins	Régulier $69.50 — PRIX DE VENTE	$49.50

• POELES DE CUISINE EMAILLES

Chauffant bois et charbon ou à l'huile. Modèles de dimensions variées avec réchaud. Miroir et compte minute ou tablette haute avec ou sans réservoir. Construction de fonte et d'acier. Portant la garantie "Clare Jewell"
PRIX DE VENTE réduit depuis **$99.50**

ESCOMPTE DE 10% A 15% SUR LES RADIOS ET LESSIVEUSES DE MARQUES REPUTEES

MISE DE COTE MOYENNANT UN LEGER DEPOT

LA VENTE COMMENCE JEUDI MATIN A 9 hres

TALON LTEE

1014 - 1022 ST-MAURICE

TEL.: 6743

ENTREPOSAGE ET ASSURANCES GRATUITS POUR LIVRAISON FUTURE